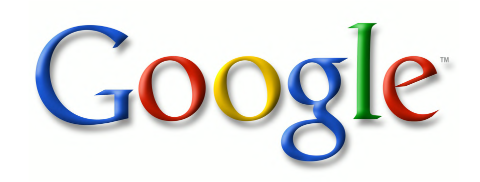





COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE
1002281082


SIGILLVM · COLLEGII · COLVMBIAE · NOVI · EBORACI
IN LVMINE TVO VIDEBIMVS LVMEN

CRONICQUES & YSTOIRES

DES BRETONS



Le tome III des *Cronicques & Ystoires des Bretons* a été tiré à 155 exemplaires in-4°, sur papier vélin alfa de luxe, pour les membres de la *Société des Bibliophiles Bretons*, et à 50 exemplaires in-4°, sur papier vélin ordinaire, pour la vente.



Croniques & Ystoires
DES BRETONS

PAR

Pierre le Baud

PUBLIÉES D'APRÈS LA PREMIÈRE RÉDACTION INÉDITE

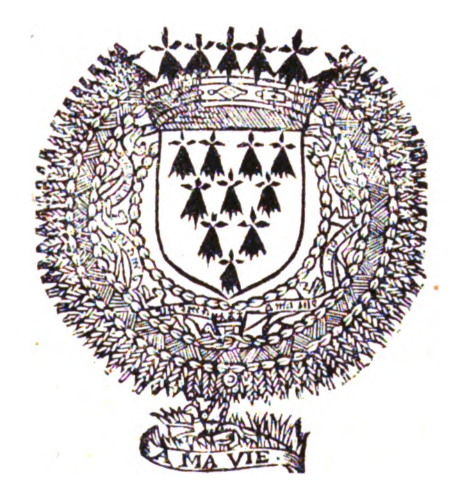
AVEC

DES ÉCLAIRCISSEMENTS, DES OBSERVATIONS & DES NOTES

PAR

LE Vte CHARLES DE LA LANDE DE CALAN

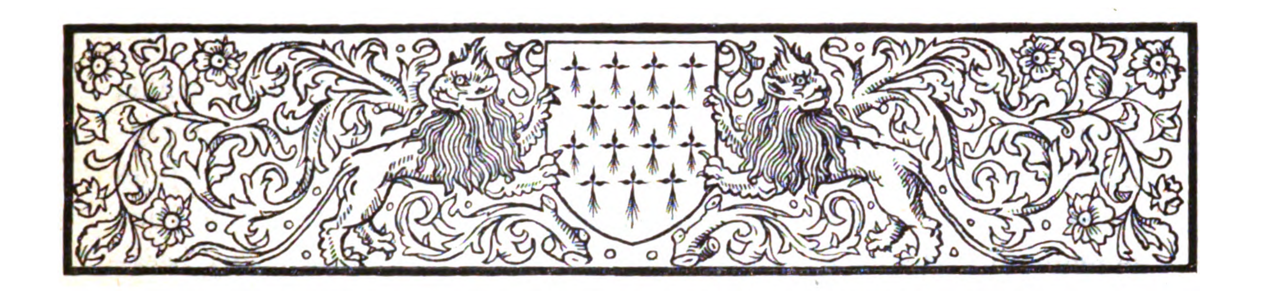
TOME III



SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

MCMXI



Extraits de la Seconde Rédaction

Le chapitre I de la deuxième rédaction, laquelle n'est pas divisée en livres, correspond au chapitre I du livre III de la première. Il traite le même sujet, mais, à part une seule phrase, de façon complètement différente. Le voici donc en entier :



OUR doncques mieux entendre la matière du préfent chapitre, eft à fçavoir que felon Eutrope, au fixième livre de fes chroniques, Caïus Jules Céfar fait conful romain l'an aprés l'édification de la cité de Rome fept cent treize, avec dix légions paffant les Alpes, entra en noftre Gaule, que les Romains appellent Tranfalpine, qui par le Sénat luy avoit efté décrétée & baillée. Et procédant contre les Gaulois, les vainquit par plufieurs batailles jufques à la mer britannique, que l'on appelle Occean, ainfi que par luy eft rapporté ès huit premiers livres de fes Commentaires, & par Suétone & Plutarque, qui l'hiftoire de luy pleinement expliquérent.

Et dit Nicolas de Germanie fur la Cofmographie de Claude Tholomée, à laquelle il adjoufta les chofes fervantes à la congnoiffance des lieux,

des citez & des fleuves ; qu'il n'y avoit lors en Gaule nulle Bretagne, France, Gafcongne, Bourgoigne, Bafque, Flandres, Normandie, ny plufieurs autres noms de régions qui y font à préfent; ainfi felon le dit Jules au 6e livre, eftoient adonc les Gaulois divifez en deux parties, dont l'une fe tenoit aux Héduyens qui eftoient ceux d'Autun; & l'autre aux Secanais, defquels la principale cité eftoit Befançon. Et ainfi par la divifion d'eux, il les vainquit. Et comme dit celuy autheur Eutrope au feptiefme livre, fubjugua toute Gaule qui fied entre les Alpes & le fleuve du Rhin, les monts Pyrennées & l'Océan Britannique.

Mais comme les chofes de ce monde foient de telle nature, qu'elles ne demeurent en un eftat longuement, advint après que les forces des Romains affaiblies par leurs batailles civiles, les peuples eftrangers, les uns pour la fertilité de ladite Gaule & que les pays de leur nativitez ne les pouvoient fouftenir pour leurs multitudes, les autres pour acquérir gloire & renommée ou efquiver les batailles inteftines, meuz de chercher nouvelles habitations, en prindrent, faifirent & arrachérent chacun fa pièce.

Et premier les Bretons (ainfi qu'il fera dit cy-après) venant de l'Ifle de Bretagne, à préfent nommée Angleterre, en l'an de Notre Seigneur trois cent quatre vingt & fix, fous leurs ducs Maxime & Conan, y occupèrent Armorique, qui de leur nom eft nommée Bretagne.

Les Wandales venans d'une partie de la région feptentrionalle appelée Wandalle, du fleuve de Wandal qui l'arroufe, qui vaincus avec leur roy Vifimar, dès le temps du grand Conftantin empereur, par Gerberich, roy des Goths, après qu'ils eurent habité foixante ans Pannonie, que celuy Conftantin leur donna, le treiziefme an d'Archadius & d'Honorius empereurs, fils du premier Théodofe qui eftoit de l'Incarnacion quatre cens dix, par l'inftigation de Stilco Patrice Romain, fe rebellant contre la chofe publique, f'efpandirent par la Gaule, joignans avec eux les Allains, les Quades, les Gépides, les Sarmates, les Bourgoignons, les Saxons & les Sèves; & après la mort de Stilco Corficus ou Gondericus, roy d'iceux Wandales, occupa tout ce qui eft enclos, entre les Alpes & la mer Occeane, les monts Pyrennées & le Rin.

Mais après les défufdits Goths qui les avoient chaffez de Wandalle,



lesquels aussy déboutez de leurs anciens siéges par Vélamur roy des Huns, autrement dits Avares ou Hongres, s'en estoient fuis avec leur roy Frédégirinus à l'empereur Valent, qui leur avoit donné Messie & Thrace pour habiter, le second an que l'empereur Honorius régna avec Théodose son nepveu, fils de Arcadius son frére, qui estoit de l'Incarnation quatre cens & douze, assaillirent Italie; pour laquelle chose Honorius, selon Sigebert, faisant paix avec Allaric, roy d'iceux Goths, leur bailla à posséder les Gaules exposées à la fureur des gens, c'est à sçavoir des nations dessusdites nomées; par quoy Athanulphus qui régna après Allaric, prenant Aquitaine par alliance faite avec Honorius, mit le siége de son royaume en la cité de Thoulouse, l'an de Notre Seigneur 413. Et pour la crainte d'iceux, les dessusdits nommés Wandales, les Allains & les Séves, délaissérent Gaule & passérent en Espagne.

Et combien que les dits Goths en fussent apres chassez par les François & qu'ils allassent aussi habiter Espagne, toutesfois la province de Narbonne, qui d'eux fut appellée Gothie, demeura en leur puissance, en laquelle régna Amallarich, qui fut par les François occis à Barcelonne; & d'iceux Goths est jusques à présent denommée & habitée Gascogne, & les habitans appelez Gascons, desquels dit Strabo, au 4e livre de la Géographie, qu'ils différent la nation gallique en langue & en habit, & qu'ils sont plus semblables aux Espagnols.

Les Bourgoignons, jusques à quatre vingt mille descendans sur le Rin, & comme dit Vincent de Beauvais au 2e chapitre, livre 20 du Miroir Historial, venans d'Italie, construisirent sur les rives d'iceluy fleuve du Rin logis épais, que nous appellons bourgs & de leur rupture sortirent & prindrent leur nom, en l'an de l'Incarnation quatre cens & vingt-deux.

Les Allains aussi, selon Sigebert, venans d'Allanie, qui est la premiére partie de Scithie, ausquels, si comme dit Prosper, Etius, Patrice Romain, pour appaiser leur crudélité, avoit baillé partie des terres de Gaule situées ès fins de Gascogne, à départir avec les anciens habitans, en l'an 19 du jeune Théodose, fils d'Archadius, qui fut de l'Incarnation quatre cens quarente-trois, les en deboutérent, & d'iceux Allains sont descendus les Basques.

Les François, selon Sigebert, ainsi appellés par l'empereur Valentinian pour leur férocité, ou si comme autres disent du nom de Francio leur prince, qui depuis l'éversion de Troyes avoient habité Cycambre, une cité par eux édifiée ès Paluds-Méothides, lesquels l'empereur Constans fils du grand Constantin, avoit submis à l'Empire Romain, & qui, dès le septième an d'Honorius & d'Archadius empereurs, qui fut de l'Incarnation quatre cens vingt deux, délaissans leurs lieux pour l'importunité des Romains, avoient passé le Rin & pris Trèves, Mées, Marcoviense, Tulle & Vermandois, dont ils avoient esté répulsez par Nennius & Quintius, Ducs de Maxime, & par Etius, patrice romain, qui en celuy temps submist les Bourgoignons, en l'an quatre cent soixante & quinze retournèrent es Gaules sous leur duc Hilderich, & après les Wandalles, les Allains, les Goths & les Huns les occupèrent, non pas pour les gaster, mais afin qu'elles leur fussent habitation perpétuelle, comme dit Sigebert.

Les Saxons, peuple de Saxonne qui est province de Germanie, par plusieurs fois par Charlemagne empereur submis comme souventes fois ils luy suscitassent nouvelles batailles, en la parfin, selon Sigebert, contrains par luy passèrent deça le Rin avec leurs femmes & leurs enfans, l'an de Notre Seigneur huict cens trois, & habitèrent Flandre, dont ils furent nommez Flamans.

Les Danois aussi avec Rollo leur duc, yssus de la basse Scithie, & apportez par la mer Occeane, après ce que par plusieurs fois en manière de pyrates ils eurent tourmentées Gaule & Germanie, en la parfin yssirent en Gaule, régnant sur les François Charles le Simple, où ils occupèrent Neustrie, qu'ils nommèrent Normandie, & eux Normans, qui en leur langue signifie hommes septentrionnels, selon Sigebert.

Mais pourtant que de ces nations & autres qui par divers temps sont venües en Gaule Transalpine ont les Historiens Galliques assez au long escrit, forts des Bretons, desquels ils n'ont que bien peu rapporté les faits ne les généalogies par adventure, par ce que plusieurs ont ignoré leur origine, qui n'est pas à esmerveiller, car jaçoit ce que Pline au seiziesme chapitre du quatriesme livre de l'Histoire Naturelle [dit] de l'isle de Bretagne, dont vindrent lesdits Bretons, estre renommée par les escritures grecques & latines ; toutessois la dient Virgile & Solin estre séparée du

monde, & Suétone dit que par longtemps le nom des Bretons fut incogneu, pour iceux faits & généalogies des Bretons manifester, en delaiſſant les autres, & pour monſtrer que non pas du tout, comme Bartholomée l'Anglois le dit au quinzieſme livre de la Nature des choſes, pour l'importunité des Germains ils délaiſſèrent l'iſle, mais que par déſir de nouvelle ſeigneurie, longtemps devant que les Germains y entraſſent, ils paſſèrent en Gaule & y habitèrent, ſera cy-après, ſelon le rapport de pluſieurs autheurs qui ont eſcrit d'eux, aſſemblée la généalogie de leurs princes, & rapporté partie de leurs faits, recueillant de chacun ce qui ſervira à la matière ſelon le temps & l'ordre, afin que ceux qui les déſirent cognoiſtre les trouvent doreſenavant en un volume, ſans prendre le labeur de les chercher par divers livres.

Mais premièrement ſera deſcrite la région où ils habitent, laquelle fut jadis nommée Armorique & maintenant Bretagne de leur nom. En quoy faiſant, ſeront diviſez les peuples ſelon leurs citez, ainſi qu'aucuns anciens autheurs ont fait en leurs corographies, qui ſont particulières diſtinctions, & ſeront dits les changemens des noms des dites citez & des peuples & en tant que eſtre pourra les cauſes de celles mutations depuis le temps de Jules Céſar, afin que ceux qui auront veu ſes Commentaires & ceux des dits anciens autheurs cognoiſſent plus clairement les dites mutations, ſi comme les Maclovienſes à préſent eſtre ès lieux de ceux que Jules appeloit Diablinthres, & ainſi des autres. Car combien, ſelon que dit Nicolas de Germanie, il ſoit plus à croire aux nouveaux hiſtoriographes, pour cauſe de celles mutations qui en divers temps adviennent, toutesſfois ſera & [*lisez* ce] faiſant amené le teſmoignage des dits anciens autheurs.

Pourquoy eſt à ſçavoir, que ſelon les deſſus nommez Jules Céſar, Pline, Strabo & les autres deſcrivans la ſituation de Gaule Tranſalpine, laquelle ſiet entre les Alpes, la mer Gallique, les Monts Pirennées, l'Océan & le Rin, elle eſt diviſée en Belge, Aquitaine & Celte, & ſépare le fleuve de Garonne Celte des Aquitains & Marne & Seine la diviſent des Belges. Et dit Jules que en celle eſtoient les citez qu'il appelloit Armoricannes, ainſi nommées pour ce qu'elles eſtoient ſituées près la mer, dont la région fut auſſi appellée Armorica, qui vaut autant comme *Ora Maris,* c'eſt-à-dire

orée de mer. Et le retiennent encore les Bretons, en leur langue appellans le pays prochain des rives l'Armor.

Et cefte Armorique defcrit Pline fecond au dix-huictiéme chapitre du quatriéme livre de l'histoire naturelle, où il dit d'elle, qu'en celle partie de Celtes, laquelle autrement il appelle Ludunenfe, eft prefque une ifle très délectable à regarder, f'eftendant en l'Occéan en la fin des Occifmes, lefquels font à préfent nommez Leonenfes, ainfi qu'il fera dit après, contenant fix cens vingt cinq mille pas de circuit en longueur, & en largeur cent vingt cinq mil, & que en elle font les Venelles, les Curiofolites, les Diablintres & les Rennois, qui tous font peuples à préfent appellez par autres noms, forts ceux de Rennes. Auffi dit Pomponius Mella que la mer qui eft oppofite aux Cantabrices, qui font peuples d'Efpagne, après ce qu'elle f'eft courbée par grand circuit coftoyant Acquitaine, elle fe tourne au rivage Occidental, depuis les Pantonenfes [*lisez* Santonenfes] jufques aux Occifmes, puis derechef par droict & long traict refléchift le front de fes rives vers les Septentrionnels; & ainfi des parties de Midy, d'Occident & de Septentrion, elle a la mer Occéane & a d'entre Orient les fleuves de Coifnon, de Scelune, de Maienne & de Loire qui la féparent, c'eft à fçavoir Scelune & Coifnon près la mer, du côté d'Acquillon, des Neuftriens à préfent nommez Normans, Maienne des Cénomanenfes vulgallement dits Manceaux, que Pline appelloit Oliorces, & de rechef le dit fleuve de Maienne & celuy de Loyre des Angevins, que Jules Céfar nommoit Andes, & Tholomée Anditains, & des Aquitains. De quoy dit Strabo en fon quatriefme comentaire, que celuy fleuve de Loyre divife les Poictevins qui font en Acquitaine d'avecques les Nantois qu'il appelle Nanites, & Pline les nomme Nannetes. Car combien que les Bretons felon leurs hiftoires de leur advenement occupaffent outre Loyre, les régions de Maulge, de Thiffaulge & Verbauge [*lisez* Herbauge], & y eftandiffent leur feigneurie qui y eft en partie demeurée, touteffois eftoient-elles en Acquitaine, & non pas en Celte. Auffi eftoient les termes d'Armorique jufques aux fleuves deffufdits; mais après plufieurs guerres & batailles faites entre les roys de France & les Bretons, & auffi les dépopulations que firent les péans Danois & Norvégiens ès régions de Gaule, dont il fera parlé après,

les Manceaux & Angevins retindrent & appliquèrent à eux ce qu'il y en avoit ſous les juriſdictions de leurs Eveſques.

Et eſt en ceſte Bretagne Armoricane le promontoire par Tholomée appellé Gabeum, c'eſt à dire un mont ainſi nommé promontoire, pour ce qu'il eſt de loing éminent, lequel ſe continuë tout au long d'elle preſque par le droict milieu en manière d'un dos, & de luy derivent pluſieurs petits fleuves, fontaines & rivières qui arrouſent les champs, & découvrent [*lisez* décourrent] les uns de la part du Midy, les autres devers Septentrion en l'Occéan.

Et [a] à préſent Armorique, comme dit est maintenant nommée Bretagne, ſelon l'Hiſtoire de neuf ſaincts ſes patrons, neuf nations particulières, deſquelles chacune fait un diocéſe, ſous une egliſe cathédralle, & ſi a chacune ſon patron, glorieux confeſſeur de Jéſus-Chriſt, c'eſt à ſçavoir les Maclovienſes, les Dolenſes, les Rennois, les Nantois, les Venetenſes, les Coriſopitenſes, les Léonenſes, les Trecorenſes & les Briocenſes. Entre leſquelles toutesſois y a merveilleuſe diſtinction : car trois ſont devers Orient, qui ont langue gallique, trois devers Occident, qui en tout uſage ont langue britannique, & les autres trois qui ſont entre deux ont mixtement l'une & l'autre langue, & ſ'eſtendent diſtinctement à l'environ qui eſt appellé le circuit de Bretagne. Par leſquelles neuf egliſes ainſi diviſées en trois différences, nous eſt demonſtré par diſpoſition que la noble Egliſe de Bretagne a ſemblance & exprés charactère de Hieruſalem, la celeſte Egliſe triomphante, laquelle a neuf ordres, trois fois ternées par hierarchies, l'une baſſe, l'autre moyenne, & l'autre haulte, avec diverſité d'illuminations & de locutions, & eſt repreſentée par ceſte, ſa fille, par nombre novenaire party en trois coordinations.

Et ſont leurs citez ordonnées en maniere de tentes & pavillons, qu'on dit en latin *caſtra*, & ainſi ſituées que à eſtre à la ville & chappelle de la Trinité, que aucuns dient eſtre le poinct & le centre de celle circonference, & laquelle donne grande décoration à noſtre hiérarchie, la cité des Maclovienſes, que l'on nomme S. Maclou, donneroit le premier ray de lumière en l'aube du jour au temps de l'équinoxe, Dol le naiſſement du ſoleil, Rennes l'heure commune de Prime, Nantes celle de Tierce, Vennes le vray Midy, & Kempercorentin, c'eſt celle des Coriſopitenſes

nommée Vespertine; & les autres trois cachent le soleil devers Acquillon; derechef sont ainsi ordonnées que jouxte l'horloge d'Achas, la ligne Tégu cherroit sur l'église de Chasteau-Paul en Leonense, celle de minuict sur Trecorense, & l'office matutinalle & premier chant du cocq sur celle des Briosences, qu'on nomme Saint Brieuc en Painthièvre.

Et retiennent seulement trois de ces peuples leurs noms du temps de Jules César : c'est à sçavoir les Rennois, les Nantois & les Venetenses, car au second, au tiers & au septiesme livres de ses Commentaires, il appelle les autres Unelles, Octisines, Curiosolites, Sussuniens, Eusébiens, Anlériciens, Lexoniens ou Lescobiens, Diablitres & Cadetes, lesquels ensemble lesdits Rennois, Nantois & Venetenses, il dit tous estre Armoricans, & avoir esté par Publius Crassus qu'il envoya contre eux submis & contrains à bailler pleges & hostages de demeurer en l'obéissance du peuple romain, lesquels ont depuis mué leurs noms, comme il sera dit après; & non pas eux seulement : mais comme dit Nicolas de Germanie sur Tholomée par l'universel monde, les royaumes, les provinces, les isles, les montagnes, les fleuves, les fontaines, les mers, les citez & les lieux que remembrent Tholomée & Strabo les ont presque tous changez, parquoy n'est pas à esmerveiller si les situations de plusieurs peuples antiques sont ignorez, ausquels les volontez des hommes ou les advénements des choses ont attribué noms nouveaux.

Et pour déclarer d'une chacune des citez dessus nommées en ensuivant l'ordre d'icelles, selon l'autheur de ladite Histoire des neuf Saincts, qui ainsi qu'il dit, sans préjudice de l'ordre & de la dignité des siéges, print telle ordonnance de les nommer, parce qu'il suivoit la situation de la terre, est à sçavoir que les Maclovienses sont ceux qui à présent habitent les lieux que tenoient au temps de Jules Cesar trois manières de peuples gaullois, dont font mention celuy Jules Cesar, Pline second, & Claude Tholomée, desquels peuples les uns furent ceux que ledit Jules appelloit Diablitres, & Pline Diablindres, d'une cité qu'ils tenoient au rivage de la grande mer appellée Diablintrense, laquelle depuis par corruption d'iceluy mot a esté nommée Dialethense, puis encore après telle sillabe d'y ostée d'Alethense, & selon aucuns antiques provinciaux romains, Aliud ou Adalla, dont le lieu ou elle estoit située est jusques à present nommé Qui-

dalles. Les autres furent les Unelles, ainſi appellez par Jules Ceſar; car Pline les nommoit Venelles, & Tholomée Binelles, qui dit que le fleuve de Arguenon les ſéparoit des Biducenſes, qui ſont à préſent nommez Briocenſes, leſquels Unelles, Venelles ou Binelles, par la volonté des impoſiteurs ou le vice des eſcrivains, l'U ou le B muez en D, furent depuis nommez Dinelles, & à preſent Dinannois, & leur ville Dinan. Et les tiers & derniers, ceux que Jules appelloit Anlerciens & Tholomée Anlerigiens Diabolites, qu'il dit eſtre plus Orientels en la méditerranne que les Venerenſes, & que leur cité fut appellée Neoduum, laquelle cité ſelon qu'il la ſituë en ſa tierce table de l'Europe, eſtoit en la partie où eſt à preſent la ville de Ploarmel, ainſi maintenant dénommée d'un noble homme Armel, qui venant de l'iſle de Bretagne l'habita.

Et ont ces trois peuples enſemble, prins nom de Maclomenſes, de leur cité neufve de Maclovienſe, ainſi dérivée de Saint Maclou leur patron, lequel avec Aaron ſon compagnon, en commença les premiers fondemens, pourtant que là eſt leur principal ſiége cathedral : car ès termes de Ploarmel y a un autre ſiége ſemblablement appellé S. Maclou, & ſurnommé de Brignon [*lisez* Baignon] à différence du deſſuſdit, leſquels deux ſiéges, combien qu'ils ſoient ſous un meſme Eveſque, ne ſont pas ſujets l'un à la juriſdiction de l'autre, laquelle choſe encore aſſez demonſtre par la diverſité deſdits peuples. Et eſt la cité de Maclovienſe ſituée en une petite iſle qui eſt ceinte de toutes parts de circonfluence marine; fors ainſi qu'un tombeau d'arenne eſlevée, par lequel apparoiſt la voye aux viateurs juſques à la grand terre, à laquelle iſle eſt voiſine auſſi comme une autre iſle, non toutefois ſi loing ſéparée des terres; mais elle eſt plus large en eſpace & plus haute de rives, où celle très-ancienne cité d'Alethenſe paravant comme dit eſt nommée Diablintrenſe fut ſituée, qui a de la part de Midy le fleuve de Rance, lequel à l'endroict ſe plonge en l'Occéan, & devers Aquillon celle mer l'enterrompt & ſépare de celle de Maclovienſe ; & ſur [*lisez* fut] celle cité d'Alethenſe, anciennement moult fréquentée de peuples, de navires & de marchandiſes, ſelon l'hiſtoire du dit Maclou ; auſſi y fut le ſiége épiſcopal juſques au temps de Jean éveſque, qui ſelon les Chronicques annaux environ l'an mil cent ſoixante & douze, le tranſlata en Maclo-

vienſe, où il avoit lors une abbaye fondée en l'honneur de Saint Vincent martyr, & ordonna que deſlors en avant elle fut ainſi nommée.

Ces Maclovinſes par devers Orient confrontent avec les Dolenſes & les Rennois, du coſté d'Occident aux Briocenſes, par devers le Midy aux Venetenſes, & de la partie Acquillonnaire & Septentrionalle à la mer Britannique.

Et du bataillon qu'eurent les deſſus nommez Diablintres, Unelles & Anlerigiens contre ledit Jules Ceſar rapporte le dit Jules au tiers de ſes Commentaires, & dit que comme il eut pacifié toute Gaulle, & mis ſes Légions hyverner ès citez de Tours, de Chartres & d'Angers, Publius Craſſus, qui avec la ſeptieſme Légion eſtoit à Angers, qui eſt la prochaine de la mer, pourtant qu'il n'avoit pas abondance de vivres, avoit laiſſé pluſieurs préfects & tribuns des chevalliers ès citez voiſines: c'eſt à ſçavoir Trebius Terracidius ès Euſebiens, qui lors habitoient la province dont la cité de Dol eſt à preſent chef, Marcus Trebius Gallus ès Curioſolites, à préſent nommez Coriſopitenſes, & Quintus Velanius avec Titurius Gillius ès Venetenſes. De ces Venetenſes vint le commancement de retenir Gillius & Velanius, parcequ'ils penſérent pour eux recouvrer les pleges qu'ils avoient baillez à Craſſus, pour l'authorité deſquels & à leur exemple les autres retindrent Trebius & Terracidius. Et incontinent leurs princes envoyérent leurs légats & conjurérent entre eux ne faire aucune choſe, ſinon en commun conſeil, & tous enſemble attendre l'iſſuë de leur fortune, puis aprés ſollicitérent les autres citez qu'ils eſleurent pluſtoſt demeurer en la liberté qu'ils avoient de leurs péres que ſouffrir la ſervitude des Romains. Et aprés que toute la région maritime ainſi ſubitement fut amenée à leur ſentence, ils envoyérent une commune légation à Publius Craſſus qu'il leur renvoyaſt leurs hoſtages ſ'il vouloit recouvrer les ſiens; deſquelles choſes Ceſar par Craſſus certifié, il fiſt incontinent édifier navires longs au fleuve de Loire qui décourt en l'Occean, & ordonna faire rames, & comparer & aſſembler navigeurs & gouverneurs, & ces choſes haſtivement adminiſtrée, au premier temps de l'an qu'il peut aſſembla l'exercice.

Les Venetenſes & les autres acertainez de l'advénement Ceſar, entendant bien quel crime ils avoient commis d'avoir retenu & mis en ceps &



liens les légats romains, lequel nom envers toutes nations avoit eſté ſainct & immolé, pour la grandeur du péril ſ'appareillèrent à bataille, & principalement pourveurent des choſes qui appartenoient à l'uſage de naviger, par plus grande eſpérance que ſingulièrement ils ſe conſiſtoient en la nature du lieu & que leurs chemins eſtoient aſpres & tranſchez, auſſi qu'ils ſçavoient la navigation eſtre empeſchée aux Romains, pour la nonſçavance des lieux & de la paucité des ports, & ſe confioient que les exercites romains ne pouvoient longuement demeurer contre eux pour la neceſſité des vivres. Et combien que toutes choſes leur fuſſent advenuës outre leur opinion, toutesſois regardoient ils qu'ils avoient grande puiſſance de navires, & que les Romains n'en avoient pas faculté, & ne cognoiſſoient les lieux, les guets, les ports, ne les iſles ou la bataille ſe devait faire; meſmement que la navigation eſtoit autre en la mer eſtroicte, qu'en la grande mer. Ces conſeils entr'eulx, ils garnirent leurs chaſteaux où ils apportèrent leurs fromens des champs, & aſſemblèrent pluſieurs nefs en Vennes, parce qu'ils eſtoient certains que Ceſar y ferait la première bataille. Ils adjoignirent auſſi à eux leurs compagnons, & entre autres les Occiſmenſes & les Lexovienſes, qui ſont à preſent nommez Leonenſes & Trecorenſes, les Nantois, les deſſus nommez Diablintres, & les autres Armoricains, & envoyèrent quérir aide en l'iſle de Bretagne qui eſt contre celles régions.

Si eſtoient ces difficultez à Ceſar de les combattre; mais pluſieurs choſes l'eſmouvoient à ce. Premièrement l'injure des chevaliers romains retenus, la rébellion faite après la ſubmiſſion jurée, la défaillance après avoir donné pleges & oſtages, & la conjuration de tant de citez, & principallement que ſi la vengeance eſtoit différée en celle partie, les autres nations penſeroient qu'il leur fuſt licite d'ainſi faire.

Comme doncques Ceſar cogneuſt preſque toutes les Gaulles eſtudier à choſes nouvelles & légérement eſtre excitez à batailles & tous hommes par nature donner leur eſtude à liberté & hair la condition de ſervitude, il penſa devant que plus de citez conſpiraſſent eſpergner à luy, & plus loing diſtribuer ſon exercite. Si envoya Titus Labienus Legat avec les gens de cheval à contenir ceux de Rheins & les autres Belges en obéiſſance & deffendre aux Germains le paſſage du Rin. Et commenda à

Publius Craſſus aller en Aquitaine avec douze cohortes légionnaires & grand nombre de chevaliers pour empeſcher que d'icelles parties fuſſent envoyéez aides & tant de nations conjoinctes enſemble ; & auſſi envoya Quintius Titurius Sabinus legat avec trois légions ès Unelles, ès Curioſites, & ès Lexovienſes, qui comme dit a eſté ſont à préſent nommez Dinannois, Coriſopitenſes & Trecorenſes, à ce qu'il déteint ceſte puiſſance. Et fiſt chet Decius Brutus du navire gallique qu'il avoit fait aſſembler des Poictevins, des Pantonenſes [*lisez* Santonenſes], & des autres régions : auquel il commenda que le pluſtoſt qu'il pourroit, il allaſt contre les Venetenſes, & luy-meſme ſe mit à y aller depuis avec ſes exercites. En l'aide deſquels Venetenſes allérent les deſſuſdits Diablintres, & furent contre Ceſar à la bataille de Vennes, dont il ſera parlé cy après. Et dit auſſi Jules Ceſar que Titurius Sabinus avec les légions qu'il avoit prinſes de luy parvint ès fins des Unelles, auſquel preſidoit Viridonix qui tenoit le ſouverain empire ſur toutes les citez qui avoient deffailly, dont il avoit aſſemblé exercite & grandes multitudes, & que peu de jours avoit que les Anlerciens & les Lexovienſes avoient occis leur ſénat, pour ce qu'ils ne vouloient eſtre autheurs de la bataille contre les Romains, & ſi avoient fermées les portes, & ſ'eſtoient conjoints à Viridonix. Auſſi grand' multitude d'hommes perdus & robeurs eſtoient venus de pluſieurs lieux de Gaule, leſquels l'eſpérance de piller & l'eſtude de batailler révoquoit de la culture des champs & du labeur quotidian. Et quand Sabinus fut ès fins des Unelles, il ſ'encloy en ſes tentes. Car Viridonix ſeoit près de luy l'eſpace de deux milliaires qui faiſoit ſon effort de le combattre, & tant ſeulement Sabinus fut deſpriſé de ſes adverſaires, mais auſſi de ſes chevaliers ; car il leur donna ſi grand opinion de crainte, que ſes ennemis venoient juſques aux cloſtures, ce qu'il faiſoit pour ce qu'il n'eſtimoit pas qu'il fuſt licite d'aſſembler contre ſi grande multitude d'ennemis, ſinon par quelque opportunité. Mais après que cette crainte fut confirmée ès cœurs de tous, Sabinus eſleut un Gaulois, homme coult & idone, de ceux qu'il avoit en ſon aide, & luy perſuada par grands loyers & promeſſes qu'il paſſaſt aux adverſaires, toutesfois luy enſeigna-il premierement ce qu'il vouloit qu'il fiſt, lequel profuge, quant il fut venu à eux, leur propoſa la peur des Romains & les angoiſſes dont Ceſar eſtoit preſſé par ceux de Vennes, &

leur dit que la prochaine nuict Sabinus yſtroit ſecrettement des chaſteaux, & méneroit l'exercite à Vennes ayder à Ceſar. Leſquelles choſes ouyes par les Unelles, ils propoſérent aller aſſaillir les Romains. Car à ce faire les enhortoit la peur que Sabinus avoit monſtrée, la confirmation du profuge, la néceſſité des vivres où ils avoient pourveu négligemment, l'eſpérance de la bataille vénéticque, & que volontiers preſque tous hommes croient légérement ce qu'ils voudroient; touteſſois ne laiſſérent ils le conſeil de Viridonix, ny de leurs ducs, leſquels leur donnérent licence de ce faire, dont ils furent auſſi joyeux, comme ſi ja ils euſſent vittoire. Si cueillirent des fermens & des vergers pour emplir les foſſez des Romains, & allérent aſſaillir leurs chaſteaux qui eſtoient en un lieu haut eſlevé, & peu à peu enclinant en bas juſques environ mil pas; là montérent les Unelles le grand cours, afin que les Romains n'euſſent pas eſpace de ſ'aſſembler & armer, & ainſi chargez vindrent aux cloſtures. Mais adonc enhorta Sabinus & les ſiens, & leur donna ſigne d'aſſaillir leurs ennemis empeſchez par leurs faix, ce qu'ils firent ſoudainement par deux portes. Et advint par l'opportunité du lieu, par la non ſçavance & fatigation des Unelles, par la vertu des chevaliers romains, & l'exercitation de leurs batailles précédentes, que leſdits Unelles ne peurent ſouſtenir leur aſſaut: mais tournérent le dos, leſquels par ce qu'ils eſtoient empeſchez, les Romains enſuivirent & occirent grand nombre d'eux. Ceux de cheval chaſſérent les autres, dont ils laiſſérent petit nombre qui eſchappérent par fuitte.

Et advint ceſte déconfiture au temps de celle de Vennes, dont il ſera parlé après, ſi que en un meſme temps furent faits certains, Sabinus de la bataille navalle de Vennes, & Ceſar de la victoire de Sabinus. Et adonc ſe ſubmirent toutes celles citez à Titurius, car ainſi que rapporte ledit Ceſar, comme le courage des Gaulois eſtoit pro[m]pt & léger à entreprendre batailles, auſſi eſtoit leur volonté molle & peu réſiſtante à ſouffrir tourments & labeurs; & dit auſſi Ceſar que par après il colloca ſes légions à hyverner ès Aulericiens, ès Lexovienſes, & ès autres citez qui avoient fait la bataille contre luy.

Les Dolenſes ſont auſſi les peuples qui habitent les lieux que tenoient ceux que Ceſar appelloit Euſebiens ou Leſſuviens, ainſi que le démonſtre Claude Tholomée en ſa tierce table d'Europe, ou il les nomme Euſe-

biens ; car il les defcrit là eftre du cofté d'Orient prochains des Binelles qui, comme dit a efté, font à préfent nommez Dinannois, & dit qu'en defcendant de la partie du fleuve de Seine vers l'Occident par le rivage feptentrionnel jufques au promontoire Gabeum, après les Leufebiens font lefdits Binelles, puis après eux les Biducenfes, maintenant dits Briocenfes, & délaiffant les Lexoviens qui leur attouchent dont il ne fait aucune mention, dit qu'au plus bas font les Suffuniens jufques au deffufdit promontoire.

Et ainfi les Eufebiens ou Lefluniens, & les Suffuniens qu'aucuns corographes, mefmement Nicolas de Germanie n'eftiment avoit efté qu'un peuple, eftoient deux felon ledit Tholomée, qui appelle ailleurs en fadite table ceux qui atouchent aux Unelles jouxte l'Occéan Cruciatemens, qui femblent eftre ceux de Cancalle, felon qu'il eft fituë.

Lefquels Eufebiens, Leffuniens ou Leufebiens, comme dit Cefar au tiers livre, retindrent Trebius & Terracidius, prefets romains, que Publius Craffus leur avoit laiffez, cuidans recouvrer leurs pleges, ainfi qu'il a efté dit devant & f'accordérent aux Venetenfes à la bataille contre luy.

Et fur [*lisez* fut] leur cité felon Tholomée appellée Neomagus, laquelle longtemps après fut deftruite par Corfoldus, roy des Frizons, qui avec fa gent gafta Domnofenfe, c'eft à fçavoir la partie d'Armorique depuis le joug du promontoire Gabeum jufques à la mer par devers Acquillon, en manière qu'à prefent peut l'on cognoiftre où celle cité fut affife. Toutef-fois felon les efcrits de l'Eglife fainct Sanfon de Dol, l'opinion & relation d'aucuns eft qu'elle fut au lieu qui encore en langue britannique eft appellé Kerfuenten, c'est-à-dire ville de fontaine, & qu'elle ne peut eftre réédifiée pour la divifion des Bretons feigneurs du territoire, ainfi fut tenuë fous la juridiction d'Alethenfe jufques à la venuë dudit Sanfon, lequel la reftaura & réédifia en cité, & y tint fiége métropolle, non pas à Kerfuenten, mais au lieu où elle eft de préfent, lequel il nomma Dol, pour tant qu'il y trouva le prince d'icelle terre nommé Privatus en dou-leur de fa femme qui eftoit lepreufe & fa fille démoniacle qu'il garit, felon l'hiftoire de luy.

Et ces chofes de fainct Sanfon & de l'impofition du nom de Dol rap-

porte auſſi Vincent de Beauvais au cent quatorzieſme chapitre du ſecond livre du Miroir Hiſtorial.

Et ont ces Dolenſes de la partie du Midy les Rennois, devers Occident les Maclovienſes, à Septentrion la mer Occéane, & du coſté d'Orient les Abricenſes, qui ſont ceux d'Avranches.

Les Rennois ſont auſſi nommez de Rennes leur cité du temps dudit Jules Ceſar, lequel rapporte d'iceux au ſecond de ſes Commentaires qu'ils ſe ſoubmirent à Publius Craſſus, ainſi que les autres Armoriques ; puis dit au ſeptieſme qu'ils envoyérent leurs aides à Vercingentorix au ſiége de Alexia, qui lors eſtoit une cité entre les Allobrogues, maintenant dits Bourgoignons, dont eſt dénommé le païs d'Auſſoys, où toute la force des Gaules ſ'aſſembla contre luy.

Et les nomme auſſi Pline Rennois, au 17e chapitre du grand livre de l'Hiſtoire naturelle. Mais Tholomée les appelloit Arrubiens, lequel en ſa tierce table d'Europe les conſtitue en la mediterraine, c'eſt à dire qu'ils ne ſont pas ſur la mer comme les autres, mais ſont ſituez entre les terres ; & dit qu'ils attouchent la partie d'Occident aux Aureligiens Diabolites, qui, comme dit a eſté, ſont à préſent ceux de Ploarmel. Et en la figure de ſadite table, les confronte devers Orient aux Angevins & aux Manceaux ; & dit auſſi que leur cité fut appellée Vagoritum. Et aucuns l'appellérent Arubea ou Rubea, de l'ancien nom des dits Arrubiens, ou que ce nom de Rubea luy fut attribué pour les rouges tuilles dont elle eſtoit fermée. Et les Bretons la nommérent en leur langue Rayſon ; car à leur advénement en Armorique ils muérent non ſeulement les loix, les couſtumes & les mœurs du pays, mais auſſi les noms des choſes, & corrompirent la langue gallique & latine dont les Romains uſoient.

Et ont auſſi ces Rennois à Midy les Nantois, & à Septentrion les Dolenſes derniérement deſcrits & les Abricenſes, & d'eux & de leurs batailles ſera plus à plain parlé aprés.

Les Nantois ſont auſſi nommez du nom de leur cité de Nantes, ainſi appellée dés le temps de Jules Ceſar, & eſt ainſi dite Nantes, pource qu'elle tient les nefs, & qu'elle a le port convenable à les recevoir ; car elle eſt ſituée ſur le fleuve de Loyre, qui ſelon Nicolas de Germanie ſourt ès Celtes, non pas loin des fins des Augſtunois qu'elle départ de ceux de

Bourges, & courant par les Chartrains en maints oblicques tournoyemens, arrousant Acquitaine, décourt dedans l'Occéan, où il se plonge environ vingt mil pas au dessous de ladite cité. Desquels Nantois dit Jules Cesar qu'ils se joignirent aux Venetenses leurs compagnons, & furent contre luy à la bataille de Vennes, dont il sera traicté prochainement.

Et ont ces Nantois du costé d'Orient les Angevins & les Poictevins, de celuy d'Occident les Venetenses, devers le Septentrion les Rennois & les Maclovienses, & de la partie du Midy la mer d'Acquitaine. Car aux anciens Nantois sont adjoints ceux que Cesar appelloit Aulericiens habitans entr'eux & la mer, & entre les fleuves de Loyre & de Villaigne, jadis ainsi appellez Aulericiens, du nom de leur cité, en latin nommée *Aullaquiriaca* qu'elle retint par moult longtemps. Car selon la Chronique de l'Eglise de Nantes, Gislard que Nemenonis, roy de Bretagne Armoricane, avoit ordonné évesque de Nantes, en débouttant Actard, qui paravant l'estoit, par après déchassé par le roy Herupogius fils de celuy Nemenonis, s'enfuit à celle cité de Aullequiriacque qu'il occupa environ l'an de Notre Seigneur huict cens cinquante six, auquel temps elle retenoit encores ce nom. Et y tint Gislard siége épiscopal en fortrayant le diocese de Nantes, depuis Erde iusques à Villaignes, lequel il retint jusques à la fin de sa vie contre les ordonnances de Nicolas & de Benoist souverains évesques. Et de luy est le décret du pape Leon qui commance en latin *Non furem* en la septiesme cause, & en la première question.

Mais après la mort de Gislard, Foulcher qui succeda à Actard recouvra celuy diocese que les Venetenses vouloient appliquer à eux, lequel depuis est demeuré avee celuy de Nantes. Et est maintenant leur ville appellée Guerande, & les peuples Guerrandois, pour cause, si comme aucuns dient, d'une guerre qu'ils firent par Loyre contre les Angevins, jadis selon Jules nommez Andois.

Aussi sont adjoints ausdits anciens Nantois les peuples nommez Radesians & leur pays Raix, du nom d'une cité antique, par Tholomée appellée Ratiatum, qu'il dit estre l'une des deux que tenoient anciennement les Poictevins en Aquitaine vers la mer; & la situë le dit Tholomée en sa tierce table d'Europe, assez près du fleuve de Loyre & de celle de Nantes.

Toutessois, selon l'Histoire saint Felix évesque de ladite cité de Nantes, celle cité qui en son temps estoit constituée entre les Radesians, fut nommée Herbadilla, en gaulois Herbanges, de laquelle rapporte ladite Histoire, que comme les citoyens d'elle desprisassent la prédication de sainct Martin de Verton, diacre dudit Felix, elle fut par divine vengeance avec ses habitans ès eaux issans dans l'abysme, fors l'hoste dudit Martin, qui par son mérite eschappa, la femme duquel retournant sa face arrière contre le commandement de Martin, fut enroidie en manière d'une pierre dure, ainsi comme ja pieça avoit esté fait de la femme de Loth, racompte l'Escriture Saincte. Et y sont encore les eauz en merveilleuse abondance, qu'on appelle le lac de Grandlieu.

Les Venetenses semblablement sont ainsi dits de Vennes, leur cité, qui comme dit a esté devant, dès le temps de la conqueste de Cesar estoit ainsi nommée. Et selon les dessusdits antiques Provinciaux Romains, elle fut aussi jadis appellée Crantum. Et Claude Tholomée en sa Cosmographie la nomme Darioritum, & les Bretons Guennet, qui signifie blanche cité.

Et ont ces Venetenses de la partie d'Orient, le dessus nommé fleuve de Villaigne qui les sépare des Nantois, devers Occident les Corisopitenses, du costé du Midy la mer d'Aquitaine, & à Septentrion les Maclovienses & les Briocenses.

Et de celle cité de Vennes, dit Jules au tiers livre, qu'elle fut jadis la plus ample & de plus grande authorité que nulle autre de toute celle région marine, que les Venetenses avoient plusieurs nefs par lesquelles de coustume ils passoient en l'Isle de Bretagne, & surmontoient tous autres en science, & en usage de naviger ès grands & manifestes tourmens de l'Occéan. Et si avoient petit de ports entreposez qu'ils tenoient, par lesquels ils avoient tributaires presque tous ceux qui passoient par celle mer. Dequoy, dit Pline au dix-neuviesme chapitre du quatriesme livre, que le Rin en l'Occéan septentrionnel, entre le Rin & Seine en la mer Britannique, & entre Seine & les monts Pirennées au sein d'Aquitaine, les Venetenses avoient plusieurs isles qui estoient appellées Veneticques.

Contre lesquels Venetenses Cesar mena ses exercites, par mer & par

terre, ſi comme il a eſté dit, dont il rapporte en ſon tiers livre, que preſque toutes les ſituations de leurs chaſteaux eſtoient ès derniers anglets des rochers, où il n'avoit nulle entrée à pied quand la mer eſtoit plaine, ce que y advint deux fois le jour. Et auſſi quand elle ſ'en retournoit leurs nefs euſſent été rompuës ès guez; & ainſi par ces deux voyes eſtoit l'aſſaut des chaſteaux empeſché. Et quand il advenoit d'aventure que les Romains par leur force avoient rebouté la mer avecques terres & autres choſes molles, tant qu'ils eſtoient égaux aux murs des chaſteaux, ceux de Vennes ſ'ils commançoient à ſe deſeſpérer de leurs fortunes, ils appliquoient incontinent leurs navires dont ils avoient grand nombre & ſe recueilloient eux & leurs choſes ès autres prochains chaſteaux, où de rechef ils ſe deffendoient par ſemblables opportunités de lieux. Et ainſi gaſta Ceſar contre eux la plupart de l'oſte, car les nefs des Romains eſtoient empeſchées par les tempeſtes, & leur eſtoit la difficulté de nager grande en la mer large & ouverte, pleine de grands ondes, & où il n'avoit auſſi comme nuls ports.

Et de la manière & compoſition des nefs des Veneteníes, parle bien à plein Strabo au quart de la Géographie. Auſſi fait Jules au tiers de ſes Commentaires, où il dit qu'elles avoient les ventres moult plus larges que celles des Romains; par quoy elles pouvoient plus facilement endurer les guez & le retour de la mer; les pores & les poupes eſtoient eſlevées en haut à la grandeur des flots & des tempeſtes, & eſtoient toutes faites de cheſnes, convenables à ſouffrir toutes violences : les tables à la meſure de deux pieds eſtoient affichées aux trefs avec cloux de fer de la groſſeur d'un poulce, & leurs anchres en lieu de cordes reliées de chaiſnes de fer. Et ſi avoient pour voiles peaux lavées & tenuement courées, pour la néceſſité du lin, ou qu'ils ne ſçavoient pas l'uſage; ou qui eſt plus vrayſemblable, qu'ils penſoient ne pouvoir aſſez profitablement endurer les tempeſtes de l'Océan, & ſi merveilleuſe impetuoſitez de vents & gouvernaux o voiles telles & ſi grands conſtructions de navires.

Allencontre deſquelles nefs eſtoit à aſſembler la flote du navire Romain, qui valloit mieux par legiereté & par traict d'avirons: mais elle ne pouvoit nuire aux autres, tant eſtoient de grande fermeté, & leſquelles quant elles eſtoient delaiſſées de la mer, ne craignoient rien, les



pierres ny les rochers, dont le cas eftoit à douter à celles des Romains.

Touteffois comme Céfar eut pris plufieurs chafteaux, il cogneut que pour neant il prenoit ce labeur, car les Venetenfes ne faifoient nul femblant de fuir, & ne les pouvoit réprimer ne leur nuire, il délibéra qu'il attendroit leur flotte, laquelle quand elle f'affembla & qu'elle fut premiérement veuë par l'exercite Céfar; deux cents vingt nefs très-appareillées & garnies de toutes maniéres d'armures iffirent du port & f'arreftérent enfemble, adverfes & contraires à celles des Romains. Si que Brutus qui préfidoit au navire Romain, les Tribuns des Chevaliers, ny les Centurions aufquels chacune des nefs eftoient attribuées, ne fçavoient affez qu'ils devoient faire, ny par quelle maniére de bataille ils réfifteroient. Car quand leurs tours furent approchées, la hauteur des nefs des Venetenfes les furmontoit tellement qu'ils ne pouvoient du bas lancer leurs darts, & ceux qui eftoient jettez du haut cheoient griefvement.

Mais adonc préparerent les Romains à l'encontre une maniére de faulx qu'ils inferérent au long de leurs navires, lefquelles quant elles furent appliquées au joignant de celles des Venetenfes, & que le navire Romain fut exité & tiré, ils tranchérent les antennes, qui eftoient les principales cordes qui levoient en haut les voiles defdits Venetenfes; parquoy de neceffité lefdits voiles tomberent; & ce firent-ils afin de leur ofter leur efpérance qui eftoit toute en leurs armemens.

Si ne refta l'autre plus que en vertu, en quoy les Romains plus légierement les furmonterent, principalement en ce lieu, parceque la bataille eftoit faite devant le regard de Céfar & de tout l'exercite, où nul peu fait ne pouvoit eftre celé; car tous les tertres & les hauts lieux dont on pouvoit regarder en la mer eftoient occupez par l'exercite.

Comme donc par la maniére deffufdite, les voiles des Venetenfes furent abbatus, & les nefs arreftées deux ou trois enfemble, les chevaliers Romains eftrivérent à l'environ à monter dedans. Et quand les Gaulois en furent advertis, & que plufieurs de leurs dites nefs furent ja prifes, parce qu'ils ne trouvoient nul autre aide, ils penférent de quérir leur falut par fuite. Mais quand ils eurent deftournées celles nefs la part que le vent les portoit, l'air devint foudainement fi quoy & fi tranquil, qu'ils ne fe peurent mouvoir du lieu; laquelle chofe fut moult convenable à

parfaire le négoce; car les Romains qui les ſuivoient les aſſaillirent par telle vertu, que peu de ſi grand nombre pour la nuict qui ſurvint, parvindrent à terre, comme il euſt eſté combattu depuis quatre heures juſques à l'accouchement du ſoleil.

Si fut en ceſte deſconfiture parfaite la bataille à venir de toute la région de la mer : car la juvente & tous ceux qui eſtoient de grave & de meur âge, eſtoient là convenus, & y avoient aſſemblé leurs navires de pluſieurs lieux. Leſquels perdus les autres n'avoient où ils ſe puſſent recuillir ne la manière de deffendre leurs chaſteaux. Et ainſi ſe donnèrent eux & leurs choſes à Céſar, qui ordonna ſe venger d'eux plus griefvement, afin qu'au temps d'après le droit des légats fuſt gardé plus diligemment par les eſtrangers : car il occiſt tout leur ſénat, & les autres vendit ſous la couronne.

Et de ces Venetenſes, dit Strabo au quart de ſes Commentaires, qu'il les croiſt eſtre ceux deſquels procéderent les Venitiens habitans le ſeing de la mer Adriaticque, & qu'il en eſt aſſez conjecture pour la ſimilitude du nom. Auſſi diſent autres autheurs qu'aucuns peſcheurs de Vennes par tempeſte appliquez en celle mer Adriaticque, en commencèrent les premiers fondements, puis mandèrent leurs compagnons à Vennes, leſquels là venus, & l'œuvre accreuë, ils la nommèrent Veniſe en mémoire de Vennes leur cité. Combien que les Veniciens la diſent avoir eſté fondée par Enetus, ou Venetus Prince Troyen. Et Ricobaldus dit que ce fut par les peuples d'Italie fuyant la cruauté des Huns.

Les Coriſopitenſes, ſelon le deſſus nommé Nicolas de Germanie ſus Tholomée, ſont ceux qui à préſent poſſèdent la région que tenoient au temps de Céſar les Curioſolites, leſquels retindrent Trebius Gallus prefect des chevaliers romains, qui fut la cauſe pourquoy il envoya Titurius afin qu'il continiſt ceux Curioſolites, les Unelles & les Lexoviens, quand il alla à la bataille de Vennes. Et ont ces Coriſopentenſes par devers Orient leſdits Venetenſes, du coſté d'Occident les Occiſmes ou Leonenſes, à Septentrion les Leſcovienſes à préſent nommez Trecorenſes, & à Midy la mer d'Acquitaine.

Et eſt à préſent la région en vulgal appellée Cornouaille : car combien que ſelon les provinciaux Romains elle ſoit en latin nommée Cori-

ſopitum, touteſſois l'appellent pluſieurs Cornugallia, pource qu'elle fait la corne ou la corniere de Gaule. Dont il eſt à noter que es fins d'elle ſe fourche le promontoire Gabeum en deux monts, appellez l'un Menethum, & l'autre Menetnemet, qui ſ'abaiſſent en approchant de l'Occéan, où ils ſ'avancent plus que les autres terres en manière de cornes ou de cornieres. Touteſſois ſ'eſtend Menetnemet qui eſt de la part d'Orient, plus avant que l'autre, & à ſa fin rehauſſe & decouvre un rocher qu'on appelle Capſizun, puis ſoudainement ainſi que ſ'il eſtoit tranché, ſe plonge au parfont de la mer; mais après petit intervalle, il ſe reſſourt des ondes, & derechef ſe monſtre & manifeſte, & fait une iſle aſſez grande & ſpacieuſe, laquelle finablement par devers Eſpagne ſe termine en rochers, qui ſe continuent grand eſpace de mer. Et ces rochers combien qu'ils ne ſoient pas tous, ne touſiours veus, parce qu'ils ne ſont de hauteur eſgalle, entre-rompent & ſéparent le ſeign d'Acquitaine de la mer de Bretagne, & empeſchent aux navires l'opportunité de paſſer de l'une à l'autre, fors au joignant de Capſizun, où la mer combien qu'elle ſoit eſtroite y eſt très-parfonde & navigable. Et pour la cauſe qu'ils ſont contraints approcher la rive eſt ce pas appellé le Ras.

Et fut anciennement ſelon la renommée, la cité des Curioſolites appellée Ys, qui eſtoit ſituée entre les dits monts, ſur la rive de la mer, qui retient encore ce nom de Ys. En laquelle cité qu'on dit avoir eſté ſubmergée par les flots de l'Occéan au temps de Grallon ſecond Roy Breton d'Armorique, eſtoit cognu l'uſage de tranſnager le Ras, les forains y deſcendoient les marchandiſes, dont elle eſtoit plus frequentée & habitée, & de ſi grand amplitude & authorité, que jaçoit ce que les Hiſtoriens Galliques ayent dit le nom de la cité de Paris avoir eſté impoſé en mémoire de Paris fils du Roy Priam de Troye, ou de la Déeſſe Iſis qui anciennement y fut honorée, les Coriſopitenſes ſe vantent ledit nom de Paris luy avoir eſté attribué, comme pareille à Ys.

Apres la ſubverſion de laquelle ledit Grallon donna à S. Corentin, qui fut en ſon temps éveſque de Coriſopentenſes, ſon Palais appellé Kemper avec la terre adjacente, ſelon l'hiſtoire de luy; auquel depuis a eſté & eſt le ſiége épiſcopal & la cité deſdits Coriſopitenſes, qui des noms du Palais & de l'éveſque eſt juſques icy appellée Kempercorentin.



Les Leonenfes font auffi ès lieux de ceux que Jules appelloit Occifmes, de leur cité nommée Occifmenfe ou Occifmorenfe, lefquels Occifmes il dit avoir efté compagnons des Venetenfes, & confrontent devers Orient aux Corifopitenfes dernièrement defcrits, & aux Trecorenfes; & des parties de Midy, d'Occident & Septentrion, ils font entourez de la mer Occéane. Car ainfi qu'il a efté dit devant, celle mer prent fon ploy ès Occifmes à retourner vers les Septentrionels.

Et de la fondation d'icelle cité de Occifme, qui jadis felon que l'on trouve en aucunes anciennes Hiftoires, fut la principale entre les Armoricanes, & où les roys & princes de Bretagne Armoricane plus fouvent habitoient, & laquelle eftoit fituée en la dernière partie d'Occident, au pays d'Aginenfe, au lieu où eft de préfent Breft, eft contenu efdites Hiftoires, que Brutus avec fes Troyens après qu'il eut defconfit les douze roys des Gaules, au lieu qui maintenant eft nommé Tours, de Turnus fon neuveu qui y fut occis & enfevely, en defcendant par le fleuve de Loyre, & tirant par l'Occéan qui à préfent eft appellée la mer de Bretagne, au lieu qui par les dieux, fi comme il difoit, luy avoit efté deftiné, print terre en celles maritimes regions qui font la fin & le terme de Gaule jouxte la mer. Auquel lieu Brutus & fes gens fichèrent leurs tentes, & là vifitans lefdites régions aucuns jours pour caufe d'efbat, trouvèrent une terre fertile, abondante de prez & de pafturages, arroufée de fleuves & de fontaines plains de poiffons, fructueufe, plantureufe, & pour recréation très-delectable. Mais il n'y avoit nuls habitans : car les Gaulois n'eftoient encore parvenus jufques-là, ains eftoit toute la région, qui puis après fut ditte Gaule Armoricaine, pleine de bois, de forefts, fans aucune habitation d'hommes, finon par adventure d'aucuns géans. Si furent plufieurs barons Troyens qui las & travaillez de fi longue voye f'efforcérent perfuader à Brutus qu'il vendicaft & occupaft celle région à la pofféder perpétuellement luy & fa gent, & qu'il y efleuft fa maifon alléguant la beauté & la fertilité de la terre, & la convenable fituation du lieu. Aufquels barons Brutus débonnairement refpondit, que pour obéir aux Dieux il vouloit paffer outre ; mais qu'il n'empefcheroit pas fi aucuns d'eux vouloient là habiter qu'ils n'y demeuraffent fi bon leur fembloit.

Brutus donc avec fes gens montant es nefs, plufieurs Troyens par fa

licence illecques demeurérent, qui peu de jours aprés commencèrent à y édifier une cité, laquelle en langue troyenne ils appellèrent Occismor, qui signifie jouxte ou prés de la mer hastive. Aussi dit l'autheur de l'histoire Saint Gobrian, que Brutus par avant qu'il passast en Albion conquist Armorique, & disent aucuns, qu'il la nomma Letavia, aussi comme joyeuse voye.

Et de la situation & imposition d'icelle cité d'Occismense, est dit en l'Histoire sainct Goueznou, que en celles parties est un trespas de mer lequel l'on passe d'Aginense en Crauzon, qui est contraint & brief, appellé Mungulus, signifie gueulle de mer, pourtant que les terres s'approchent l'une de l'autre, & par petite intervalle y sont distantes : & ne cesse l'eau qui se depart de l'Occéan de courir par celle gueule par cours hastifs; puis quant elle la passée, elle fait un pelage en manière d'un grand estang qui se départ par plusieurs ports & rivages. Et pour la velocité par laquelle celle mer court & recourt incessamment par celle gueule, est ce lieu appellé Occismus, car occis en grec signifie velocité, & Occisinus se peut dire, mouvement hastif, & non pas incongruëment : ainsi furent les peuples adjacents dits Occismes, & ladite cité, la cité des Occismes, ou Occismarenses. En laquelle cité des Occismes aprés que toute celle région d'Armorique, par la prédication des neveux Joseph d'Arimathie qui preschérent la foy de Jésus-Christ par Austrie, ladite Armorique & la grand Bretagne fut convertie au temps du Pape Eleuthére, fut institué siége Episcopal, qui retint par longtemps ce nom de Occimorense. Mais selon ladite légende de sainct Goueznou pour ce que d'ancienne coustume souloient estre trouvez en celle cité six mille six cens soixante & six hommes batailleurs, lequel nombre selon les Romains fait une légion furent le païs & la cité par propre nom appellez Legionne : dont l'on trouve en aucuns volumes estre mention faite de la cité de Legionnense. Et furent aussi à icelle cause les peuples nommez Legionnenses, qui depuis par nom sincopé sont appellez Leonenses, & ledit païs Leonie, qu'il retient encores.

Et est leur cité maintenant située prés l'autre rive de la mer par devers Septentrion, & nommée Chasteau Paul, du nom de sainct Paul leur patron qui là appliqua venant de l'Isle de Bretagne, & y est leur siége épiscopal.

Car Legionenses, selon aucuns autheurs, environ l'an de Notre Seigneur quatre cens cinquante trois que Marcian imperoit, fut ainsi que plusieurs autres citez de Gaule, destruite par les Huns, les Parthes & les Wandales. Mais Paulinus évesque de Leonense dit qu'elle fut subvertie par avant celuy temps par les Brisans, & autres peuples d'Italie, par avant celuy temps César empereur avecques nefs cursoires à punir la déloyauté des Legionenses qui avoient occis Salomon leur Roy de Bretagne Armoricane, premier de ce nom son allié. Et est maintenant pour punition de ses pechez reduite à la semblance d'un petit chastel, & si est privée de nom & de chose. Car elle a du tout delaissé à estre cité, & est appellée Brest sur Chevrete, par lesquels noms elle est assez veüe déplorer sa misère : car l'argument du nom du fleuve sur lequel elle siet signifie impression de vilité, & a perdu le propre nom de sa dignité première, de laquelle il a esté touché briefvement. Et luy est à présent capitalle Faulipensel, lequel nom Pensel est interpreté chef de péché, pourtant qu'en ce lieu les ennemis incidieusement trahirent ladite cité. Toutessois fait la commiction fluvieuse de Caprelle, & de la mer sallée, seure & agréable station aux navires au giron de celle ville. Car la terre du melieu d'elle par curvation naturelle, s'estend aussi comme un bec jusques près l'autre rive du fleuve. Et par celuy obstacle empesche la fureur de la mer, & donne repos au port, délaissant espace assez ample par lequel les nefs entrent ainsi que par un huis. Et quand ils y sont receuës, elles ne craignent point estre fatiguées par la rage des vents ny par le déboutement des ondes. Et a esté à Legionense attribué le dit nom de Brest, en mémoire de ce que là, comme dit a esté, anciennement fut la station & demeure maritime des roys de Bretagne, car Brest qui est dit latin *Bresta*, est interpreté par la dérivation de son nom au plus vray dire ethimologie, *Britannorum regum equorea statio*.

Et est Chasteaupaul à présent cité des Leonenses, au lieu ou jadis fut le chastel & le port que Tholomée appelloit Salioncanus que tenoient le Sussuniens desquels parle Jules César en ses Commentaires, selon que celuy Tholomée situë ceux Sussuniens en sa tierce Table d'Europe, où il appelle leur cité Vorgonium, laquelle toutessois il escrit avoit esté en la Méditerraine. Car il dit là lesdits Sussuniens estre les derniers jouxtre le

promontoire Gabeum en la partie de Septentrion; c'eſt à ſçavoir entre ledit promontoire & la mer. Auſſi rapporte Strabo en ſon quatrieſme livre, qu'ils habitoient le deſcendant du promontoire Occéan, & que Pithéas les appelloit Thuniens, laquelle cité de Vorgonium avec le chaſteau Salioncanus furent deſtruits par les deſſuſdits Huns, Parthes & Wandalles, ou par Corſoldus roy des Frizons dégaſtant Donnonenſe. Mais après fut celuy chaſtel donné au deſſus nommé Paulus, par Induallus Candidus, prince royal de Donnonenſe, avec le territoire qui à préſent eſt appellé de ſon nom, ſelon l'hiſtoire de luy. Et ainſy les Occiſmes & les Suſſuniens, qui au temps de Jules Céſar eſtoient deux peuples, ne ſont à préſent qu'un, c'eſt à ſçavoir Leonenſes.

Et pourroit l'on auſſi conjecturer les Suſſuniens avoit habité de l'autre part dudit promontoire devers Midy jouxte la mer en un anglet, faiſant preſque une iſle laquelle on nomme Ruis, comme le deſſuſdit Tholomée die ailleurs les Venetenſes tenir le rivage Occidental ſous eux; auſſi pour un ancien chaſtel, qui eſt appellé Suſſunio, lequel ſelon la langue britannique, gallique & latine aſſez applaudit à leur nom.

Les Trecorenſes ſemblablement ſont les peuples qui à préſent occupent les lieux d'iceux que Jules appelloit Lexoviens ou Lexobiens, leſquels ainſi qu'il rapporte en ſon tiers livre, occirent leur ſenat comme les Aulericiens, & ſ'aſſocièrent à Viridonix prince des Unelles à la bataille de Dinan contre les Romains, pourquoy il fut meu de mettre ſes légions à hiverner entr'eux, ſi comme il a eſté dit devant. Et d'eux ſont mention Pline ſecond, & Strabo en leurs œuvres, où ils les appellent auſſi Lexoviens. Et les nomme Pline premièrement entre les peuples de Gaule Lugdunenſe & eſtiment aucuns meſmement Nicolas de Germanie, que ce fuſſent ceux de Lizieux qui eſt cité épiſcopalle en la province de Roüen pour la ſimilitude du nom qui eſt dit en latin *Lexovium.* Mais ces Lexovienſes eſtoient ainſi nommez du nom de leur cité Lexovienſe, laquelle eſtoit ſituée ſur la rive de la grand mer, en la partie de Septentrion, en un lieu que les Trecorenſes nomment en leur langue Cozqueondet, qui eſt interpreté vieille cité, où juſques à maintenant en apperent les veſtiges. Et là fut le ſiège cathedral des Lexoviens juſques environ l'an de Noſtre Seigneur huict cens trente-ſix, que Haſtan duc des Danois perſécutant les

régions maritimes des Gaules la prit & desrompit. Auquel temps, selon l'histoire de la Translation sainct Tugdual, qui jadis fut évesque de celle cité de Lexoviense, Goarnanus qui lors tenoit celuy siège s'enfuit à Chartres, portant les précieux joyaux de son église, & entr'autres les reliques de celuy sainct évesque Tugdual, dont il demoura partie à Laval, en une église collégialle fondée en l'honneur de Nostre Dame, & à présent nommée de luy, & surplus porta audit lieu de Chartres, auquel lieu le chef est encore gardé & révéremment honoré.

Si fut le siege des Lexoviens vaccant par vingt ans, aprés lequel temps Nemenonis roy de Bretagne Armoricane, institua évesque aux Lexoviens, non pas a l'ancienne cité de Lexoviense, parce qu'elle estoit détruite : mais en un autre moustier distant environ douze mil pas d'elle, que celuy sainct homme avoit edifié en la valée Trécor, dont leur cité de présent est appellée Trecorense, & en vulgal Lantréguer, & les peuples y habitans Trecorenses. Et depuis la destruction de Lexoviense y a esté le siége épiscopal du Diocése, ainsi comme il est rapporté en la dessus nommée histoire de la Translation S. Tugdual. Et ont les dessusdits Trecorenses du costé d'Orient les Briocenses, de la partie d'Occident des Léonenses, devers Midy les Corisopitenses, & à Septentrion la mer de Bretagne.

Les Briocenses sont aussi ceux qui de présent habitent les lieux où jadis furent les peuples que Tholomée en sa Cosmographie appelloit Biducenses, ainsi qu'assez plainement il le démonstre en la dessusdite tierce Table d'Europe, où il les situë au costé d'Armorique qui a son regard vers Septentrion ; si comme ils sont jouxte l'Occéan Britannique, & aprés le promontoire Gabeum & le port Salioncanus, qui est toutesfois à entendre qu'ils sont plus devers Orient, entre deux petits fleuves qu'il appelle l'un Titus, & l'autre Argenua : lesquels retiennent encore assez leurs noms jusques aujourd'huy, c'est à sçavoir Trieu & Arguenon. Et dit que celuy de Arguenon les divise des Binelles à présent nommez Dinannois, & Trieu les sépare des Trecorenses, desquels il ne fait nulle mention, parce que lors, à ce dit est, ils s'appelloient Lexoviens, & dient aucuns que en ladite région en la rive de la mer appellérent les ruines de leur ancienne cité, que ceux d'environ encores appellent Biduce. Mais Jules César les nommoit Cadetes, lequel dit d'eux au septiesme livre, qu'ils envoyérent



leurs aides à Vercingétorix contre luy à Alexia, ainſi que les Armoricans. Auſſi les appelle Strabo en ſon premier livre Hyadetes, & dit que eux & les Lexoviens qui ſont les Trecorenſes derniers deſcrits, se déférent & abeſſent vers l'Occéan, & que d'eux juſques en l'Iſle de Bretagne y a par mer moins qu'un jour de cours. Et ſemble qu'ils fuſſent en celuy temps ainſi nommez Cadetes, pour cauſe qu'ils ſe déclinent & ſont en chéant du promontoire, auſſi qu'ils ſont ſituez en pays montueux, plein de tertres, & de petites montagnes, ſemblablement de vallées précipitantes ; tellement que à les marcher en deſcendant, il ſemble que on doye cheoir & treſbucher dedans, dont au lieu ou eſt à préſent ſituée leur cité eſt juſques icy nommé les Vaux, laquelle cité maintenant a ſorty ſon nom de Sainct Brieuc, qui jadis ainſi que les autres anciens Bretons venant de l'Iſle de Bretagne, habita le lieu & y fonda un Monaſtére auquel le roy Nemenonis de Bretagne, après la deſtruction & démolition de Biduce, qu'on croit avoir eſté faite par les Frizons, inſtitua éveſque & y miſt ſiége épiſcopal au temps qu'il renouvella celuy de Lexovienſes; ainſi comme il eſt rapporté par l'autheur de la Chronique de l'Egliſe Cathédralle de Nantes. Et ont ces Briocenſes, comme dit a eſté, devers Orient le fleuve de Arguenon qui les depart de Maclovienſes & du coſté d'Occident ils joignent aux Trécorenſes, par devers Midy aux Venetenſes & aux Coriſopitenſes, & de la partie de Septentrion à la mer de Bretagne.

Et ce quand à la deſcription & ſituation des pays & des peuples de Bretagne Armoricane, de laquelle eſt encores à noter que en la pluſpart des citez deſſus nommées, & meſmement en pluſieurs autres villes, chaſteaux & bourgs de la région, combien qu'ils ne ſoient pas ſituées en l'Armor ; c'eſt a dire, pres la rive de la mer de Bretagne, qui ſi comme dit l'hiſtoire ſainct Teneven, eſt telle de nature que deux fois le jour elle jette l'eau de ſoy en ſi grande quantité, ainſi que ſi elle vomiſſoit à certaines heures qu'elle rempliſt les vallées & les rivages juſques aux lieux & termes de Dieu, que elle ne treſpaſſe point; puis après petite intervalle reboit celle mer, & comme ſi ſon eſtomac avoit ſoif, la reprend & retire à ſoy. La cauſe de laquelle mobilité quelque choſe qu'en ayent ſongé Lucan, Pline, Solin, Pomponius, Strabo & les autres Poëtes Ethniciens, c'eſt à dire Gentils, ſelon noſtre foy eſt cogneuë à Dieu ſeulement.

Et des mœurs & conditions de ladite gent Britannique eſt rapporté en la deſſuſdite Hiſtoire des neuf Saincts, qu'elle eſt ſimple, ignorante de fraudes, humble, laborieuſe, bien ſubjecte, patiente ſi elle n'eſt exaſpérée & emeuë, ſaine de chair, joyeuſe en face, preuſe en force, loyale envers ſes ſeigneurs, & ne cognoiſt les vices inhumains.

Et pluſieurs autres loüanges d'eux & de ladite région rapportent ladite Hiſtoire des neuf ſaincts, & celle de ſainct Iltuth, lequel premièrement fut chevalier, & milita ſous le roy Artur, & depuis ſ'adonna à devotion & à inſtruire les jeunes hommes nobles, que je paſſe pour briefveté. Auſſi que pluſieurs autheurs en ont deſcrit au contraire. Car ſelon que Pline, Heroyme & Vincent ont rapporté, les Bretons au temps qu'ils tenoient les erreurs des infidelles, furent cruels, auſtères & inhumains; ce que je croy qu'ils entendirent parler de ceux de l'iſle. Mais après qu'ils eurent receu la foy de Jéſus-Chriſt ils devinrent très-débonnaires. De quoy Grégoire en ſes Morales dit en cette manière : Voicy, dit-il, la langue de Bretagne, qui nulle autre choſe n'avoit cogneu fors ronger le barbare, laquelle inſtruite es loüanges divines commence à ſonner paroles hebrées. Ses monumens eſtranges que les princes terriens n'avoient peu dompter par fer, les bouches des preſtres les lient par leurs ſimples paroles pour la crainte divine. Et qui auſſi eſtant infidelle, n'avoit pas craint les caterves & multitudes des fors combatants; maintenant fidèle craint les langues des humbles. Car les paroles céleſtes receuës par évidens miracles, la vertu de la divine cognoiſſance luy eſt infondée, & eſt refrenée par la terreur de celle divinité, tellement qu'elle craint faire choſes mauvaiſes, & de tous ſes déſirs convoite parvenir à la grâce de Trinité.

Et ces paroles de Sainct Grégoire, deſquelles l'on pourroit auſſi dire qu'elles ſe doivent appliquer à ceux de l'iſle, récite Vincent de Beauvais en l'onzieſme chapitre du 24e livre du Miroir hiſtorial.

Le chapitre II de la seconde rédaction correspond aux trente-deux chapitres du livre II de la première rédaction. C'est, comme ceux-ci, un résumé de Gaufroi de Monmouth. Il n'en diffère qu'en ce qu'il est beaucoup plus succinct. Il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter.

Le chapitre III de la seconde rédaction est consacré au règne de Conan Mériadec. Il correspond à la fin du chapitre XXXII du livre II et aux chapitres II et III du



livre III de la première rédaction. Mais il comprend différentes additions. Ainsi (page 34) Le Baud cite comme source du récit où il raconte les hésitations d'Octavius sur le choix de son successeur, non seulement Gaufroi de Monmouth, mais encore « l'auteur du livre des faits d'Artur le Preux » : au milieu du récit de la guerre que Conanus fit à Maximus, il ajoute cette mention (page 35) : « Et de ce dient Profper de Sigebert que « Maxime furmonta fouventesfois les dits Pictes & Efcots qui courroient l'ifle ». Puis le récit de ces guerres terminé, il écrit :

Neantmoins raffembla Conan grands multitudes pour grever Maxime, contre lefquelles retourna ledit Maxime, & l'une fois les furmonta, l'autre fois il fut surmonté. Mais après qu'ils eurent en cette manière dommagé l'un l'autre, ils furent accordez par le moyen de leurs amis. Et cefte chofe de Maxime rapporte auffi en brief Vincent de Beauvais au 17. chapitre du 17. livre hiftorial : & dit que ce fut au premier an de l'empereur Gratian, qui fut après l'Incarnation de Noftre Seigneur, trois cens quatre-vingts un.

Et pource que dudit Maxime ont diverfement parlé divers autheurs, combien que la narration de fes faits mieux appartienne aux hiftoires romaines que britannicques, touteffois, pourtant qu'il fut premier fondement du royaume de la Bretagne Armoricane & qu'il y amena les Bretons, ainfi qu'il eft contenu après en l'hiftoire, font ici partie de feldits faits, fes victoires & fa mort plus au long racomptez. Duquel Maxime, dit Vincent au 95. chapitre dudit 17. livre hiftorial, qu'après qu'il fut fait roy de Bretagne, il commença à f'eflever contre les empereurs & à mener vie de tyran. Et dit auffi Sigebert, qu'il envahit l'Empire en Bretagne par tyrannie. Mais Profper dit qu'il y fut conftitué empereur par les chevaliers. Mefmement ledit Paulus en l'Addition qu'il fit à Eutrope. Touteffois, dit-il, que ce fut contre fon vouloir, & qu'il y fut contraint. Et de luy dit Sulpice Sévère, qu'il eftoit homme à bon droict loable f'il euft refufé le diadème imperial, qui luy fut non legitimement impofé par la chevalerie tumultuante, ou qu'il fe fuft abftiné des batailles civiles : mais qu'il ne peut fans peril refufer ce grand Empire, & fi ne le peut tenir fans armes Et Antoine de Florence au 7. chapitre du fecond livre de la Somme hiftoriale, dit que ce Maxime eflevé par fes

victoires & par les chevaliers qui à ce le contraignirent, paffa de Bretagne en Gaule, & par la faveur de tous y print le poulpre. Auffi, dit Geffroy de Monemitenfe, que cinq ans après qu'il eut efté fait roy de Bretagne, comme celuy royaume ne luy fuffifoit pas, il defira fubmettre à luy le païs de Gaule : pour laquelle chofe faire il affembla grand navire & cuillit toute la chevalerie armée de l'ifle, puis paffa la mer, & appliqua premierement en Armorique, qui maintenant eft appellée Bretagne, ou il commença à guerroyer le peuple Gaulois qui y habitoit.

Et dit le deffufdit nommé autheur du livre des faits d'Artur le preux, que Conan qui eftoit coufin de la roine de Bretagne, & affocié à Maxime par nœud d'amour indiffoluble, le fuivit avec la juvente des Bretons, & qu'entre ces chofes Maxime, aidé par le vent d'aquillon avec grande & fuperbe congregation de navire, f'adreffa à l'entrée du païs de Letavie, où il appliqua à un havre, nommé le port Chauveux, lequel eftoit plaufible, fitué à l'acouchement du foleil : car après que le foleil a fait fon cours journal, il femble qu'il fe couche en ce lieu, combien qu'il paffe outre bien loin. Puis dit après celuy autheur, que le duc d'Albion, c'eft à dire Maxime, f'efforçant acquerir le royaume Armorican, & par fon cruel glaive deftrancher les rebelles, procédant outre print villes & chafteaux, que par flamme il ramena en cendre, & ne ceffa de perdre le païs en raviffant les richeffes, & degaftant la terre, jufques à ce que la gent gallicque par hardement mortel & merveilleux vint en champ refifter contre les Bretons. Si fut là fait aigre conflit entr'eux, grand fon de trompes & de cors, grand bruit auffi & froeffement d'armes : car l'air & la nuë eftoient efpais & obfcurs de l'impetuofité des darts qu'ils f'entrelançoient ; pourtant qu'ils combattirent d'une part & d'autre par fi grand haine, que là fut faite dommageufe occifion : car Bellona, c'eft la déeffe de la bataille, augmentoit de tous les coftez la fureur, & y cheoit le peuple comme pluye. En la parfin les Bretons bataillans conftantement dillacérèrent par vorage de fer quinze mil Gaulois qui cheurent là tous enfemble avec leur duc Imbaltus, & f'enfuirent les autres, delaiffant leurs femmes & leurs enfants, qui pour leur trop grande jeuneffe ne fe pouvoient mouvoir ne departir.

Après avoir reproduit le discours que dans Gaufroi de Monmouth Maximus tient à Conanus, Le Baud reprend en combinant différents auteurs (page 36) :

Adonc, felon ledit Geffroy & l'autheur du livre d'Artur, allèrent Maxime & Conan à Rennes, & fubmirent la cité aux Bretons; & dit Geffroy qu'ils la prindrent le propre tour de ladite bataille : car les citoyens oyans la cruauté defdits Bretons, & le cas de leurs compagnons occis, f'enfuirent à grand hafte, délaiffans leurs femmes, leurs enfants & leurs richeffes. A l'exemple defquels firent les autres Gaulois Armoricans par les citez & chafteaux de la region, fi que les entrées eftoient en plufieurs lieux facilles & patentes aux Bretons, qui prenoient par leur puiffance ceux qui f'efforçoient leur refifter, & occioient par tous les lieux où ils alloient ce qu'ils trouvoient de fexe mafculin, efpargnans aux femmes feulement. Et quand ils eurent vuidées toutes les provinces d'Armorique de fes habitans, c'eft à fçavoir qu'ils eurent conquis les citez & les peuples d'Armorique denommez au premier chapitre de ce livre, lefquels font mention Julles Cefar, Pline & Tholomée, ils garnirent lefdites citez, les chafteaux & les hauts promontoires & rochers fituez en divers lieux, de leurs chevaliers Bretons.

Et dit auffi l'autheur de l'Hiftoire fainct Goueznou, que ladite conquefte d'Armorique fut faicte par Conan, & que comme les Bretons fous Brutus & Corineus par leur vertu euffent fubjugué Albion, qu'ils appellèrent Bretagne, & femblablement les ifles circonadjacentes, croiffant la multitude d'iceux, & le regne profpère, Conan Meriadoch, homme catholique & belliqueux, avecques infinie multitude d'eux, qui entant eftoit accreuë, que une region ne les pouvoit comprendre, tranfnagea au feing de Gaule armoricane, & acquift par vertu louäble à fes Bretons toute celle terre de l'une mer à l'autre, jufques à la cité des Angevins, avecques tous les territoires de Nantois & de Rennois. Et occirent lefdits Bretons tous les habitans qui eftoient encore péans, dont ils eftoient appellez Pengouët, qui fignifie teftes chauves; touteffois efpargnoient-ils aux femmes, aufquelles neantmoins ils couppoient les langues, afin que par elles le langage breton ne fuft changé. Et en ufoient les aucuns à leurs mariages, & à leurs autres fervices, ainfi que la neceffité du temps le requéroit.

Et dit le deſſus nommé autheur du livre des faits du roy Artur, que après que Maxime, que en l'endroit qu'il appelle Leonides, pource qu'il eſtoit fils de Leonius, poſſéda la terre juſques au fleuve de Coyanon, qui naſquit près Foulgères d'un coſté & de l'autre part juſques au cours de Loire, & outre bien loing, les Gaulois ſe tindrent quoys, & donnèrent lieu aux glaives, craignant les tumultes des Bretons. Et ainſi demeura ledit Maxime ſeul ſeigneur de la terre d'Armorique.

Et quand vint le temps d'hyver qui eſt convenable à repos, que toute la terre glace par froidure, & que les mains gelées craignent à traicter les eſpées, & travaillent à les retenir, ceſſa la tempeſte des armes. Mais pourtant que puiſſance ne languiſt pas en toutes choſes par froidure, Maxime manda que d'Albyon lui fuſſent envoyez cent mil hommes de la gent plébeienne, & trante mille nobles qui deffendiſſent le païs à eux, & moyennant l'aide du fort peuple reſiſtaſſent & contrariaſſent par armes & batailles aux aſſauts des ennemis ; à quoy il fut obéy.

Et adonc le roy regardant celle terre opulente, pleine & fructifere, & preſque toute ceinte & environnez de mer, il y ordonna égliſes, & y diſpoſa barons, auſquels il donna les citez, & les rémunéra de pluſieurs riches, amples & larges dons. Il donna auſſi aux chevaliers terres, villes & chaſteaux. Puis après réſigna & délaiſſa le pays & le peuple armoricain à Conan Meriadoch, auquel il en laiſſa la ſeigneurie. Et ordonna par édit que celuy pays fuſt délors en avant appellé Bretagne. Auſſi, dit l'autheur de l'Hiſtoire ſainct Goueznou, que les égliſes ainſi par l'aide de Dieu à ſa loenge par lieux édifiées, & la région partie & diſtribuée par peuples & lignées, toute la terre fut appellée la moindre Bretagne. Et que de la en après les Bretons Armoricains & les Inſulaires uſans des meſmes loix, & ſe traictant par fraternelle dilection furent longuement régis & gouvernez, ainſi que le peuple d'un empire & d'une région.

En apres, ſelon Geffroy de Monemitenſes, paſſa Maxime en Gaule, & la ſubmiſt par diverſes batailles. Et ſelon l'Hiſtoire d'Artur, il tendit à la cité de Rome accompagné de la juvente de Bretagne, & paſſa Meuſe & le Rin juſques à Trèves, ou il colloqua le throſne de ſon empire, & ſubjuga les Allemans.

Si proceda tellement contre les empereurs Gracian & Valentinian,



qu'il tua l'un en Gaule, & l'autre chaſſa d'Italie. Leſquelles choſes rapporte auſſi le deſſuſdit nommé Geffroy, & les récite en brief Vincent de Beauvais au nonante ſeptieſme chapitre du vingt ſeptieſme livre hiſtorial : où il dit qu'au ſeptieſme an de Gracian, Maxime paſſa en Gaule, & donna objection à une partie de Gaule qu'il ſubmiſt à luy; laquelle depuis lors juſques à ce jour eſt appellée la petite Bretagne. Semblablement, dit Anthoine de Fleurence, que Maxime bailla la partie de Gaule nommée Armoricque, laquelle joint à la mer Occéane vers Occident, à poſſéder aux Bretons; de l'aide deſquels il uſa en ſes batailles contre les ducs de Gracian, & que celle partie d'Armoricque en après par les Bretons y habitans juſques à préſent eſt nommée la moindre Bretagne.

Et de la manière comme Maxime acquiſt le ſurplus de Gaule, dient Paulus & le dit Anthoine de Fleurence, que comme l'empereur Gracian fuſt illecq, & deſpriſaſt l'exercite des legions romaines en préférant aux anciens chevaliers petit nombre d'Albains qu'il avoit attraits à luy par ſes dons. il eſmeut les courages deſdits anciens chevaliers contre luy. Laquelle choſe Maxime cognoiſſant & conſidérant qu'il eſtoit temps qu'il vendicaſt à luy l'empire romain, uſant de l'aide de pluſieurs eſtrangers & des Romains, meut ſes tentes vers Gracian; mais comme Gracian le cogneut ſoudainement eſpouvanté de ſon advénement, meſmement comme tout ſon exercite fuſt allé à Maxime, il diſpoſa paſſer en Italie où Valentinian ſon frère imperoit. Si fut circonvenu à Lyon, cité des Gaules, par la ſubtilité de Maxime, & y fut occis. Et dit Jean Boccace au treizieſme chapitre de l'huictieſme livre des cas des nobles que Maxime combattit, & deſconfit Gracian près la cité de Paris, puis après le fit tuer par les ducs à Lyon, où il ſ'eſtoit fuy. Et ſelon ledit Anthoine de Fleurence, apres que Maxime eut ainſi occis Gracian il occupa facilement toutes les Gaules, leſquelles par luy ſaiſies aſpirant à l'empire de tout le monde avec incrédible appareil de bataille, diſpoſa paſſer en Italie contre Valentinian. Mais ſon advénement cogneu par Valentinian, comme il ſe regardaſt eſtre nompareil en nombre de chevaliers & de forces, délaiſſant volontairement Italie, ſ'enfuit en Orient à Theodoſe qui imperoit à Conſtantinople. Et ainſi Gracian occis & Valentinian chaſſé, Maxime

obtint l'empire occidental; car presque toute Italie, excepté la cité de Rome, suivit sa partie.

Et comme après Maxime se disposast avec grand exercite à aller occuper la cité de Rome & le résidu d'Italie, sainct Martin lors archevesque de Tours luy prédist qu'il seroit vainqueur au commencement, mais en après il seroit vaincu. Car ainsi que dit Sévère, Maxime résidant à Tours honora venerablement sainct Martin; lequel toutesfois au commencement s'abstint d'aller au convoy d'iceluy Maxime, ainsi que faisoient les autres evesques, disant ne pouvoir estre partecipant de la table de celuy qui contre son serment avoit privé ses legitimes empereurs, l'un de la vie, & l'autre du royaume. Mais comme le dit Maxime respondit de son bon gré n'avoir pas prins l'empire, ainsi avoir deffendu par armes la necessité qui luy avoit esté imposée par les chevaliers, & n'estre pas veu que la volonté de Dieu fust contraire à luy, auquel la victoire estoit advenuë par incredible aventure, sainct Martin vaincu par raison ou par prière y alla, & estoit tout le sermon Maxime avecques luy des choses presentes, des futures, & de la gloire de[s] beneurez. Et la royne oyant ces choses de la bouche sainct Martin, auquel femme jamais n'avoit touché, a l'exemple de l'Evangile, estoit assise a terre, & arrousoit ses pieds de ses larmes, puis les essuyoit de ses cheveux, ne il ne peut eschiver l'assiduité d'elle qu'elle ne luy préparast de ses propres mains un chaste appareil, elle mesme mist la table & luy administra l'eauë aux mains, puis luy apposa la viande qu'elle avoit fait cuire, & luy mesla & servit son boire. Et la cène finie elle print les demeurans, mettant devant elle pour viandes imperialles; la benoiste royne femme de si grand affection, de pitié, si comme dit Sévère, par bon droict à comparer à celle qui vint des fins de la terre oir la sapience de Salomon : car si foy est à conférer aux roynes pro quia, celle-là, c'est à sçavoir la royne de Saba, demanda oir le saige, c'este-cy non contente de l'oir, mérita de le servir.

Neantmoins Maxime procédant à sa conqueste, selon Yves de Chartres, laissa son fils Victor ès Gaules : & selon Prosper, il le fist compagnon de son empire. Et Boccace dit qu'il le fist gouverneur des provinces de Gaule, & luy donna le nom, les atours & les armes imperiaux. Aussi dit Grégoire de Tours en son second livre, que Maxime commist à

Nennius & Quintinus, maiſtres de la chevalerie, l'enfance de ſon fils Victor, & la deffence des païs, puis paſſa en Germanie, laquelle il print toute, & mit le ſiege de ſon empire à Treves, une cité qu'avoit fondée Theber le fils Ninus fuiſſant devant la face de ſa marraſtre & la nomma de ſon nom.

Pendant ces choſes, ſelon l'autheur du livre des faits d'Artur le Grand, les Gaulois irritoient Conan Meriadoch, & contrarioient la terre armoricane aux Bretons par batailles & occiſions & ne ſe recordoient pas les miſérables de la mort de leurs parens : mais ſus marchans les charoignes de leurs fréres qui n'eſtoient encore inhumez, convoitoient follement retourner à leurs fortunes & deſtinées. Contre leſquels alla Conan o ſon glaive accompagné de horrible puiſſance, qui réſiſtant auſdits Gaulois par grand vertu refrena leurs aſſaux : car en deffendant les Bretons armoricains chaſſa leſdits Gaulois, & les perforça ſe contenter de labourer leurs terres, & des maiſons qui leur eſtoient en paix demourées.

En aprés circuit Conan la région & diſpoſa le pays d'Armoricque, dont il diviſa les champs & diſtribua les poſſeſſions à ſes chevaliers ſelon leurs mérites. Si alla à la province jadis appellée Lenavie, qui aprés fut dite Leonie ; lequel nom elle tira de la cité des Légions, & edifia villes & chaſteaux, leſquels il garnit de murs : mais tout premiérement conſtruiſit un noble chaſtel en la fin du peuple, que la langue britannique appelle Ploecom, jouxte le fleuve de Guillidon, lequel il entrerompt juſques à la moitié ; & eſt ce chaſtel encores de ſon nom appellé le chaſtel Meriadoch, auquel, ſi comme dit l'Hiſtoire ſainct Goueznou, il fit ſa premiére reſidence. Puis aprés, ſelon ledit autheur du livre d'Artur, alla Conan à la forte & ancienne cité des Légions qui eſtoit environnée de mer, & avoit le port naturellement enclos dedans, lequel eſtoit de trés belle ſtation, & ſi eſtoit ladite cité peuplée de hommes belliqueux, de trés noble & délectable circuit, & ſituée jouxte terres fertiles. Laquelle cité des Légions fut en premier langage nommée Occiſmorenſe, qui ſignifie haſtive ; car pourtant que la mer illec fluctuë & court forment, l'appellent ceux du pays Mungul, qui ſonne en Gaulois Gueule de mer. Et jette celle gueule en celle région par le ſage conduit de nature trois bras, deſquels l'un court à l'Anderneau, qui a le rivage montueux & dedans luy chet le fleuve

d'Ilorne, environné de bois & de foreſt, habondant en ſaulmons, & là perd ſon nom : car l'eau douce dudit fleuve courant longuement par les champs tendant comme pélerine à la grand mer afin d'eſtre ineſlée avec ſa mère, ſe conjoinct legièrement comme fille avec elle. Et après celle mixtion des eauës douces & améres elle n'eſt plus appellée Ilorne. Et fut celle cité anciennement decorée d'une légion d'hommes armez, dont elle fut ainſi nommée Legionne; puis aprés elle fut appellée Breſt ſur Caprelle, & privée de l'honneur de ſon premier nom, & en partie auſſi de ſon diocéſe, qui encore eſt nommée Leonie.

De là en après encores, ſelon le dit autheur du livre des faicts d'Artur, retourna Conan à Rennes, & ce faiſant ſ'arreſta à voir le peuple de la région qu'on appelloit Abains; mais le pays eſtoit nommé Letavie. Si ſ'eſmerveilla les eaües courants, les prez verdoyants, les champs fructiféres, vergers courbez de pommes, les eſtangs par les vallées pleins de poiſſons, les claires fontaines, les bois & les forêts, & en brief tout ce qui ſe peut dire de beau, que poſſédoit celuy peuple des Albains, lequel ſeoit entre la ville Teudencle & le fleuve Doenna, au giron des terres delectables, & avoit leur ville garnie par les mains des artifices, peuplée d'habitans, reſplandiſſante d'hommes, leſquels ès jours dudit autheur, ſi comme il dit, fleuriſſoient par ſi grande prudence & clarté, qu'on les pouvoit equipoller aux anciens philoſophes & poëtes. Puis paſſa Conan outre, délaiſſant les bois d'Yone & alla à Montreleix en la terre de Lexiovenſe, à préſent nommée Trecorenſe. Et quand il eut pacifié les diſcordes, viſita Dinan, Nantes & Doi, reformant le pays ſous aimable paix & par loy de peine fit ceſſer les tumultes contraires.

Et dit une briefve chronique des faits du dit Conan & des Bretons qui régnérent après luy en Armoricque, que après ce qu'il eut édifié le chaſtel Meriadoch, il fonda ſon principal palais en la cité de Nantes, vers le midy & la region auſtralle & les parties fluviales & marines auquel lieu il fit ſa demeure pour réſiſter au[x] Gaulois, Celtes & Acquitains : leſquels oyants que Maxime eſtoit paſſé en Germanie, & dolents que les Bretons en langue & en mœurs eſtranges d'eux avoient occis leurs compagnons & occupoient leurs lieux, meſmement à la perſuaſion deſdits Gaulois Armoricains expulſez qui ſ'en eſtoient fuis à eux, tourmentoient

Conan & les Bretons par cources & affauts. Aufquels il refifta vertueufement par fa puiffance felon Geffroy de Monemitenfe, qui dit auffi qu'après qu'il eut obtenu victoire, il voulut donner femmes à fes chevaliers & à fes populaires, afin que d'eux nafquiffent héritiers qui poffédaffent celle terre perpétuellement. Et à ce qu'ils n'euffent aucune commixtion avec les Gaulois qui leur eftoient ennemis, il décréta que de l'ifle de Bretagne vinffent femmes qui a eux fuffent mariées. Et dit après que pour ce faire il adreffa fes meffages à Dionotus, le roy de Cornoüaille, qui avoit fuccédé au royaume après Caradocus fon frère, afin qu'il preinft la cure d'icelle chofe.

Auffi dit ledit autheur du Livre des faits d'Arthur, que Conan après ce qu'il eut celles chofes difpofées, il envoya par devers ledit Dionotus, auquel il efcrivit une épiftole en cefte manière : Conan Armorican, à toy Dionote pour préfent par droit confervateur des Bretons, lefquels tu gouvernes & font en tes mains, je te mande falut, & te expofe que la terre de la moindre Bretagne a air ferein, champs fructifères, grandes forefts, eauës & poiffons, & eft pleine d'oifeaux, de beftes fauvages & privées, & de très-agréables fituation, convenable aux laboureurs, aux veneurs, & aux volleurs; & fi [a] apte ftation a toutes manières de navire : car elle eft prefque toute ceinte & avironnée de la mer; ne n'y a deffaut maintenant fors de fexe feminin pour les nobles & pour les autres tourbes : pourquoi je te prie, très-cher Dionote, que tu me vueilles donner en alliance de facré mariage ta chère fille Urfule, qui préfère en beauté les autres pucelles de Bretagne, a laquelle je defire eftre efpoux & que tu pourvoyes d'autres femmes bretes décentes à noftre lignage : car nous refufons ufer des Gauloifes, pource qu'elles ignorent noftre couftume & noftre langage.

Celuy Dionotus, comme dit a efté, eftoit frère Corodocus, homme de grand nobleffe, & avoit Maxime, quand il paffa en Armoricque, laiffé le royaume de Bretagne en fon gouvernement, lequel octroya à Conan fa demande, & affembla de plufieurs régions vierges prouvées de bonté, c'eft à fçavoir onze mille de noble lignage, & foixante mille autres de la baffe gent du païs, qu'il commanda eftre mifes en plufieurs nefs : & premierement Urfule ornée de veftements d'or & de foye, & parée de

joyaux, de fermaux, de gemmes, & de ſaphirs, ainſi qu'il appartient à fille de roy, fut colloquée en une haute nef, au port de Trinovante a eſtre envoyée à Conan : car les artificiens Dionotus avoient aſſemblé le navire au fleuve de Thamiſe, lequel meſlé avec les flux marins decourt par ladite cité. Et de ces pucelles, dit Geffroy de Monemitenſe, que comme en ſi grande multitude ce departement pleuſt à aucunes, il deſplaiſoit à pluſieurs auſſi, qui par plus grand affection aimoient leurs parents & le païs de leur nativité. Et y en avoit moult qui préferoient chaſteté aux nopces, & qui mieux euſſent aimé finir en quelque nation, que en celle manière exiger les richeſſes. Et certainement, ainſi qu'elles eſtoient diverſes, elles euſſent jugé diverſes choſes ſi elles euſſent peu conduire leur déſir à effet.

Aprés que toutes celles pucelles furent es nefs, ſi comme dit le deſſus nommé autheur du Livre des faits d'Artur, les mariniers déſanchrérent les nefs & deſployérent les voiles aux vents. Si détindrent les vents les nefs legieres, & les mena Boreas qui eſt contraire à Auſter, à Breſt & à Legionenſe. Mais un merveilleux tourbillon d'autres vents contraires ſurvint entre les autres nefs, tant que la mer murmuroit troublée, ne ſçavant auquel elle obéiſt : car ils travailloient les élémens & dillacéroient voiles & cordes, empeſchant de paſſer outre, & déviants le retourner. Adonc furent les vierges eſpouvantées du tumulte du ciel & de la mer, & ſ'eſcriérent dépriants noſtre Seigneur qu'il rompiſt les tempeſtes, proſternaſt le vent & donnaſt remède à leurs ruines; mais il n'eſt nulle eſpérance en la mer, les maſts n'apparoient point ès ondes, ains touchoient les nefs à la terre, & monſtroit l'Occéan ſes arennes; par leſquels orages furent pluſieurs nefs froeſſées aux rochers, & les autres plongées en l'eauë. Toutefſois fut Urſule la fille Dionatus avec ſa noble compagnie par la violence du pluvieux Auſter portée au fleuve du Rin.

Et dit la Légende de celles Vierges, qu'elles arrivérent au port Tyella, & de la nagérent à Colloigne, puis à Baſle, où elles laiſſérent leur navire, & allérent par terre à Rome. Dit auſſi ladite Légende, qu'elles trouvérent à Baſle pluſieurs nobles hommes & femmes qui les conduirent à Rome, entre leſquels fut Panthulus, éveſque de ladite cité de Baſle, & Geraſine, reine de Sicile, ſœur de l'éveſque Macoiſius, & de Darie mère de Urſule.

Car comme elle oiſt la venue de ſa couſine, elle délaiſſa le royaume en la main de ſon fils, & avec quatre filles qu'elle avoit nommées Babille, Julianne, Victorie & Aurée, & un petit fils appellé Adrian, qui pour l'amour de ſes ſœurs ſe miſt en ce veage, ſ'adjoignit aux vierges. A l'advénement deſquelles, le pape Ciriaque fut grandement joyeux ; car il eſtoit Breton d'origine, & entre elles avoit pluſieurs couſines, & les receut à ſouverain honneur; puis aprés pour les ſuivir réſigna le papat, pourquoy ſon nom fut effacé du cathalogue des éveſques romains; lequel Ciriaque avec celle multitude de vierges iſſant de la cité ſuivirent Vincent, preſtre cardinal, & Jacques, qui longtemps avant ſ'eſtoit party de Bretagne dont il eſtoit né, & eſtoit allé en Antioche, où il avoit tenu l'archeveſché ſept ans; lequel comme il euſt viſité le pape, & fut ja iſſu hors la cité, oyant l'advénement des vierges, retourna haſtivement, & ſe fiſt compagnon de leur voye. Auſſi firent Maurice, éveſque de Leſicanie, oncle de Babille & de Julianne, Frotalius, éveſque de Lucenſe, Sulpicius de Ravenne, Martullus un autre éveſque de Gréce, ſa niepce Conſtance, fille du roy Dorotheus, laquelle avoit voüé ſa virginité perpétuellement à Notre ſeigneur. Toute laquelle compagnie cuidant retourner à Colloigne, la trouvérent aſſiegée par les Huns, qui avec grand tumulte les aſſaillirent & occirent. Et comme ils veniſſent à Urſule, véant le prince de celle gent ſa beauté, la voulut conforter de la mort de ſes compagnes, offrant la prendre en mariage; mais elle l'en refuſa : pourquoy quand il ſe vit contemné d'elle il la treſperça d'un dart; & ainſi conſommérent ces vierges leur véage.

Et dit Geffroy de Monemitenſe qu'elles furent ainſi occiſes par l'exercite de Ganinus roy des Huns, & de Melga roy des Pictes, que Valentinian avoit envoyez en Germanie afin de moleſter ceux qui favoriſoient Maxime. Semblablement, dit l'autheur du livre des faits d'Artur, qu'elles furent occiſes par les deſſuſdits : & dit auſſi ce qui enſuit ci-aprés d'elle[s], c'eſt à ſçavoir que pource qu'elles ne vouloient ſe aſſentir à la volonté des tyrans qui les vouloient corrompre elles furent toutes miſes à l'eſpée & deſervirent les coronnes de palme. Car Notre Seigneur qui eſt amateur de virginité, délaiſſant leurs corps à Melge, embraſſa leurs âmes qui régnent avec luy au ciel empirée. Ce ſont les onze mille

Vierges, lesquelles celuy souverain espoux aima mieux conjoindre à luy seul, qu'elles fussent mariées à plusieurs, car virginité plaist à Dieu sur toutes choses ; pource permist-il qu'elles fussent occises de glaives & plongées au vozaige des eaux.

Mais quelle cause le meut à ce faire, comme il eust prédit à nos premiers péres conjoint par alliance sociale : Croissez & multipliez, & remplissez la terre, ordonnant la société de mariage dés la première origine des choses, afin qu'au monde la génération durast jusques à ce qu'il y establist fin, je croy qu'il fist ce statut convoitant réparer la ruine Angélique avant que la coulpe charnelle de la gent agarenne maculast le sexe féminin en ostant la fleur de virginité avec l'honneur de la resplendissante auréole. Toutessois y sont autres causes assignées, c'est que celuy Dieu tout puissant autheur de paix regardant les continuels tumultes des Bretons & des Gaulois, & souventes fois les ruines de chacune partie, leurs cruelles batailles sans repos, & périr les âmes de plusieurs par tencions & par haines, eut compassion d'eux, confermant en aprés prudentement l'un & l'autre peuple par le lien d'agréables mariages, moyennant lequel fut fait paix & union entr'eux, & y fera amour & dilection à tousjours.

En ceste manière rapportent ces deux dessus nommés autheurs l'histoire de ces onze mille Vierges, néantmoins que leur légende contienne qu'elles partirent de Bretagne pour autre cause, si comme il est dit dedans ; & aussi que ce fut par avant ce temps, c'est à sçavoir dés l'an de Notre Seigneur 237. De laquelle chose dit Jacques de Vorage en sa compillation de la Légende des Saincts qu'on nomme l'Histoire Lombardique, que leur dite légende ne s'accorde point, & que la raison du temps ne le peut soustenir pour les causes qu'il y nomme : outre lesquelles y en a d'autres. C'est qu'il n'estoit encore nulle Angleterre, ainsi qu'il sera veu cy-aprés. Aussi dit Sigebert que leur passion fut au second an de l'Empereur Marcian, qui estoit de l'Incarnation 453, qui fut longtemps depuis. Et ainsi diffèrent les Autheurs touchant ses Vierges. Touteffois est-il mieux accroire qu'elles souffrirent au temps dudit Conan, & que celle multitude fut assemblée pour la raison desdits mariages, que pour nulle autre chose.

Par le cas desdites Vierges ainsi occises & submergées, fut Conan

empeſché de peupler entièrement ſon royaume armoricain des femmes de Bretagne. Car combien qu'il en renvoyaſt quérir d'autres, il n'en peût avoir en ſi grand nombre, ſelon aucuns autheurs, qui dient auſſi que les Bretons habitans près les rives de la mer Occéane en la partie d'Occident en demandèrent, & leur en fut renvoyé; parquoy leur langage naturel, que communément les méres apprennent à leurs enfants, a eſté juſques icy entr'eux continué : donc vulgairement ils ſont dits Bretonnans. Et des autres ſituez vers Orient, leſquels prindrent des femmes gauloiſes en leurs mariages, ſont dits les Bretons Gaulois par raiſon de leur mère & de leur langue. Touteſfois appert-il que le langage britannique a eu jadis cours par toute la région juſques à ſes termes deſſus diviſez : car pluſieurs des noms des choſes, ſi comme bois, foreſts, fontaines, rivières, lieux, villes, villages & territoires, en ſont juſques icy deſnommez.

Et dit Geffroy de Monemitenſe, que ces deux tyrans Ganinus & Melga après l'occiſion des Vierges, pource qu'ils entendirent que Maxime & Conan avoient vuidée l'iſle de Bretagne de chevaliers, aſſocièrent à eux ceux des iſles collatéralles, & par devers Albanie, l'aſſaillirent. Si occirent le peuple qui n'avoit recteur ni deffenſeur : car Dionotus eſtoit mort qui les avoit gouvernez. A l'encontre deſquels envoya Maxime l'un de ſes Ducs appellé Gracian avec deux légions, qui les chaſſa juſques en Hibernie. Mais peu de temps après, c'eſt à ſçavoir en l'an de Notre Seigneur 390, Maxime, ſelon Proſper & Sigebert, fut occis par Théodoſe en Aquillée, laquelle choſe advint par la deſloyauté de Valentinian qui ſ'allia audit Théodoſe contre les promeſſes qu'il avoit jurées à Maxime. Et ſelon Geffroy, les chevaliers bretons de ſon exercite qui peurent eſchapper vindrent à leurs compagnons en Armorique. Auſſi le dit l'autheur du Livre des faits d'Artur, qu'ils y furent joyeuſement receus, & y demeurèrent : & de là en après fut entr'eux une volonté & un amour fraternelle.

Et la manière de la mort de Maxime rapporte aſſez Vincent au premier chapitre du 17 livre. Et en dit Antoine de Fleurence, que Théodoſe fut meu de faire bataille civille contre Maxime pour les deux frères Auguſtes, afin qu'il procuraſt la vengeance de l'occis & la reſtitution du débouté, & qu'il eſtoit plus grand par foy ſeulement : car en tout appareil de bataille il eſtoit moindre que Maxime. Touteſfois avec toutes les

forces d'Orient il vint à Rome : & Maxime eftoit en Acquillée qui attendoit avoir victoire de luy. Mais comme le duc Andragafius, qui gouvernoit le fait de fa bataille avec multitude de chevaliers, eut garnies les entrées des Alpes & des fleuves contre Théodofe, il les défempara de fon bon gré, cuidant le rencontrer fur mer. Et Théodofe fe hafta qui print le chemin par terre : fi entra ès Alpes qu'il trouva vuides, puis vint en Aquillée où eftoit Maxime avec petite compagnie, qui par la feule terreur de fon nom exigeoit les tributs des grands gens de Germanie, lequel il print & occift. Et adonc procéda ledit Théodofe contre Victor le fils Maxime encores imperant ès Gaules, & vainquit dès la premiere bataille; & dit Vincent, que Victor fut tué par Arbogaftus, duc de Valentinian. Toutes lefquelles chofes cédérent au detriment des Bretons, tant Armoricains que Infulaires. Car ces deux empereurs morts, les Gaulois prochains defdits Bretons Armoricains prindrent efpérance de les débouter & chaffer, & par plufieurs fois les affaillirent. Contre lefquels le roy Conan deffendit fon royaume, & par la vertu des chevaliers demourez des exercites Maxime & Victor, les vainquit & rebouta. Et en l'ifle, Gracian que Maxime y avoit tranfmis, print le diadème, & fe promeut luy mefme en roy. Mais il excita contre luy par fa tyrannie les populaires qui l'affaillirent & occirent. Et après fa mort, felon Paulus, les chevaliers qui eftoient en l'exercite efleurent l'un d'eux appellé Conftantin en fon lieu, pour l'efpérance de fon nom feulement. Mais quand il fut paffé en Gaule où il régna, les ennemis retournérent d'Hibernie en l'ifle accompagnez des Efcors, des Norvègues & des Daces, & la gaftèrent de l'une mer jufques à l'autre, felon Geffroy. Et dit Paulus, que les Bretons ne pouvans fouffrir leurs affauts demandérent aide aux Romains, aufquels l'empereur Honorius envoya une légion de chevaliers qui occirenr grand multitude de barbares, & chaffa les autres des fins de l'ifle de Bretagne.

Le chapitre IV de la deuxième rédaction (règne de Grallon) correspond aux chapitres IV et V de la première rédaction, mais les deux versions diffèrent assez sensiblement comme style : voici donc le texte intégral de la seconde.

Après les chofes contenues au dernier précédent chapitre ainfi advenues, mourut Conan Meriadoch premier roy de Bretagne Armoricane &

fut ensepulturé en la cité royalle de Legionense auquel adonc succéda Grallons par avant duc de la province de Cornouaille, & fut roy en son lieu. Duquel rapporte l'histoire S. Ronan qui jadis passant la mer avecques le dessusdit Conan Meriadoch vint en Armorique & résida premièrement en Legionense, puis après en Cornouaille en la grande forêt de Memet. Et dit que celui Grallons qui au temps dudit Ronan tenoit la monarchie des Bretons, de son plein gré volontiers oüoit ses prédications & qu'il parloit très ententivement avecques les religieux & dévots hommes : dit aussi qu'il aima persévéramment droicture & vérité & qu'il estoit très débonnaire auditeur des pupilles & des veufves, support des oppressez, donnant aux indigens leurs nécessitez, indéfaillant opérateur de bonnes œuvres, colonne des Eglises, & sans doute très bon chréstian. Et comme l'adversaire de humaine nature cogneust par son astuce que celuy roy Grallons tousjours profitoit pour la doctrine Ronan, il pensa estaindre sa renommée ja ventillée par les provinces : & les fist accuser par une femme appellée Keban, de lui avoir ravy sa fille. Mais la fraude Keban fut appertement cognue en la présence du roy, & la fille par sainct Ronan ressuscitée de mort, laquelle par le péché de la mère estoit estainte.

Aussi eut Grallons familier le benoist Corentin, en la légende duquel il est contenu qu'un jour comme Grallons fust travaillé par le labeur de la chasse & par nécessité contreint se divertir & loger à Ploemodiern, un lieu ou Corentin se tenoit solitaire : ledit Corentin qui autre chose n'avoit à présenter au roy trancha une porcion d'un poisson qu'il nourrissoit en la fontaine, laquelle porcion cuite superabonda tellement que le roy & toute sa famille en furent refectionnez. Et quand le roy cogneust cest admirable fait, & vit le poisson sain & entier nageant par la fontaine, il honora plus chèrement sainct Corentin, & luy donna son palais en sa salle royalle nommée Kemper, avecques les bois & la terre d'environ, auquel lieu Corentin mit le siége épiscopal des Corisopitenses, car peu après il fut consacré leur évesque par sainct Martin, & leur grande cité de Ys, située prés la grand mer, si comme on dit, fut en celuy temps pour les péchez des habitans submergée par les eaues issants de celle mer qui trespassèrent leurs termes; laquelle submersion le roy Grallons qui lors estoit en celle cité, eschappa miraculeusement c'est à scavoir par le mérite

de ſainct Guingalreus, duquel il eſt touché cy après. Et dit l'on que encores en appiérent ſes veſtiges ſus la rive de celle mer qui de l'ancien nom de la cité eſt juſques à maintenant appellé Ys.

Et de celui ſainct homme Guingalreus qui ſauva Grallons dudit péril eſt trouvé es Chronicques & Légendes d'une très ancienne abbaye appellée Landevenec ſituée en Cornouaille, que un noble homme nommé Fracanus, couſin de Cathonus, l'un des roys de l'iſle de Bretagne, homme ſelon le ſiècle très-renommé, vint en ceſte Armoricque, ainſi que les autres Bretons de ladite iſle avecques deux enfans gémeaux appellez Guéthenoc & Jacques & leur mère qui eſtoit ſurnommée Blanche Trimamme, pour ce qu'elle avoit trois mammelles ſelon le nombre de ſes enfans, car leſdits Guéthenoc & Jacques avoient une ſœur germaine qui n'eſt pas miſe au calcule ne au nombre deſdits enfans, parce que pluſieurs autheurs n'ont pas de couſtume aſſeoir en leurs eſcripts le cathalogue des femmes. Si appliqua celuy Fracanus avecques ſa famille à un port appellé Brachet, & perluſtrant & encherchant la terre armoricane, trouva un grand fonds & ample territoire, de toutes parts environné de buiſſons & de foreſts, lequel fut lors [par] ledit Fracanus ſon inventeur appellé Goetlo, par l'innondation d'un fleuve qui là décourt, lequel eſt proprement appellé Sang en gaulois & en breton Goet, & ſignifie Goetlo lieu de ſang, lequel celui Fracanus habita, & là lui naquit le deſſuſdit nommé Guingalreus, & qui fut homme de très merveilleuſe abſtinence, & de très ſaincte & prouvée vie.

Et dit ladite hiſtoire, que entre ces choſes la renommée de luy volitante par la région vint au roy Grallons, qui tenoit lors le ſceptre de la partie occidentalle de Gaulle, & luy eſtoit celuy grand royaume ſubmis, & ſi eſtoit modérateur des Coriſopitenſes : pourquoy il fut convoiteux de le voir, & vint craintif & enclin l'adorer, demandant quels dons il vouloit de luy, & qu'il avoit grand abondance de chaſteaux; & puiſſance de choſes; grand eſpace de terres, & abondance d'or & d'argent, de veſtemens, & d'autres dons : leſquels quand il les luy auroit baillez luy demeureroient francs & quittes, car nul n'a pouvoir de noüer les dons du prince. Toutes leſquelles choſes ledit ſainct homme Guingalreus refuſa, & levant le roy par la dextre luy fiſt un ſermon d'humilité, l'exhortant

fuir les richeſſes & les pompes du ſiècle variable. Par lequel ſermon il fut de là en après plus débonnaire, & fiſt droiɛt & juſtice en ſon royaume : juſques à tant qu'il contemna les lubricitez de ce monde fluɛtuant, & monta au ciel. Touteſſois conferma Grallons à Guingalreus les terres que un noble homme de grand puiſſance appellé Riocus luy donna à fonder un hermitage, & depuis les amplia de grandes poſſeſſions. Et auſſi en fonda un autre en Alethenſe, où Jacques frère dudit Guingalrus mena une vie ſolitaire, ſelon qu'il eſt trouvé es eſcrits de celle Egliſe. Et depuis ont eſté ces deux hermitages erigez en abbayes de l'Ordre de ſainɛt Benoît, dont celle qui eſt ſituée en Cornouaille, comme dit a eſté, eſt appellée Landevenec, & l'autre l'Alethenſe ſainɛt Jacut, du nom dudit Jacques qui premierement l'habita.

Ainſi vacca & fut entendant celuy roy à ſervir Dieu, & à honorer l'Egliſe, & doter ſes miniſtres, parce que en ſes jours il eut paix avec les Gaulois. Et auſſi en ſon temps ſ'entretindrent concordablement en union la grant Bretagne & la Bretagne armoricane, comme la mère & la fille. Mais neantmoins qu'il régnaſt ſainɛtement, ſi fut-il preux & vaillant aux armes, & deffendit vertueuſement ſon royaume contre ceux qui l'aſſaillirent. De quoy rapporte ladite Chronique de Landevenec, qu'il ſ'enrichit des deſpouilles qu'il oſta aux Normans : non pas à ceux de Neuſtrie, car ils n'eſtoient pas encore ainſi nommez : mais aux pyrates de Norvègue, qui par mer vindrent deſcendre en Armoricque. Car ſelon celle Chronicque, il proſterna celle gent barbare, puiſſante, & ennemie, & occiſt & détrancha cinq ducs de leur gent avecques leurs compagnies es rivages du fleuve de Loire.

Le chapitre V est consacré au règne du fabuleux roi de Bretagne Salomon I. Mais au lieu de quelques lignes que lui consacre le chapitre VI de la première rédaction, le règne de Salomon occupe ici plusieurs pages. C'est que le Baud s'est avisé cette fois de placer sous le règne de Salomon I la translation du corps de saint Mathieu en Bretagne, qu'il rapportait dans sa première rédaction au règne de Salomon III, lui consacrant les chapitres LXIV, LXV et LXX du Livre III. Le chapitre V de la seconde rédaction débute donc ainsi :

En la manière deſſuſdite rapportent les hiſtoires de ces trois ſainɛts religieux & dévots hommes & les légendes de pluſieurs autres ſainɛts

qui fleurirent en celuy temps les faits du roy Grallons de Bretagne armoricane, lequel après ce qu'il eût par long temps régy celuy royaume trefpaffa de ce fiècle & fut enfevely à Landevenec qu'il fonda & dota felon les efcrits de celle églife, en laquelle encore appareft fa fépulture. Et adonc régna audit royaume armorican Salomon le premier de ce nom qui fut le tiers roy des Bretons d'Armoricque après Conan Mériadoch. Et fut auffi celuy roi Salomon de fainčte & approuvée vie, felon la chronicque des rois bretons armoricains. Duquel roy Salomon rapporte le vénérable Paulinus évefque de Legionenfe en l'hiftoire de la Tranflation du corps de Monfeigneur fainčt Mathieu, apoftre & évangélifte qui en fon temps fut rapporté du Caire en Bretagne, & dit que celuy Salomon eut à femme la fille de Flavus, patrice des Romains, dont il eft à noter que celuy Flavus, felon Mathieu Palmier en fa Chronicque obtenoit la dignité de confulat, qui eft la première après l'impérialle, avec Varro fon compagnon en l'an de N. S. 419, qui eftoit le 19 an après que l'empereur Honorius, fils du premier Théodofe, eut affocié Théodofe le jeune fon neveu, fils d'Archadius fon frère auffi empereur, à régner avecques luy. Et fit auffi, felon ledit Paulinus, ce roy Salomon de Bretagne alliance avecques l'empereur Valentinian Céfar, qui fut femblablement neveu d'Honorius, fils de Placidie fa fœur & de Conftancius conful romain, lequel Valentinian Céfar fut créé empereur par le jeune Théodofe trois ans après la mort d'Honorius leur oncle & envoyé impérer à Rome avecques Placidia fa mère, où ils régnèrent vingt-quatre ans.

Le Baud raconte ensuite la translation du corps de saint Mathieu en Bretagne, puis il parle du second envoi et du second retrait des garnisons romaines de l'île de Bretagne ; après quoi il écrit ceci :

Longuement régna le deffus nommé roy Salomon en Bretagne Armoricane; mais après y furvint une commotion populaire, & s'eflevèrent les Légionenfes contre luy, qui le pourfuivirent en l'églife où ils l'occirent.

Le Baud raconte ensuite comment les Italiens vengèrent la mort de Salomon, et conclut ainsi :

Ainfi rapporte le deffus nommé Paulinus evefque la mort de ce roy

Salomon, que l'on croit avoir efté enfépulturé à Legionenfe où il fut occis, ainfi qu'il a efté dit deffus, lequel Paulinus fut homme moult religieux, & après la deftruction de ladite cité de Legionenfe fut le premier qui dévotement gouverna celuy fiége, & dit auffi en celle hiftoire que le corps fainct Mathieu fut emporté par les Lucains : dont dit le benoift Hero[n] yme ès Chronicques qu'il fift des temps des apoftres qu'il repofe ès monts des Parthois, qui par confinité font prochains des Brifians & defdits Lucans. Et à confermer l'hiftoire dudit Paulinus evefque dient l'acteur du Livre des faits d'Artur & la Légende Sainct Goueznou que le corps dudit fainct Mathieu, lequel ils creoient eftre à Salerne, fut longuement gardé en la cité de Legionenfe ; mais que après elle le perdit pour fes péchez & luy fut fortrai par manière finiftre.

Le chapitre VI de la seconde rédaction, consacré au règne d'Audroan, débute ainsi :

Après la mort de Salomon, tiers roy de Bretagne Armoricane, demeurèrent deux fréres du lignage royal, lefquels toutesffois l'hiftoire ne rapporte pas eftre enfans dudit roy Salomon, mais auffi ne dit-elle pas qu'ils ne le fuffent. Defquels Audroan l'aifné, après ce que les tumultes des guerres & des batailles deffufdites furent appaifées & que la gent d'Italie eut vuidé la région & f'en fuft retournée, print le fceptre royal d'Armoricque & régit & gouverna le peuple qu'il deffendit des affauts des Gaulois, car fouventeffois ils luy coururent fus, & il leur réfifta par plufieurs batailles.

Et au temps de ce roy Audroan furent derechef les Bretons de l'ifle moult travaillez ; car, comme il a efté dit devant, incontinent que les Romains en départoient, les ennemis retournoient qui y faifoient plus grand défolation. Pourquoy, felon Geffroy de Monemitenfe, ils envoyèrent derechef à Rome à Agnicien, homme de la puiffance romaine (lequel felon Hugues de Fleurigné & Vincent de Beauvais y fut après ordonné patrice) demander aide, mais ils en furent refufez. Et dient Sigebert & le deffufnommé Vincent que pourtant que les Romains ne pouvoient faire aide aux Bretons, les dits Bretons fe fouftrairent de leur feigneurie. Et Strabo dit que les dits Romains véants qu'ils defpendoient plus à les deffendre qu'ils ne profitoient à les retenir, les abandonnèrent.

Le Baud raconte alors le voyage de Guethelin « en la moindre Bretagne, qui lors estoit appellée Armorique ou Letavie, combien que selon les légendes de sainct Goueznou, sainct Golvin & autres, Letavie estoit seulement la province de Leonie, » et son arrivée près du roi breton.

Et dit l'acteur du livre des faits d'Artur qu'Audroan estoit lors en un notable chastel situé en une vallée de la région de Trecorense que l'on nomme Herile, lequel chastel le vulgal appelle encore du nom d'iceluy roy Chastel Audroan. Et dit semblablement que en celle région y a un lieu aussi comme party en deux par les ondes de deux fleuves qui légiérement y décourent du haut, c'est à sçavoir Leins & Trieu, car Leins qui le circuit d'une part estrive là à précéder le Trieu & entrer le premier en la mer, mais Trieu qui est le plus grand, venant de Guingamp haste son cours, & délaissant la ville que ceux du pais appellent Pont-trieu, passe impétueusement de l'autre part outre & se joint à Leins & illecques assembleement entrent en la mer qui les concorde & appaise, pour laquelle assemblée est le dit lieu dit *le nés de deux eaues*, & en ce lieu, que les habitans en leur langue appellent Frinaudour, y a un autre chastel moult ancien.

Le reste du chapitre VI est consacré au récit des victoires de Constantin dans l'île de Bretagne (chap. VI-VII de la première rédaction).

Le chapitre VII de la deuxième rédaction correspond aux chapitres VIII-XVIII de la première et débute ainsi (p. 53) :

« Environ l'espace de neuf ans après que Constantin eut chassé & débouté les ennemis de l'isle de Bretagne & qu'il en fut coronné roy, mourut Audroan son frère roy de Bretagne Armoricane, & luy succéda Budicius son fils, selon la teneur des chronicques des roys armoricains, lequel ensuivit en proesse ledit Audroan [son] père, car il deffendit vertueusement son pais & son peuple à l'encontre des assauts de ses ennemis. »

Le Baud raconte ensuite la mort de Constantin et de Constant :

« Aussi, dit l'acteur du livre des faits d'Artur, que comme ces deux nobles frères Aurélie & Uter fussent encores enfans & de âge non conve-



nable au régime du royaume & leurs amis déboutaffent les fortunes, ils furent amenez à Budicius au pais d'Armoricque, qui les fift inftruire ès faits de batailles & jeux des armes & de courir chevaux ès luttes des paleftres & tout autre genre de exercitations. » A propos de Woltiger il cite Sigebert qui dit « que comme les Bretons fuffent travaillez par les Pictes, par le confeil Woltiger ils invitèrent la gent anglefche des fins de Saxonie & les firent leurs deffenfeurs contre leurs ennemis. »

A propos de la construction du château de la Courroie par Engiste, il cite non seulement Gaufroi de Monmouth, mais encore l'acteur du livre des faits d'Artur et Vincent de Beauvais (livre 20, chapitre 3). Il emprunte à ce dernier auteur (livre 20, chapitre 30), le passage où il dit, à propos des prophéties relatives à Artur et à saint Samson : « Que Merlin profecia ceftes chofes & moult d'autres qui à peine purent eftre entendues jufques à ce qu'elles commencent à apparoir, car l'efprit de Dieu parle & dit fes myftères par qui il luy plaift, fi comme par Sibile, Balaam & autres. » Le récit de la mort de Woltiger est emprunté à la fois à Gaufroi de Monmouth & au livre des faits d'Artur. Enfin le chapitre se termine par les lignes suivantes :

Et pendant que lefdites chofes deffus touchées advindrent, mefmement longtemps après, tint Budicius fon royaume armoricain en paix : c'eft à fçavoir jufques vers la fin, que Actilla roy des Huns ufant de l'aide Walameris roy des Oftrogothes, de Ardaricus roy des Gepidiens, & de maints autres peuples Acquilonaires, iffit de Pannonie, & affaillit l'empire d'Occident avecques cinq cens mil hommes armez qui gaftèrent les provinces, & entre autres Bretagne Armoricane. Car, comme dit Sigebert, ces peuples premièrement entrans par toutes les Gaules, nulle cité, nul chafteau, ne nulle ville, ne pût eftre deffendue de leur fureur. Mais ainfi qu'ils affiégeoient la cité d'Orléans vint Etius patrice des Romains à l'aide des Gaulois, lequel appella en fon aide Theodoric roy des Wifegothes, Meroneus roy des François, & multitude d'autres nations; entre lefquels, felon Paulus, furent les Armoricains & fift bataille contre Actilla es champs Cathalamite, laquelle dura jufques à la nuict, & y moururent cent quatre-vingt mil hommes, & entre autres Theodorich roy des Wifegothes. Et combien que en cefte bataille, qui fut en l'an de Notre Seigneur 453 Etius furmontaft Actilla, fi ne l'effaça-il pas du tout : mais

fe répara ledit Actilla en efpérance de retourner quand il auroit refait fon exercite.

Le chapitre VIII de la deuxième rédaction, correspondant aux chapitres XVIII-XXXI de la première, débute (p. 56) par un emprunt à l'acteur du livre des faits d'Artur, lequel dit que :

Budicius engendra Hoël le trés noble roy des Armoricains de ladite Anne, fœur d'Artur, laquelle Uterpendragon fon père roy de l'ifle avoit conjointe par mariage audit Budicius, luy donnant par dot une duché que l'on appelle Richemont, fituée en ladite ifle de Bretagne.

Et de ce Hoël qui fuccéda audit Budicius fon père après fa mort dit la Chronique des roys de la Bretagne Armoricane qu'il fuft preux & vaillant aux armes, pourveu en confeil, bénin & dévot vers Dieu & l'Eglife, large en fes dons, principalement aux chevaliers & autres preux hommes, grand diftributeur de fes conqueftes & ès batailles moult approuvé.

Vincent de Beauvais (livre 21, chapitres 49 et 50) est cité à propos de la bataille de Verrolaine et de la fin du règne d'Uter. Le livre des faits d'Artur est cité concurremment avec Gaufroi à propos du récit des campagnes d'Artur dans l'île de Bretagne; puis, après avoir emprunté à Gaufroi le récit du siège et de la prise de Paris, le Baud ajoute :

Dont dit le Livre des faits d'Artur qu'après que fortune lui euft donnë triomphes il tranfmift le fort Hoël fon neveu combatre les ducs qui tenoient Acquitaine, lequel Hoël roy d'Armoricque entra en la terre Guitard Comte de Poictevins, voifins du raviffant fleuve de Garonne, & amena foubs le joug des Bretons ceux de la Rochelle, de Blaye, les Gafcons, c'eft à entendre ceux qui poffèdent les lieux que les Gafcons habitent à prefent, jufques en Navarre, ceux auffi de Narbonne, & les Thouloufains, jufques à Montpellier, lefquels tous il contraignit vaincus à prendre l'alliance des Bretons. Et Artur fubjugua les Belges habitans la partie borealle de Gaule, les Allobrogues, les Lingonenfes, & les Flamans.

Le Baud cite également le passage où Gaufroi de Monmouth raconte l'expédition de Hoël en Aquitaine, puis il écrit :

Quand toute Gaule fut conquiſe, Artur confirma l'eſtat du pais & tint à Paris court plénière où furent tous les roys des iſles qu'il avoit ſubmiſes, les ducs de Bretagne, les barons de Flandres & de Bourgogne & les princes d'Acquitaine, & ordonna les comtez par citez ſous les ſeigneuries des éveſques, & après diſtribua de ſes conqueſtes, & donna à Oldon Flandres, à Beduerus Neuſtrie, à Kayus Anjou & Touraine, à Golfer Poictou & Berry, puis au printemps ſ'en retourna en l'iſle.

Puis vient le récit de la guerre d'Artur contre les Romains. On se bat près de Langres. « Et là mourut le comte de Tréguer avec bien deux mil Armoricains. Mais Hoël, ſelon l'auteur du Livre d'Artur, portant triſtement la déſolation de ſes compagnons perdus, ſe jetta entre les tourbes ; lequel les Leonenſes, les Coriſopitenſes & les Venetenſes enſuivirent par grand célérité. »

La révolte de Modred ayant rappelé Artur dans ses États, le Baud, d'après l'acteur du Livre des faits dudit Artur, dit « qu'il commiſt le pais à Hoël afin que ſ'il pouvoit il reformaſt les Gaules & qu'il les gardaſt ſous le lien de paix amiable : luy remonſtrant combien c'eſtoit triſtement qu'il luy eſtoit expédient ſe repatrier ».

Enfin, après le récit de la mort d'Artur, il termine ainsi le chapitre :

Leſquelles choſes d'Artur rapporte en brief Vincent au 75. Chapitre du 22. livre, où il dit que celuy roy Artur, ſelon la divination Merlin, eut telle iſſuë, que nul ne ſçait certainement comme il mourut. Et dient les deſſuſdits hiſtoriographes, que ce fut en l'an de Noſtre Seigneur 542. Ce qui ne ſe peut accorder avecques ce qu'eux meſmes rapportent, qui diſent leſdites choſes eſtre advenuës au temps de l'empereur Léon : car ledit Léon commença régner, ſelon Sigebert, dès l'an 458, & mourut l'an 473. Et ainſi ne régna que 16. ans. Et luy ſuccédèrent Zenon qui régna 19. ans, Anaſtaſe qui régna 25 ans, Juſtin le vieil dix ans : & Juſtinian 38 ans. Et eſtoit celuy an 542. qu'ils dient avoir eſté la fin d'Artur le 15. an de l'Empire dudit Juſtinian. Parquoy ſembleroit mieux la mort d'Artur avoir eſté dès l'an 472. Meſmement que trois ans après celuy temps, c'eſt à ſcavoir l'an 475, les François vindrent es Gaules pour les habiter, ſelon ledit acteur Sigebert, qui dit après qu'en l'an 489 Clodoneus leur roy, fils Hilderic, tranſporta au droict des François tout ce qui eſtoit

es Gaules ſoubs le droict des Romains. Et que l'an 514, le royaume des François par tous leſdits lieux de Gaule dilaté & legitimement pacifié & confirmé mourut ledit roy Clovis; & Lothaire ſon fils partit le royaume avecques ſes frères Theodorich, Clodomire, & Childebert, & régna Lothaire cinquante ans. Auſſi dit ledit Sigebert, que dès l'an quatre cens quatre-vingt & unze, les Bretons inſulains ne pouvans porter la vertu des Anglois ſe donnèrent comme vaincus en leur droict & en leur nom. Et eſt à croire que ce deffaut premièrement advint par le vice de celuy qui eſcrivit l'exemplaire du livre de Geffroy de Monemitenſe, lequel ceux qui ont eſcrit après, ont enſuivy, ſans avoir eſgard & conſidération au temps.

Comme dit a eſté ſelon ledit Geffroy, Artur, quand il retourna en l'iſle, laiſſa Hoël ſon neveu roy des Bretons Armoricains, afin d'entretenir les Gaules, & pacifier celles parties. Mais celuy roy Hoël combien que vertueuſement il ſ'efforçaſt les tenir n'en joüit pas longuement: car les Gaulois qui entendirent l'infortune d'Artur commencèrent à machiner rebellions contre Hoël, & ſe retournèrent aux Romains. Et d'autre part, comme dit eſt, les François qui ja par deux fois en avoient eſté reboutez, l'une par Etius patrice romain qui avoit ſubmis les Bourgoignons, l'autre & la première par Nennius & Quintinus ducs de Maxime, & gouverneurs de Victor fils dudit Maxime, qui leur firent repaſſer le Rin, ſi comme dit Grégoire de Tours en ſon ſecond livre, ſelon Sigebert, retournèrent en l'an quatre cens ſoixante & quinze; non pas ſi comme il dit, pour les gaſter, mais afin qu'ils leur fuſſent habitation perpétuelle. Et ainſi qu'il a eſté dit au premier chapitre, en occupèrent partie, & acquit Hildéric leur roy Paris, & tout le païs à l'environ juſques à Orléans, qu'il print en l'an de Noſtre Seigneur 477. Et les Goths auſquels l'Empereur Honnoré jà pieça avoit donné Acquitaine, dont ils ſ'eſtoient partis & entrez en Eſpagne contre les Senes que Theodorich leur roy avoit vaincus & avoit deſtruit leur royaume, & eſtendu le ſien juſques là; & qui auſſi ſous Coricus qui régna après Theodorich avoient prins Arle, Marſeille, retournèrent ſemblablement lors à Thouloufe, où ils avoient mis leur ſiége: & les Gouverneurs de Hoël roy des Bretons Armoricains, deboutez d'Acquitaine reprindrent la terre; & ſelon Grégoire de Tours au ſecond livre de ſes Chronicques, chaſſèrent iceux Goths les Bretons du territoire de

Berry, & de la cité de Bourges qu'ils tenoient, & en fut occis grand multitude à la ville de Dol; non pas à Dol cité métropolle des Bretons : mais une autre ville ſemblablement appellée Dol ſituée audit païs de Berry que l'on appelle à préſent Chaſteau-Roux de Dol. Semblablement ſurvint par mer en celuy temps en Bretagne Armoricane grande multitude deſdits Goths & de Saxons qui prindrent terre en Legionenſe, deſquels Saxons eſtoit chef & conducteur un duc appellé Audoacrius, contre lequel le roy Hoël fiſt bataille, & par l'aide des chevaliers Bretons inſulains demourez des exercites du roy Artur, leſquels deboutez des Gaules par les Romains, les François & les Goths ſ'eſtoient joints aux Armoricains, le chaſſa des rives de Legionenſes. Si nagea Audoacrius coſtoyant Armorique, tant qu'il entra au fleuve de Loire, & voulut aſſiéger Nantes. Mais adonc ſe trait Hoël çelle part avecques ſon exercite qui la deffendit. Et quand Audoacrius vit qu'il ne la peut prendre, il monta contre-mont ledit fleuve de Loire, tant qu'il entra en celuy de Mayenne, & aſſiégea Angers, & les autres citez d'entour. Et denote Sigebert, l'aſſiégement de ladite cité d'Angers avoit eſté fait par ledit Audoacrius & ſes Saxons en l'an de Noſtre Seigneur 480. Et que en celuy an ils dégaſtérent le territoire d'Anjou; & l'an enſuivant Audoacrius print Angers, & les autres citez d'entour, deſquelles il print hoſtages. Puis aprés Hilderic roy des François vint à ladite cité d'Angers qu'il embraſa, & occiſt Paulus qui en eſtoit comte de par les Romains. Mais aprés firent luy & Audoacrius alliance enſemble & ſubjuguérent les Allemans.

Et ceſte prinſe d'Angers par Audoacrius roy des Saxons & par Hilderic roy des François, & l'alliance d'entr'eux, rapporte le deſſus-nommé Grégoire de Tours au ſecond livre de ſes Chronicques. Si demoura par celle alliance à Audoacrius la cité & le territoire d'Angers, dont il fut comte; & y ſuccéda aprés luy long-temps ſa génération, laquelle depuis vint à régner ſur les François, ſi comme es hiſtoires d'eux eſt contenu.

Le chapitre IX, consacré aux règnes du fabuleux roi Hoël II & de Riwallus de Domnonée, correspond au début des chapitres XXXI et XXXII et aux chapitres XLI et XLII. Il commence ainsi (p. 63) :

Environ le temps deſſuſdit, c'eſt à ſçavoir vers l'an 484, qui eſtoit le

douziesme après la mort du preux roy Artur, à prendre sa mort audit an 472, laquelle chose, comme dit est, se peut mieux accorder avecques les autres histoires d'iceluy temps qu'autrement, mourut aussi Hoël le roy de Bretagne Armoricane son neveu, lequel, selon les chronicques des rois d'Armoricque, les Bretons pour sa magnificence ou pour différence des autres rois de ce nom qui furent après luy surnommèrent Grand. Et luy succéda son fils, semblablement appellé Hoël, au nom & au royaume, mais non pas à ses vertus ou à ses mœurs, car, comme rapporte ladite chronicque d'Armoricque, il ne valut pas son père pour plusieurs vices esquels il estoit enlacé. Et après qu'il eut régné aucun espace de temps, la gent de Frize, une province de la basse Germanie située sur le rivage de l'Occéan, entendans la mort dudit Hoël le Grand & la foiblesse de l'autre Hoël son héritier, vindrent par navire en ladite Bretagne Armoricane, où ils occupèrent Domnonense, & submirent à eux les habitans qu'ils oppressèrent parce qu'ils ne furent point deffendus. Si tindrent longuement les Frizons celle région, laquelle ils dégastèrent & destruirent car Hoël le roy d'Armoricque ne leur résistoit aucunement : mais en après ils furent expulsez & deboutez. De quoy dit Ingomarus, prestre, au commencement de l'histoire sainct Judichaël roy de Domnonense qui paravant que 509 ans fussent passez les Frisons habitoient Letavie, c'est à scavoir Leonense qui jadis fut ainsi appellée Letavie, comme il a esté dit devant, combien qu'aucuns acteurs, mesmement Geffroy de Monemitense, prennent Letavie pour toute Armoricque.

Après avoir raconté en quelques lignes l'histoire de Corsoldus, le Baud reprend (p. 64) :

Si demoura Letavie par long-temps déserte des Bretons, & y habitoient les Frizons qui y estoient demourez des exercites Corsoldus, car le roy Hoël dessus nommé ne s'esvertuant aucunement la recouvrer ne en chasser les ennemis, mais ces grands affaires mises arrière, vacquoit à oiseuse.

Suit un résumé, d'après Gaufroi de Monmouth, de l'histoire de l'île de Bretagne depuis Constantinus jusqu'à Cerdicus, après quoi le Baud écrit :

Semblablement vindrent en celuy temps de l'isle en Bretagne Armo-



ricane plusieurs autres princes du royal lignage des Bretons avecques multitude de nobles & de populaires, en telle manière qu'ils couvrirent la terre & qu'il sembloit qu'un nouveau peuple la fust venue habiter. De quoy dit Aimonius historiographe en ses chronicques que comme l'isle de Bretagne eust été invadée par les Anglois & les Saxons, la plus grand part des habitans passans la mer occupa es dernières fins de Gaule les régions des Venetenses & des Curiosolites. Et de ce est ce que dit Bartholomeo au XV livre de la Nature des choses que Bretagne située en Gaule sur l'Océan est peuplée par les Bretons qui délaissérent la Grand Bretagne pour l'importunité des Germains & que jusques aujourd'huy à ce moyen leur nom & leur lignage persévère.

Le Baud raconte ensuite l'histoire de Rivallus, « d'après le dessusdit acteur Ingo-« marus en une demonstrance qu'il prenoit à ladite histoire du roy sainct Judichael en son « epistolle à l'abbé Huguetenus » ; puis l'histoire de Jean Reith, d'après « l'histoire de sainct Molaire », puis il ajoute :

Aussi selon l'histoire sainct Armel, en celuy temps Caratinalen un autre homme très-puissant, cousin de sainct Paul Aurelian, délaissant son païs & ses autres richesses, desquelles il avoit abondance, passa la mer avecques ledit sainct homme Armel, & multitude d'autres qui appliquérent esdites parties de Cornoüailles, où ils demourérent en une ville appellée en breton Pennohen, qui est interprété en gaulois Chef de Bœuf ; combien que en après ledit Armel habita en un désert ou territoire de Rennes, en un lieu à présent nommé de luy.

Et de celle venuë des Bretons insulains en ceste Bretagne Armoricane, parlent aussi autres acteurs. Et en dit l'histoire saint Guingaloeus, que au temps que la gent barbare des Saxons aspres en armes, & indiscréte en mœurs, vint posséder la Grand Bretagne, les Bretons apportez par navire de ça la mer se vint enclore au seing de ceste partie Bretagne Armoricane, qui lors estoit sans guerres & sans batailles pour se reposer de ses labeurs.

Et rapporte celle de sainct Goueznou, qu'après ce que le roy Artur qui tant avoit eu de victoires en Bretagne & es Gaule fut mort, la voye fut derechef ouverte aux Saxons qui retournérent en l'isle, & firent tres-grand' oppression de peuple, & eversion d'églises. Et aussi fut faite persé-

cution & occifion de plufieurs rois tant Saxons que Bretons, qui contendoient les uns contre les autres par batailles. Lefquels Saxons combien qu'ils impofaffent dès lors à eux & à l'ifle le nom de Anglia, une très-ancienne cité de Saxons, dont ladite ifle a efté en vulgal communément depuis appellée Angleterre, & eux Anglois, toutesfois font-ils jufques aujourd'huy par les Bretons nommez Saxons. Et dit après que plufieurs faincts hommes, afin qu'ils evadaffent la tyrannie d'eux, & qu'ils ferviffent plus devotement & fecrettement à Noftre Seigneur cherchérent lieux folitaires. Dont il eft à noter qu'il en vint en celuy temps en fi grand nombre en cette dite Bretagne Armoricane qui f'efpandirent par la région, & là habitérent, que grand partie des citez, villes, bourgs & autres lieux d'elle, font encore appellez d'eux, & portent chacun le nom de quelqu'un des dits faincts; defquels en efchivant la multitude qui tourneroit à ennuy & à confufion, font icy dénotez aucuns des principaux : c'eft à fçavoir fainct Sanfon, archevefque de Boracenfe, fainct Paul, fainct Tugdual, fainct Magloire, fainct Patern, fainct Maclou, fainct Brieuc, fainct Méen, fainct Gildas, fainct Golvin, fainct Colombain, & autres. En quoy fut accomply ce que Merlin avoit prophecié, que le pafteur d'Eboracenfe, feptiefme d'évefques, pafferoit de ladite ifle en la Bretagne Armoricane. Car plufieurs d'eux, c'eft à fçavoir jufques audit nombre de fept, furent depuis efleus & ordonnez pafteurs des provinces; mais non pas en un mefme temps. Auffi ne vindrent-ils pas enfemble, fi comme il fera dit en traictant de chacun en fon lieu.

Vient ensuite l'histoire des rapports du roi Carodocus et de saint Paterne, narrée au chapitre XLV de la première rédaction.

Le chapitre X, consacré aux règnes du fabuleux Alain I, de Chonober et de Judual de Domnonée, correspond aux chapitres XXXI (en partie), XXXVII-XL et XLIII-XLVII de la première rédaction. Il débute ainsi :

Au temps du deffufdit Hoël roy de Bretagne Armoricane fecond de ce nom, fils de Hoël le Grand, advinrent doncques les chofes contenuës au précédent chapitre : lequel Hoël fecond ainfi qu'il a efté dit devant, combien qu'il fuccédaft au nom & au lieu de fon pére n'enfuivit pas fes mœurs, ne fes vertus. Car il laiffa par fa pareffe gafter fon royaume aux eftrangers, & l'occuper par les furvenants.

Et après ſa mort régna le deſſuſdit Allain ſon fils qu'il avoit engendré de la fille Rimo fils de Malgo roy de l'iſle, lequel Allain ne luy fut en rien diſſemblable : car il s'adonna comme luy à oiſeuſe [vie], & fut inutile au gouvernement comme luy ; en telle manière que pendant le règne de ces deux Hoël & Allain la gloire des autres rois leurs antéceſſeurs eſlevée par leurs victoires, & les labeurs de leurs conqueſtes furent ravallées, & preſques anéanties. Car outre les peſtilences deſſuſdites faites par les Frizons, les princes deſſus nommez qui nouvellement eurent paſſé la mer, & habité Armoricque & les anciens princes particuliers du pais : c'eſt à ſçavoir Conao comte de Vennes, Conobert le prince de Nantes & de Rennes, Comorus comte de Legionenſe & autres qui avoient obéy à Hoël ſecond, en mémoire de Hoël le Grand ſon pére, véants la laſcheté d'Allain commencérent à le deſpriſer, & à ſ'aliéner de luy. Puis aprés prindrent un chacun d'eux licence d'uſer de volonté ſans crainte par deffaut de juſtice, dont grandes ſéditions, occiſions & batailles inteſtines, civiles, ſocielles & ſerviles ſ'enſuivirent entre eux, environ l'an de Noſtre Seigneur cinq cens ſoixante.

Ici se place l'histoire de Chonoo et de Macliavus, racontée au chapitre XXXVII de la première rédaction. Le Baud reprend ensuite :

Conobert le prince de Nantes deſſus-nommé l'un des autres fréres Conao tenoit auſſi adonc ſa partie de Bretagne Armoricane puiſſamment, & reſiſtoit aux autres. Lequel Conobert ſelon Grégoire de Tours, & la teneur des hiſtoires françoiſes, avoit eſpouſé une moult haute dame, nommée Caldec, fille de Guillotaire duc d'Acquitaine. Et rapportent les chronicques Armoricanes, qu'il l'eſpouſa en ſa cité de Nantes avecques grand joye & pompe royalle, & qu'il débella par puiſſance vallable les Goths & les François occupans portion de ſon régne, leſquels il fiſt fuir hors de Bretagne, & de là en aprés la gouverna longuement en tranquillité.

Et en ce temps régnoit ſur les François le deſſus-nommé Clotaire, fils Clovis, le fils Chilpérich dont a eſté auſſi parlé devant, & tenoit la pluſpart des Gaules qu'il avoit avecques Théodorich, Clodomire & Childebert ſes fréres. Car ſelon Sigebert, Clovis ſon pere avoit occis

Siagre duc des Romains, & tranſporté au droict des François tout ce qu'il y avoit des Gaules ſous la puiſſance des Romains. Auſſi avoit tué en bataille Allarich roy des Goths, qui tenoit ſon ſiége en Gaſcogne & avoit prins Thoulouſe ſiége du royaume des Goths, & dilaté celuy des François juſques aux monts Pyrénnes. Celuy roy Clotaire avoit un fils nommé Cramius, ou Cramires, qui pluſieurs fois ſ'eſtoit eſlevé contre luy, nonobſtant qu'il luy euſt baillé le gouvernement d'Acquitaine : lequel Cromius machinant encores nouvelles rebellions contre ſon pére Clotaire, après ce qu'il eut perdu l'aide du roy Childebert ſon oncle qui eſtoit mort, & que Guillotarius le duc d'Acquitaine ſon fauteur fut bruſlé au mouſtier de Sainct Martin de Tours où ledit roy Clotaire fiſt mettre le feu par vengeance, ſ'en affuit en Bretagne Armoricane au prince Conobert avecques ſa femme & ſes filles, ſelon Grégoire de Tours au quart livre de ſes Chroniques, & là ſe tindrent delez ledit Conobert.

Et adonc le roy Clotaire griſſant d'ire contre Cramius ſon fils, vint en Bretagne contre luy avec ſon exercite : mais Cramius ne craignit point combattre contre ſon pére : ains comme l'un & l'autre exercites fuſſent aſſemblez en un champ, & Cramius avecques les Bretons eut inſtruit ſes gens, ils eſtrivèrent tout le jour par bataille, & ne ceſſèrent juſques à ce que la nuict qui ſurvint les depart. Et celle nuict appella Conobert le prince des Bretons Cramius, & luy diſt : Je cognois qu'il eſt injuſte que tu combates contre ton pére, pour ce ſouffre que cette nuict je l'aſſaille, & je l'occiray avecques tout ſon exercite. Mais Cramius, ſi comme dit ledit Grégoire par la volonté de Dieu, ainſi que on croit ne le permiſt pas. Le lendemain au bien matin eſmeut chacun ſes exercites & ſe haſta de retourner à la bataille. De quoy dit Aimonius au 39. chapitre du ſecond livre de ſes Chronicques, que Cramius avecques Conobert roy des Bretons, menant grant compagnie d'eux vindrent à l'encontre de Clotaire, qui à toute la plus grand puiſſance qu'il avoit peu aſſembler eſtoit entré en Bretagne, & que lorſqu'ils vindrent à l'eſtrif que chacun tempta les cœurs des ſiens. Cramius vit que les Bretons qu'il avoit conduits par ſouldes ne luy deffailloient point de leur foy. Et Clotaire qui ne vouloit pardonner à ſon fils, d'autre part cognut que les ſiens eſtoient appareillez à combattre; pourquoy ils jugérent que leur cauſe ſeroit terminée par

bataille. Mais lors Clotaire incertain de victoire qui se mettoit en la doute de fortune, selon ledit Aimonius, espandant larmes pria Notre Seigneur ainsi : Dieu Jiesus Christ, dist-il, qui seul cognois les cœurs des hommes, soys maintenant présent à mes prières, & exerce en cest endroit juste examen de Juge : je suis certain que tu cognois toutes choses : si te prie que tu vueilles entendre la félonnie de mon fils Cramius, comme il a mis en oubly la grace de pitié naturelle, & de courage adversaire, s'est eslevé contre la vie de son père ; & ce qu'il n'a peu faire par fraude & machination occulte, il s'efforce présentement accomplir par bataille, & n'a pas douté exposer à mort innumérables gens quérant haster la mort d'un vieillard décrépit : & certes je lui avois donné grand espérance de régner, comme dès mon vivant je luy eusse baillé la sollicitude de gouverner Acquitaine, mais il n'a pas souffert ne attendu le règne s'il ne le prenoit par patricide. Regardes-moy doncques, Seigneur du ciel, & juge justement selon le jugement que jadis tu fis contre Absalon infestant le roy David son père. Je ne suis pas David, je le confesse, mais aussi ne suis-je pas dégénéré de soy. Il creut que le Rédempteur du monde viendroit, & je croy qu'il est ja venu. Lesquelles prières de Clotaire exauça Notre Seigneur ; car il surmonta les Bretons en celle bataille, & les chassa jusques à leurs nefs qu'ils avoient ordonnées sus le rivage pour refuge, afin que si ladite bataille leur estoit contraire, ils se peussent sauver dedans, & en fist grand occision. Et en celle chasse mourut Conobert & Cramius, comme il cuidast sauver sa femme & ses filles fut oppressé, & prins par l'exercite du père. Lequel le fist estendre & lier sur un banc, & encloure en la maison d'une pauvre femme, puis fist mettre le feu dedans, & le brûler. Et ainsi mourut Cramius avecques sa femme & ses filles par le jugement du père. Et ceste chose rapportée par les dessus-nommez Grégoire de Tours & Aimonius, récite en brief Sigebert, & dénote que ce fut en l'an 64. Et Vincent de Beauvais le récite aussi au 93. chapitre du 22. livre du Miroir historial.

Après cette bataille alla Clotaire à Nantes & la print : car les citoyens avoient esté occis avecques Conobert leur prince, parquoy il n'y avoit qui la deffendist. Et après qu'il l'eust saisie il la bailla en garde à l'évesque Felix, puis tira son exercite vers Rennes, où Duvachlus que aucuns appellent Guindivaldus le fils de Conobert & de Caldec encores enfant

eſtoit gardé. Mais quand les gouverneurs Duvalchus ſentirent Clotaire approcher, ils le portèrent à Vennes à Maclian ſon oncle, qui le nourrit, garda & deffendit comme ſon enfant Et quand Clotaire fut devant Rennes les citoyens la luy rendirent pour paix avoir, par le conſeil de ſainct Melaine leur éveſque. Si ordonna Clotaire un comte pour gouverner la cité, & emmena avecques luy ſainct Melaine, lequel par avant avoit eſté conſeiller du roy Clovis ſon père; & aſſembla celuy ſainct homme Melaine le Concile que ledit Clotaire fit célébrer à Orléans.

Ici se place l'histoire des rapports de Macliavus et de Bodicus, racontée dans la première rédaction au chapitre XXXVIII, avec cette différence que Bodic est ici comte de Cornouaille et qu'un renvoi est fait à propos de leurs rapports à Aimonius, livre III, chapitre XXVII. Puis le Baud continue :

En celuy temps auſſi eſtoit prince royal de Donnonenſe Derochus le fils Ruivallus, duquel a eſté dit devant, qu'il print cette province après le départ des Frizons, lequel Ruivallus fut auſſi ſurnommé Murmazon : & dit celuy Ingomarus, qu'il engendra deux fils, c'eſt à ſçavoir le deſſuſdit Derochus, & un autre appelié Caburius, deſquels l'aiſné, ſçavoir Derochus, comme dit eſt, luy ſuccéda. Au temps duquel ſainct Tugdual, ſi comme il eſt contenu en ſon hiſtoire, qui eſtoit ſon couſin germain, fils de Pompeya, ſœur de Ruivallus ſon père, paſſa de l'iſle en Armoricque avecques ſoixante & dix diſciples, & trois nobles femmes religieuſes, dont ladite Pompeya ſa mère eſtoit l'une : lequel Tugdual par l'exigence de ſes mérites fut depuis éveſque de Lexovienſe, & édifia un mouſtier en la vallée Trécor, où après que la cité de Lexovienſe fut deſtruite, fut tranſlaté le ſiège épiſcopal de Lexovienſe, qui maintenant du nom dudit mouſtier eſt nommé Trecorenſe : & ſelon ladite hiſtoire, gouverna ledit Tugdual le ſiège apoſtolique deux ans, & fut appellé Léon de Bretagne, & l'honorèrent les Bretons par ſaincte mémoire, qui corrompans la dernière ſyllabe l'appellent barbarement en leur langue Pabut, voulant dire Pape.

Et en celuy temps auſſi, c'eſt à ſçavoir en l'an de l'Incarnation 566, ſelon Sigebert, ſainct Sanſon archeveſque de Dol, couſin de ſainct Maclou, ſainct Columbain, & ſainct Magloire : lequel Magloire fut après ſucceſſeur dudit ſainct Sanſon, qui de la Bretagne tranſmarine avoient paſſé en ceſte



Bretagne cismarine, si comme il a esté dit devant, fleurissoient en sainctеté & doctrine. Laquelle chose récite Vincent au 106. chapitre du 22. livre Historial : & dit au 24. chapitre dudit livre, que Sanson fonda l'église metropolle de Dol, à laquelle il imposa ce nom, en mémoire de ce que là il trouva Priatus prince du lieu, en doleur de sa femme, qui estoit lépreuse, & sa fille démoniaque, lesquelles il garit ; & d'iceluy Sanson sera parlé après. Et dit Baldric, qui longtemps après fut archevesque de ladite église de Dol, que celuy sainct homme Sanson fut prélat en l'une & en l'autre Bretagne, & fut archevesque de toute la Bretagne citeriore, c'est à dire de deça de la mer.

Semblablement en celuy temps Vignier, fils de Clito roy d'Ibernie, debouté par son père avecques plusieurs nobles Iberniens, pourtant qu'ils honnoroient sainct Patrice qui y preschoit la foy de Jesus Christ, vint en Bretagne Armoricane : auquel Warocus prince de Vennes cognoissant la cause de son exil, donna autant de terre comme il pourroit en un jour en chevauchant environner ; & les tint tous en grand honneur, principalement Vignier. Et aussi furent-ils amez & honorez par les Bretons, & comme nouveaux hostes commencérent familièrement habiter le pais avecques eux : dont le lieu où fut leur mansion est encore appellé Pleb-Vignier, en mémoire dudit Vignier leur duc. Lequel assez grand espace de temps après repassa en Ibernie qu'il trouva convertie à la foy de Jesus Christ. Et de là retournant en Armoricque avec huict cens quarante hommes, & sept évesques, lesquels le dessus nommé Patrice, qui estoit Breton de lignage, fils de Conches sœur de sainct Martin de Tours, preschant par soixante ans en Hibernie avoit baptisez & ordonnez, vindrent appliquer en Cornoüaille à un port qui est appellé Heyl. Mais quand Theodorich le comte de Cornoüailles, qui néantmoins en cest endroit leur légende appelle roy, entendit que multitude d'Hiberniens estoit arrivée en sa terre, il assembla ses chevaliers, & les mena courant au lieu où ils estoient, & sans enquérir cause ne raison, les assaillit au dos & les occist, & fist martyrs tous en un jour. Et cestes choses d'eux rapporte à plein leur histoire, qui dit aussi que deslors & depuis ont esté par eux faits plusieurs miracles au lieu où ils souffrirent, lequel est encore tenu en grande révérence par ceux du pais.

Et après la mort de celuy Theodorich comte de Cornoüaille deux autres fils de Bodic appellez Melanius & Rinodius : car dudit Theodorich ne demoura qu'un ſeul fils nommé Innocus, qui ne voulut tenir le régne, ains print l'eſtat de religion; & de luy ſera traicté après.

Ici se place l'histoire de saint Melaire, racontée au chapitre XLV de la première rédaction; puis le Baud reprend :

Pendant ces choſes creut & enforcea Duvachlus le fils de Conobert, prince de Rennes & de Nantes qui avoit eſté occis en bataille contre le roy Clotaire de France, lequel dolent de voir leſdites citez de Rennes & de Nantes qui luy devoient appartenir par le droit de ſon pére occupées par les François, car comme il a eſté dit devant, ledit Clotaire avoit prins celles citez après la mort dudit Conobert, & ſi avoit auſſi ſaiſi les territoires de Bretagne depuis les fleuves de Loire & de Mayenne juſques à celuy de Villaigne, que ſes enfants retenoient, celuy Duvachlus par l'aide de Warocus prince de Vennes ſon couſin, que les Bretons en leur vulgal appellent Guerech, & d'autres ſes amis & alliez aſſembla exercite pour les recouver; & aſſaillirent Guerech & Duvachlus leſdits territoires à l'environ des citez, leſquels ils dégaſtèrent par proyes & par captivitez, pour cauſe que les Bretons habitans leſdits territoires nonobſtant qu'ils ſceuſſent eſtre à Duvachlus leur réſiſtèrent craignans le roy Chilperic de France avecques Cheribert, Guntran & Sigebert ſes frères, & luy eſtoient leſdites citez advenuës en ſort : par quoy leſdits habitans eſtoient ſous ſa puiſſance. Mais de là en après, ſelon Grégoire de Tours au 5. livre, les Poictevins, les Bajocaſſins, que Aimonius en ſa Chronique appelle Bagaſſaïns, & dit que depuis ils furent nommez Arbaſſains; les Manceaux, les Angevins, avecques pluſieurs autres peuples, par le commandement Chilperic vindrent en Bretagne contre Guerech : mais Guerech aſſaillit par nuict les Saxons Bajocaſſins, & en occiſt grande multitude. Toutesfois, dit ledit Grégoire de [Tours] que au tiers jour après il fiſt paix avecques les ducs dudit Chilperic, & promiſt qu'il payeroit tribut de la cité de Vennes chacun an ſans contrainte, moyennant qu'on le laiſſaſt en paix, & de ce donna ſon fils en plege, parquoy l'exercite ſ'en alla. Mais après Guerech n'en voulut rien tenir, ains voulant rompre ce qu'il avoit

ſait, envoya Ennius éveſque de Vennes au roy Chilperic, qui fut moult grandement meu d'ire contre luy, & après pluſieurs reproches l'envoya en exil. Et ceſtes choſes rapportées par ledit Gregoire récite Aimonius au 33. chapitre du tiers livre de ſes Chronicques; puis dit ledit Aimonius au 25. chapitre enſuivant, après le deſſus-nommé Gregoire de Tours, qui le rapporte originalement en ſon 5. livre, que les Bretons, c'eſt à ſcavoir Guerech & Duvachlus gaſtèrent grieſvement la région de Rennes par embraſemens, par proyes & par captivitez, & en deſtruiſant toutes choſes allèrent juſques à la ville de Craon. Ennius l'éveſque de Vennes retournant d'exil, fut par Chilperic envoyé vivre du publicque à Angers, & ne luy fut point permis retourner à la cité de Vennes, & fut au quart an du roy Childebert de France, fils Sigebert tiers fils Clotaire, & de Brinchilde fille Athanagildus roy des Wiſegothes, qui fut de l'Incarnation 581. Puis après qu'Ennius eut ſejourné à Angers il alla à Paris. Et adonc, ſelon leſdits Grégoire & Aimonius envoya Childebert le duc Bepolenus avec exercite contre Guerech, Duvachlus & les Bretons, lequel oppreſſa aucuns lieux de Bretagne par fer & par feu : mais il eſmeut plus grand forcenerie que devant. Car les Bretons en celuy an moult infeſtez furent vers leſdites citez de Rennes & de Nantes, leſquels raviſſans innumérables proyes coururent les champs, vuidèrent les vignes de leurs fruicts, & emmenèrent les hommes captifs. Et combien que Félix éveſque de Nantes envoyaſt devers eux ſes legats & qu'ils luy promiſſent l'amender, ils n'en voulurent toutefſois apres rien faire. Et en celuy temps, ſelon Sigebert, c'eſt à ſçavoir en l'an 582, Innocus Breton, qu'aucuns dient avoit eſté fils de Théodoric comte de Cornoüaille, qui tua Maclian, eſtoit clerc, & renommé de ſainctetë en Italie. Duquel Innocus, dit Grégoire de Tours au 5. livre, qu'il alla en ſouveraine abſtinence de Bretagne à Tours pour aller en Jéruſalem, & ne portoit autre veſtement que de peaux de beſtes. Et afin que ledit Grégoire le peuſt mieux retenir, pourtant qu'il luy ſembloit très religieux, il le fiſt preſtre : mais après pluſieurs abſtinences que raconte ledit Grégoire en l'huictieſme livre, il mourut, ainſi qu'il dit, furieux & inſenſé. Et en celuy an, comme ſainct Sanſon archeveſque de Dol envoyaſt Mevennus, que on dit à préſent ſainct Méen, pour le proufit de ſon Egliſe par devers Guerech le prince de Vennes, il trouva au terri-

toire de Gaël un noble homme nommé Caduonum, qui luy donna une ville appellée Tréſſoſſa, & 14 autres villes ens & hors le fleuve de Meuë, deſquelles la diviſion eſtoit devers acquillon outre le fleuve de Rance, où il fonda une abbaye maintenant nommée de ſon nom ſainct Méen.

Or eſtoit-il advenu pendant le temps & les choſes deſſus touchées, que régnans en Donnonenſe Iona prince royal, qui ſelon Ingomarus eſtoit fils de Riathan, lequel Riathan eſtoit fils de Deroch, & Deroch fils de Ruivallus, qui vint habiter ladite région de Donnonenſe en deſpourveu, & l'avoit occis, & ſ'en eſtoit ſuy Induallus fils Iona au palais du roy Childebert de France. Et ſi avoit ledit Comorus fait pluſieurs autres inhumanitez : car par ſa cruauté il avoit occis de ſa propre main Triphine ſa femme, fille de Guerech comte de Vennes, qui eſtoit groſſe d'enfant, & Tremorus leur fils de l'âge de ſept ans, ſi comme il eſt contenu en l'hiſtoire de ſainct Gildas. Pour leſquels maléfices, ainſi que dit l'auteur de l'hiſtoire de ſainct Hervé, ledit Comorus fut excommunié par les éveſques & autres religieux hommes de Bretagne, qui ſ'aſſemblérent pour ce faire. Mais néantmoins avoit Comorus ſaiſi le royaume Iona, & ſ'eſtoit advoüé du roy Childebert de France, duquel il ſ'eſtoit fait prefect, afin d'eſtre aidé par luy.

Auſſi avoient eſté ſainct Sanſon, ſainct Tugdual, ſainct Paul, & les autres religieux hommes deſſuſnommez, qui comme il eſt dit devant, pour les inquiétations que leur faiſoient les Anglois & les Saxons en la grand Bretagne, eſtoient paſſez en la moindre, & y fleuriſſoient, eſleus éveſques des provinces, c'eſt à ſçavoir Sanſon de Dol, Paul de Legionenſe, Maclou de Alethenſe & Brieuc de Briocenſe, une cité qui print nouveau nom de luy : combien que ſelon les Chronicques de l'Egliſe de Nantes, le roy Nemenoius inſtitua longtemps après premiérement éveſque à ladite cité de Briocenſe. Toutes leſquelles citez eſtoient ſituées en Donne ſous la puiſſance du prince Indual qui eſtoit fuitif en France. Et pour ce que les deſſuſdits éveſques ne vouloient de Comorus qu'ils ſçavoient iniquement régner, impétrer confirmation de leurs eſlections, ne à cauſe de leurs ſiéges luy faire aucun devoir d'obéiſſance, meſmement que ſelon l'hiſtoire de ſainct Tugdual, celuy Comorus prefect du roy Childebert, & Ruhutus un autre tiran ſon ſatellite, machinoient les ſurprendre, ils

allèrent devers leur dit prince Judual à la cour dudit roy Childebert requérir lesdites confirmations; lequel Childebert au préjudice Indual les faisoit en son nom, & donnoit privilèges & libertez ausdites citez, en faisant & acquérant amis des richesses d'iniquité, comme il est contenu en la Chronicque des rois d'Armoricque au chapitre commençant en latin, *Non est silendum :* mais Indual fut delivré par le pourchas dudit sainct homme Sanson. Et la manière comment ce fut, rapporte Baldricus archevesque de Dol en son histoire, où il dit que celuy Sanson fut fils de Ammon de Demecie, & de Anne de Venecie, tous deux de royal lignage. Et avoit Ammon un frère appellé Umbrahel, & Anne une sœur nommée Affrella, desquels nasquit sainct Magloire, qui fut successeur de Sanson en l'archevesché. Et que celuy Sanson quand il fut arrivé en Bretagne Armoricane, commença à enquérir les qualitez de la région où il estoit, les puissances des principautez, & la génération des princes, toutes lesquelles choses estoient nécessaires aux estrangers venans en ladite région. Si fut entre les autres un homme moult puissant & noble, & de plus grand engin & raison que luy respondit : Seigneur, dit-il, cette terre est assez habille & fertile, mais elle est affligée de grande tristesse & d'énorme tribulation. Car cette région avoit un prince assez idoine nommé Iona, lequel estoit très-noble duc fils de Riathan, qui par droit héréditaire obtint la principauté de cette terre. A l'encontre duquel s'est eslevé un très-felon, cault & malicieux tiran nommé Comorus, qui par abominable prodition a occis l'innocent, & par son téméraire hardement n'a point eu de honte d'usurper sa terre. Indual le fils Iona encor enfant, afin qu'il ne fust affligé de pareille fin s'enfuist clandestinement au roy de France, tant à ce qu'il fust nourry de la table du roy, qu'aussi il ne fust occis par le meurtrier de son père. Véez-cy, dit-il, donc Père Revérend, que nous sommes opprimez de seigneur abusif, & ceste terre niscite d'estrange gouverneur. Si ne voulut Sanson avoir sus soy prince vicieux; mais disposa son chemin en France, & alla au roy Childebert, auquel il compta toute la chose par ordre, luy requérant qu'il lui rendist Iona afin que Bretagne peust jouïr de son prince naturel, & estre remise en son premier estat. A laquelle chose Childebert dissimula respondre, & singulièrement desplaisoit à la roine celle opinion. Touteffois enfin obtint Sanson la demande. Et quand il fut

oy en la région que Indual devoit eftre fubftitué au lieu de fon pére, les multitudes des habitans de toute la province vindrent de toutes parts à leur naturel feigneur, & le reftituèrent en fon duché; car ils abhorroient Comorus comme celuy qui de fes mains fanglantes, après avoir occis le pére Indualus avoit ufurpé la feigneurie. Et dit encore ledit Baldricus archevefque, d'Indualus ce que f'enfuit : c'eft à fçavoir que quand il fut en Bretagne, & qu'il fe vit environné de chevaliers curiaulx, il fe hafta d'aller à l'encontre de l'homicide Comorus, défirant de venger en luy la mort de fon pére, fi Dieu le luy permettoit. Lequel Comorus en fut adverty, & après qu'il euft affemblé exercite procéda à l'encontre de Indual venant contre luy. Si combattirent ces deux ducs, & d'une part & d'autre affemblérent les tourbes; mais ceux feulement plus robuftement combatirent que juftice aidoit & deffendoit. Comorus furmonté fe départit du lieu : mais il reprint fes forces, & fans demeure retourna à la bataille, en laquelle Indualus qui premier avoit obtenu victoire, derechief accompagné de multitude de chevaliers le furmonta & le chaffa : car le jufte Juge jugeoit juftement pour Indual. Auffi Sanfon avecques Moïfe levoit les mains au ciel continuellement. Comorus pollu d'homicide penfoit occire Indual, duquel il avoit occis le pére; mais le modérateur égal c'eft Dieu, en difpofa autrement. En la parfin manifefta Notre Seigneur, que juftement requéroit Sanfon; car au tiers conflit fut Comorus occis & vaincu, & Indual jouyffant de pleniére victoire receut la monarchie de toute Donnonenfe, laquelle peu aprés il fubmift par droict pontifical au benoift Sanfon, & à fes fucceffeurs. Toutefois rapportent aucuns auteurs la mort de Comorus eftre advenuë autrement : c'eft à fçavoir que celuy Comorus aprés ce qu'il eut par fa tirannie par 14 ans aprés fa mort Iona ufurpé & occupé Donnonenfe, iceluy moyennant les excommunications, fentences & malédictions par les évefques de Bretagne contre luy proferées, & principalement par la malédiction du benoift Hervé confeffeur, fur la montagne de Rumbre, toutes fes entrailles par divine vengeance luy defcendirent en terre par le fondement & ainfi mourut malheureufement.

En l'an de Noftre Seigneur 584, felon Grégoire de Tours, fut moult grand cours de pefte, dont Felix l'évefque de Nantes fut trés-fort malade,



lequel appella à luy les autres évefques prochains, & leur pria qu'ils confermaffent par leur figne le confentement qu'il avoit donné à Burgondio fon neveu, qu'il fuft évefque en fon lieu, ce qu'ils firent. Et fut Burgondio qui eftoit de l'aage de 20 ans ou environ, envoyé audit Grégoire archevefque de Tours, afin qu'il le confacraft; laquelle chofe il confentit, parce qu'il cogneut qu'elle n'étoit pas contraire aux Canons. Mais pour ce que Burgondio ne pouvoit venir à la dignité d'évefque, que premièrement il ne fuft régulièrement ordonné es degrez ecclefiaftiques, il le confeilla f'en retourner, afin que celuy qui l'avoit envoyé le fift preftre. Et quant Burgondio fut retourné il print autre confeil, & diffimula de ce faire, pourtant que l'évefque Felix fe trouva mieux de fa maladie; mais après que la fièvre fut départie les jambes luy enflèrent, dont il mourut le 30[e] an de fon évefché & de fon age 70. & luy fuccéda Nonichius fon coufin. Et adonc le duc Bepolenus oyant fa mort reprit fa niepce que par avant il avoit efpoufée; maix Felix diffimulant les nopces avec grand compagnie f'eftoit tranfporté à l'oratoire, dont il avoit tiré la pucelle, puis f'en eftoit allé à l'églife Sainct Aulbin, & meu d'ire avoit féparé de fon mary la pucelle, qui par fraude avoit été deceuë, & fi luy avoit mué fon habit & l'avoit mife [au] mouftier de Vafatenenfe. Mais elle envoya après fa mort meffagers fecrets à Bepolenus afin qu'il l'oftaft de ce lieu & la reprinft; ce qu'il ne refufa pas faire, car il ravit ladite pucelle du mouftier, & l'affocia à luy par mariage; de laquelle chofe faite il ne craignit rien les parents, parce qu'il eftoit garny de mandemens royaux; celuy Felix évefque felon fon hiftoire parfift de merveilleufe beauté l'églife de Nantes, laquelle Emilius fon prédéceffeur avoit encommancée. Et fift auffy fouyr un parfont & large foffé tranfverfal de l'ancien cours de Loire, qu'il fift courir jouxte les murs de la cité, afin d'efchiver le labeur des citoyens qui alloient quérir les marchandifes jufques au fleuve. Et de la nobleffe de ladite églife, de la préciofité de fa matière, & du cours du fleuve divifé, efcrit tres-élégantement fainct Fortunat poëte, qui en celuy temps venant d'Italie fut fait évefque de Poictiers: & dit entre autres chofes, que combien qu'Armoricque foit la dernière au monde, toutesfois fembloit-elle la première par le mérite Félix.

Et en celuy temps retourna Dunachlus avec grand exercite de Bretons

devant Rennes & se retournèrent les Rennois à luy. Auquel temps aussi, selon ledit Grégoire en l'huictiesme livre, furent faits plusieurs maux : car Donnole vefve de Burgolenus fille de Victorius évesque de Rennes, laquelle Nectarius avoit prise en mariage, avoit question pour certaines vignes & autres possessions avec le duc Bepolenus refferendaire de la roine Frédégonde qui femme avoit esté du roy Chilpéric de France, & estoit mère de Clotaire : lequel Bepolenus oyant que Donnolle estoit venuë en celles vignes, envoya ses messaiges, & luy manda qu'elle ne présumast entrer en celles possessions, lesquels mandemens elle desprisa disant que c'estoit l'héritage de son oncle, & y entra. Mais adonc Bepolenus esmouvant sédition sus elle l'assaillit avec hommes armez & l'occist, puis aprés vendangea les vignes, & les desrompit : & si aussi occist de glaive les hommes & les femmes qui estoient venus avec elle fors ceux qui peurent eschapper par fuicte. Et advint qu'à celle cause ce duc Bepolenus fut depuis grandement tourmanté & ne luy fut pas fait l'honneur qui appartenoit à sa personne; pourquoy se veant ainsi desprisé s'en alla au roy Gontran, duquel il print puissance de duc, & vint à grand ost sus les citez qu'il disoit appartenir à Clotaire fils du roy Chilpéric; mais il ne fut pas receu par les Rennois, qui comme dit est, s'estoient retournez à Duvachlus. Si retourna à Angers où il fit plusieurs maux, puis revint sus lesdits Rennois voulant les submettre au roy Gontran, & laissa en ce lieu son fils avec exercite, lequel peu de temps après fut occis par lesdits Rennois qui lui coururent sus : & aussi furent occis avecques luy mains honnorables hommes qui estoient audit exercite.

Antestius adonc fut envoyé par le roy Gontran à Angers, où il tourmenta de plusieurs peines ceux qui s'estoient miscuez en la mort Donnolle femme Nectarius; & après qu'il eut confisqué les choses de Bepolenus, pource qu'il avoit esté chef de ce mal, vint à Nantes où il commença à reprendre Nonnichius l'évesque, disant que son fils s'estoit meslé de celle mort, parquoy raison requéroit qu'il en souffrist la peine : mais l'enfant que sa conscience accusoit, espouvanté s'enfuit à Clotaire fils Chilperic. Et Antestius print pleges de l'évesque, disant qu'il iroit en la présence du roy, puis s'en alla à Xaintes où bien peu après alla aussi Nonnichius qui donna plusieurs dons, & s'en retourna.

En ce temps raſſemblèrent les deſſus-nommez Guérech & Dunachlus exercite pour recouvrer la cité de Nantes, qui encores eſtoit occupée par les François : dont dit Grégoire au 11. livre, que les Bretons venans à ladite cité de Nantes prinrent illecques proyes, courrurent les villes, & emmenèrent les hommes liez; & quand il fut huncé au roy Gontran il commanda eſmouvoir ſon exercite, & leur envoya un meſſage, par lequel il leur manda, qu'ils réparaſſent ce qu'ils avoient meſfait, ou fuſſent certains qu'ils ſeroient mis à l'eſpée. Et adonc ſelon ledit Grégoire, ils promirent tout amander. Et ceſtes choſes oyes le roy Gontran envoya devers eux une notable ambaſſade, c'eſt à ſçavoir Namacius éveſque d'Orléans, & Bertran éveſque du Mans avec comtes, & autres hommes magnifiques. Et y furent auſſi du royaume Clotaire fils du roy Chilpéric, autres hommes honnorables qui vindrent es termes de Nantes, & dirent à Guérech & à Dunachlus tout ce que les rois leur avoient commandé; & ils reſpondirent qu'ils ſçavoient leſdites citez eſtre au roy Clotaire, & devoir eſtre ſes ſujets, & vouloient amender ce qu'ils avoient fait au contraire. Et aprés les pleges baillez & les cautions eſcrites promirent chacun donner en compoſition mille ſols au roy Gontran & au roy Clotaire, promettans jamais n'entrer en iceux termes. Leſquelles choſes ainſi faites ſ'en retournèrent les légats, & rapportèrent aux rois ce qu'ils avoient fait. Et Namacius l'éveſque d'Orléans quand il eut recouvré les villes que jà pieça ſes parents avoient perduës au territoire de Nantes, en ſ'en retournant mourut en Anjou; ſi fut ſon corps porté en l'égliſe Sainct Aignan, & Auſtorius fils de Paſtor fut ſubrogé en ſon lieu. Mais aprés le depart des deſſuſdits recommancèrent Guerech & Dunachlus la guerre; dont dit Grégoire, que Guerech miſt en arrière ce qu'il avoit promis; car il oſta aux Nantois leurs vignes, & en cuillit la vendange qu'il tranſporta à Vennes. Dont le roy Gontran fut moult courroucé, & commenda eſmouvoir l'exercite pour venir celle part. Toute ſfois il différa, parce qu'une contention qui avoit eſté entre les citoyens de Tours, recommença lors. Et dit encores Grégoire au 9. livre, que les Bretons en celuy an griefvement ſubmirent à proye le territoire de Nantes, & celuy de Rennes, dont ils vendangèrent les vignes, & gaſtèrent les labeurs : auſſi qu'ils emmenèrent les peuples des villages priſonniers, & ne gardèrent rien des choſes

dessusdites Et non seulement ne les gardoient pas, mais aussi injurioient & attaignoient les rois de France. Puis dit au 10. que comme ces choses ainsi se fissent, & les Bretons grandement exerçassent leur cruauté vers lesdites citez, Gontran fist mouvoir son exercite contre eux & y délégua Bepolenus & Ebracharius avec grand puissance, mais que Ebracharius suspect si la victoire advenoit à Bepolenus qu'il acquist son duché, print inimitié avecques luy, & pour toute celle voye s'entreactaynérent de reproches, de blasphèmes & de malédictions. Si firent par ladite voye qu'ils allérent, embrasemens, homicides, depopulations, & maints autres maux, & entre temps vindrent au fleuve de Villaigne, lequel ils trepassérent, & arrivérent à celuy d'Aougst ; & là demollirent les maisons prochaines, & firent pont dessus, par lesquels tout l'exercite passa.

Et en ce temps s'estoit conjoint à Belopenus un prestre, qui luy dist, que s'il le suivoit, il le méneroit jusques à Guerech, & luy monstreroit les Bretons ensemble. Et dit aussi ledit Grégoire, que Fredegunde qui entendit que Bepolenus alloit en celle appréhension, pource qu'elle le hayoit par avant, envoya les Saxons Bajocassins tondus selon la coustume des Bretons, & ornez selon leur manière de vestement, en l'aide de Guerech. Et adonc Bepolenus venant contre Guerech avec ceux qui l'avoient suivy fist bataille, & par deux jours tua plusieurs des Bretons & des Saxons devant dits. Mais Ebrachaire s'estoit departy de luy avec la plus grand puissance, ny voulut retourner jusques à ce qu'il en oist la mort; & le tiers jour comme ja ceux qui estoient avec Bepolenus eussent esté occis, & luy mesme navré d'une lance, encores resistast Guerech, luy courut sus & l'occist : car il l'avoit enclos entre les estroites voyes & entre les paluds, esquels luy & les siens furent mis à mort, plus par fange que par glaive.

Ebracharius l'autre duc, vint jusques à Vennes à l'encontre duquel l'évesque envoya la croix & ses clercs jusques à ladite cité. Et fut dit que Guerech cuidant fuir es isles avec nefs chargées d'or, d'argent & de ses autres choses, comme ils eussent prins la haute mer le vent s'esmeut, par la véhémence duquel les nefs plongérent, & perdit ce qu'il y avoit dedans. Toutesfois, selon ledit Grégoire, il vint à Ebracharius, auquel il demanda paix, & lui bailla pleges, & plusieurs dons, promettant que jamais il n'iroit contre le proffit du roy Gontran. Auquel Ebracharius quand il départit de

Vennes, l'évefque de la cité avecques fes clercs & les habitans, fift femblables fermens, & dirent qu'ils n'eftoient en nulle coulpe contre les rois de France ne contre leur utilité, ne f'eftoient eflevez, mais qu'ils eftoient fous le joug & la feigneurie des Bretons. Et lors que la paix fut faite entre Guerech & Ebrachaire, dift Guerech : Departez-vous & dites au roy Gontran que tout ce qu'il voudra je l'accompliray de bon gré; & afin que vous le doyez mieux croire, je vous bailleray mon neveu en plege, & ainfi fut fait. Et par celle manière fuft ceffée celle bataille, en laquelle fi comme dit ledit Grégoire, grand tumulte des Bretons, ainfi que de l'exercite royal, fut occife. Et ainfi que le demourant de l'exercite François retournoit, les plus robuftes paffèrent le fleuve; mais les moindres & les pauvres qui eftoient avec eux ne purent paffer, comme ils refidaffent au rivage du fleuve de Villaigne, Guerech nonobftant le ferment qu'il avoit fait, & les pleges qu'il avoit baillez envoya fon fils Conao avec exercite, qui print & lia ceux qu'il trouva audit rivage, & occift ceux qui luy refiftèrent; & plufieurs d'eux qui avec leurs chevaux voulurent trefpaffer le torrent furent par l'impetuofité d'iceluy jettez à la mer. Plufieurs touteffois de ceux qui ainfi furent prins & liez, furent aprés delivrez par la femme Guerech, & renvoyez avecques cierges & tables comme francs en leur pais. Et adonc le furplus de l'exercite qui premièrement avoit paffé, craignant retourner par la voye qu'il eftoit venu, afin qu'il ne comparaft les maux qu'il avoit faits, f'adreffa à la cité d'Angers tendant au pont de la rivière de Mayenne. Mais celle compagnie qui ainfi eftoit paffée, fut au pont deffufdit par ledit Conao defpoüillée, occife, & ramener à tout deshonneur; & le demourant qui peut efchapper paffant par Touraine fpolia & pilla plufieurs des habitans qui furent furprins, car ils n'opinoient point leur venuë.

Plufieurs touteffois allèrent au roy Gontran, & luy dirent que le duc Ebracharius & Wiliacharius avoient prins argent de Guerech, & avoient fait périr l'exercite. Pour laquelle caufe quand Ebracharius fut en la préfence du roy, il luy dift plufieurs reproches, & luy commanda vuider fa préfence, & Wiliacharius f'enfuit. Et dit Aimonius au chapitre 78 du tiers livre, auquel il rapporte auffi ladite bataille en la forme deffufdite, que le duc Ebracharius devint depuis en grand néceffité, pource qu'il fut contraint à rendre grand fomme d'argent que la loy ordonne qu'on rende aux

parens des occis; & que ce fut au 30. an du roy Gontran, qui eſtoit de l'Incarnation 594.

Si advint après que Clotaire fils du roy Chilpéric fut malade, & comme Frédégunde ſa mère viſt qu'il n'y avoit point d'eſpérance de guariſon, elle envoya des meſſaiges à Guerech afin que ceux de l'exercite Gontran, qui encores eſtoient retenus priſonniers en Bretagne, fuſſent delivrez pour ſa ſanté; laquelle choſe Guerech fiſt: dont dit ledit Grégoire, qu'il fut par ce manifeſté, que par le pourchas d'icelle femme Bepolenus fut occis, & l'exercite deſtruit. Et de ceſte bataille rapporte l'hiſtoite de la Translation ſainct Gildas, quand ces deux ducs Bepolenus & Ebracharius entrèrent en la province de Vennes, Guérech leur fut allencontre, qui occiſt le duc Bepolenus avec ſon exercite & chaſſa l'autre duc Ebracharius, & qu'il deffendit vertueuſement ſa région de Vennes, laquelle en mémoire de luy a depuis eſté appellée Broguerech, c'eſt à dire le pais de Guerech. Et après celle victoire retournèrent Guerech & Dunachlus à Nantes qu'ils aſſiegèrent, & par leurs aſſauts oppreſſèrent les Nantois, leſquels au moyen de l'occiſion & diſſipation de l'exercite Gontran douterent n'eſtre point ſecourus, & ſe rendirent à Dunachlus, qui ainſi qu'une chacune choſe retourne facilement à ſa nature, leur fut très-debonnaire. Et dient les Annaux, que ſept ans avant ceſte bataille un grand eſtang abondant en poiſſons qui eſtoit en une iſle prochaine de Vennes ſe convertit en ſang.

Le chapitre XI, relatif aux règnes du fabuleux Hoël III et de Judaël de Domnonée, correspond au chapitre XXXI (en partie), à la fin du chapitre XXXII, à la fin du chapitre XL et aux chapitres XLVIII-XLIX de la première rédaction. Il débute ainsi :

Environ celuy temps mourut Allain, roy univerſel de Bretagne Armoricane, qui eſtoit fils de Hoel ſecond, ainſi qu'il a eſté dit deſſus : leſquels Hoel ſecond & Allain père & fils ſucceſſivement avoient tenu le royaume Armoricain depuis la mort de Hoel le grand, fils de Budicius & neveu du roy Artur. Mais par tout le cours de leurs règnes, qui durèrent longuement, n'eſt trouvé rapport de choſe qu'ils fiſſent, ne ès faits des particuliers princes deſſus nommez, n'eſt faite aucune mention d'eux. Parquoy, à ce que Grégoire de Tours dit en ſon quart livre, que apres la

mort du roy Clovis les Bretons furent ſous la puiſſance des rois de France, & qu'ils furent appellez comtes & non rois, ſi Geffroy Artur éveſque de Monemitenſe, hiſtorien Anglois & auteur très-renommé en ſon hiſtoire de Brutus & des Bretons de l'iſle, rapportant auſſi la généalogie des rois de la Bretagne Armoricane ne les nommaſt, il n'euſſe trouvé d'eux aſſez digne teſmoin : mais il dit qu'ils régnèrent l'un après l'autre après la mort dudit Hoel le grand.

Auſſi dit celle briefve Chronicque ſouvent alleguée, qui eſt des rois Bretons Armoricains, que ces deux rois Hoel & Allain furent inutils, ſi comme il a eſté dit devant; parquoy il eſt à ſuppoſer qu'ils ne firent choſe qui fuſt à commander en mémoire, & que à celle cauſe les hiſtoriographes ſ'en teurent. Mais Hoel roy de ladite Bretagne Armoricane, tiers de ce nom, fils de Allain, lequel, ſelon ledit Geffroy de Monemitenſe, ſuccéda audit Allain ſon père, fut d'autre condition que les deux derniers précédents deſſus-nommez. Car, comme dit la Chronicque d'Armoricque, il régna puiſſamment, & enſuivit entant qu'il peut les vertueux faits de Hoel le grand ſon biſayeul. Et ſelon Geffroy il donna grand crainte à ſes voiſins, car il deffendit vertueuſement ſon royaume contre leurs aſſauts.

Parquoy il eſt à noter que durant le règne de celuy Hoel, ſçavoir en l'an 597, selon Sigebert, mourut Gontran l'un des rois de France, qui avoit tenu ſon ſiége à Orléans, & eſcheut ſon royaume à ſon neveu Childebert, fils de Sigebert ſon frère. Lequel Childebert, dont il a eſté ſouvent parlé deſſus, voulant lors ſubmettre à luy les Nantois & les Rennois, qui au temps dudit Gontran ſon oncle ſ'eſtoient departis de ſon obeiſſance, & retournez à Dunachlus leur prince, les aſſaillit par armes, & envoya très-grand exercite en Bretagne contre eux. Contre lequel Childebert, ledit Dunachlus, qui comme dit eſt, ſeigneurioit ſus celles citez, requiſt en ſon aide le roy Hoel, Conao le comte de Vennes ſon couſin, qui avoit ſuccedé à Guerech ſon père, Judual duc de Donnonenſe & les autres princes & comtes de Bretagne, leſquels avec leurs puiſſances ſ'aſſemblèrent & firent bataille contre les deſſuſdits François, en laquelle y eut merveilleuſe occiſion d'une part & d'autre. De laquelle bataille rapporte Aimonius au 127. chapitre du tiers livre de ſes Chronicques, & dit que l'exercite Childebert & celuy des Bretons ſ'efforçans par grand

vehémence s'entre-inférer la mort, proſternérent & tuérent l'un l'autre par mutuelle occiſion ; & que ce fut au ſecond an après la mort Gontran, que ledit Childebert eut receu le royaume de Bourgoigne : lequel an eſtoit de l'Incarnation 599.

Et dient aucuns, auſſi le teſmoigne la renommée, que ce fut au territoire de Rennes, ſus un petit fleuve, maintenant appellé Noireonde, qui lors eſtoit & eſt encores environné de bois & de foreſts, où l'exercite des Bretons ſe repoſoit, & là le vint celuy des François aſſaillir : dont le lieu qui eſt au bas ſur ledit fleuve eſt juſques aujourd'huy nommé l'Aſſaut ; mais ledit exercite François de prime face par celuy des Bretons recullé juſques au haut de la montagne, y reſiſta par merveilleux hardement, & fut l'occiſion en ce lieu, lequel encores ſ'appelle le champ de la bataille ; auquel champ depuis a eſté fondé un prieuré de l'ordre de ſainct Auguſtin, qu'on appelle Allyon ; pource que, ſi comme l'on dit les fuyants ſe r'alliérent.

Et encore pour autre teſmoignage de celle merveilleuſe deſconfiture, en foiſſant au dit lieu & à l'environ, jaçoit ce qu'il n'y ait apparence d'y avoir eu aucune habitation fors ladite prieuré, & l'on trouve en terre multitude de tumbeaux de pierres de diverſes couleurs, & diverſement ordonnez, eſquels les corps des occis furent inhumez.

Le règne de Judaël est raconté de même dans les deux rédactions, à quelques légères différences près. C'est ainsi que, dans la seconde rédaction, Le Baud emprunte à la *Chronicque des roys bretons armoricains* la phrase suivante : « Celuy Judual par le conſeil dudit Sanſon gouverna loablement ſon royaume », à Ingomarus, « en l'hiſtoire du roy ſainct Judicaël », les noms des fils de Judual, qu'il emprunte à ces deux documents ce qu'il dit de Judaël, fils aîné de Judual, « lequel, ſi comme il eſt eſcrit en ladite Chronicque armoricane, régit auſſi la province ſagement tant qu'il veſquit entre les humains ; & en dit Ingomarus qu'il tint fermement & loyaument la province de Domnonenſe » ; qu'il fait de Judganoc le troisième et non le quatrième fils de Judael, qu'il identifie Judon et saint Guennoc, au lieu d'en faire deux personnages différents, qu'il localise la maison du père de Pritella « es fins du pais de Legionnenſe en la lignée Leſie & en la commendation Ylli ».

Le chapitre XII comprenant les règnes du fabuleux Salomon II et de Judicaël de Domnonée, correspond par conséquent aux chapitres XXXIII, XXXIV, XXXV (en partie) et L-LIV de la première rédaction. Le récit du règne de Cadvallon dans l'île



de Bretagne est emprunté à Gaufroi de Monmouth, avec quelques additions tirées de la Chronique de Sigebert. C'est ainsi que Le Baud rapporte, d'après ce chroniqueur, « que Edelfric, roy des Northumbrois, occis par Cadvallon, Eduinus print le royaume l'an 617 » ; ce qui ne concorde pas avec l'opinion de Gaufroi. C'est ainsi qu'il place en 633 la défaite et la mort d'Eduinus et en 635 le trépas des successeurs d'Eduinus qui « retournez a idolâtrie furent incontinent occis par le roy Cadvallon ». C'est ainsi que, sur la mort de Cadvallon, il cite les opinions contraires émises d'une part par Gaufroi, et de l'autre par Bède « en l'hiſtoire des Anglois », par Sigebert à l'année 636 et par Vincent de Beauvais, livre 24, chapitre 78, ces derniers auteurs faisant périr Cadvallon sons les coups d'Oswaldus. Il revient ensuite à l'histoire de l'Armorique et s'exprime ainsi :

Adonc regnoit le roy Judichael fils du premier Judhael, puiſſamment en Donnonenſe, contre lequel Dagobert fils Lothaire qui auſſi régnoit lors en France meut & fiſt guerre... Et dit l'acteur de la Chronicque Armoricane, que l'occaſion de celle guerre fut pour autant que Judichael ne vouloit laiſſer la dignité royalle que ſes prédeceſſeurs avoient acquiſe. Mais, ſelon ladite Chronicque, Judichaël combattit pluſieurs fois contre l'exercite Dagobert, & par deux fois le deſconfit en bataille champeſtre. Et dit Ingomarus, qu'il embraſa pluſieurs provinces ; touteſſois n'exprime-il pas leſquelles ce furent. Auſſi eſt-il trouvé en aucuns eſcrits Annaux, qu'en celuy temps que regnoient le deſſuſdit Dagobert roy des Gaulois, & Judichael roy des Bretons Armoricains, & qu'un chacun d'eux tenoit ſon royaume de tous temps diviſez l'un de l'autre avecques tout honneur & liberté, ſ'eſmeut diſſenſion entre leſdits Dagobert & Judichaël pour les droicts, ſuperioritez de leurs principautez & Majeſtez royalles que Dagobert vouloit avoir & uſurper en Donnonenſe, & Judichaël luy refuſoit obéir. Pour leſquels différends ils aſſemblérent chacun d'eux leurs exercites & ſ'entre deffièrent & firent guerre cruelle l'un contre l'autre. Et adonc entra, ſelon leſdites Chronicques Annaux, Judichaël au territoire du Maine avec multitude de Bretons, & commença de toutes parts à le gaſter & deſtruire. Et comme celle choſe fut nuncée audit Dagobert, il luy alla à l'encontre accompagné de pluſieurs milliers de François. Et pour ſubvenir aux ſiens envoya premiérement Guy comte de Chartres qui eſtoit accompagné de grand nombre de chevaliers contre les premiers Bretons de l'exercite Judichaël, lequel de prime face il contreignit reculer en les

occiant & chaſſant. Mais Gradlons le comte de Cornouaille qui conduiſoit les Coriſopitenſes & les Leonenſes ſ'avança pour les ſecourir: & par la force de luy & des ſiens qui moult vertueuſement reſiſtoient à leur venue, parforça les ſuivants ſ'arreſter & y eut entr'eux & ſes gens dure bataille. Mais enfin les François qui eſtoient las & grevez du premier aſſaut ſe deſconfirent, & fut prins Guy comte de Chartres avecques multitude d'autres chevaliers du roy Dagobert qu'ils menèrent captifs au roy Judichael. Lequel Judichael après procéda outre juſques à Chartres, ardant & degaſtant le pais & puis ſ'en retourna en Donnonenſe avecques ſon exercite.

Et dient auſſi leſdits Annaux qu'il y eut d'autres guerres & batailles entre leſdits rois Dagobert & Judichael à ladite cauſe, deſquelles Judichael préſerva & garda par le moyen des glaives ſon pais & ſes ſubjects ſans dommage.

Et de celles batailles ne rapportent les hiſtoriographes françois aucune choſe: mais combien qu'ils ſ'en taiſent, ſi ſemble-il toutesſois que Judichael dommageaſt leurs provinces: car Aimonius rapporte au 38. chapitre du quart livre de ſes Chronicques que Dagobert adreſſa une ambaſſade devers ledit Judichael roy de Bretagne, afin que les Bretons amendaſſent ce qu'ils avoient meſpris contre les François, ou autrement il les menaçoit qu'il envoyeroit en leurs contrées toutes les multitudes de gens armez qui n'avoit gueres luy eſtoient retournées d'une guerre qu'il avoit faite en Gaſcoigne. Et que pour celle légation parfaire fut eſleu Eligius eveſque de Noyon, pource qu'il fut regardé qu'il eſtoit homme féal: lequel Eligius, qui puis fut ennumbré au cathalogue des ſaincts, & eſt appellé ſainct Eloy, ſelon ledit Aimonius, parla à Judichael pluſieurs choſes touchant la paix d'entre luy & Dagobert; & tellement perſuada, que non pas ſeulement Judichael obtempéra au roy de France, mais auſſi le mena ledit Eligius juſques à Clippigny où lors demouroit ledit roy Dagobert: auquel il offrit, ſi comme rapporte ledit hiſtoriographe, la correction des choſes mal faites, & la ſubjection de ſon peuple breton, & fiſt paix perpétuelle avecques luy. Et dit auſſi celuy Aimonius que comme Dagobert euſt fait ſervir le roy Judichael en ſon palais de viandes royalles, il iſſi dudit palais, & ſ'en alla à la maiſon de Dadon, reſſéren-

daire dudit roy Dagobert, autrement dit Andrenus qui puis fust archevesque de Rouen, pource que ledit Dadon avoit tesmoignage par renommée de vie religieuse, & là disna avec luy : car Judichael estoit homme dévot, & avoit entendu que celuy Dadon donnoit son estude à bonne & saincte conversation Le lendemain print Judichael congé du roy Dagobert, & plusieurs présens royaux par luy donnez & receus s'en retourna en son royaume. Et de ce dit Vincent au 84. chapitre du 24. livre du Miroir historial, que Judichael roy des Bretons rédima à soy la grâce Dagobert. Et ainsi le dit Sigebert, qui dénote que ce fut en l'an de Nostre Seigneur 643.

Celuy Judichael roy de Donnonense, selon la légende de sainct Maclou & la Chronicque des rois bretons armoricains, bailla & assigna à son frère Haelon une portion d'Alethense vers la partie d'acquillon, & s'en appella duc : & dit celle légende que Haelon rompit un moustier que ledit sainct homme Maclou avoit encommencé, & qu'il brisa l'abbaye de sainct Méen, & en tira un captif qui y estoit allé à refuge, & mourut au tiers jour après. Mais Vincent, au 101 chapitre du 20. livre dit que chacun honnora ledit Maclou tant qu'il vesquit Et au 84. chapitre dudit livre parle assez à plein ledit Vincent dudit sainct Maclou, si comme il a esté dit devant après Baldric, & dit qu'il fut fils de la sœur Ammon père sainct Sanson & de Vindrafel père sainct Magloire : avec lequel sainct homme Maclou avoit le roy Judichael grand familiarité & très-volontiers ouoit ses sermons : car selon Ingomarus, il estoit continuellement tendant à la vie spirituelle, & à honnorer les hommes ecclésiastiques, très-ententif consoleur des desolez, récepteur des pauvres, hoste des pélerins, deffenseur des vesves, père des peuples, releveur des misérables, & fracteur des orgueilleux. Et dit aussy celuy acteur Ingomarus que Judichael fist édifier plusieurs monastères, & ceux qui estoient brisez par ancienneté fist réparer au mieux, & qu'il s'abstint par sept ans de boire vin, sans qu'aucun en eust cognoissance fors son bouteiller, duquel il avoit la foy qu'il le tiendroit secret.

Vient ensuite le récit du miracle du lépreux rencontré « sus le fleuve de Meue ».

Après que celuy Judichaël eut longuement régné, il rasa ses cheveux

& sa barbe, & voulut entrer en l'ordre monachalle : mais premièrement voulut pourvoir au gouvernement de son royaume, & le bailler à Judoch son frère, lequel ne le voulut accepter. Et de ces deux Judichaël & Judoch rapporte la légende d'iceluy Judoch en ceste manière : Judoch fut fils de Judhaël roy des Bretons, & eut un frère premier nay, c'est à sçavoir le benoist Judichaël qui succéda à son père au royaume : lesquels deux frères deux gemmes celestes furent contemporanels de Dagobert roy de France, avec lequel après griefves inimitiez qu'ils eurent ensemble fut Judichaël roy des Bretons pacifié & fut par luy honnoré de grands dons. Puis après que Judichaël fut retourné en Bretagne il pensa délaisser le royaume terrien pour le royaume célestiel & mener vie monastique. Et afin qu'il peust accomplir son propos & user de la cohabitation des moines, il fit convenir devant luy Judochus son frère jouveigneur, à prendre le gouvernement dudit royaume : mais Judoch qui n'estoit pas moins fervent de l'amour de Dieu, luy demanda induces de huict jours a délibérer, lesquelles induces à grand peine il peut impetrer de son frère. Et entre ces choses Judoch commença à penser jour & nuict comme il peust fuir le royaume & le païs, & décliner & eschiver l'entreprise de sondit frère envers luy : car il avoit apprins les lettres en un moustier où il vacquoit à oraison. Si advint que unze pélerins vindrent à luy, qui pour cause de devotion désiroient visiter les eglises de Sainct Pierre & de Sainct Paul de Rome, ausquels il s'associa secrettement, & alla à Paris avec eux. Et comme il doubtast s'il procederoit outre, il fut conseillé du Sainct Esprit qui en toutes choses l'addressoit & se détourna du chemin de ses compagnons, & alla en Ponthieu qui estoit lors plein de bois & habitacle de bestes cruelles & sauvages. Et de luy dit aussi Vincent de Beauvais au cent cinquiesme chapitre du vingt quatriesme livre historial, & au chapitre ensuivant en cette manière : Judoch, dit-il, fut nay de la royalle lignée des Bretons, c'est à sçavoir de Judhael. Et après que son frère Judichaël, auquel le père après sa mort avoit laissé le royaume, fut tonsuré & clerc ; comme du décret dudit Judichaël Judoch deust tenir celuy royaume, il n'y voulut acquiescer, mais demanda induces de huict jours, disposant entre ces choses d'eslire autre voye ; & cependant Judoch se fist pélerin, lequel après avoir voyagé par plusieurs terres parvint au

pays de Ponthieu, où le duc Haimon le receut honorablement, & le fift ordonner preftre. Si ufa de celuy office fept ans, & baptifa le fils dudit Haimon, puis devint Hermite, & réfida en un lieu nommé Brahic. Finablement il alla à Rome, dont il rapporta de moult précieufes reliques, & après fa mort Winoch & Arnoch fes neveux vindrent au lieu & lavèrent fouvent le corps de luy, qui demoura longuement fans corruption. Semblablement dit Sigebert de Judoch ainfi : Judoch fils du roy des Bretons defprifant le royaume & le monde, pelerin & hermite fe repofa en Jefus-Chrift au pais de Ponthieu en l'an de Noftre-Seigneur huict cens cinquante trois.

Le roy Judichael doncque néantmoins le refus de Judoch fon frére, entendant, felon que dit Ingomarus, par la predication de fainct Maclou & de fainct Melmon fon confeffeur evefques d'Alethenfe, la fentence de l'Evangile, difant que ceux qui abandonnent le monde pour Noftre Seigneur, le reprennent à cent doubles & poffédent la vie pardurable ; combien, que felon la teneur de la Chronicque de l'églife Sainct Meen, il ne fuft roy à comparer à luy en perfection de fcience & induftrie, & de puiffance féculière ; la douceur de feigneurie, ne l'amour de lignage, ne le peurent empefcher que fes cheveux & fa barbe tondus, defprifant l'orgueil de ce fiécle variable, il n'entraft en l'ordre des moines, ou monaftère de Sainct Meen de Gaël.

Le récit de la mort de Judicaël est identique à celui de la première rédaction.

Le chapitre XIII de la seconde rédaction correspond à la fin du chapitre XXXV et aux chapitres XXXVI, LV et LVI de la première rédaction ; il débute par le récit de la guerre de Peanda de Mercie contre Osvinus de Northumbrie : « Et denote Sigebert que ce fut en l'an 657 & dit que Ofvinus convertit à Jéfus-Chrift la gent des Merciens & fubmift les Pictes au règne des Anglois, & Vincent le récite au 107. chapitre du 24. livre Et Geffroy que 47 ans accomplis Cadvallon roy des Bretons de l'ifle mourut. » Le Baud emprunte en effet à Gaufroi de Monmouth le récit de la mort et de la sépulture du roi breton, en ajoutant que Vincent rapporte la même chose au 68e chapitre de son 24e livre, « avecques le rapport de Bède qui dit qu'il mourut autrement ». Après quoi il raconte la fuite de Cadvaladrus fils de Cadvallon chez le roi Alain d'Armorique et la mort de Cadvaladrus.

Et ainfi fina du tout celuy très-ancien royaume des Bretons qui dura

plus longuement que tous les autres royaumes, c'eſt à ſcavoir depuis le temps de Hely preſtre juſques à ce temps, qui monte près de 1800 ans, ſelon que rapporte Martin en ſa Chronicque.

Auſſi fina la generation dudit Conan Meriadoch premier roy breton d'Armoricque au deſſuſdit roy Allain neveu Salomon; lequel Allain fut ſurnommé le long & mourut environ l'an deſſuſdit 690. Laquelle génération par l'eſpace de 387 ans avoit régné audit royaume Armoricain, ſelon Geffroy de Monemitenſe, qui juſques à celuy temps rapporte leur genealogie, & à l'endroit met fin à ſon hiſtoire des Bretons tant Inſulaires qu Armoricains, c'eſt à ſcavoir depuis l'an 386 que ledit roy Conan commença regner juſques au temps deſſuſdit, que Allain le long deſſus nommé le dernier roy de celle lignée fina ſes jours, & par le temps de onze rois regnans & ſuccedans l'un à l'autre, c'eſt à ſcavoir dudit Conan Meriadoch, de Grallon, Salomon, Audroan, Budicius, Hoel le Grand, & premier de ce nom, Hoël ſecond, Allain, Hoël tiers, Salomon ſecond, & Allain le long neveu dudit Salomon ſecond; tous leſquels roys denomme Geffroy en ladite hiſtoire. Car il ne ſe trouve point que nul du lignage deſdits rois ſuccédaſt audit royaume après Allain le long, ne pareillement du roy ſainct Judichael, dont il a eſté parlé deſſus, combien qu'Ingomarus eſcrivant de luy die qu'il eut de ſa femme pluſieurs fils & filles, deſquels longtemps après ſa mort reſplendiſſoit toute la nation des Bretons tellement qu'il n'y avoit pais ne province en toute ladite nation qui ne fuſt gouvernée des neveux, perneveux & trineveux de Judichael & de ſes deux fils.

Ici se place l'histoire de Daniel Dremruz, racontée comme dans la première rédaction, « ſuivant la Chronicque des rois bretons armoricains ».

Puis dit encores ladite Chronicque que ſelon aucunes hiſtoires Budicius & Maxentius, deux frères que l'on trouve ennombrez au cathalogue des comtes de Cornouaille, après la mort Daniel Dremruz qui fut environ l'an 720, régnèrent l'un après l'autre en Bretagne. Deſquels deux frères, ſelon qu'il eſt contenu audit cathalogue, le premier, c'eſt à ſçavoir Budicius, retournant d'Allemagne occiſt le comte Marcel & recouvra le pays dont il avoit eſté exilé ſelon aucuns, car les autres dient qu'il recouvra le



confulat paternel, c'eft-à-dire ledit comté qui luy appartenoit par caufe de fon pére. Et après eux y régnérent fucceffivement Jean Reitte & Daniel Buva environ l'efpace de 49 ans, c'eft à fçavoir jufques à l'an 749, auquel an Charlemagne roy de France commença à régner, lequel affaillit les Bretons pour les fubmettre l'an 18 de fon régne, qui eftoit de l'Incarnation 786, comme il fera dit cy après. Et combien que ladite Chronicque rapporte qu'il n'eft pas trouvé que les deffufdits Budicius & Maxentius, Jean Reitte & Daniel Buva régnaffent en Bretagne comme princes finon en certaine portion, par quoy ils ne doivent eftre comptez entre les rois de Bretagne, & que felon les hiftoires armoricanes, après la mort du roy Daniel Dremruz Bretagne Armoricane fut fubmife à fept comtes, qui par leur orgueil & divifion f'exhibérent les uns contre les autres le plus fort qu'ils peurent, & f'appelloit chacun d'eux roy & prince de Bretagne, jaçoit qu'ils n'en occupaffent que partie, toutesfois, felon le deffufdit cathalogue des comtes de Cornouaille qui commance à Conan Meriadoch premier roy breton de ladite Bretagne Armoricane, les deffus nommez Budicius, Maxentius, Jean Reitte & Daniel Buva font ennombrez entre les rois & princes de ladite Bretagne. Auffi dit la deffufdite hiftoire que ès chronicques de plufieurs églifes ils font ainfi nommez. Mais bien eft vray que lefdits comtes & les barons du païs n'obéirent pas aux rois deffufdits, ains eurent plufieurs divifions entr'eux, & contendans furmonter les uns les autres par leurs forces, f'entre affligérent par maintes batailles, mefmement fouvent combattoient contre leurs rois, par quoy les faits defdits rois ne peurent eftre de grand effet, ou f'ils firent quelques chofes notables, elles font efcrites ès livres incognus, & par oblivion effacez de mémoire.

Et à celles divifions & tirannies exercer les aidoit bien la convenableté du temps, c'eft qu'ils avoient liberté de faire ce qu'ils vouloient, parce que ils n'eftoient inquiétez par les eftrangers. Car comme dit Sigebert, après la mort Clodoüée, roy des François qui mourut dès l'an 662 & de Lothaire fon fils qui régna quatre ans, les rois de France furent dégénerez de leurs forces & fciences accoutumées, & eftoit la puiffance du royaume difpofée par les maires de l'hoftel & régnoient lefdits rois

par nom ſeulement, qui avoient de couſtume ſeigneurie par lignage. Et celle choſe récite Vincent au 118 chapitre du 24 livre.

Mais les François véants leurs rois eſtre inutiles ſ'adviſérent d'en changer l'ordre, & tonſurérent, ſelon que dit Sigebert, Hilderic le derrain de la lignée Clovis en moine; puis fut le prince Pépin par l'authorité apoſtolique & l'eſlection deſdits François oingt & conſacré roy de France par ſainct Boniface eveſque de Magunce dès l'an de Noſtre-Seigneur ſept cens cinquante. Leſquelles choſes Vincent auſſi rapporte au cent cinquante-quatrieſme chapitre dudit livre.

Si fut celuy roy Pepin d'autre vertu que les précedens. Touteſſois fut-il tout ſon temps occupé aux guerres des Saxons, de Haiſculphe roy des Lombards, & de Vaiferus duc d'Aquitaine. Et engendra Pepin, Charlemagne, qui après luy fut roy de France, & depuis empereur de Rome; & commença régner au royaume de France l'an 769 comme il a eſté dit devant, ſelon les hiſtoires eſcrites de luy. Lequel Charles vainquit maints peuples, & les ſubmiſt à ſa puiſſance. Touteſſois fut-il 17 ans, ainſi que Pépin ſon père, empeſché par les batailles qu'il fiſt pendant celuy temps, contre les Acquitains, les Lombards, & les Eſpagnols Mais après comme il entendit que les princes des Bretons ainſi vacilloient par leurs diviſions, il propoſa les aſſaillir. De quoy dit Aimonius, que ledit Charles ordonna envoyer ſon exercite en la Bretagne ciſmarine. Car comme l'iſle de Bretagne euſt eſté invadée par les Anglois & les Saxons, la plus grande part des habitans paſſans la mer occupa les régions des Veneteníes & des Curioſolites. Puis dit après que ce peuple autreſſois ſubjugé par les rois de France & fait tributaire ſouloit payer le tribut qui luy eſtoit impoſé, combien que ce fuſt par contrainte: et que comme en celuy temps il n'en payaſt rien, ledit Charles envoya Auſculphus préfect de ſa table royalle contre eux, lequel reprima l'acouſtumance d'icelle gent, & mena audit Charles à Marmacie les pleges qu'il avoit receu d'eux, & pluſieurs des plus grands. Auſſi dit Sigebert, que ledit Aſculphus ſeneſchal du roy Charlemagne, lequel il enyoya contre les Bretons, print moult de leurs chaſteaux & de leurs princes & dénote que ce fut en l'an 786.

Et ainſi ſelon leſdits acteurs, furent les Bretons oppreſſez par les ducs Charlemagne : car pour leurs diſſentions civiles, comme ils fuſſent

aſſaillis l'un aprés l'autre, ils ne ſ'entreſecouraient point. Mais aprés le retour des François ils commancérent à entendre la ſentence de l'Evangile, diſant que tout royaume en ſoi-même diviſé ſera déſolé. Si propoſérent ſe rallier enſemble, & ne faire aucune obéiſſance audit roy Charles, mais ſe deffendre par bataille contre luy & ſes ducs ſ'ils retournoient; & ne luy firent aucun tribut l'eſpace de 14 ans qu'il employa contre Herigius duc de Benevent, Thaſille duc de Baviére & contre les Avarres, les Lombards & les Saxons qui tous ſ'eſlevérent contre luy: meſmement allencontre des Romains, qui avoient déjetté le pape Léon, & luy avoient arraché les yeux & la langue dont Noſtre Seigneur luy reſtitua l'uſage, & ledit Charlemagne le remiſt en ſon ſiége. Mais aprés, ſelon Enardus qui eſcrivit les faits dudit Charlemagne, il envoya contre les Bretons un duc nommé Guidon avec grand exercite, contre lequel ils appareillérent leurs armes; mais par faute de combattre, & par la débilitation qu'ils avoient faite d'eux meſmes par leurs batailles preterites, eſquelles ils ſ'entr' eſtoient occis, ils furent derechef deſconfits. Dont dit Sigebert, que l'an 799 les Bretons furent vaincus par Guidon duc de Charlemagne & receus en ſubjection. Et ce dit ledit acteur du Livre des faits du dit Charlemagne, que le comte Guidon garde des marches de Bretagne qui avoit cherché les contrées des Bretons, accompagné d'autres comtes qui avecques luy furent en celle expedition, alla à Aix-la-Chappelle audit Charlemagne, & luy porta le nom & les armes par eſcrit des ducs, des princes & des comtes de Bretagne qui à luy ſ'eſtoient rendus, & luy ſembloit bien que toute la terre fuſt acquiſe à luy; auſſi l'eſtoit-elle, ſi comme rapporte ledit acteur, ſi les Bretons ne ſe fuſſent retournez.

Pourquoy il eſt à ſcavoir qu'incontinent aprés le département Guidon ils firent nouvelle alliance enſemble contre ledit Charlemagne, & ne luy voulurent obéir. Si couronnérent un prince du lignage de leurs anciens rois nommé Arraſtanus, eſperans ſous ſa conduite avoir meilleure fortune à reſiſter aux aſſauts des François. Et pour ce, ſelon l'acteur des Chronicques de Charlemagne au 134. chapitre du quart livre de ſes faits, ledit Charlemagne qui adonc avecques le royaume de France tenoit l'empire romain, r'envoya contre eux ſon exercite & eut victoire. Et le récite Sigebert, qui dénote que ce fut en l'an 810. Toutefois fiſt le roy

Arraſtanus paix avecques l'empereur. Car comme dit Turpin archeveſque de Reims en ſa chronicque, quand l'empereur Charlemagne alla combattre Angolland & les Peans qui eſtoient entrez en Gaſcogne, il mena ledit Arraſtanus roy de Bretagne avec huict mille Bretons & Hoël le comte de Nantes avec deux mille.

Et y avoit en celuy temps en Bretagne, ſelon ledit Turpin, un autre roy au temps de Arraſtanus, duquel il ne fait a plein mention. Mais la Chronicque de l'Egliſe de Landevenec dit qu'il y en avoit un nommé Grallon, lequel Charlemagne reſquit en ſon aide. Dont rapporte celle Chronique en cette manière : Grallon roy des Bretons eſtoit en la maiſon de Warhenus ſon bouteillier quand les meſſaiges de Charles le grand roy de France vindrent a luy, & eſtoient les noms de ſes meſſaiges Fleurent, Medard & Philibert, trois ſaincts hommes religieux nommez & prééſleus, afin qu'ils priaſſent Grallon en l'honneur de la Trinité, de chreſtianté & de bapteſme, qu'il allaſt haſtivement aider à venger l'opprobre des François, leur miſère & captivité : car la vertu luy eſtoit donnée d'effacer le genre des peans par ſon glaive. Et luy promirent, & vouerent ces meſſaiges pour ce faire 14 citez en la terre des François qu'ils luy jurèrent bailler par le commandement du roy Charles le Grand. Lequel Grallon leur promiſt y aller pour le ſerment qu'ils luy firent deſdites citez en éternel héritage & à ſa ſemence, c'eſt à ſcavoir à ſa génération après luy.

Et ſ'accorde ceſte choſe à ce qui a eſté dit deſſus, que les princes de Cornouaille en celuy temps ſ'appelloient rois de Bretagne : car ledit Grallon qui fut auſſi ſurnommé Flam, eſt ennombré en leur cathalogue entre les dits princes de Cornouaille. Lequel cathalogue rapporte qu'après Budic & Maxence fréres & après Jean Reith & Daniel Buua, qui tous regnèrent en Cornouaille ſucceſſivement après la mort Daniel Dremruz y regna auſſi celuy Grallon Flam après ledit Daniel Buua.

Après avoir raconté, d'après Turpin, la légendaire guerre d'Espagne comme dans la première rédaction, le Baud reprend :

Aſſez toſt après, c'eſt à ſçavoir l'an 813 mourut le deſſuſdit Charlemagne empereur & roy de France, ſelon Sigebert, qui dit auſſi que pour la magnitude de ſes faits il fut ſurnommé le Grand. Et luy ſucceda Loys

ſon fils ſurnommé le débonnaire, tant en l'empire qu'au royaume de France Contre lequel Loys rebellérent les Bretons, & ne luy vouldrent obéir; ains quand ils eurent entendu la mort du roy Araſtanus & celle de l'empereur Charlemagne, ils eſleverent un autre du lignage royal des Bretons appellé Morvannus à régner ſur eux; lequel ils coronnérent & firent leur roy, & appareillérent leurs armes à ſe deffendre ſous ſa conduite contre l'empereur Loys ſ'il les aſſailloit. Si eſtoit celuy Morvannus par avant vicomte de Leon, extraict & deſcendu de la generation de Conan premier roy breton de la Bretagne Armoricane, dont l'acteur du Livre des faits d'Artur le Preux appelle les vicomtes de Leon Conanigenes, c'eſt à dire qu'ils ſont du lignage Conan. Contre lequel roy Morvannus l'empereur Loys, aprés ce qu'il eut meurement diſpoſé des affaires de l'empire & du royaume de France, aſſembla grand exercite & vint en Bretagne. Dont dit l'acteur du Livre des faits dudit Loys en l'unzieſme chap. que nouvelles allérent à l'empereur Loys que les Bretons ne luy vouloient plus obeir, ne eſtre de ſa ſeigneurie : mais appareilloient armes contre luy & avoient ja fait un roy qui avoit nom Morvannus : mais que l'empereur ne miſt pas celle beſoigne en delay, ains appareilla haſtivement ſon oſt pour entrer en leur terre. Auſſi dit l'hiſtoire ſainct Convoyon que quand les Bretons eurent eſlevé Morvannus en roy contre l'empereur il miſt en arrière tous ſes autres négoces & avec inſéparable compagnie de gens armez ſe hâta de venir en Bretagne, & qu'aprés qu'il eut chaſſé les Bretons & occis leur roy il ſubmiſt le pais à ſes loix, puis célébra un conſeil & un Parlement général de princes & d'eveſques en la cité de Vennes, auquel il ordonna les cauſes & les négoces du royaume. Et dit la Chronique de l'abbaye de Landevenec que l'an cinquieſme de l'empereur Loys, lequel an celle chronicque dit eſtre de l'Incarnation 819, il ficha ſes tentes en ladite province de la moindre Bretagne ſur le fleuve Elé jouxte la foreſt de Briſiac : auquel lieu Morvannus luy alla au devant avec ſa puiſſance, eſpérant faire bataille contre luy. Et de la manière de la mort Morvannus dient aucuns Annaux que comme il explorait une nuit par quelle manière il pourrait ſurprendre l'exercite de l'empereur, il fut apperceu par les gardes dudit exercite qui l'occirent. Et dit ledit acteur du Livre des faits de l'empereur Loys qu'il fut occis par Charles

qui estoit chef de l'ost dudit empereur Loys. Et quant sa mort fut cognüe par les Bretons ils se départirent & s'en allèrent chacun en son lieu. Dit aussi ledit acteur au 140 chapitre de ladite Histoire que puis aprés il passa plus avant & prit les forts des rebelles & ramena tout en sa puissance. Car aprés que Morvannus, qui selon la manière accoustumée des Bretons avoit vendiqué la puissance royalle, fut occis par l'exercite de l'empereur, il ne trouva nulle résistance que tout n'obéit à ses commandemens & qui refusast à donner pleges. Et quand celle expédition fut parfaite, l'empereur laissa son exercite en Bretagne & s'en retourna à Angers où il avoit laissé la roine Ermengarde sa femme malade, laquelle mourut bien tost aprés. Et dit aussi Sigebert qu'en celuy an 819, l'empereur Loys soumit les Bretons à luy & que leur duc Morvannus qui avoit usurpé nom de roy fut occis : toutessois dit-il que ce fut par eux-mesmes.

Et dit notentement la dessusdite Histoire de sainct Convoyon que l'empereur Loys estant en Bretagne ordonna plusieurs choses touchant l'estat de l'Eglise. Au propos de laquelle rapportent les Chronicques de l'abbaye de Landevenec dessus alleguées, qu'ainsi que ledit Loys residoit en ses tentes sur le fleuve de Ele jouxte Briziac la forest, il interrogea Matmonocus abbé de celle abbaye de Landevenec touchant la conversation des moines de celles parties : & cognoissant par le rapport dudit abbé qu'ils avoient prins leur coustume & leur religion des anciens Bretons de l'isle, & des Escots, tant en leur dite conversation, qu'en la tonsion de leurs testes; il ordonna qu'ils vesquissent selon la regle de sainct Benoist, laquelle est possible & digne de louenge. Et pourtant en celuy an fut commencée ladite regle en celuy moustier, & es autres de la region. Laquelle regle néantmoins que ses autres ordonnances fussent depuis cassées, & rejettées par les Bretons, y est jusques à cy demourée. Aussi dit la souvent nommée Histoire de sainct Convoyon, lequel fut premier abbé de Redon fils de Conon un trés noble homme de Comblessac, de la puissance de sainct Melaine, une abbaye située prés la cité de Rennes, que l'empereur Loys aprés ce qu'il eut ainsi dispose tous les négoces dessusdits, comme il eust proposé s'en retourner ès Gaules, alla à Redon, & considérant la devote conversation dudit abbé & des moines, il les embrassa par benin desir, & leur conferma la donaison que Ratuils,

un tiran qui occupait Brogueret d'où dependoit celuy territoire, leur avoit faite du lieu où à préſent eſt ladite abbaye; lequel, ſelon ladite Hiſtoire, par ſa naturelle compoſition eſt ſi noble, qu'il eſt veu eſtre preferé par ſa délectabieté aux autres lieux de la Bretagne Gallicane : car il eſt environné de montagnes qui ſemblent eſtre voiſines du ciel par leur hauteur en manière de murailles, & que celle gracieuſe terre a grace de porter toutes délices. Et celle confirmation tindrent auſſi Nemenoius & les autres rois qui après régnèrent en Bretagne, combien qu'ils rejettaſſent & aboliſſent toutes les autres choſes faites par ledit empereur.





Liure Troisiesme

DE LA PREMIÈRE RÉDACTION (*Suite*)

Chapitre Cinquante-septiesme

¶ Comme Neomenon s'esleva en armes & par puissance fist à luy obeir les autres princes de Bretaigne. Des guerres qui lors estoient entre les roys de France & de Lambert, ung chevalier nantays.



UANT ainsi eut le royaume de Bretaigne par aucun temps esté oppressé soubz la puissance de deux si haulx & si glorieux empereurs que les dessusdittz Charles le Grant & Loys son filz & par le grant orgueill des Bretons qui, comme dit est, estoient en division, s'esleva ung juvenceau breton appellé Neomenon, filz d'un des comtes qui en partie avoit le royaume de Bretaigne occuppé, lequel Neomenon bouta hors & chassa par sa vaillance touz les estrangiers du royaume & touz les tirans dessusdiz le occupans indeument fist à lui obeir par puissance d'armes & aucuns d'eulx avecques leurs sectes occist en bataille. En celui temps sourdirent & s'esmeurent grans maulx & divisions ou royaume de France; pour l'acheson desqueulx cognoestre plus plainement est asavoir que l'empereur Loys, filz de Charles le

Grant, engendra quatre fils, savoir : Clotaire, Pepin, Loys & Charles le Chauve, desquelx il institua les trois ainsnez roys en sa vie & leur distribua tout son royaume, fors la contrée de Neustrie seullement, laquelle il retint à lui. Mais la royne, sa femme, qui mieux amoit Charle le Chauve que les autres, tres dollente de ce qu'il ne lui avoit ordonné une porcion du regne ainsi que à ses freres, pria le roy son mari par requestes ententives que anczois qu'il mourust, il eslevast Charle, leur moindre filz, en majesté royalle : lequel Loys l'empereur meu par les ammonestemens de sa femme, conceda audit Charle le Chauve le royaume de Neustrie oultre le gré de ses freres & oultre plus lui adjousta toute Acquittainne, combien que Pepin l'eust desjà occuppée. Peu apres finit le roy Loys sa vie, apres la mort duquel Clotaire, Loys & Pepin ensemble alliez, s'esleverent contre leur frere Charles, voullans le depposer & le chacer hors du royaume ; mais les Neustriens prindrent leurs armes & come les meilleurs chevalliers de toute France estriverent par grant force de batailles deffendre Charle leur seigneur & la porcion lui concedée ; en l'aide desquelx de l'une & de l'autre part allerent mains chevaliers de pluseurs regions entre lesquelx ung chevalier breton appellé Lambert, né du territoire de Nantes, home chault en armes, & Reinaldus de Poitou, nobles chevalier & de grant puissance, allerent en l'aide du roy Charles le Chauve luy requerans honneurs & loyers s'il povait vaincre les batailles lui embatues par ses freres. Par ces contencions furent degastées France, Neustrie & Acquittaine & aussi les moustiers demourerent desers & la terre occupée d'espines & de buissons ; & en cest temps les Normans & les Danoys premierement nageans par la mer occeanne ainsi comme anxiens pirates commencerent à destruire les contrées des Franczois & des Neustriens par devers les rivages de la mer. Et aussi Neomenius, le prince de Bretaigne, commencza lors à envaïr & degaster le territoire de Nantes & celuy de Rennes que Charles le Grant & son filz Loys empereurs avoient par puissance tollu & usurpé aux Bretons avecques leurs autres provinces, ainsi que dit est, & lesquelx territoires dempuis celui temps avoient esté tenuz soubz la puissance des roys de France ; & ne deigna Neomenius faire aide à nul d'iceulx roys en leurs guerres, ains s'efforczoit reduire le royaume de Bretaigne en sa premiere franchise &

à recouvrer par puiſſance d'armes ce que autreſſoiz les davantdittz empereurs avoient uſurpé par force. Mais come ces roys de France forcennez, degaſtans la terre & embraſans villes & chaſteaux, ſe fuſſent portez cruellement par III ans & demi & de leur contencion ſe feuſſent cruellement maintenuz par diverſes adventures, ne encores ne fuſſent parvenuz à nulle fin de victoire, ilz aſſemblerent l'un & l'autre innumbrable exercite de gens d'armes à Fontenay, une ville du territoire de Poitou, l'an de Noſtre Seigneur VIII^{cc}XLI. Entre leſquelx eut dure bataille & eſpererent les troys combatans à l'encontre de Charles le vaincre par la puiſſance de leur gent. Mais ledit Charles ayeant avecques lui main vallable, car combien que elle feuſt petite, toutelfoiz leur reſiſta il aigrement & les enchacza par vertueuſement combatre & lui demouré vainqueur diſtribua à ſes aidans pluſeurs riches dons entre leſqueulx fut Lambert, lequel deſirant en ſon corage poſſider le comté de Nantes, lui demanda que pour remuneracion de ſes ſervices il la luy ottriaſt poſſider par tel tiltre que il y povait avoir de ſes predeceſſeurs qui l'avoient conquiſe à force. Mais ledit Charles le Chauve creignant que ledit Lambert lui fuſt deleal pour la voiſineté des Bretons, ſes adverſaires, qui, comme dit eſt, ſoubz Neomenon, leur prince, ſ'efforczoient recouvrer ladite comté jadis par puiſſance fortraitte de leur ſeigneurie & qu'il ne ſ'acompaignaſt avecques eulx du tout en tout la lui denia & la donna à Reinaldus avecques toutes celles de Poitou. Pour laquelle cauſe fut Lambert grandement iré & ne deigna prendre nulz autres dons du roy Charles le Chauf, ains ſe departit de lui par maltalant & vint à Neomenon, le prince de Bretaigne. Et premierement icelui Lambert vituperant ledit roy Charles le Chauffve & lui adjouſtant pluſeurs obprobres & ledenges, eſmeut le prince Neomenon & les Bretons plus fort en ire envers ledit Charles & envers la cité & le territoire de Nantes, affin qu'ilz oſtaſſent icelle cité audit Charles par puiſſance vallable & envaïſſent & diſſipaſſent touz les habitans d'elle.





Chapitre Cinquante-huitiesme

¶ Comme Reinaldus descomfist à Meczac partie de l'excercite des Bretons & comme Lambert, conestable Neomenon, le suivit jucques à Bleign, où il le occist avec ses Poitevins & Nantays.



De celles choses eurent les Nantais cognoessance, & comme le prince Neomenon faisoit grant assemblée des autres Bretons ses subgietz pour leur venir courir seure pour quoy ils manderent à Rainaldus leur nouveau comte qu'il les deffendeist à l'encontre de ses assaulx, lequel Rainaldus sans demeure assembla toute la chevallerie de Nantes & de Poitou tant qu'il en eut grant multitude, & atout son ost parvint jucques à Meczac, ung village du territoire de Nantes, & illecques combatit contre l'une moitié de l'excercite des Bretons, qui avoient contre lui passé le fleuve de Villaigne, lesqueulx ne peurent soustenir la deurté du hastiff assault dudit Rainaldus, ains tournerent touz en fuitte. Et adoncques iceulx Bretons vaincuz par telle aventure, s'en retourna Reinaldus avecques briefve loenge de vittoire jucques à Bleign & illecques du tout en tout asseur & peu craintiff des menaces des Bretons avecques tout son excercite se reposa es herbes des prez verdoieans sur la rive du fleuve de Ysar. En la premiere assemblée de ladicte bataille ne peut estre le duc Lambert, ains attendoit les Bretons de Alettance; mais quant il en sceut l'aventure, il chevaucha hastivement la contrée de

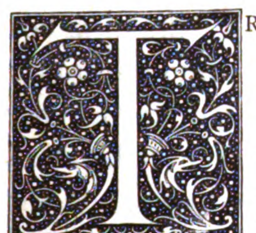
Rennoys & enſuivit Rainaldus jucques à Bleign & illecques envaỹ luy & touz les ſiens & les occiſt & detranſcha ſans pitié ne miſericorde. Et adonc le comte Raynaldus ainſi occis & toute la nobleſſe des Nantays & des Poitevins, icelui Lambert glorieux de tel triumphe avecques grant loenge de victoire ſ'en retourna au prince Neomenon; & en la bataille deſſuſdite eſtoit Eriſpogius, pere dudit Neomenon, lequel y fut detenu en grant langueur. Et le duc Lambert n'eſtant encores reſſaſié de ſi grant occiſion, pire & plus grieff mal procura excercer en la cité de Nantes, car les Normans & Dannoys dont a eſté parlé deſſus qui ſouventeſſois degaſtoient les fins des Franczois & des Neuſtriens induiſit celéement ainſi, comme il eſtoit bien emparlé & inventeur de maulx, affin que iceulx Normans & Danoys nageans par la mer occeanne allaſſent decza & delà par le comté de Nantes & que par le chanel du fleuve de Laire, ilz parveneiſſent ſeurement à prendre la cité; car ceulx eſtoient mors deſquelx elle avoit de couſtume eſtre garnie de deffence; & affin que iceulx Normans & Dannois couveteux de prendre & ravir les deſpoulles & l'or & l'argent creuſſent plus volentiers aux parolles Lambert, il leur ſeuradjouſta pluſeurs menſonges & propoſa que le temple de la cité eſtoit couvert d'or & d'argent. Et lors iceulx, ceſtes parolles ouyes, eſmeuz en ceſte maniere par grant deſir & affection, aſſemblerent grant habundance de nefs de maintes regions & les emplirent de tourbes de tres cruelles gens, puix prindrent leur chemin avec grant habundance de navire, ainſi come leur avoit demonſtré celui Lambert, lequel touſjours leur eſtoit premier, ainſi qu'ilz nageoient par les angletz de Bretaigne jucques en bas une iſle du territoire de Nantes.





Chapitre Cinquante-neuviesme

¶ Comme les Normans à l'enortement de Lambert vindrent par le fleuve de Layre à la cité de Nantes, laquelle ilz destruisirent, & comme ilz occistrent l'evesque Gunhardus & persecuterent le peuple de ladite cité.



RANTE jours apres la bataille dessusditte faitte par Lambert, Erispogius pere Neomenon & leurs gens bretons contre Rainaldus & les Poitevins & Nantais, en celui mesme an qui fut l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur ouyt cens XLIII, icelle cruelle nascion de Normans saillans subitement des fins de la region de Dannemarche & menans vie piraticque apres ce qu'ilz eurent destruittz les lieux contiguz & prouchains de la mer de Bretaigne, par le conseill & aide du tres mauvais duc Lambert entrerent ou fleuve de Laire & soufflant Zephirus iceluy vent, vindrent aborder leur navire jouxte les murs de la cité de Nantes, laquelle ilz avironnerent d'un costé & d'autre apres ce qu'ilz furent issuz de leur dit navire; & les ungs rampant contre mont les murs par eschielles, les autres deffroissans & penetrans les clostures, nul ne leur denyant l'entrée, entrerent en despourveu en laditte cité le sollempnel jour de la Nativité saint Jehan Baptiste. De celle cité de Nantes estoit lors evesque Gohardus, homme simple, debonnaire & creignant Nostre Seigneur, auquel tout le clergié estoit affuy avecques les moinnes d'un moustier appellé La Fosse, voisin de la cité, lequel est de toutes pars

avironné de l'eau du fleuve de Laire; & avoient iceulx moiennes avecques eulx porté le thresor de leur eglise. Mesmement y avoit en la cité autre grant multitude de peuple, non pas des regions voisines seullement, mais aussi des loingtainnes citez, qui se y estoient enclos les ungs pour la peur de leurs ennemis, les autres pour la solennité de la feste; lesqueulx touz regardans leurs ennemis entre les murailles coururent ensemble estrivement au temple des appostres saint Pierre & saint Poul, lequel estoit en la cité tres bel & tres noble & les huys & portes d'icelui barrerent contre l'impetuosité des persecutans, demandans le divin aide de leur delivrance, quelle chose ilz ne povaient par eulx faire humainnement.

Mais comme les peans furent arrivez jucques davant celui temple, ilz enfroisserent les huys & arracherent les fenestres en le debrisant cruellement, tant que à force entrerent dedans & celle multitude de peuple que ilz y trouverent ferirent de leurs glaives sans espargner à asge ne à sexe; par si grant cruaulté se forcennoient contre eulx que le dessusdit Gohardus presbtre & evesque celebrant la sollemnité de la messe & disant « Sursum corda », occirent cruellement; & aucuns des moinnes dessusdittz hors l'église, les autres dedans & pluseurs sur les auteilz avecques grant multitudes de presbtres, de clercs & de laiz occirent par fer & leur transcherent les entrailles si que nul ne pourroit exprimer par parolles la callamité & pestillence d'icelui jour doloreux, ne en l'exprimant de lermes se abstenir, car les enffens des meres mortes pendoient à leurs mammelles, succzans leur sang en lieu de lait; les pavemens du temple rougissoient du sang des sains homes espandu par l'espée hostille, & les saintts aultiers estoient souillez & decouroient du sang des innocens. Et apres ces choses degasterent les peans toute la cité & la desgarnirent de toutes ses richesses, puix ambraserent le temple & avecques grant multitude de chietiffs de l'un & de l'autre sexes & de ordres differentes, lesquelx ilz avoient espargné à occire pour en avoir loïer, remonterent en leurs neffs. Et ne se oblians pas de leur cruauté, le jour de la feste saint Pierre & saint Poul ensuivante allerent par petit navire au moustier des isles, de quoy a esté parlé dessus, lequel ilz assegerent & prindrent à force; & apres ce qu'ilz eurent ravi touz les biens d'icelui, ilz s'en retournerent au rivages de la mer, lieux convenables à excercer leurs ravissemens & pil-

lages. Si ne peurent fouffrir ne porter les voifins habitans l'inhumanité d'iceulx cruelx peans, ains fe tranfporterent aux regions loingtaines & diverfes & delaifferent leurs propres habitacions.

Comme ainfi eurent ces tres cruelx Normans deftruitte la cité de Nantes & le territoire d'icelle, les villes & chafteaux de la region Methalie, de Tuffauges & de Herbauges & qu'ilz eurent leurs neffs chargées de tres grant multitude de chietiffs & grant affemblée d'or et d'argent, ilz nagierent contreval le chanel de Laire jucques en l'ifle de Herio, laquelle ilz prindrent & occuperent, & là propoferent & leur pleut divifer l'affemblée de leurs rapines; mes quant elles furent rapportées à la rive en la prefence des maires & des moindres & qu'ilz virent la innumbrableté de leur peccune, ilz oblierent toute la peur de leurs princes & ainfi comme chiens à devorer la char commencerent de rechieff à icelles chofes fortraire violentement, dont grant fedicion f'efmeut entr'eulx par laquelle plufeurs perirent celui jour. Et lors les chietiffs veans celle commotion & que celle gent furieufe ne tendoit fors à f'entrecourir feure, ilz f'enfuirent touz par les lieux fecretz de l'ifle & fe efvanouyrent de leurs faces; touteffoiz entr'elx en fut ung hardi & de grant invafion qui print en fon coul l'armaire où eftoit gardée la Bible & les autres livres, laquelle jucques au jour de huy eft gardée en l'églife de Nantes & f'enfuit affin qu'il fe muczaft entre les autres miferables chietiffs. En la parfin iceulx homes dyabolicques paciffiez de fi grant difcorde remonterent en leurs neffs avecques pleur & doleur ne oncques n'oferent enfuir les chietiffs qui d'illecques eftoient fuiz & par la vertu de Dieu delivrez de leurs mains, car grant crainte les avoit efpoventez: & de illecques en apres ceulx Dannoys & Normans voullans nager vers leur region fe mirent en mer; mais le vent de acquilée les pourforcza & par la violence de fes fiffleis les mena jucques en Gallice; contre lefqueulx les Galliciens affemblerent leurs forces & en foy deffendant d'eulx par grant vertu les occirent touz, excepté XXX neffs; lefquelx d'illec enchacez retournerent à Bordeaux & degafterent la province, puix nagerent jucques à Seinttes &, d'illecques prinfes grandes rapines, retournerent à leur pays longuement defiré affez chargez de richeffes & de defpoullles & les davantdittz chietiffs quant la mer fut retraitte iffirent de l'ifle Herio & de toutes leurs

riches chofes qu'ilz avoient perdues, comme veſſeaux d'or & d'argent, coronnes d'or à ournemens, precieux livres & royaux teſtamens, avecques eulx tant ſeullement apporterent la librairie deſſuſditte & ainſi comme ſe reſucitans de mort avecques joye & lieſſe vindrent en la cité de Nantes deſolée, degaſtée & ramenée à neant & qui n'avoit nul gouverneur; puix allerent à la Maiſon-Dieu violée, ſoullée & privée de toute ſa beauté acouſtumée; & là ſ'aſſemblerent les demourans qui de la peſtillance eſtoient demourez qui le ſaint temple corrumpu par les païens & infait par le ſang des ſains nettoierent en pleurs & en lermes & manderent à Suſan, eveſque de Vennes, que par dilection fraternelle il veneiſt à eulx pour icelui temple reconcilier; lequel Suſan tres volentiers ſe octria à leur requeſte & fut ceſte reconciliacion faitte le jour devant les kalendes d'ottobre en celui jour que la premiere conſecracion d'icelui temple avoit eſté faitte.





Chapitre Soixantiesme

¶ Comme Neomenon bailla la cité de Nantes en garde à Lambert & comme Gomfroy, nepveu dudit Lambert, occist Begon, duc d'Acquitaine, & ses Acquitains & aussi comme ledit Lambert pour les menaces Neomenon s'enfuit à Croan.



APRES le departement des Normans & Dannoys recouvra le prince Neomenon la cité de Nantes, & toutes les autres parties du royaume de Bretaigne lui appartenantes par droit heritage dempuix les murs de la cité d'Angers jucques à la mer occeanne par force d'armes reduisit entierement à son premier estat. Laquelle recouvrance faitte par Neomenon il establit & fist gouverneur de la cité de Nantes le duc Lambert qui toutes les choses dessusdittes avoit à ladicte cité procurées, pour remuneracion des services qu'il lui avoit faictz; lequel Lambert, comme il eust saisi le regime de Nantes, il fut orgueilleux & enflé & comme parjure en allant contre le serment qu'il avoit promis audit Neomenon, en son prejudice voult à lui laditte cité retenir usurpativement & le territoire nantais delà le fleuve de Laire distribua à ses chevalliers, c'est à savoir à Gonfroy, son neveu, la region d'Erbauges, à Ramarius Metellie & à Gerard Tuffauges, & toutes ces choses leur conceda par droit hereditaire. A l'encontre desquelx Bego qui apres l'enterrement de Raynaldus, qui comme dit est, avoit esté à Bleign occis par les Bretons, c'estoit fait duc d'Acquitaine & lequel sur le fleuve de Laire

non pas loign de la cité de Nantes avoit nouvellement conſtruit ung chaſteau & lui avoit impoſé ſon propre nom, ſ'eſleva en armes & voulut celx Gomfroy, Ramarius & Gerard par puiſſance d'armes du tout jetter loign de celles regions ; ſi aſſembla grant hoſt & premierement vint en Erbauges avecques grant multitude de chevaliers, cuidant ſouſpendre deſpourveuement Gomfroy, lequel ſ'eſtoit abſcenté car il avoit eu cognoeſſance de ſa venue. Si ſe miſt Begon au retour & Gomfroy qui en ſon aide avoit appellé ſes compaignons Ramarius & Gerardus chevaucha ignellement apres & le ſuyvit celléement tant que il l'aconſuivi come il paſſoit les guetz de Bleſon. Et comme deſja euſſent la moitié de ſes chevalliers iceulx guez tranſverſez, Gomfroy courut ſeure par grant impetuoſité ſus la derreniere compaignie dont il occiſt pluſeurs en celui eſtriff & touz les autres enchacza ; entre leſquelx fuiſſans Bego, duc des Acquittains, fut occis ; & fut ſon corps enſeveli à Duremun, une ville de Tufſauges. Apres laquelle deſconfiture ſe tranſporta Gonffroy au chaſteau Begon, lequel il print à force & y habita jucques à ce que les Normans de rechieff retournerent par le fleuve de Laire, qui fut aſſez toſt apres, leſquelx deſtruiſirent les citez voiſines d'icelui fleuve & par longue demeure prindrent viollentement ledit chaſtel de Begon & le brullerent. Et ces choſes ainſi parfaictes, le meſchant peuple de Nantes, orphelin de paſteur & du tout en tout delaiſſé en deſolacion, envoiea des clercs qui de l'occiſion eſtoient demorez à Amauri, archieveſque du ſiege de Tours, affin qu'il leur donnaſt conſeill comme la miſerable egliſe de Nantes peuſt recouvrer ſon gouverneur ; lequel Amauri archeveſque eſleut entre les clercs de ſon egliſe ung noble juvenceau appellé Attardus, ſage & aourné de toutes bonnes meurs, & le conſacra eveſque de la cité de Nantes à laquelle il le envoiea pour la conſoller par le conſentement du roy Charles le Chauff de France ; à l'advenement duquel tout le peuple nantais receut grant fiance de ſeurté, combien que pluſeurs encore eſpoventez par la rage des Normans ſe fuſſent loign fuiz. Entre ces choſes le duc Lambert grandement haÿ des Nantais voulut ſa maiſon edifſier en la ſouverainne haulteſſe de la cité & par ce ſeigneurir à l'eveſque & aux citoïens d'icelle & y avoir principaulté ; laquelle choſe l'eveſque & touz les autres lui contredirent & en toutes manieres lui deffendirent celle

chose faire. Pourquoy Lambert à l'encontre d'elx fut ambrasé de ire & commencza à leur faire plusieurs oultrages; & pour ce Attardus pensant comme il pourroit estaindre sa malice continuelle s'en alla au roy Charles de France & lui demonstra combien de maulx ledit Lambert avoit fait à lui & aux citoyens de Nantes; dont le roy prenant conseill manda par ledit Attardus evesque à Neomenius, prince des Bretons, par la fiance & aide duquel Lambert avoit envaÿ la cité de Nantes, que si celui Lambert meptoit hors d'avecques lui, il luy pardonneroit les offences qu'il luy avoit faittes; & à cestes choses adjousta l'evesque Attardus de sa part que si le prince Neomenius n'obeissoit au roy de France, Lambert feroit concorde avecques lui & en après du tout lui seroit contraire. Quelles choses rapportées à Neomenius par l'evesque Attardus, il donna peu de la crainte du roy de France; mais toutessoiz fut il reprins des gens de son conseill de ce qu'il soustenoit ledit Lambert à l'encontre des droitz de l'Eglise; pourquoy il lui manda que s'il ne les delaissoit avecques toute la comté de Nantes, que il lui courroit sus à puissance d'armes. Pour lesquelx mandemens, Lambert grandement espoenté delaissa laditte comté & s'enfuit jucques à Craon qui lors estoit du territoire de Nantes, lui appartenant par le droit de saint Clemens, monastere de la cité auquel la seur dudit Lambert appellée Doda abasse presidoit; & d'illec en après donna Lambert maints maulx & maintes oppressions aux regions voisines; à l'encontre duquel s'esleverent plusieurs à le combatre & chaçer qui s'en retournerent vaincuz; entre lesquelx Guion, comte de Chartres, esperant le vaincre par puissance avecques grant multitude de chevaliers lui vint courir seure, qui apres longue bataille fut tourné en fuitte. Et ainsi vaincuz ces resistans, composa Lambert ung chasteau sus le fleuve d'Udon & print en sa seigneurie le territoire d'Anjo ainsi comme Maine descent en Laire, lequel il tint par violancè jucques à la fin de sa vie. Mais comme après ce que Lambert eut esté trop voluntaire de parolle & d'euvre & aussi de son glayve jamais n'eust cessé d'espandre sang humain & eust faitt innumbrables maulx en terre, en la parfin il fut occuppé de mort subite & finit sa vie temporelle; si fut enseveli *apud Saponarias*, une ville de la comté d'Angeou.



Chapitre Soixante & uniesme

Comme Neomenon envoia Conoveus, abbé de Redon, pardevers pape Leon demander licence de rennouveller la dignité royale de Bretaigne & la depposicion des evesques, quelles choses le pape luy refusa & neantmoins desposa il lesdits evesques.



Le duc Lambert ainsi mort, recouvra le prince Neomenius la possession des territoires de Craon & d'Angeou jucques à la cité de Angers & les reduisit à soy & à ses successeurs. Et comme celui Neomenon tres puissant prince des Bretons par sa grant vaillance & la multitude & audace de ses subgiz eust recouvré toutes ses seigneuries & choses heritelles par les roys de France autressoiz occuppées indeuement, en meptant en son obeissance touz les territoires dessusdittz d'Angeou & du Maine jucques au fleuve de Mainne en prenant & acquerant la possession paisible & les retenans comme ses predecesseurs avoient de coustume avoir & possider ès anxiens temps, il fut le plus puissant & le plus doubté de touz les autres princes ses voisins & pensa en son corage qu'il se feroit roy & qu'il renoveleroit le royaume de Bretaigne autressoiz y establiz par la puissance des roys de France ou prejudice de lui & de ses suserainnetéz & autres nouveaux evesques subroger en leurs lieux. Et comme il eut ceste chose pencée, il appella Conoveus, abbé du monastere de Redon, homme simple & innocent & lui exposa

de l'antiquité de ſon royaume de Bretaigne & comme les roys de France le envaïſſans injuſtement l'avoient deſtruit; ſi le voulloit renoveller ſi conſeill luy en eſtoit donné & que les eveſques d'icelle ſa region ordonnez par peccune & diffammez d'autres crimes indignement traittans l'office epiſcopalle eſtoient à deſpoſer & autres en leurs ſieges ordonner juſtement qui regulierement fuſſent eveſques. Quelles choſes ouyant Conoveus, home juſte, il promiſt aide à ce faire à Neomenon, duquel il receut grans dons d'or & d'argent & ſ'en alla à Rome devers pape Léon, auquel il offrit de la partie de Neomenon, prince des Bretons, ung riche veſſeau d'or fait merveilleuſement & lui demonſtra deligentement toutes ces parolles, c'eſt aſſavoir de renoveller le royaume de Bretaigne & de la deppoſicion des eveſques. Mais le pape requis par les eſpitres du roy de France qu'il ne ottriaſt au prince Neomenon ſa demande ne lui voult conceder porter coronne. Et quant de la deppoſicion des eveſques, reſpondi le pape à Conoveus que ſi Neomenon les voulloit degetter de leurs ſieges & autres conſtituer en leurs lieux, qu'il appellaſt premierement certain numbre de eveſques & fuſſent ceulx qui eſtoient à deppoſer accuſez par vroiz teſmoigns, & puix apres ſ'ilz eſtoient repprouvez de celle choſe par le jugement des deſſuſdittz fuſſent autres nouveaux eveſques inſtituez en leurs ſieges, ne aultrement ne feuſt fait. Leſquelles choſes ainſi diſpoſées par pape Léon, le venerable Conoveus abbé lui requiſt humblement qu'il lui donnaſt des relicques; auquel le pape Léon donna le chieff de ſaint Marcelin, pape. Et dient aucuns que à pluſeurs avoit eſté celui chieff ottrié qui oncques ne l'avoient peu lever du lieu où il reppoſoit & que encore penczoit Léon, pape, que ainſi en adveniſt à Conoveus; mais ſitoſt que le ſaint home y adreſſa ſes mains, il le mania tout à ſon bon plaiſir & le ſaiſit o grant joye; puix print congié du pape qui conceda à Neomenon qu'il ſe feiſt duc ſus le peuple de Bretaigne & qu'il portaſt le cercle d'or ainſi que les autres ducs. En Bretaigne retourna Conoveus & rapporta à Neomenon la reſponce de ſes mandemens ainſi que le pape Léon la lui avoit faitte & lui monſtra la teſte de ſaint Marcelin qu'il avoit apportée, dont il fut moult joyeux; & fut en l'an de l'Incarnacion Noſtre Seigneur VIII^{cc}XLVIII & en cel an eſtoit mort pappe Sergius auquel ledit pape Léon avoit ſuccedé. Bien eut le prince

Neomenon cognoeſſance comme Charles le Chauve, roy de France, avoit par ſes eſpittres deſtourné le pape Léon qu'il ne lui ottriaſt ſes demandes; & neantmoins propoſa faire la deppoſicion des eveſques de ſa region pour deux raiſons : l'une & la premiere pour recouvrer ſes droiz, & la II[e] pour une hereſie que l'on appelle ſimonie qui lors par toute Bretaigne ſeſtoit eſlevée & preſque toute l'avoit corrumpue en telle maniere que du moindre jucques au très grant touz les prelaz de Bretaigne & autres gens eccleſiaſtiques enſuyvoient avarice. Et de ceſte mauditte hereſie & ſimonie l'acteur & inventeur principal fut Suſan, lors eveſque de Vennes, car nul preſbtre ou diacre povait avoir impoſicion des mains des eveſques ne avoir ordinacion chacun en ſon ordre ſans prix & bailler argent. Et ne penſoient point alors celx prelas comme en la premitive Egliſe laditte ſimonie avoit eſté expulſée par monſeigneur ſaint Pierre; car il eſt leu ès Actes des Appoſtres que les juſtes recevoient le don du Saint Eſprit par l'impoſicion des mains des appoſtres en telle maniere qu'ilz parloient nouveaux langages; & ce voieant Simon le magician vint ès appoſtres & les pria qu'ilz prenſeiſſent de lui moult de peccune, mais qu'ilz luy donnaſſent grace de faire miracle ainſi qu'ilz donnoient ès autres; auquel reſpondi ſaint Pierre : « Ta peccune ſoit avec toy en perdicion; tu n'auras point part en tel ſermon, c'eſt aſſavoir en ce que tu demandes »; & adonc ſe deppartit celui Simon des appoſtres, confus pour ce qu'il ne povait impetrer ce qu'il demandoit iniquement. Et Noſtre Seigneur dit en ſon Evvangille : « Ce que vous avez receu de liberalle volunté, donnez le de bon gré ». Auſſi eſt il leu en l'Evvangille que lorſque Noſtre Seigneur entra ou temple Salomon où il trouva les vendeurs des beufs, ouailles & coulloms & les changeurs ſeans à leurs tables, il les jetta hors du temple o ung flagel & leurs tables evertit. Et ainſi ceſtui Neomenon enſuiveur de Jheſu Xpriſt degetta & miſt hors de ſon royaume de Bretaigne les eveſques ſimoniaux; car il aſſembla les eveſques de pluſeurs provinces & leur racompta les vices de ſes eveſques, leur ſignifiant qu'il les voulloit deſtituer de leurs ſieges & aultres nouveaux eveſques eſtablir en leurs lieux. Leſquelx eveſques invittez ou monaſtere de Redon fut la cene aſſemblée en l'égliſe Saint Sauveur & furent par teſmoigns notables les eveſques de Bretaigne accuſez de divers crimes, c'eſt aſſavoir Suſan de

Vennes, Sallacon de Allettence, Felix de Cornouaille & Liberal de Ocifme, evefques en ceulx feges conftituez par la puiffance des roys de France & empereurs de Romme; lefquelx ainfi accufez en la prefence de touz les evefques appellez à celle cene furent grandement efpoentez & n'oferent nullement refpondre aus chofes qui leur eftoient impofées, combien qu'ilz fuffent affez requis des evefques qui eftoient prefens qu'ilz refpondeiffent fi les accufeurs difoient verité; ains confefferent, oyans tout le couvent, qu'ilz eftoient coupables &, mis jus leurs verges & leurs anneaux, f'enfuirent au roy Charles le Chauve de France; & Neomenon ordonna feix autres evefques en leurs fieges & fcelon la teneur des Chroniques de Nantes diminua leurs parroeffes & crea troys evefques nouveaux, favoir ou monaftere de Dol, lequel lors eftoit du diocefe de Allettance, & ou monaftere de Saint Brieuc & de Saint Tugal. Et dient les Cronicques nantaifes deffufdittes, celui que il ordonna à Dol il le fift plus grant & metropole des autres evefques en refcindant la province de Tours; mais fcelon les legendes des fains Sanfon, Magloire & Budoc, fucceffivement archevefques de Dol, & de faint Tugal, evefque de Léon, & auffi fcelon aucunes legendes de plufeurs fains de Bretaigne & les Cronicques anciennes & autentiques de Dol & de ailleurs, le contraire eft trouvé; car faint Sanfon en fon temps, fcelon fa legende, par Judual, roy de Bretaigne, & les evefques qui lors ès fieges epifcopaux du royaume prefidoient, fut eflevé métroppolle de toute la province & fut par eulx révéré comme leur patron. Apres lequel Sanfon fucceda en celui lieu & ordre Magloire, homme digne de tout honneur & loange, qui du deffufnommé Sanfon, le glorieux confeffeur, en meurs & en lignage eftoit prouchain; lequel Magloire couvetant fervir au roy fouverain fans empefchement f'en alla habiter en l'ifle Cerch qui eft prouchainne de la grant mer & eftablit en fon fiege faint Budoc, le filz du roy de Goëlo & de Azenor, la fille du roy de Breft, duquel a efté parlé cy deffus plus plainement. De quelle faintteté fut celui Budoc tefmoignent affez les precieufes relicques que il apporta de la faintte cité de Jherufalem, c'eft affavoir l'efcuelle & le couteau dont Noftre Seigneur fut fervi en la derroine cene que il fift avecques fes difciples, lefquelles chofes avecques maintes autres precieufes relicques pour la peur des diffipans les eglifes par la forcennerie des

guerres furent de la cité de Dol tranſlatées à celle d'Orleans où elles ſont gardées honnorablement avecques le corps ſaint Sanſon. Apres Budoc fut ordonné en archeveſque de Dol ſaint Geneveus; la vie duquel pour memoire de ſes vertueuſes euvres eſt encore gardée entre les eſcriptures ſainttes de laditte egliſe. Auquel Geneveus ſucceda Reſtoaldus, homme noble que Severinus, pape, conſacra & lui conceda l'uſage du palle ſacré. Lequel Reſtoaldus treſpaſſé, ſaint Armahelus poſſida icelle meſme chaere en pareill honneur que les devantdiz & non pas deſegal en vie ne en meurs, car combien il fut reſplendiſſant en vertu à bien peu eſt cogneu à touz les habitans d'Occident. A ceſtui ſaint Armahelus ſucceda ſaint Jumahelus qui le palle receut du pape Adrian. Apres lequel print ſaint Turianus le governement de la deſſuſditte egliſe, qui par voix & par bouche preſcha Noſtre Seigneur jucques à ce qu'il treſpaſſa au regne celeſte. Touz leſqueulx ſains prelas deſſuſnommez & pluſeurs autres venerables peres, archeveſques l'un apres l'autre ſuccedans en l'egliſe de Dol, metropolle de toute Bretaigne, en ſervant à Noſtre Seigneur ſalutairement gouvernerent ſon peuple par l'eſpace de cent ſaixante ans & plus jucques au temps de Nicollas, pape; lequel differa jucques à certain temps à bailler l'uſement du palle ſacré à Feſtinien, lors archeveſque de Dol, pour ce que le roy lors regnant en Bretaigne ignorentement avoit propoſé ſon nom au nom du pape au commencement de unes lettres qu'il lui tranſmiſt, & qu'il les lui avoit envoiées ſans les enſeignes de ſa majeſté royalle & ſans aucune impreſſion de ſeel, par ung meſſagier non ydone; & pour ce ceulx qui dient que alors & au temps de ceſtui Neomenon n'y avoit que ſeix ſieges eppiſcoppaux en Bretaigne, veue la teneur des legendes deſſuſdittes, dient erreur.





Chapitre Soixante-deuxiesme

Comme Neomenon se fist à Dol coronner roy de Bretaigne & comme il desposa Attardus, evesque de Nantes, pour ce qu'il ne voult aller à la feste de son coronnement; & de la complainte que celuy Attardus & son oncle Amauri, archevesque de Tours, firent au roy de France dudit Neomenon.



UANT ainsi eut Neomenon degetté les evesques de Bretaigne simoniaux en anichillant le droit que les roys de France clamoient en son royaume qui ceulx evesques en usurpant le droit des princes de Bretaigne y avoient instituez, il assembla touz ses evesques qu'il avoit ordonnez nouvellement en l'eglise saint Sanson avecques les autres prelaz, comtes, barons & seigneurs du pays & illec par leur conscentement imposa à son chieff une noble coronne & se fist eslever à roy de Bretaigne. Si seigneurit haultement sus Bretons en corrigeant les rebelles & retribuant les bons & loyaux de leurs grans loyers. Et pour ce qu'il avoit mandé à Attardus, l'evesque de Nantes, qu'il se transportast à Dol ainsi comme les autres evesques de Bretaigne à la feste de son coronnement, ce que ledit Attardus avoit reffusé faire en toutes manieres, le roy Neomenon pour celle cause le degetta de son siege; & s'enfuit Attardus à Amauri, l'archevesque de Tours, son oncle, & lui rapporta ce que le roy Neomenon avoit fait; lequel Amauri fut

triſte grandement quant il ouit la rumeur de celle choſe & ſ'en alla à la court du roy Charles le Chauve de France, lui requerant vengeance de celui fait ; & pour mieulx l'eſmovoir à ire à l'encontre du roy Neomenon & des Bretons lui remonſtra comme ledit Neomenon avait envaÿ le royaume de France preſumptueuſement & auſſi qu'il oſoit porter coronne royalle. Mais toutes ces choſes du roy Neomenon par l'archeveſque Amauri au roy Charles de France ſigniffiées, il n'en peut impetrer aucune aide, car le roy Charles oppreſſé par les batailles de ſon frere Lotaire prolongna la vengence de ces choſes au temps à venir. Touteſſoiz eſt il trouvé ès annuelz des roys unes brefves cronicques ès quelles n'eſt le racomptement des choſes au long recordé, mais ſeullement les temps & les ans que elles ſont advenues, que en l'an de l'Incarnacion Noſtre Seigneur ouytt cens XLIX combati le roy Neomenon contre le roy Charle Chauve de France en une ville qui eſt ditte Bellon en laquelle il y eut grant occiſion des gens de chacune partie. Comme ainſi fut Attardus avecques les autres eveſques de Bretaigne degetez de ſon ſiege, le roy Neomenon eſleut Gillart, né de la cité de Nantes, & l'eſtabli eveſque en icelle. Et quant le roy Neomenon eut tenu le royaume de Bretaigne tant de temps que nature le laiſſa vivre, il treſpaſſa de ceſte vie mortelle l'an de Noſtre Seigneur ouytt cens cinquante & ung.





Chapitre Soixante-troisiesme

¶ Du roy Erispogius, filz Neomenon, qui combati les Normans & les chacza de Nantes & se exenta du roy Charles le Chauve; & comme le comte Even descomfist en Léon une autre assemblée de Normans.



PRES la mort du roy Neomenon succeda au royaume de Bretaigne Erispogius son filz qu'il avoit engendré de la royne Marmoeth, sa femme; lequel Erispogius print la coronne royalle & ne fut pas inegal en vertu à Neomenon, son pere, car il estoit home tres debonnaire & des eglises vallable restaureur. En l'an VIII[cc]LI qui fut l'an de son coronnement & de la mort Neomenon, son pere, comme dit est, Conoveus, premier abbé du couvent de Saint Sauveur de Redon, s'en alla pardevers lui au monastere de Guel & illec en la presence de plusieurs evesques conferma les previleges de son convent. Au temps dudit Erispogius une autre assemblée de pirates insullaires dannois & normans, encore adonnez à la faulce loy des ydolles, tourmentans maintes provinces des xpristiens & grandement le royaume de Bretaigne, de rechieff vindrent par le fleuve de Laire & prindrent la cité de Nantes la secunde foiz, puix degasterent toutes les contrées à l'environ & presque toute la region dommagierent en attribuant icelles provinces à eulx comme leur propre droit. L'inhumanité desquelx cruelz païens ne peurent

plus souffrir ne porter les habitans des provinces dessusdittes qui ensemble s'estoient retraiz; ains envoierent leurs messages pardevers le roy Erispogius, lui suppliant qu'il assemblast son exercite affin que, ses forces joingtes & unies avecques eulx, les dessusditz païens chaczassent hors de la cité. A la supplicacion desquelx assembla le roy grant multitude de chevaliers ; lesquelx joingts avecques les dessusdits assembléement assegerent la cité de Nantes; & les païens qui dedans estoient issirent contre eulx pour les combatre. Si fut griefve bataille entr'elx & les Bretons demenée jucques à la nuyt obscure & en cil estrif fut navré Cideric, duc de laditte assemblée de païens. Mais la nuyt ensuivante il firent paix avecques le roy Erispogius ; & au bien matin entrerent ceulx Normans & Dannoys en mer pour s'en retourner; lesquelx apres avoir nagié par plusieurs jours pillerent & gasterent les souverainnes parties du royaume de France; mes finablement par le roy Charles le Chauve & par ses aides ilz furent tous effacez & chacez. Et non pas seullement combatoit le roy Erispogius à l'encontre des Normans, mais auxi contre ledit Charle le Chauve, roy de France, car il se exempta du tout en tout de sa seigneurie. Et lors les evesques de Bretaigne obeissoient à l'archevesque de Dol & s'estoient departiz de la subjettion de l'archevesque de Tours. Mais apres firent ces deux roys de France & de Bretaigne paix entr'eulx; & laissa le roy Erispogius Attardus possider le siege episcopal de Nantes dont il avoit esté degetté par le roy Neomenon, pere dudit Erispogius, qui toutesfoiz retint touz jours en sa puissance la marche & toute la comté de Nantes; & s'enfuit Gillart qui par Neomenon y avoit esté ordonné evesque & se logea à la Salle Quiriaque qui orendroit est appellée Guerrande par les Bretons qui y habitent & illecques fist son siege & soubstrayt usurpativement toute la province de Nantes dempuix le fleuve de Herde jucques à celui de Villaigne & icelle tint violentement jucques en la fin de sa vie. Les autres evesques qui par Neomenon avoient esté degettez ne peurent recouvrer leurs sieges, combien que le roy Charles de France leur eust promis par puissance les y restituer, ce qu'il ne povait lors acomplir, combien que voulentiers l'eust emprins s'il eust pencé en venir à chieff; mais il doubtoit la puissance des Bretons qui estoient uniz & ensemble concors; & comme il

eſt dit devant, il eſtoit encore grandement oppreſſé par les batailles de ſon frere Lotaire, par quoy il lui convint celles choſes ſouffrir & que Eriſpogius portaſt coronne royalle. Et l'eveſque Attardus oyeant la benigneté & devocion du roy Eriſpogius ſe tranſporta à la court & lui fiſt complainte de la miſere de ſon egliſe en lui remonſtrant comme par la confuſion des Normans elle avoit eſté deſpouillée de ſes choſes & du tout ramenée à neant. Pourquoy Eriſpogius, entendues les parolles de ſa complainte, reſtitua à l'égliſe de Nantes la moitié du tribut des marchandies de la mer prinſes envers le rivage & de toutes choſes dont celui devoir eſt deu appoſſider par droit perpetuel en l'onneur de Dieu & des ſains appoſtres ſaint Pierre & ſaint Poul, & pour le remide de ſon âme, de l'âme de Neomenon, ſon pere, de Marmoech, ſa femme, & de ſon tres amé compere Charles, roy des Franczois; à laquelle reſtitucion furent preſens Marmoech, la royne, mere dudit Heriſpogius, Sallomon, ſon couſin, qui à ce dona ſon conſcentement, Conan, Paſchuetam, le comte Nam, Bodoan, Gurguethan & pluſeurs autres comtes, barons & ſeigneurs de ſon royaume. Au temps du regne de ceſtui roy Eriſpogius, environ l'an ouytt cens cinquante & cinq, les pirates normans & dannoys, de leurs regions par navire apportez, entrerent à grant puiſſance en une des contrées de Bretaigne appellée Letavie, qui maintenant eſt ditte Leonie, & de diverſes provinces amenerent habundence de proyes & de chietiffs. Mais quant le comte Even, ſurnommé le Grant, duquel le ſiege eſtoit ou chaſteau lequel de ſon nom eſt jucques ou jour de huy en langage breton appellé Leſeneven, qui vault autant à dire comme la ſalle ou la court Even, entendit la deſolacion que ceulx païens faiſoient ou païs, il aſſembla grant numbre de chevalliers & de gens de pié pour les combatre. Si ſe miſt avoye pour aller la part qu'ilz eſtoient, & adreſſa ſon chemin par l'oratoire ſaint Golvin qui quatre milliaires eſtoit loing de Leſeneven, & le trouva où il faiſoit oraiſons à Noſtre Seigneur jouxte une croix laquelle eſt encore appellée la Stacion Golvin, & lui diſt que en celui jour il aſſembleroit avecques les pirates; & Golvin lui reſpondi qu'il allaſt ſeurement. Pourquoy adonc le comte Even aieant en ſoy eſperance de obtenir vitoire alla la voye qu'il avoit comencée & avecques puiſſance d'armes aſſaillit vigoreuſement ſes ennemis, leſquelx il deſconfiſt en bataille en

les diviſant & à la fuitte en occiſt pluſeurs & leur reſcoult toutes les proyes que ilz avoient ravies. Les autres ſe tapirent eſparſement par les rivaiges, leſquelx ſ'en retournerent par où ilz eſtoient venuz, ne jamais n'oſerent aucun domage faire en la province. Et Even le comte & les ſiens ſ'en retournerent apres leur vittoire à Leſeneven.





Chapitre Soixante-quatriesme

Du duc Sallomon qui meut guerre contre le roy Herispogius, lequel il descomfilst en bataille & l'occist, puis se fist roy de Bretaigne & comme en son temps le corps saint Mathe fut apporté en Bretaigne.



Le roy Herispogius regnant, l'an de grâce VIII^ccLVII, quel an estoit le VIe de son regne, ung juvenceau son cousin germain, neveu du roy Neomenon son pere, filz du comte Rivallon frere ainsné dudit Neomenon, & lequel jouvenceau estoit appelé Salomon, cognoessant le gouvernement du royaume de Bretaigne lui appartenir par le droit de ses predicesseurs qui longtemps paravant en avoient la seigneurie obtenue & qui pour les discensions dessusdittes des comtes du pays avoient cessé à icelle obtenir, s'esleva à l'encontre dudit roy Erispogius, son cousin, & de toutes pars appellans ses amis, consanguins & alliez, en son aide contre ledit Erispogius mortel guerre encommança; & le roy Herispogius d'autre part ses forces assemblées pour lui resister, mirent des deux pars leurs querelles en les habandonnant à l'aventure des batailles, car par autre voye ne povait le debat d'entr'eulx estre terminé. Et adonc comme d'une chacune partie ilz feussent assemblez pour combatre & que l'estour eut entr'elx duré longuement, à la parfin furent les gens de la partie du roy Herispogius suppedittez & lui mesmes par puissance d'armes contraint à fuir. Lequel Sallomon son adversaire

pourſuivi ſi dilligentement que il le aconſuivit en ung monaſtere où il eſtoit entré à reffuge, dont il le tira hors à force & l'occiſt par fureur de bataille. Et adonc la vittoire demourée à Sallomon, le noble juvenceau, il impoſa à ſon chieff le diadeſme du royaume de Bretaigne par la volunté du peuple. Au temps duquel Sallomon eut telle tranſquilité de biens en tout le royaume que ès habitans en icelui ne deffaillit nulle choſe neceſſaire, ains de touz biens avoient exceſſive habundance; car ſcelon la faintte ordonnance des anciens, gouverna loablement la cure qui par la grâce de Dieu lui eſtoit commiſe & en icelle uſoit attrempéement de juſte religion & de droitte raiſon, tant que il fut reputé pere & conforteur des bons & benign retribueur de leurs bienffaiz, & des mauvais juſte juge & des cruelz pugniſſeur.

En ſon temps fut apporté de Ethioppe en Bretaigne le corps de ſaint Mathe, appoſtre & evvangeliſte, ainſi que eſcript le benoiſt Paulinus qui au temps de lors eſtoit eveſque de Leon; lequel Paulinus tres reſplendiſſant par vertu entre les autres faittz loables qu'en ſon temps il ditta, honnora en ſes euvres par loenge les ſaintts appoſtres. Si eſt aſſavoir que le benoiſt appoſtre & evvangeliſte Mathe preſcha aux Hebrieux, aux Macedonnois & aux Myrmidonois l'evangile eſcripte ſcelon leurs langages, puix amoneſté par revelacion divine ſ'en alla en Ethioppe où il convertit par l'office de ſon ſermon innumbrable peuple adonné aux erreurs païennes & le lava de l'eau ſalutaire du bapteſme. Et apres ce qu'il eut celui peuple amené à la voye lumiere qui eſt Jheſu Xpriſt, afflitt cruellement par les tourmens de Irtagus, roy d'icelle province, il treſpaſſa au royaume çeleſte; & fut en Ethioppe en la grant cité qui eſt appellée le Caire, en laquelle il fut enſepulturé, Galba imperant aux Romains. Mais apres long eſpace de temps comme celle gent delaiſſaſt à enſuire les mandemens de Noſtre Seigneur Jheſu Xpriſt ès quelx elle avoit eſté inſtruitte par ledit appoſtre Mathe & du tout ſe adonnaſt aux concupiſcences charnelles, elle eſmeut envers elle les diverſes naſcions de la terre, ſavoir les Sarmathes, les Numidiens, les Arabes, les Trochodites, les Egipciens & les Mauritains, leſquelx comme ils entraſſent en celle region en la degaſtant par batailles, par rapines, par omicides & par ambraſemens la ſubmirent à leur ſeigneurie & les couvens des xpriſtiens

du tout en tout exterminerent tant que des innumbrables eglises des sains n'en demoura que peu qui ne feussent subverties. Et comme ces choses ainsi se portassent en celles parties, se transporterent envers la cité du Çaire aucuns hommes bretons mariniers pour cause de marchandie ainsi qu'ilz avoient de coustume; ausquelx le saint evvangeliste Mathe se apparut visiblement & les enquist disant en breton : « Dont estes vous, mes freres, & pour quelle cause vous estes vous icy transportez ? » Lesquelx dirent : « Nous sommes Bretons & la cause de marchandie nous a ycy compellez à venir. » Et il leur dist : « J'ey ung secreit que je vieux demonstrer à vostre fraternité, lequel si mes dis voullez observer ne vous donnera pas peu de prouffit. » Si lui promirent par sermens acomplir toutes les choses qu'il leur amonnesteroit; & il leur dist : « Ne ignorez vous pas que l'evvangeliste Mathe ait prins Ethioppe en sort de predicacion & en quel lieu il print le palme de martire & trespassa au royaume celeste ? » Auquel ilz respondirent : « Nous avons congneu pour certain la gent d'Ethiope avoir esté concedée en predicacion à icelui saint appostre; mais il n'est point venu à nostre cognoessance en quel lieu il ait souffert martire ne en quel lieu il fut ensepulturé. » Ausquelx il dist de rechieff : « Il m'a à vous adressé affin que j'encerchasse l'intencion de vostre pencée envers lui. Mais pour ce que par sermens vous estes moult obligez & par pure devocion lui avez promis donner obeissance, suyvez moy & je vous maineroy à son sepulcre; & en celui lieu appellez Jhesu Xprist vostre plege que s'il permet estre en vostre pays par vous porté, que vous lui offrerez grant reverence & le tendrez honnorablement. » Et en disant ces choses les amonnesta qu'ilz le suivissent & les mena au siege metropolle de la cité; auquel lieu, comme ilz y feussent entrez, ilz furent par lui menez derriere le chanceaux orientelz & o la main leur demonstra le lieu où le corps saint Mathe reposoit, puix incontinent s'esvanouyt de leurs yeux. Et adoncques iceulx espoventez de tres grant crainte pour ce que celle personne de home resplandissant avec laquelle ilz avoient naguere parlé s'estoit ainsi esvanouye, creans que c'estoit chose divine, se jetterent à la terre & se mirent en oraisons & d'illec en apres presenterent le saint appostre de riches dons; puix ainsi qu'ilz avoient esté instruitz meptans Jhesu Xprist en plege, jetterent hardiement leurs mains au

15

ſepulcre affin qu'ilz accompliſſent par euvre ce qu'ilz avoient conceu en pencée. Lors apparut illec vertus merveillable car la pierre de marbre de laquelle eſtoit couverte la tombe appoſtolicque eſt ditte avoir eſté de ſi grant poys que à painne peuſt elle eſtre meue en aucune partie par quarante robuſtes hommes; mais où ilz jetterent les mains elle fut de telle legiereté que icelle pierre non pas pour forcée mais de ſon bon gré ſembloit ſuivir ceulx qui la tiroient; & ainſi trouverent le ſaint corps ſi entier & ſans ſoulleure qu'il n'eſtoit en nulle maniere deſgarny de poil de teſte ne de barbe, ne nulle partie d'icelui ſaint corps n'eſtoit taché de nulle corrupcion ſi que l'on euſt cuidé qu'il ne fuſt pas mort, mais ſeullement paſmé en ung legier dormir; & ſon vermoill veſtement avecques ſeaux d'or duquel ja piecza celui ſaint corps avoit eſté couvert par les xpriſtiens trouverent ſans bleceure & ſans nulle pourreture ne difformitté, ne ne l'avoient peu le cours de tant de ans perir ne dommager. Adonc leverent icelui ſaint corps avecques ſouverainne diligence & incontinent parvindrent à leur neff en laquelle ilz le poſerent o grant reverence; & ſans demeure, les vens proſperes ſifflans & le temps ſerain & ſans orage, eſtandirent leurs voilles & ſillerent par mer tellement que dedans petite intervalle de temps apperceurent les ports de Bretaigne; dont ilz furent moult eſmerveillez & diſoient : « Quoy eſt cecy qui nous eſt advenu à notre retour, car quant nous tendion vers Ethioppe à paine y arrivames nous en troys moys & maintenant en peu de jours ſommes retournez; mais ce n'eſt pas merveille ſi ceſte choſe nous eſt donnée par l'appoſtre Mathe dont nous indignes avons ſouſtrait le corps d'Ethioppe. » Et ainſi qu'ilz diſoient telles & ſemblables parolles en approuchant les rivages fut entr'elx ung juvenceau qui ainſi commença à dire de l'appoſtre : « Je croy que ces gens cy ſongent maintenant ce qu'ilz ont en veillant deſiré, car certes nul home mortel ne me ſauroit faire entendre que le corps ſaint Mathe ſoit en noz neffs. » Mais à paine eut il acomplies ceſtes parolles que ſa miſerable langue ſe adhera au pallaſt tellement qu'il ne povait parler à ſes compaignons ne leur prier qu'ilz ſuppliaſſent pour lui aide au ſaint appoſtre; mais en eſlevant les mains à ſon povair monſtroit par conjectures la coulpe de ſa conſcience; pourquoy ſes compaignons enſemble dollens de ſa miſere pour la reſtauracion de ſa langue requirent

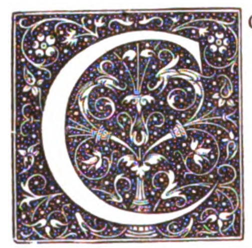
le ſaint appoſtre qui ne differa pas longuement leurs prieres, ains incontinant la langue de celui qui la parolle avoit perdue retourna à ſon premier office. Et certainement mains autres miracles parfiſt ſaint Mathe au rivage de la grant mer que je paſſe de reciter pour leur prolixité, deſquelx toutelfoiz eſt expediant de rapporter l'un : c'eſt aſſavoir que comme par la maniere acouſtumée entre les mariniers les neffs reliées aux ancres demouraſſent deux ou troys jours au rivage de l'occeanne, les deables des corps tourmentez diſcourans par les rues & deboutez par les champs ſemoient par entre le peuple la renomée de l'appoſtre, diſans : « O vous Bretons, accourez au rivage de la grant mer & vous haſtez ignellement, car le corps ſaint Mathe appoſtre a eſté d'Ethioppe par noz mariniers apporté & demeure oudit rivage » ; & ce diſant, ainſi comme à demonſtrer la voye alloient devant le peuple qui couroit à ce ſpectacle regarder ; mais maintenant que de leurs yeulx ilz choaiſirent la neff en laquelle le ſaint corps avoit eſté apporté, ilz furent nettoiez des eſpriz immundes deſquelx paravant ilz avoient eſté tenuz & tourmentez.





Chapitre Soixante-cinquiesme

Comme le roy Sallomon alla au rivage de la mer recepvoir le corps saint Mathe, & de la mauvaise coustume qu'il osta en Bretaigne; & comme ledit Sallomon emmena celuy glorieux corps à sa cité royalle, en l'onneur duquel il fist une eglise edifier.



Comme la renommée de celle chose veneist aux oreilles de Sallomon, tres debonnaire roy des Bretons, il alla à l'encontre jucques au rivage de la mer & avec luy mena touz les barons de sa region de Bretaigne, car il convetoit celui corps appostolicque apporter à sa cité royalle. Mais comme ains feust que le roy & sesditts barons gettassent leurs mains au navire affin que ilz le tirassent à la terre, ilz ne peurent par art ne autre quelconque subtillité ne engin celle chose parfaire; & ainsi que chacun en pensoit la maniere, fut present Rivallus home tres debonnaire & duc de la province de Cornouaille qui regardant ceste chose merveilleuse dist au roy prouchainement : « Ainsi qu'il me semble, sire roy, non pas que je le cognoesse par voix mais par certains jugemens, à cestui saint evvangeliste Mathe desplaist la maudicte coustume qui entre les nostres est acoustumée estre faitte à ce port; car ainsi est, & je ne doute point que tu le mescognoesses, que de chacune maison deux ou troys enfens ou plus, en la maniere que baille l'ancienne coustume, par deffault de fournir aux demandes du prince sont par force prins, mis ès neffs & venduz aux estranges regions, affin que l'or, l'argent

ou aultre quelconque chofe qui pour le pris d'iceulx ferffs eft conquis foit reduit au bien du prince. Et pour ce mais qu'il ne desplaife à ta haulteffe foit cefte felonne couftume loign jettée affin que ceulx qui pour accroiftre le royal thefor eftoient tirez hors de ton royaume foient redigez ou fervice du benoift appoftre en perpetuel & que ton previlege le lui concede. » Lefquelles chofes par le roy Sallomon entendues, il leva promptement fon ceptre & mift la main fus la fepulture en laquelle repofoit le corps du benoift appoftre, difant : « Glorieux apoftre de Dieu, Mathe, je te donne par conceffion de mon previlege que cefte tres mauvaife couftume laquelle j'ey toujours exercée en mon royaume foit oftée du tout en tout pour la reverence de toy, fans ce que dorennavant ne moy ne aucuns de mes fucceffeurs la ofons enfraindre ne violler, & ce previllege confeffe te eftre fait & conferme par l'impreffion de mon anneau ; c'eft affavoir que iceulx hommes qui pour le thefor du prince eftoient venduz foient fubgitz à voftre feigneurie ou de celx qui feront fervans ou miftere de l'eglife où voftre corps fera repofant. » A painne eut le roy Sallomon ces parolles acomplies que la neff qui portoit les relicques du faint appoftre fans aucun humain aide faillit à la terre feiche. Et adonc le roy & les barons faifirent celui faint corps precieux & avecques grant affemblée de chantans o cierges & o lampes l'apporterent à la cité royalle qui eftoit appellée Legionance, de laquelle l'églife où eftoit le fiege epifcopal avoit efté conftruitte en l'onneur de benoift Paul, appoftre ; mais la trop grant ancienneté avoit defja fes apparoiz minez par ruine & iceulx fubvertiz dempuix les fondemens jucques au fuperfice ; fi la fift le roy Sallomon refformer de arcs, voultz d'apparoiz & de collompnes dorées & en icelle fift meptre le faint corps de l'appoftre ou nom duquel il la fift dedier. Et en ce lieu furent faittz fignes merveilleux à la loenge d'icelui mefme appoftre ; car comme tefmoigne le deffufdit Paulinus evefque, en celle eglife que ledit roy Sallomon avoit fait faire & dedier en l'onneur dudit appoftre furent gariz doze mefeaux ; & maints autres miracles y furent faittz qui pour leur prolicité font teuz en ceft endroit.



Chapitre Soixante-sixiesme

¶ Coment les evesques de France & ceulx de Bretaigne qui de leurs sieges avoient esté degittez par Neomenon firent grant complainte des Bretons au pape; de l'embassade que le roy Sallomon envoya à Rome & du pardon que le pape donna en son royaume, & comme il chacza les Normans de ses contrées.



Peu de temps aprés le coronnement du roy Sallomon Attardus, l'evesque de Nantes, & les autres evesques de Bretaigne qui par le roy Neomenon avoient esté degittez de leurs sieges en la compaignie de Herard, archevesque de Tours qui ou siege avoit succedé apres Maurice, s'en allerent à la court du roy Charles de France & misericordieusement deprierent sa bienvueillance que par son commandement & licence premierement pour l'invasion de son royaume, pour la recision de la province de Tours & auxi pour la diminucion de l'evesché de Nantes rescindée par Allart, desquelles choses les Bretons tousjours provocquez à justice avoient jucques alors tout le jugement differé, fust un convent assemblé à Soyssons de touz les evesques de France; à la requeste desqueulx ledit roy Charles voulentiers ottria celle chose & les soustint à ce faire & envoiea ses epistolles à touz les arche-vesques & evesques de France; lesquelx assemblez à Soissons decreterent assembléement envoier une eppistolle par la main de Attardus à pape Nicolas par laquelle ilz lui signiffioient toutes les choses dessusdittes qui

avoient efté faittes par les Bretons, lefqueulx ainfi qu'ilz affermoient ne gardoient difcipline ne religion entr'eulx, ains eftoient enflez d'eftrange cruaulté & n'obeiffoient ne fe fubmettoient à nulz des commandemens des faints, auffi qu'ilz avoient cruellement deftruittes les eglifes de Neuftrie & touz leurs voifins defnuez de leurs chofes & que par ces injures, charges & fervices ilz opprimoient les hommes de l'un & l'autre ordre, condicion & fexe, avecques plufeurs autres obprobres & ledenges, lefquelles à la perfuafion dudit roy Charles de France ilz mirent en leurditte epiftolle, en requerant fur ce l'aide dudit pappe Nicollas. Mais oncques pour leurs complaintes fouvent recordées ne pour les menaces de vengence du roy Charle le Chauve de France ne peurent lefdittz evefques leurs fieges recouver, ne l'archevefque de Tours faire obeir les Bretons à fon fiege; ains garda & maintint le roy Sallomon fes droittz royaux fi que en tout fon temps n'y eut diminucion. En l'an de l'Incarnacion Noftre Seigneur ouyt cens LXIX ledit roy Sallomon appareilla fon erre voullant aller à Rome pour caufe d'oraifon & de pelerinage; mais il fut de ce faire impefché par aucunes difcencions & tourmens de guerre qui en celui an feurvindrent en fon royaume; & pour ce envoiea il par fes legaz au pappe Adrien une ftatue d'or de fa grandeur tant en leife come en haulteur garnie de pierres de diverfes efpeces & une riche coronne d'or avironnée de pierres precieufes, avec trante fins draps de diverfes coleurs & autres plufeurs riches dons qui touz furent prefentez à pape Adrian par les deffufdittz legatz; par lefquelx le roy Sallomon lui fupplioit que la dignité à fes prediceffeurs par les anceffeurs dudit pappe Adrien concedée voulift par auttorité appoftolique confermer à lui & à fes fucceffeurs. Lequel Adrian pape receut les dons du roy Sallomon tres debonnairement des mains de fes legatz & en lui refpondant par fes eppiftoles lui envoiea le bras de faint Leon pappe qui par l'envie des Romains avoit efté privé de langue & de veue, puix par la grâce de Dieu le tout puiffant ouvrant miraculeufement reftauré à fon premier eftat afin que fept fois plus cler il regardaft de ceulx mefmes yeulx & que par celle mefme langue il prefchaft autentiquement la parolle Noftre Seigneur. Et ottria ledit Adrian au roy Sallomon la confirmacion de toutes les chofes qu'il demandoit & que touz les habitans dempuix le fleuve de Laire jucques à la region

d'Occident lesqueulx asge, sexe ou autre quelconque chose impeschoit qui par troys foiz en ung an visiteroient lesdittes relicques seroient quittes du veu qu'ilz auroient fait d'aller à Rome. Et en oultre donna ledit Adrian es evesques de Dol à la priere dudit roy Sallomon l'usement du palle sacré avecques touz autres previlleges d'archevesque, quelles choses avoient esté differées par pappe Nicollas ainsi comme il est dit dessus. La cause de la demeure que fist le roy Sallomon d'aller à Romme si fut que une tourbe de Normans venuz de Norvegue & de Danemarche, gens aventureux & pirates comme ceux desqueulx a esté parlé dessus qui prindrent la cité de Nantes en despourveu par la traïson du duc Lambert, estoient sus le fleuve de Laire qui les Tourengeaulx, les Angevins & les Manceaux oppressoient grandement & mesmes dedans les marches du royaume de Bretaigne leurs proyes cuilloient. Pourquoy le roy Sallomon assembla ses chevaliers & à l'encontre d'eulx commença guerre mortelle & par armes tellement les contreigny qu'ilz vuiderent les dessusdittes contrées & firent paix avecques lui; si s'en allerent jucques à Paris gastant & exillant les contrées de France & entre aultres pluseurs eglises roberent & ambraserent par feu le monastere de Saint Germain des Prez. Et apres leur departemenr le roy Sallomon fist cuillir à ses Bretons tout le vin de la province d'Angeou & le fist apporter en Bretaigne. En ce temps mourut Hermetout, royne de France, femme du roy Charle le Chauve, qui fut ensepulturée ou monastere de Saint Denis pres Paris; apres la mort de laquelle il manda à la royne Ottemberge qui femme avoit esté du roy Herispogius de Bretaigne que elle luy envoieast une fille que elle avoit appellée Richeult, car il la voulloit prendre en mariage. Si la lui envoiea laditte Ottemberge par Boson, son frere, filz du comte Riou, & ledit roy Charle l'espousa en la cité de Noeon, en laquelle cité il fist paix avecques ung duc de Normans appellé Raoul.





Chapitre Soixante-septiesme

¶ **Comme le roy Sallomon assegea les Normans en la cité d'Angiers, en l'aide duquel vint le roy Charles le Chauve de France, & comme apres ce qu'ilz eurent mis hors lesditz Normans, ces II roys firent paix & alliance ensemble.**



L'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur ouytt cens LXIII apres ce que les Normans eurent occis Robert, comte d'Angiers, & Raoul, comte de Poitiers, avecques mains autres hommes de noble ligniée qui les termes desdictz pays par armes deffendoient, Nostre Seigneur adversant aux habitans de la terre, come nul homme ne feust trouvé qui resistast à la violence d'icelx Normans acoustumez à degaster les regions & citez & à s'enrichir des proyes de icelles, ilz occuperent toutes les contrées prouchaines des rives du fleuve de Laire; & pour ce qu'ilz regarderent que les habitans de la cité de Angiers estoient en fuite dispars & qu'elle estoit vuide de deffense ilz y entrerent sans resistance & apres ce qu'ilz l'eurent occuppée degasterent le pays à l'environ; & souventessoiz entroient en Bretaigne à puissance par ledit fleuve de Laire & aux Bretons tolloient leurs choses à force, puix à grant multitude de proyes & de chietiffs rentroient en la davant ditte cité d'Angers qui leur estoit reffuge. Mais quant le roy Sallomon de Bretaigne les vit ainsi excercer leurs rappines en son royaume, il assembla en armes la juvente

d'icelui pour leur resister; & comme à l'une foiz lesdittz Normans par leur maniere acoustumée fussent entrez en Bretaigne, il leur alla à l'encontre atout son excercite & leur livra si grefve bataille qu'ilz tournerent à desconfiture; dont les plusieurs furent occis sus le champ & les autres fuyans entrerent en la cité de Angiers. Lesquelx Sallomon poursuivit diligeaument & pour ce qu'il ne peut soubdainement entrer en laditte cité d'Angers, il la assegea pour leur en denier l'issue. Et assez tost apres vint d'autre part en son aide Charle le Chauve, roy de France, qui pour ce faire avoit grant ost assemblé, car il desiroit moult se venger desdittz Normans qui maintes citez, chasteaux fors & eglises avoient destruit en son royaume. Si furent ces deux roys à ce siege logez, le roy Charle de France du cousté de la cité vers les plains, & le roy Sallomon au costé devers le fleuve de Mainne. Et cepandant qu'ilz firent illecques demeure, envoiea le roy Sallomon de Bretaigne au roy Charle de France son filz Albigeon acompaigné de plusieurs haultx barons de Bretaigne par lequel il se recommanda à luy; & fut le temps du siege durant paix & amour jurée & confermée entre les deux roys en la presence de touz leurs barons. Pandant ce sege qui longuement dura furent les Normans qui dedans la cité de Angiers estoient enclos travaillez par durs assaulx & greveux, car le roy de France d'une part les oppressoit griefvement, & le roy Sallomon d'autre fist tant o ses Bretons que le fleuve de Maine qui lui estoit nuisible fist par euvre de main desvoyer de son propre chanel & par autre voye l'eaue en fist courir affin qu'il peust mieulx de sa part la cité approucher, laquelle chose tourna aux Normans en tres grant crainte; lesquelx voieans que à pié sec povaient les Bretons jucques à la cité aller à laquelle en celui endroit avoit petite ou nulle deffence, ilz vindrent aux roys à mercy; & parce qu'ilz leur donnerent grant somme d'or & d'argent & leur baillerent pleges & ostages suffisans & aussi qu'ilz firent grans sermens sur les choses qui furent parlées entr'eulx, ilz trouverent paix avecques elx & eschapperent de leurs mains toutessoiz par telle condicion qu'ilz vuideroient les royaumes de France & de Bretaigne dedans le mois de fevrier prouchain ensuivant fors ceulx qui xpristiens voudroient estre, car bien plaisoit aux roys que icelx feissent leurs mansions en leurs royaumes; mes jucques à celui temps devoient demourer en une isle de

Laire & leur devoient vivres eſtre adminiſtrez. Et apres ce que leſdittz Normans furent de la cité iſſuz, y entrerent les deux roys de France & de Bretaigne; & auxi firent les prelas & le peuple qui en grant reverence & devocion remirent en leurs ſieges moult honorablement les relicques des deux corps ſaint Aubin & Lutin qui pour la peur deſdittz Normans avoient eſté mucez en terre. Et ces choſes faittes, le devant nommé Charle le Chauve, roy de France, à Sallomon, roy de Bretaigne, pour ce que entre les roys de France, predeceſſeurs dudit Charles, & les Bretons ſ'eſtoient par moult de foiz trouvez des differences & que les Franczois au temps Charle le Grant & Loys, ſon filz, empereurs, avoient deſtruit & ſubmis aucunes parties de Bretaigne en contreignant les particuliers ſeigneurs d'icelle, non pas les princes droitturiers, car nul n'y en avoit au temps de lors, ainſi comme cy devant eſt eſcript plus plainement, quitta toutes les choſes que à cauſe deſdittes contrainttes il lui povait demander, lui permettant porter coronne royalle, le pourpre & avoir ſiege archiepiſcopal, monnoye d'or & toutes autres choſes appartenantes à roy & non pas à lui ſeullement, mais auſſi à ſes ſucceſſeurs les roys de Bretaigne, de ſon plain gré ſans requeſte lui en eſtre faitte de par le roy Sallomon; car dès lors come il eſt dit cy devant ledit Sallomon portoit coronne & pourpre & avoit monnoye d'or & ſiege epiſcopal à Dol par la conceſſion du pappe Adrien.





Chapitre Soixante-huitiesme

¶ Comme le roy Sallomon fonda & fist edifier plusieurs monasteres & comme il se desmist de presque toute la charge de son royaume affin que il peust vacquer à oraison ; & de la conspiracion que les Bretons ses subgitz firent contre luy.



Comme le roy Sallomon par accroissement de vertus enforczast en mieulx son corage apres ce qu'il eut chacez les Normans de son royaume & de la cité de Angiers & faitte paix avecques le roy Charles le Chauve & aussi qu'il s'en fut retourné en son pays, il fist de son propre droit construire ung monastere ouquel il establit ung couvent de moynnes pour prier Dieu pour le remide de son âme, & pour Dieu & ses saints plus devotement & o plus grant reverence servir & honnorer. Et affin que au temps à venir celle chose qu'il avoit decretée ne fust par neccessité pourforsante les familiers du tout en tout cassée & anullée, ou la devocion des serviteurs feust faitte moindre, il leur distribua par droit perpetuel rentes & possessions tant que ilz leur devoient suffire pour leurs vies & autres choses necessaires soustenir & porter. Et fist en son temps edifier le moustier du couvent Saint Sauveur de Redon, auquel il conferma ses previleges, possessions & revenues, & de son auttorité royalle plusieurs y en adjousta nouvellement. Apres la perfection de ces choses, commanda le roy Sallomon à lui convenir les

haulx homes de ſon royaume de l'un & de l'autre ordre, c'eſt aſſavoir reguliers & ſeculiers, affin que le ſecret de ſon corage declairaſt à leur notice; auſquelx quant par ſon royal commandement furent aſſemblez, il leur ſermonna par parlers debonnaires en la maniere qui enſuyſt : « Affin que par la raiſon me donnée de Dieu je uſege veritablement de diſcrecion, il me ſemble que en me adherant aux choſes temporeles je delaiſſe à enſuivre les celeſtielles & pour ce, à ce que je puiſſe plus liberallement vacquer aux euvres divines, le corage exempté de la charge de terreſtre diſpoſicion, je vous conſtitue procureurs en ma ſeigneurie; ſi plaiſe à voſtre diſcrecion que je la relaiſſe au comun conſeill de touz vous, car j'ey diſpoſé dorennavant vacquer & me tenir ſollitairement ès lieux que je ay eſtabliz à oraiſon. » Et lorſque le roy Sallomon eût ainſi proferée ſa ſentence, lui promirent & jurerent les ſeigneurs qui là eſtoient preſens qu'ilz feroient ſon plaiſir & prindrent la charge & le gouvernement du royaume. Pourquoy il ſe retira des cures du monde pour vacquer à oraiſons ſans empeſchement. Et les barons, prelas & autres ſeigneurs commancerent à traitter vertueuſement le peuple breton; mais ilz ne concluoient nulles haultes choſes ſans l'advis & conſcentement du roy Sallomon; car neantmoins que il entendeiſt à oraiſons, ne ſ'eſtoit il pas du tout deſmis de ſon royaume. Ainſi fut Bretaigne notablement gouvernée par aucun temps, & obeiſſoient leſditz ſeigneurs aux commandemens du roy Sallomon ſans les enfreindre. Mais d'autre part aucuns Bretons de noble lignage appellez Urbanus, Ruffelinus, Tanuys, Paſtinus & mains autres qu'il avoit pugni des grieffs qu'ilz faiſoient & leſquelx avoient tenue la partie du roy Eriſpogius contre Sallomon en la guerre d'entre eulx & dempuix celui temps avoient touſjours faint & diſſimullé leurs corages pour ce qu'ilz n'avoient pas puiſſance de leurs mauvaiſes voluntez mettre à effect, entre leſqueulx auſſi eſtoit ung neveu du roy Neomenon & couſin dudit Eriſpogius, leſquelx voyeans que ledit Sallomon ſ'eſtoit deſtitué de la plus grant part de ſa famille royalle pencerent que lors plus legierement lui pourroient nuire & firent conſpiracion de l'occire ſitoſt qu'ilz trouveroient opportunité & moyen de ce faire. Et entre ces choſes le roy Sallomon cheut en grant angoeſſe & deſtreſſe de malladie que il lui convint ſouffrir & porter par long temps & ſe affebliſſoit ſon corps de jour en autre. Et

envie la mauvaiſe qui jour & nuyt demenoit les cueurs & les pencées des devantdiz conſpirateurs les eſmouvoit à ce qu'ilz cerchaſſent lieu & temps ès quelx ilz acompliſſent les choſes qu'ilz avoient emprinſes. Et pour ce qu'ilz cognoeſſoient celui roy Sallomon deſtitué de comfort de ſanté & eſtre tres fort grevé d'enfermetté corporelle, penſant que par ce moïen ilz acompliroient plus legierement les choſes qu'ilz deſiroient, avecques une mauvaiſe & cruelle compaignie faitte par celle multitude de conſpirateurs allerent environner le lieu ouquel la perſone du roy eſtoit detenue par peſanteur de malladie de corps ; mais par la divine juſtice repugnante aux combatans injuſtement & par les merites & ſuffrages de ſaint Jehan Baptiſte duquel celle nuit eſtoit celebrée la ſollempnité ſ'en retournerent ſans riens faire.





Chapitre Soixante-neufviesme

¶ Comme le roy Sallomon fut cruellement murdri par les mains de ses conspirateurs qui luy arrachierent les yeulx & tellement le tourmenterent que il rendit son esprit.



T adonc que l'aube du jour premierement commença à espandre les raiz de sa lumiere, le roy Sallomon se fist porter à ung monastere non pas loign de ce lieu, ouquel monastere la grace divine deffendit sa personne à laquelle deffailloit puissance d'armes; car comme celle chose feust venue à la cognoessance de ses adversaires dessus nommez, iceulx ne se desistans pas de leur mauvais conseil & obstiné propos conduisirent une compaignee de satellites à l'eglise en laquelle s'estoit le roy retrait à privée mesgnie & se disposerent de icelle avironner: dont ce peu de gens qui estoient presens avecques le roy Sallomon furent moult paoureux & grandement s'esbahissoient par quelle vertu ilz pourroient resister à si grant numbre d'assaillans; mais le roy les ennortoit par doulces parolles, disant que il ne advient à nul homme estre deceu ne sourmonté qui fermement a son esperance en Nostre Seigneur & qu'ilz n'eussent point peur d'eulx combatre pour la foy, pourtant qu'ilz veissent grant quantité de adversaires, ains se ordonnassent aux portes pour deffendre la maison Dieu ainsi come loyaux combateurs.

Laquelle chofe faitte en cefte maniere par l'ordonnance & commandement du roy, advint que unes portes demourerent aufquelles nul home n'eftoit deffenfeur; mais Sallomon fe rapportant du tout à l'aide de Noftre Seigneur comme il allaft illecques en fon nom deffendre fa maifon à l'encontre des affaillans ja à bien peu penetrans l'entrée, occuppa les portes avecques oftacles par grant haftiveté, affin que les entrans pourforczaft retourner erriere; & adonc par divin miftere nulle des entrées ne fut apparante aux affaillans. Lors ceulx qui griefvement fe embatoient cognoeffans certainement celle chofe furent par ce miracle grandement efpoventez & difpoferent acomplir par autre maniere ce qu'ilz avoient encommencé & feignans faire paix avecques le roy Sallomon propoferent envoïer devers lui leurs legas lui nuncer concorde & qu'ilz voulloient avecques lui communicquer pour icelle conclure; & impoferent cefte chofe à faire à ung evefque; lequel, apres ce qu'il eut prinfe fa legacion des mauvais proditeurs, f'en alla ignellement au roy & la lui nuncza par parolles ordonnées, aufquelles comme vroiz-femblables le roy ne doubta point acroire mais adjoufta foy aux fraudes & fimillacions dudit legat qu'il regardoit porter ymage de prefbtre; toutesfoiz avant qu'il communicquaft au convenant & au confeill des defleaux conjurateurs, il requift audit evefque qu'il lui baillaft le facrement de noftre redempcion. Et lors ainfi prins le garniffement de vroy falut, cuidant trouver paix avecques les fiens, fans peur fe prefentoit à fes ennemis qui occultement avoient fa mort confpirée; lefquels fe haftans de defcouvrir les chofes qu'ilz avoient par long temps en leurs cueurs fecretement portées par leur malice avoient entr'elx jugié anczois que le roy parlaft à eulx qu'ilz lui creveroient les yeulx; de laquelle excucion print l'office celui proprement que ledit Sallomon avoit des fains fons levé & tenu cher comme fon filleul, affin que il fattifeift au veu de fes ennemis de la chofe qu'ilz avoient emprinfe. Et le roy Sallomon qui feullement eftoit armé du vroy bouclier du figne de la croix courut à l'encontre de ceulx qui le vouloient & venoient perfecuter; aufqueulx il ne contraria aucunement, mais ainfi come home fans armes efperant paix par les deffufdittz confpirateurs fouffrit telles & fi griefves injures lui eftre inferées, comme eftre privé de la lumiere des yeulx; & enfin à ce que plus longuement il ne feuft affliɛ̃t

par leurs tourmens, il rendit ſon âme au ciel le vingt cinquieſme jour de juign l'an de Noſtre Seigneur huit cens ſaixante & quatorze, & par ce noble genre de martire deſſervit la coronne aureolle; & fut ſon royal corps par les religieux hommes noblement enſepulturé en l'egliſe qu'il avoit fondée en ſon temps.





Chapitre Soixante-dixiesme

¶ Des pestillences qui seurvindrent en Bretaigne pour pugnicion de la mort du roy Sallomon; & comme le corps saint Mathe en fut fort[r]ait & la cité de Legionance destruitte, selon Paulinus, evesque de Leon.



LE benoist Paulinus, evesque de Leon, dit en ceste maniere : « Quant ainsi eut la gent tres cruelle de Bretaigne fait conspiracion contre Sallomon, son roy & seigneur, laquelle chose dire est orreur, & comme il feust allé à oraison occis cruellement en l'estre de l'eglise, vint celle chose aux oreilles de Flavus, patrice des Romains, duquel ledit roy Sallomon avoit prins la fille en mariage, combien qu'il soit trouvé ailleurs qu'il espousa la fille du roy Erispogius; mais l'un & l'autre se peut bien accorder; lequel patrice cognoessant que son gendre eust ainsi esté meurtri cruellement, il fut meu de tres grant doleur & proposa venger la mort d'icelui. Si adressa ses eppistres à Valencian Cesar, lui signiffiant par icelles la mort de son tres chier gendre; lequel Cesar meu pour la honte & injure de son patrice & pour la tres cruelle mort d'icelui roy Sallomon qui ja piecza avec lui avoit fermée alliance, à toutes les citez marines, c'est assavoir de Puille, de Callabre, de Brisie, de Lucanie & de Tussie, adressa ses mandemens qu'ilz envoieassent neffs cursaires avec grans tourbes d'ennemis à exiller celui royaume & sa gent. Lesquelx ainsi entrans en Bretaigne, les excercites des homes fors premie-

rement occis, differpans par omicides maintes defpoulles & derompans les citez & chafteaux, tout le royaume au long & au large degafterent. Et comme ces chofes ainfi fe portaffent, les neffs des Brifians parfus les undes apportées ignellement arriverent à la cité de Legionance en laquelle le corps faint Mathe, appoftre & evvangelifte, eftoit enfepulturé. Mais pour ce que ainfi comme tefmoigne l'Efcripture, il n'eft confeill, il n'eft prudence, il n'eft force qui puiffe refifter à la volunté divine, combien que feix mil feix cens faixante & feix homes robuftes & efprouvez ès faittz de bataille affemblez dedans les murs de la cité iffiffent contre les Brifiens en bataille, feix mil d'eulx furent par les Brifiens occis; les feix cens prindrent la fuitte & les feix furent prins ainfi comme homes fans armes; lefquelx ainfi detenuz par leurs ennemis, les mains liées derriere le dos, fut entre eulx ung clerc appellé Amelius qui comme les autres eftoit prins & lié; lequel en envoieant fa voix au ciel commencza en plorant à requerir du cueur l'aide du benoift appoftre Mathe, difant en cefte maniere : « Saint Mathe refplandiffant par double don de Noftre Seigneur, je te fuppli, enten à mes prieres & me ofte de la main de ceft[e]s tourbes, affin que tu defferves de moy ententiff eftre effaulcé par dignes loenges. Et comme l'un des Brifiens qui eftoit maiftre du navire entendi la voix de Amelius, il lui demanda incontinent quelle maniere d'oraifon c'eftoit que de fa bouche il avoit ouy profferer & qui eftoit celui Mathe que ainfi il deprioit à voix lermeufe. Si ne voult Amelius au demandant ce confeill reveller jucques à ce qu'il lui euft promis par ferment lui & les autres qui liez eftoient affouldre du lien de fervitude. Et quant Amelius fut fceur que lui & les fiens feroient oftez des mains de leurs ennemis, il declaira par ordre tout ce qu'il avoit peu favoir du corps du benoift Mathe &, ce fait, monftra aux Brifiens le lieu où reppofoit celui faint corps appoftollicque; lequel ilz faifirent & adonc celui faint corps fortrait par les peuples de Itallie & les autres chofes de la cité de Legionance qui bonnes leur femblerent, f'en retournerent ceulx peuples vittorieux en leurs contrées.



Chapitre Soixante et unziesme

Comme les corps saints & autres relicques en furent portez de Bretaigne pour la crainte des dessusdits & des Norvegiens & ung raisonnement contre la cité de Legionence autrement nommée Occisme.



PRES aussi que le religieux roy Sallomon, comme il est dit, fut meurtri par les mains cruelles de ses conspirateurs, le royaume de Bretaigne, ainsi que dit Vincent de Beauvoir en son livre du Mirouer ystorial, par les Bretons discordans entr'eulx mesmes & commetans batailles intestines & des estrangers danoys pirates icelle Bretaigne de long & du large degastans universellement fut destruitte & exillée, car celle gent de Dannemarche en celui temps forment l'oppressoit & aussi degastoit les marines parties de France, tellement que le roy Charle le Chauve pour ce qu'ilz estoient entrez en Senne leur donna cinq cens livres d'argent affin qu'ilz vuidassent sa contrée. Ainsi Bretaigne en celui temps tant des siens, come dit est, que des estrangiers par cruelle maniere estoit degastée ; les citez, les chasteaux, eglises, maisons, monasteres estoient par feu bruyes jucques à tant que en sollitude, en gast & en desert fut toute la region par le jugement de Dieu reduitte. Et qui pis est, les corps sains de toute Bretaigne furent dispars & espanduz par les diverses regions & terres estranges, car ainsi que tesmoignent les cronicques des eglises anxiennes furent adonc ceulx saintts corps portez hors

de Bretaigne par les ſaints & religieux homes, c'eſt aſſavoir : ſaint Melainné & ſaint Cler à Bourges, ſaint Pater & ſaint Corentin à Tours, ou Maire mouſtier, ſaint Paoul à Saint Florens ſus Laire, ſaint Tugdual à Chartres en l'egliſe de la benoiſte Vierge, ſaint Brieuc à Saint Cierge de Angiers, ſaint Malon vers la cité de Sainttes, ſaint Sanſon à Orleans, ſaint Magloire à Paris en ung mouſtier dedié en l'onneur de ſon nom, & pluſeurs autres deſquelx les noms ne ſont ycy eſcripz auſquelx pluſeurs egliſes honnorables ſont conſtruittes par le royaume de France de long temps pour les clers miracles que firent celx venerables corps quant ainſi que deſja il a eſté dit ilz y furent de Bretaigne tranſlatez & leſquelx ſoubz couleur de devocion ont eſté ès dittz lieux contre droit retenuz, mais combien qu'ilz ſoient abſens de corps, touteſſoiz prouvent ilz eſtre preſens en eſprit par miracles, car iceulx lieux ès quelx ilz furent corporellement ne ceſſent par chacun jour d'enluminer plus fort que ceux ès queulx ils ſont à preſent, laquelle choſes ilz font affin qu'ilz monſtrent amer iceulx lieux, & que la foy mieulx fermegent en noz cueurs, c'eſt aſſavoir que quant nous les voieons frequenter par miracle ès lieux ès quelx ilz ne ſont pas que nous ne doubton de leur puiſſance ainſi come ſ'ilz ne la peuſſent exercer fors ès lieux où ſont leurs corps ; ô à ma volenté cogneuſſent & entendeiſſent les miſerables Bretons quantes miſeres, quantes infelicitez leur ſont ſeurvenues d'avoir perdu ceulx venerables patrons par leurs propres coulpe, leſquelx ainſi perduz corporellement eſt permiſe licence aux ennemis viſibles & inviſibles par leſquelx ilz ſont ainſi travaillez dedans & dehors par tourmens & par ſervitudes que ilz ſont faittz ſerffs des hommes pour ce qu'ilz ne ſe rappellent point du jou des ennemis & du ſervice des pechiez. Car ainſi perduz ces ſains patrons par la viollence des homes laiz contre l'Egliſe ſe forcenne tellement que non pas ſeullement maintenant les villes & poſſeſſions des roys, princes & autres hommes devotz aux egliſes & à leurs miniſtres données par le regard de charit[é] ne preſument pas à eulx retenir, mes auxi les diſmes & les ſainttes oblacions convertiſſent à leurs propres uſages & les lieux dediez à Noſtre Seigneur par droit heritage ne doubtent point uſurper. Mais, hélas ! entre les autres precieuſes relicques qui pour pugnicion de l'enorme meurtre fait par les Bretons en la perſonne de leur

roy Sallomon furent de Bretaigne ſuſtraittes, eſt à plaindre & gemir la ineſtimable perte du glorieux appoſtre & evvangeliſte Mathe qui à preſent repoſe au Mont des Partoys, leſquelx ſont pres par confinité des Briſiens qui de la cité de Legionence l'emporterent, lequel Mathe par ſon joïeux advenement en Bretaigne delivra les peuples de la ſervitude en quoy ilz eſtoient detenuz, c'eſt aſſavoir d'eſtre venduz en ſervage aux treſpaſſans la mer de Bretaigne à ung port qui encore eſt en memoire de celle choſe appellé le Port Queynran qui autant vault à dire comme lamentacion; car là feſoient les meres pleurs & cris miſerables de leurs enffans qui y eſtoient venduz. Et certainement bien doit la cité de Legionance plaindre & dolloir celle perte qui ſoulloit eſtre cité principalle de tout le royaume de Bretaigne & en laquelle les roys & princes ſur toutes autres habitoient, car elle eſtoit ſiſe en lieu d'avantage & fut ceſte cité premierement appellée Ociſme pour ce que en celles parties y a ung brieff treſpas de mer lequel eſt appellé Mongul, qui ſigniffie gueulle de mer, pour ce que les terres par petite intervalle diſtantes l'une de l'autre pourforcent la mer qui ſe depart de l'occeanne & par icelle gueulle avecques cours ignel ne ceſſe de paſſer; & icelle tranſchée treſpaſſée ſe aplane celle mer en maniere d'un grant eſtang & ſe depart par maints ports & rivages; & pour la velocité par laquelle la mer court & recourt inceſſaumen par icelle gueulle, eſt ce lieu dit Ociſmus, quar occis en grec ſigniffie velocité; & pour ce ceſt nom Ociſmus peut eſtre dit ſignifier mouvement & les peuples voiſins ſont diz Ociſmes & laditte cité eſtoit appellée la cité des Ociſmes, dont en pluſeurs lieux eſt trouvé cy davant l'eveſque d'Ociſme. Mais pour ce que en l'ancienne couſtume ſoulloient eſtre trouvez en celle cité ſeix mil ſeix cens ſaixante & ſeix hommes batailleurs, lequel numbre ſcelon les Romains fait une legion, fut par propre nom tant la cité que la region ditz Legionne; pour quoy en pluſeurs lieux eſt trouvé eſcript la cité de Legione; mais d'illec en apres celui pays par ſincoppe de ſon nom fut appellé Leonie & icelle meſme cité, ſes pechés le requérans, eſt maintenant reduitte à la ſemblance d'un petit chaſteau & eſt privée de nom & de choſe, car elle a du tout delaiſſé à eſtre & eſt appellée Breſt ſus Chevrette par leſquelx noms elle eſt aſſez veue deplorer ſa miſere, car le nom du fleuve ſur quoy elle ſiet ſigniffie impreſſion de vilté & a perdu

le nom propre de ſa dignité ; touteſſoiz la commiſtion dudit fleuve & de la mer ſallée fait dedans le giron d'elle aux navires demeure ſeure & agreable, car la terre du milieu de la ville par ploy naturel ſ'eſtend à bien peu jucques à l'autre rive du fleuve & enclot le port repoſable & par cil oſtacle eſtaint la fureur de la mer en delaiſſant aſſez grant eſpace par laquelle auſſi comme par ung huys entrent les neffs ou havre & icelles receues ou dedans elles ne creignent eſtre briſées par la force des vens ou par le deboutement des ondes. Et encore appert il aſſez que ce a eſté la proppre demeure des roys de Bretaigne par la dirvacion de ce nom Breſt, car il eſt interpreté « Britannorum regum ethorea ſtacio », c'eſt à dire « ſtacion ou demeure marine des roys bretons ».





Chapitre Soixante-douziesme

¶ *Comme par divin amonnestement plusieurs eglises furent construictes en l'onneur du roy Sallomon ès quelles il fist plusieurs miracles par lesqueulx il apert estre o les autres martirs en gloire.*



En ce mesme lieu ouquel le roy Sallomon souffrit la mort, fut par les hommes de saintte vie veue une telle & si haulte clarté de feu resplendissant que il sembloit dempuix le bas transcender les choses souverainnes. Et pour ce ung home loyal embrasé par faveur de divine amour par la faculté de ses despens construisit une tres digne eglise à la gloire de Dieu & à honnorer la memoire du saint martyr Sallomon; en laquelle eglise par le cours des temps succedans il fist tant de miracles moiennant la divine aide que à touz ceulx qui estoient detenuz de doleur de malladie qui illec venoient estoit la santé restituée. Et comme par les secrez incognuz aux hommes prouffitegent les divins jugemens, advint une nuyt tempestueuse par la volunté de Dieu que cestui glorieux martir Sallomon se apparut à ung homme de devocion & le admonnesta qu'il se levast ignellement & que en son heritage il ediffiast une eglise en son nom; lequel home ne se voulut accorder au premier amonestement; pourquoy il fut la seconde foiz de ce faire requis. Si s'en conseilla à son prelat qui en le consollant luy donna telle responce que si le requerant estoit de par Dieu il continueroit la tierce foiz sa demande. Et la nuit

enſuyvante lui apparut plus certainnement la revelacion du ſaint martir Sallomon, car il le appella par ſon nom & lui diſt en ceſte maniere : « Pourquoy, diſt-il, t'efforces tu par tant de foiz contrarier à mes amoneſtemens ; affin que plus clerement tu puiſſes comprendre que mes commendemens ſont de verité, ceſte choſe te ſera manifeſtée par certifficacion de certain experiment que ou lieu où tu commenceras à ouvrer pour mon egliſe faire, ſitoſt que tu y auras fiché ton raſteau en ung peu de terre, de là decourra une tres clere fontainne de eaue vive. » Et en apres ceſte choſe eſprouvée par l'ome devot & l'egliſe ,en ce lieu conſtruitte recouvrerent pluſeurs ſanté de toutes manieres d'enfermetez par la grâce de Dieu & des merites du ſaint martir Sallomon. Et ainſi par ceſtes vertus & autres pluſeurs fut declairé le glorieux roy ſaint Salomon eſtre exaulcé en la compagnée des autres martirs à la loenge duquel gloire, grâces & loenges ſoient refferées à Dieu le Père tout puiſſant, au Filz & au Saint Eſprit auquel eſt honeur & puiſſance *in ſecula ſeculorum.*





Chapitre Soixante-treiziesme

Du duc Allain seurnommé le Grant & de Pascevethenus, son frere, nepveuz du roy Sallomon & comme ledit Allain en son temps deffendi son païs des Normans & rendi à l'eglise de Nantes son droit & de sa mort.



En celui temps que en la maniere que dessus est ditte. estoit Bretaigne cruellement afflitte tant des siens que des estrangiers apres la mort Sallomon, son roy debonnaire, Allain le Grant & Pascevetenus, son frere, neveuz dudit Sallomon & qui paravant sa mort gouvernoient la province de Vennes, laquelle est autrement appellée Brogoerech, du nom de Guerech qui en fut prince pour ce que le duc Belpolenus occis & l'excercite de ses gens chacé & aussi Hebracarius, ung autre duc françois, icelle province deffendi vertueusement, prindrent le gouvernement de toute la region de Bretaigne, quar Albigeon, filz Sallomon, avoit esté occis avecques son pere; pourquoy il n'y avoit lors en tout le royaume nul plus prochain à tenir celle succession qu'ilz estoient. Mais Pascevetenus fut prins par les Danoys & rachaté par Allain le Grant, son frere, puix apres par iceulx Danoys fut occis par aguet & en traïson. Pourquoy ledit Allain demoura seul à gouverner le regne & fut fait duc sus Bretons, combien que en pluseurs lieux il soit trouvé par ses lettres qu'il se nommoit roy des Bretons; mais je ne trouve pas que dempuix la mort du roy Sallomon aucun portast en Bretaigne coronne

royalle; ains en ont eſté les princes dempuix celui temps ducs & non pas roys appellez, non pas que leurs droitz royaux en fuſſent diminuez mais ſeullement perdirent le nom de celle dignité & par leurs propres coulpes, c'eſt aſſavoir pour la mort de leur roy Sallomon qu'ilz murdrirent, par les deſtrucions des batailles inteſtines que ilz firent entr'eulx, comme dit eſt, apres la mort du roy Sallomon. Et d'autre part les Normans ouyeans ſa mort commencerent à retourner par le fleuve de Laire toutes choſes degaſtans jucques à la cité de Nantes, de laquelle eſtoit lors Landrannus eveſque qui pour la crainte d'eulx ſ'enfuit en France. Si eſt aſſavoir que l'an de l'Incarnacion Noſtre Seigneur ouytt cens ſaixante & ſaize qui fut deux ans apres la mort dudit Sallomon, Rollo, duc des Dannois, commencza à gaſter les royaumes de France & de Bretaigne, leſquelx luy & ſes gens opprefferent tellement par force de guerre eſpicialment celui de France que ilz le firent tributaire; car pour ce qu'ilz gaſtoient le païs par le fleuve de Laire, le roy Charles de France qui pour lors regnoit compoſa avecques eulx & les renvoyea en leurs contrées parce qu'il leur promiſt poïer doze beſans d'or par chacun des ans à venir. Et atant rentrerent les Dannois en mer. Mais apres la mort dudit roy Charles, ilz retournerent au temps de Loys Fenenient, ſon filz, & grans doleurs & perſecutions firent ou royaume de France & en celui de Bretaigne, tant que les gens de religion pour crainte d'eulx ſ'enfuirent aux lieux où ilz cuiderent mieulx eſtre aſſeur. Mais apres que le devantdit Allain le Grant fut fait duc de la region et du peuple de Bretaigne, il aſſembla grant excercite & fiſt aux Dannois ſon royaume vuider par batailles greveuſes; ne oncques puix ilz n'oſerent entrer en Laire tant comme il veſqui. L'an de Noſtre Seigneur ouytt cens IIII^{xx} et IX ſe tranſporta Landrannus eveſque de Nantes à la court dudit Alain le Grant & lui fiſt complainte comme les Normans avoient degaſtées les choſes de ſon egliſe & par humble priere lui ſupplia qu'il lui feiſt aucune reſtitucion des choſes de icelle egliſe qui par ſes predeceſſeurs lui avoient eſté oſtées; lequel Allain tres debonnaire & miſericors lui rendit la ville de Canabiac ſituée ou pays de Conſtantin pour l'abſolucion de ſa conſcience & de Droguen, ſa femme, & auſſi pour le pardon & indulgence de ſon frere Paſcevetenus qui, comme dit eſt, avoit eſté occis en traïſon par les Normans, pour Judicael, Colledoch & autres ſes prou-

chains. Dempuix vefqui Landrannus VIII ans en dignité epifcopalle, puix mourut. Er lui fucceda Fulcherius qui au duc Allain demanda fa mifericorde que il lui feift aide felon fa puiffance, affin qu'il amendaft fon eglife & qu'il peuft fes clercs nourrir & fubftenter; lequel Alain rempli de grant pitié conceda à lui & à fes clercs une petite abbaye appartenant à l'eglife de Saint-André qui eft conftruite hors le mur de la cité de Nantes entre Saint Donacien & les murs d'icelle cité fus le fleuve de Herde en perpetuelle aumolne & pour l'eternelle remuneracion de fon âme. Et apres ce que le venerable Fulcherius eut recouvré les chartres de ce don, il f'eftudia à reffaire fon eglife & compofer ung chafteau de murs envers icelle ouquel les clercs & les laiz f'enfuiffent à reffuge, fi neceffoire leur venoit, & fe peuffent deffendre des Normans, car la cité de Nantes eftoit grande & moult fouvent prinfe de fes anciens affailleurs, defquels elle eftoit par parties derompue ainfi comme au jour de huy il eft cogneu; & les citoyens par tant de foiz prins & detranfchez par les Normans & par cefte chofe grandement diminuez aucunement ne la povaient deffendre. Ceftui Fulcherius evefque fut grandement familier du duc Allain qui devant les autres evefques de toute Bretaigne l'eut en plus grant amour & fut le premier qui recouvra celle porcion de l'evefché de Nantes qui avoit efté oftée à fes predeceffeurs jucques à Villaigne & y dedia les eglifes combien que les evefques de Vennes apres la mort de Gillart l'euffent occupée. Il eftoit toujours prefent à la court du duc Allain & jugeoit toutes chofes qui en fa prefence eftoient debatues, & en faifant telles & femblables euvres, parvint à la fin de fes jours. Auquel fucceda Yfayas qui gueres ne vefquit. Et apres fa mort ordonna le duc Allain Adalardus pour gouverner le fiege de Nantes. Puix trefpaffa ledit Allain, duc royal des Bretons, feurnommé le Grant, l'an de l'Incarnacion Noftre Seigneur .. [1].

(1) Le scribe a oublié d'indiquer l'année.





Chapitre Soixante-quatorziesme

¶ **Comme les Normans gasterent Neustrie, Bretaigne, Anjou, Touraine, & plusieurs autres contrées & prindrent la cité de Nantes, & comme les Bretons s'enfuirent en estranges terres.**



En iceulx jours commencza s'eschauffer la rage des Normans plus grant que jamais elle n'avoit esté. Car ainsi trespassé le tres debonnaire duc & grant deffenseur Allain qui ces Normans souventes fois avoit combatuz par forte main & de sa region du tout en tout deboutez & chacez si que jamais ilz n'oserent en ses jours approucher les fins de son royaume, iceulx ouaens sa mort s'esmeurent de rechef & trembla la terre devant leur face. A l'encontre desqueulx ne s'esleva nul roy, nul duc ne nul deffenseur qui les combateist, car les roys de France du tout en tout estoient anullez, si que nulle force, nulle vigueur de deffence n'estoit en eulx trouvée. Et aussi les fils de Allain le Grant, duc de Bretaigne, Judicael & Coledoch en nulle maniere n'ensuyvoient les faittz de leur pere, ains estoient lasches, failliz & pesceux & peu valloient à la deffence du païs. Adonc iceulx Normans hommes diabolicques à tres grant puissance partirent de Dannemarche & à grant navire premierement entrerent en France & toute la province de Roan retindrent en leur seigneurie & la osterent à Charle le Simple. Aussi conquirent ceulx Normans à force Amiens, Corbie, Arras, Therouenne,

Cambray & en deftruifirent les eglifes; puis apres pafferent Meufe & ardirent le païs du Liege, Thoring (?), Couloigne, Aes, Treves & allerent jucques à Mes où ilz firent bataille contre les François qu'ilz defcomfirent & occiftrent l'evefque du lieu. Comme ainfi eurent ces peans iceulx païs & provinces deftruit & gafté, il fe retournerent à leurs nefs & nageans par la grant mer coftoyant Neuftrie & Bretaigne vindrent en territoire de Vennes & fe applicquerent à Guerrande, une ville fituée pres le rivaige de la grant occeanne, laquelle eftoit lors grandement peuplée & pour la grant habondance du fel qui là eft fait, eftoit très riche. Pour la venue defquelx les habitans d'icelle terre impourveuz & veants la grant multitude de nefs armées apportans iceulx pirathes ung genre de cruelz hommes effrenez defquelx le fouverain defir eftoit efpandre fang humain, capturer les hommes & fe enrichir de leurs defpoulles ravies, ilz furent tellement efpoventez qu'ilz ne favoient quelle part tourner, quar il n'avoient force ne puiffance de refifter ne de fuyr nulles, finon qu'ilz habandonnaffent & laiffaffent leurs petiz enfans, leurs femmes & touz leurs biens; & ja f'efpandoient leurs annemis par la terre; toutesffoiz au fons de leurs trompes ilz f'entreappellerent & fe aünerent enfemble & lors tous fuyrent à l'eglife du glorieux confeffeur faint Aulbin, lequel grandement ilz honnorent en celles parties, ainfi que appreuve la magnificence de l'eglife par leur eftude en l'onneur de lui conftruite. Là offrirent ilz veux & prieres à faint Aulbin en le depriant eftre leur advocat, leur duc & conducteur & qu'il preneift la cure de delivrer fon peuple du glayve de fes annemis; laquelle priere fut incontinent exaulcée, quar eulx ne ayans aucuns chiefs, ducs, princes ou gouverneurs en terre qui pugnaft pour leur tuicion & deffenfe pour ce que, comme dit eft, eftoient les fils Allain le Grant, Judichael & Colledoch, lafches & parefceux & peu valloient à la deffenfe du païs, Noftre Seigneur qui jamais n'abandonnen ceulx qui en lui ont ferme efperance, ne voullant laiffer perir ceulx qui le deprioient fi affiduellement, comme ilz fuffent en celle paour & crainte defefperez de humain aide, il leur envoya ung chief; ce fut ung chevalier à armes refplendiffantes qui par nul d'eulx n'eftoit congneu, lequel clerement f'aparut à la face de tous & blafmant leur tardité & parefce leur dift : « O mefchants gens & de petite foy, pourquoy doubtez vous faire eftrif

avecques gent qui n'a point Dieu en son aide, comme il soit possible Nostre Seigneur tr[i]umpher en pleuseurs ou en peu mesmement comme le benoist Aulbin soit ja pieça present, attendant & appareillé vous donnez aide. Remembrez-vous, je vous prie, de David jeune enffant sans armes qui Golias, le jeant à tous redoubté, occist d'une pierre. » Laquelle chose ditte, eulx tous embrasez en corage assemblerent avecques leurs annemis non doubteux qui estoient présens appareillez de assaillir affin qu'ilz derompeissent, occeissent ou embrasassent chaiscunnes choses. Mais la petite assemblée de ceulx qui ou moustier Saint Aulbin estoient assemblez, faisants impetuosité contre leurs annemis, jasceit ce qu'ilz fussent petit numbre contre plusieurs, desarmez contre les armez, non savants contre les acoustumez à batailler, ne usans pas de leurs forces leurs annemis forment prosternerent. Et sans demeure les pirathes sentans Dieu les oppugner & non pas les hommes tournerent en fuye & delaissans ou rivaige plusieurs charoignes des leurs plus ignellement que ilz n'estoient venuz rentrerent en leurs neffs ne depuis ne oserent assaillir icelles terres. Et adonc leurs annemis vaincuz & chacez comme ilz se emquerissent du numbre des leurs en si grant assemblée, ne trouverent pas seullement que aucun d'eulx fust peri, mes aussi n'en trouverent aucun qui fust playé; mes ilz apperceurent que celui seul chevalier non cogneu que peu paravant eulx fremissans ilz avoient eu bon conforteur deffaillir de leur numbre; par lequel avenement ilz furent moult dolents & faiz tristes, quar ilz suspeczonnoient qu'il fust occis pour ce que il avoit devant tous sailli sur les compaignies des annemis; & pour ce encercherent diligemment tous les corps des morts affin que son corps fut honnoré par sepulture. Mais icellui non trouvé, ne fut nulle doubte que la vertu angelicque par le merite du saint evesque Aulbin fut envoyée de Nostre Seigneur en aide à son devot peuple. Et adonc ces choses ainsi beneuréement faictes & appareillées, tous avecques grant joye & liesce ensemble coururent à l'eglise du saint confesseur lui poyer & rendre leurs veux avecques sacrifices de louenges. Apres dix ans passez que ceste chose fut ainsi advenue, lesdits pirathes de Norvechgue qui apres les persecucions dessusdittes par eulx perpetrées s'en estoient retraitz en leurs lieux chargez des despoilles qu'ilz avoient ravies de rechief retournerent en France que ilz se effor-

cerent du tout acquerir & ſubmettre & aſſiſtrent la cité de Paris; mes ilz furent honteuſement chacez par les Françoys qui à elx ſe combatirent. Et adonc iceulx Normans leur ſiege delaiſſé allerent en Bourgoigne & ardirent Troyes, Toul, Verdun, & les païs exillerent &, ce fait, ſ'en retournerent vers le rivaige de la mer ſur laquelle ilz chargerent toutes les proyes qu'ilz avoient ravies ès pays & contrées deſſuſdictes. Puix d'illecques en apres avecques innumbrable aſſemblée de neffs nageans par la mer occeanne degaſterent toute Bretaigne, ne nul n'y avoit qui reſiſter leur peuſt, quar lors par la diviſion des ſeigneurs & occiſion du peuple eſtoient les forces des Bretons trop grandement affeblies & tellement que par peu qu'ilz avoient perdue toute eſperance de reſſource. Et pour fuir aux crudelitez & inhumanitez de iceulx crueulx Normans, les comtes, vicomtes, barons & autres nobles & le clergié eſpoventez pour la peur de iceulx ſ'eſpandirent touz par France, par Bourgongne & par Acquitainne. Entre leſqueulx nobles qui fuirent pour la peur des Dannoys monta ſus mer Mathuedons, le comte de Pohel, avecques innumbrable multitude de Bretons & ſ'en alla au roy d'Angleterre à Auſcence; & avec lui mena ſon fils, nommé Allain, qui dempuix fut ſeurnommé Barbetorte, lequel il avoit engendré de la fille du duc Allain le Grant & de Droguen, ſa femme, & lequel icelui roy ja paravant avoit levé à Auſcence du ſaint fons de bapteſme, & pour ceſte amittié & familliarité de ceſte regeneracion avoit grant ſoy en lui. Mais les pouvres Bretons cultivans la terre demourerent ſoubz la puiſſance des Normans. D'illec en apres ceulx homes forcennez montans par le fleuve de Laire, avecques grant flote de neffs prindrent la cité de Nantes, Angiers & Tours, jucques à Orleans, degaſtans & ambraſans egliſes, mouſtiers, villes & chaſteaux. Et premierement avant toutes autres choſes envaïrent la cité de Nantes qui au temps de lors n'avoit nul bon deffenſeur, ſinon les petiz hommes encores demourans des premieres peſtillences; ſi la prindrent toute, fors le chaſteau à l'environ de l'egliſe qui avoit eſté fait pour la crainte d'eulx; & en icelui ſ'en eſtoient fuiz tous les citoyens grandement eſpoventez, fors ceulx que ilz avoient deſja prins chietifs & ceulx qu'ilz avoient detruncé par glayve, affin que d'eulx mieulx & plus fort ſe deffendeiſſent; mais ilz leur peurent petitement reſiſter & toutesſfois en ſe deffendant celui jour

par grant force se sauverent touz jucques à la nuit & les Normans grandement lassez quant le souleill fut couschié s'en retournerent à leur navire affin que ilz prenseissent leur viande & se recreassent, esperans le landemain prendre le chasteau avecques touz ceulx qui le deffendoient. Et les Nantays espoventez pour la grant multitude de ceulx cruelz Normans prindrent à menuyt les ournemens de l'eglise & toutes les choses qu'ilz porent porter & s'enfuirent tous ès lieux où ilz porent estre asseur; & s'enfuit Adalardus l'evesque avecques touz ses clercs jucques en Bourgongne. Et les Normans au bien matin descendirent de leurs neffs & parvindrent au chasteau où ilz ne troverent nulz de touz les cytoyens; si entrerent en l'eglise ja moult de foiz par eulx destruitte & tout ce qui estoit illecques demouré des despoulles & des aournemens porterent à leurs neffs, puix misdrent le feu à la couverture de l'eglise, laquelle ilz embraserent du tout & les murs du chasteau derompirent. Ces choses ainsi faittes, nagierent les Normans contre mont Laire & entrerent ou fleuve de Mainne; pourquoy les Angevins qui ceste chose ouïrent s'enfuirent & delaisserent leur cité à laquelle allerent ces hommes diabolicques & fortrairent les despoulles qu'ilz y trouverent & embraserent les eglises & toute la cité; puix d'illecques en apres monterent ès neffs & nagierent jucques à la cité de Tours, laquelle ilz destruisirent en semblable maniere qu'ilz avoient fait Angers, & d'illecques se departans & nageant monterent jucques à Orleans; à l'encontre desquelx les Aurelienoys s'esleverent & appareillerent leurs armes pour soy deffendre & toutessoiz grandement espoventez de veoir celle innumbrable multitude de Normans, leur donnerent grans sommes de peccunes & par ceste voye delivrerent eulx & leur cité de leurs mains, lesquelles richesses prinses & saisies, descendirent par le chanel de Laire chargez de grans despoulles jucques à l'isle de Biece située pres les murs de Nantes; & ainsi qu'ilz demouroient illec seurvindrent grant habundance d'autres neffs chargées de Normans qui leur requirent que ilz leur distribuassent la moitié de toute la rapine qu'ilz avoient prinse, ou autrement ilz feroient bataille avecques eulx; laquelle chose ouye, les premiers Normans grandement atristés respondirent qu'ilz ne leur donneroient nulle partie de leurs choses, mais se deffendroient d'eulx vigoreusement; & adonc les derroins Normans prindrent leurs armes & comba-

tirent contre les premiers qui tout le jour aigrement leur reſiſterent; & toutesſoiz comme le ſoulleill ſe couſchoit, ſ'enfuirent les premiers, delaiſſans toutes leurs proyes & navires; & perirent tant des premiers que des derroins les deux pars; mais les derroins qui eſtoient demourez vitteurs ſubſtrairent toutes leurs neffs, peccunes & deſpoulles, & par le fleuve de Laire retournerent plus avant en Bretaigne; & la cité de Nantes demoura vuide & par long temps deſerte ſans aucuns habitans, car ces Normans & les autres eſperans la tenir en leur puiſſance de leur bon gré la faſoient deſerte affin que les cultiveurs pour la peur d'eulx jamais ne retournaſſent à la poſſider.





Chapitre Soixante-quinziesme

¶ Encore des grans persecucions que le Dannoys firent en France & en Bretaigne, & comme le roy Charle le Simple donna Gille, sa fille, en mariage à Rollo, leur prince, qui se fist baptiser & leur quitta Neustrie qu'ilz nommerent Normandie.



AINSI demoura la cité de Nantes delaissée en gast par plusieurs ans & plaine de ronces, d'espines & de grans buissons, jucques à ce que Allain, seurnommé Barbetorte, neveu du duc Allain le Grant, noble & puissant juvenceau, s'esleva qui ces Normans chacza de toute sa region de Bretaigne & les debouta & jetta du fleuve de Laire qui leur estoit grant nourrissement. Certainement cest Allain fut nourri des son enffence à Austences avecques le roy d'Angleterre, son parrain, auquel Mathuedons, le comte de Pohel son pere, s'en estoit fuy & le y avoit porté petit enfent, ainsi comme il a esté dit cy devant. Et cepandent tellement oppresserent les Normans le royaume de France que l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur neuf cens & XII, Charles le Simple qui le regne tenoit, pour cesser les pestillences que ilz fasoient en iceluy son royaume leur octria Neustrie pour habitacion, laquelle ilz avoient paravant saisie à force. Et donna celui roy Charles le Simple de France Gille, sa fille, en mariage à Rolo, leur prince, qui se fist baptiser & nommer Robert. Lequel Robert appella Neustrie Normandie pour ce

que de nort eſtoient lui & ſa gent venuz & que mand en leur langue ſigniffie home ; & en fut le premier duc de la ligniée des Danoys, car en autres croniques eſt trouvé paravant y avoir eu ung autre duc appellé Richart, dont iſſit Robert ſeurnommé le Deable. Ledit Robert dannois regna ſeix ans & en ſon temps oppreſſa grandement les Bretons qui n'avoient lors point de chieff, fors aucuns comtes & ſeigneurs particuliers qui ne les ſavoient ne povaient gouverner. Et apres ſa mort regna ſon filz Guillaume ſeurnomé Longue Eſpée, qui commença regner l'an de Noſtre Seigneur IX^cc^XVII. Ceſtui duc Guillaume voult contraindre les Bretons eſtre ſes ſubgitz & pour ce faire l'an IX^cc^XIX qui eſtoit l'an IIe de ſon regne, atout grant oſt entra en Bretaigne ; & comme il y trouvaſt peu ou nulle reſiſtance, il la gaſta par armes & y fiſt deſtrucion merveilleuſe, car il la vuida preſque toute de ſes habitans, deſqueulx il deſtruiſit les ungs par occiſions & les autres chacza hors de toute la region. Si en furent adoncques portez par les religieux de Saint Méen les corps de ſaint Judicael, jadis roy de Bretaigne & de ſaint Méen, abbé, ſavoir : ſaint Judicael à Saint Jouin en Poitou & ſaint Méen à Saint Florens ; & fut le monaſtere dudit lieu de Saint Méen qui pour lors eſtoit tres bel & honnorable par leſdittz Normans du tout en tout demoli avec pluſeurs autres egliſes & monaſteres de Bretaigne.





Chapitre Soixante-seiziesme

¶ Comme les Bretons reprindrent leurs forces & occistrent touz les Normans qu'ilz trouverent en Bretaigne, & comme Allain Barbetorte retourna d'Angleterre, & comme il occist lesditz Normans à Dol, à Saint Brieuc & à Nantes & restaura ladite cité de Nantes.



Aprés toutes les cruelles persécutions dessus dittes par lesquelles Nostre Seigneur ainsi comme pére débonnaire chastiant ses enffans permist gaster & tourmenter moult longuement l'eglise & le peuple de Bretaigne, en la parfin icelui compaciant & ayeant mercy ainsi que s'il eust esté courroucé, se recorda de faire miséricorde, car assez tost aprés la désolacion desusditte reprindrent les Bretons leurs forces & ceulx qui en la region estoient demourez & les autres qui espars avoient esté par les regions estranges avoez & accompaignez ensemble prindrent leurs armes & combattirent contre leurs ennemis, lesquelx ilz chacérent par puissance hors de leurs contrées & le jour de la sollempnité Monsieur Saint Michel l'an de Nostre Seigneur neuf cens XXXI les Bretons qui estoient demourez occisrent touz les Normans qu'ilz porent trouvez en Bretaigne, & premiérement leur duc Felascon, & de cette emprinse fut premier acteur & inventeur ung noble juvenceau comte de Rennes appellé Juhael & seurnommé Beranger, qui droittement estoit descendu de la lignée royalle des princes

de Bretaigne, lequel eſtoit preux & vaillant combateur. Et apres que ces Normans furent ainſi occis occupa certaine porcion de la region de Bretaigne, laquelle il ſ'efforça deffendre à l'encontre des autres Normans qui pour vengence prendre de la mort des leurs eſtoient en Bretaigne entrez à puiſſance de armes & par force guerroient le pays. Mais d'autre part, l'an IXᶜXXXVI les Bretons retournant des tranſmarines régions reprindrent leur terre occupée par iceulx Normans, c'eſt aſſavoir Allain Barbetorte, dont il eſt parlé cy devant, qui pour la perſécucion d'eulx jadis avoit eſté porté par le Comte de Pohel ſon père à la court du Roy d'Angleterre, où il avoit eſté norry jucques à ce qu'il fut parcreu & devenu home fort, robuſte & de ſi grant vertu que il ne deignoit les ſangliers ne les ours ès foreſts occire avecques le fer, mais avecques les baſtons de fuſt ſeullement.

Ceſtui Allain en l'an devant dit aſſembla petit navire & avecques les Bretons qui encore eſtoient demourez & qui en la compaignie de Mathuedons ſon père & de lui eſtant encore jeune enffent avoient paſſé en Angleterre, retourna en Bretaigne par congié du roy Alſcant. Et comme premiérement il ſe applicaſt à Dol, il trouva ou monaſtére d'illec une tourbe de Normans qui célébroient noces, feſtes & eſbatemens, laquelle il aſſaillit ſoubdainement & en deſpourveu & toute la detroucza. Et d'illec en aprés ledit Allain ouyant que à Saint Brieuc y en avoit une autre compaignie, nagea juſques a ce lieu & occiſt tout ce qu'il peut trouver de Normans ; pourquoy les autres qui eſtoient eſpanduz par toute la région, ouyans la rumeur de ſa venue, preſque toute la terre delaiſſérent. Et adonc leſditz Normans ainſi déchaucez, les Bretons de toutes pars vindrent audit Allain, l'eſtablirent ſeigneur & prince ſus eulx & aprés ces choſes entendi Allain que vers la cité de Nantes en avoit grant aſſemblée qui icelle cité vouloient habiter, pour quoy il aſſembla ſes chevaliers non pas grant miliaire & chevaucha jucques a icelle cité & en trouva grant multitude de herbergez ou pré Saint Aignan & combati contre eulx, mais ilz priſérent peu ſa force & l'enchacérent jucques en la ſumitté de la montaigne & ainſi que illecques il demouroit grandement laſſé & ſouffrant très grant ſoiff, il commença a plorer griefvement la Sainctemere de Dieu Marie par priéres ſongneuſes invocquer que elle le deignaſt ſecourir &

une fontaine d'eau lui ouvrist dont lui & ses chevalliers peussent boire & reprendre leurs forces. Aux prières duquel la Vierge Marie ouvrit une fontaine, laquelle est encore appellée la fontaine Nostre-Dame, & d'icelle beurent suffisamment lui & ses chevalliers; par quoy ilz reprindrent leurs forces, lesquelles ainsi recouvertes, retournèrent à la bataille & empounièrent & combatirent les Normans par grant force & leur resistèrent si aigrement qu'ilz les detranscherent tous, fors ceulx qui s'enfuirent, lesquelx grandement espovantez descendans par le chanel de Laire s'enfuirent. Et adonc Allain Barbetorte, tous ceulx Normans vaincuz & de toutes ses contrées chacez, entra en la cité de Nantes qui par plusieurs ans avoit esté deserte, puix alla à l'eglise de Saint Pierre & Saint Paul avecques touz les siens, faisans voyes à leurs espées & transchans les espines & les ronces qui par tous lieux de la cité estoient creues; mais come il fut parvenu devant l'entrée de l'eglise il trouva les appoiz derompuz sans nulle couverture & lors estoient bien deffigurez & privez de leur forme & beauté, du temps que elle fut premièrement construicte par le saint evesque Felix, ainsi que saint Fortunat evesque de Poitiers la descript. Icellui Allain & ses compaignons deprierent de ung mesme accord par les suffrages les appostres & moult pleignirent la beaulté de leur eglize qu'ilz cognoissoient par ces demonstrances, & ledit Allain quant il eut regardé les rues & les marchez proffitables de toute la cité, il voulut illecques faire son siege principal & manda à touz les Bretons qu'ilz se hastassent de venir à lui chargez de vin. Et quant ilz furent assemblez il leur commanda faire ung grand terrain à l'environ de l'eglise, comme l'euvre du premier chasteau avoit esté. Et apres l'acomplissement d'icelle chose reffist Allain la tour principalle & en icelle tour establit sa maison. Adonc les comtes de Bretaigne, les barons & les vicomtes encore fuictiffs par plusieurs regions ouyans ceste chose & que Allain Barbetorte neveu de Allain le Grand estoit prince & duc de toute Bretaigne & avoit chacé les Normans, il accoururent à luy moult joyeux de toutes pars, entre lesquelx y vint Hotron, evesque de Saint Paul, auquel Allain conceda que il gouvernast l'eglise de Nantes en sa vie. Car Asalardus qui evesque en avoit esté, estoit trespassé avecques touz ses clercs, exceptés seullement Letard archidiacre, Ogier, Hugues & Durant seurnomé Pabion qui entendans la rumeur de

ceſte recouvrance parvinrent à la cité de Nantes & plaignans grandement la dignité de leur egliſe & la nobleſſe de ſa beauté qu'ilz avoient regardée de leurs yeulx, rapporterent par memoire & declairerent les cens, rentes, poſſeſſions, terres, devoirs, privilèges, libertez & franchiſes de par avant appartenans à ladite egliſe & dont les chartes royalles eſtoient deperies par l'oppreſſion des Normans.

Leſquelles choſes ledit Allain leur confirma & diviſa en troys parties le tribut des marchandiſes de la mer prinſes au rivage, dont il retint la première partie pour ſoy, la ſeconde conceda aux eveſques & la tierce aux vicomtes.





Chapitre Soixante-dix-septiesme

De plusieurs divisions d'entre les Bretons, les Francoys & les Normans & comme le duc Allain Barbetorte alla au secours du roy de France contre l'empereur Othes, de sa proesse & de son mariage.



L'AN de grace neuff cens XXXIX assemblérent les Bretons en bataille à l'encontre des Normans en laquelle ilz demourérent victorieux & prindrent a force aucuns chasteaux en Normandie & l'an IXᶜXLI allérent lesdictz Bretons en l'aide de Loys Transmarin roy de France à l'encontre desdits Normans, en l'an IXᶜXLIIII au temps dudit roy Loys, fils Charles le Simple de France qui estoit mort en la prinson de comte Herbert de Vermandois, Juhael Beranger & Allain, qui estoient princes de Bretaigne, car combien qu'il soit dit en la Chronique de Nantes que Allain avoit toute Bretaigne, toutesfoiz scelon plusieurs autres ystoires Beranger en possidoit. . . . . porcion dont le siége estoit en la cité de Rennes & sans en faire service audit Allain, meurent guerre à l'encontre du duc Guillaume & de ses Normans & se vouldrent monstrer amis du royaume de France, car lors y avoit division entre les Franczois & Normans, més selon les Croniques de Normandie, ledit Guillaume passa le fleuve de Coaynon & entra en Bretaigne & gasta le pays & print aucunes forteresses & tant contreigni Allain qui avoit esté cause de celle emprinse qu'il s'enfuit en Angleterre & fist paix au prince

Berangier & dempuix ſ'en retourna le duc Allain en Bretaigne. Mais les cronicques de Nantes, qui plus amplement que nulles autres parlent dudict Allain & de ſes faictz, de ce ne font mencion, ains dict qu'il chacza les Normans de toute la région de Bretaigne & que tout ſon temps il la deffendit d'eulx moult vertueuſement. En celuy temps ſ'enfuirent en Angleterre le roy Loys de France & la royne Algive ſa femme pour la peur d'aucuns conſpirateurs, mais aſſez toſt aprez ilz retournerent en leur royaulme & l'an enſuivant, ſcavoir l'an IX^cXLV, fut ledit roy Loys de France prins par les Normans, mais par Hugues duc, fils de Robert roy d'Angleterre, il fut reſtitué en ſon royaulme. Le duc Allain fut home puiſſant & grandement fort combateur à l'encontre de ſes ennemis & fut duc de toute Bretaigne fors de la province de Rennes, laquelle le prince Juhael lors poſſidoit combien qu'il ſoit dict par les cronicques de Nantes comme il eſt cy devant contenu que le duc Allain poſſidoit tout le pays de Rennes. Et auxi tint Allain oultre le fleuve de Laire Medalgie, Tuffalges & Herbauges, deſquelles il fit fin avec le comte Guillaume de Poitiers ſurnommé Teſte d'Eſtoupes, ainſy comme les bournes le demonſtrent : c'eſt aſſavoir le fleuve Ladion deſcendant en Laire, du fleuve de Irunne, de la Pierre fichée, du Tiriac & du fleuve Ledri, lequel decourt en la mer d'occident, & toutes ces choſes retint paiſiblement toute ſa vie. En ſon temps, ſ'eſmeut diſcord entre Lotaire roy de France, fils Loys Tranſmarin, lequel commencza à régner l'an IX^c cinquante cinq, & l'empereur Othon ſon oncle pour le royaume de Lotheriche, lequel ledit Lothaire recouvra à force ſur ledit Othes, puix retourna en France ; mais comme il y fut retourné, à l'encontre de luy eſmeut Othon l'empereur grant exercite & vint jucques à la cité de Paris pour la prendre, dont ledit Lotaire fut grandement courroux & manda à ſes comtes & féaux & auſſi à Allain duc de Bretaigne ſeurnomé Barbetorte duquel la renommée, bonté & force eſtoit jà preſque partout cogneue, que touz luy aidaſſent par puiſſante vertu. Et comme ils furent aſſemblez à deffandre la devant dite cité fut un des Saxons homme tres puiſſant & vaillant de corps de la partie de Othes l'empereur frére de la royne qui tout le jour les comtes & les barons franczois tout ſeul appelloit qu'ilz eſleuſſent le meilleur d'eulx qui avecques luy combateiſt & deffendeiſt le royaulme de France

mieulx & plus justement appartenir à Lotaire que à Othes. Quelle chose ouye touz les comtes & barons franczois recongneurent dans son estature & grandeur en presumerent prendre nulle audace de ce faire, mais Allain le breton, attendant par plusieurs jours que aucun de tant de si nobles homes contre luy yssit à deffendre celui droit royal eut grant vergogne de ce que tout l'on lui prolongnoit la bataille & ung jour come icelui furieux Saxon tout seul estant ou pré à touz les Franczois repprouchast grans obprobres & ledenges, print Allain secrettement ses armes &, son cheval appareillé, fist une nacelle vers le fleuve de Saine loign de la cité monter, affin que le chemin ne feust cogneu & ainsi passa ledit fleuve, puix chevaucha parmy la prée contre le Saxon, avec lequel il combattit, & voyeans touz les Franczois, les Allemans & les Saxons, lui transcha la teste, laquelle il pendi à l'areçon de sa celle & la lia avecques courroyes, puix vint à la rive du fleuve où sa neff estoit appareillée, en laquelle il monta de rechief & nageant contreval ledit fleuve print port à la cité devant ditte à l'encontre duquel yssirent les nobles & innobles de la cité & glorieusement Nostre Seigneur qui les orgueilleux humilie & exaulce les humbles, & adonc Allain vainqueur de son orgueilleux ennemy, & par celle chose fait le plus glorieux & le plus hault des habitans du royaume de France & des autres royaumes aucuns voisins, monstra au roy Lotaire la teste qu'il avoit tranchée au Saxon son ennemy. Et pour ceste chose l'empereur Othes grandement espouventé s'en retourna triste, dolent en son pays, & ainsi la cité de Paris par la main de Allain le Breton demoura franche de l'infestacion de ses ennemis. Mais la royne plaignant grandement la mort de son frère, pencza de faire occire furtivement ledit Allain ou par brevage venimeux ou par autres eschauguettes. Et comme ceste chose veneist à la cognoissance du duc Allain, il demanda congié au roy de France de s'en retourner en sa région, laquelle chose il luy accorda très débonnairement, mais anczois luy fist-il présenter plusieurs riches dons & grandement le mercia de son aide. A tant se partit le duc Allain de la court du roy de France & se mist à voye pour retourner en Bretaigne, ayeant avecques luy Thebaud, comte de Blois, son dutteur, qui en chemin fist convenance de mariage entre sa seur & ledit Allain, lequel il emmena avecques luy au chasteau de Bloys où il séjourna par

trois jours & espousa la dame seur dudit comte Thebaud, laquelle il amena avecques luy jucques à sa cité de Nantes & manda à touz ses comtes, barons, vicomtes & seigneurs que ilz conveneissent touz à ses nopces, lesquelx ainsy assemblez il les celebra par ouyct jours avecques grant joye, puix apres ung chacun retourna à sa maison. En la maniere dessusditte racontent les cronicques nantaises du duc Allain Barbetorte, fors qu'ils dient le veage que il fist à Paris quant il occist le Saxon avoir esté au temps du roy de France seurnommé Transmarin, filz Charle le Simple & pere Lotaire, laquelle chose scelon les ystoires francoises ne se peut accorder, car il est contenu en icelles que tout le temps du regne dudit Loys, luy & l'empereur Othes furent concors ensemble &, que si n'eust esté l'alliance d'entr'eulx, iceluy roy Loys eust souffert plusieurs contraires par les comtes & barons de France qui à l'encontre de lui avoient conspiracion faitte, mais lesdittes ystoires dient apres, & cela se conferme à ce qu'est dit cy devant, que apres la mort dudit Loys, à cause du royaume de Lotheriche, pour laquelle chose vint l'empereur asseoir Paris & en ardit les forbours.





Chapitre Soixante-dix-huitiesme

¶ Comme le duc Allain Barbetorte acouscha malade, comment il bailla son filz Drogon à son oncle le comte de Blays, puis mourut & fut son corps en l'eglise de Nantes ensepulturé miraculeusement.



EN celui temps encore estoit demouré des edifices de l'eglise des appostres Saint Pierre & Saint Poul une tour ou milieu d'icelle église de Nantes, laquelle estoit eslevée sus arcs voultiez & en la sommité d'elle soustenoit une pome dorée pour la convetise de laquelle Othron l'evesque moult souvent déceu prometoit à touz que s'il povoit avoir celle pome qu'il restitueroit tout ce qui estoit destruit en icelle église & ne trouvant manière comment il y peust monter destruisit toute icelle tour dempuix le fondement, laquelle subvertie il trouva entre tant de muraille derompues une pome de leton doré, mais petit d'or y trouva. Et pour ceste sotise grandement desprisé du duc Allain & de touz autres, delaissa l'evesché de Nantes & s'en alla à Sainct Poul, où il avoit esté premierement ordonné, & lors le duc Allain & les Nantais esleurent Gaultier fils Vichohenus l'archevesque de Dol, & le ordonnérent ou siége episcopal de la cité de Nantes. Au temps de lors cheut le duc Allain Barbetorte en grant enfermeté, pourquoy il manda au comte Thébaud de Blays qu'il le veneist visiter & auxi les comtes, evesques barons & autres prelaz & seigneurs ses subjets amonesta que à grant

hafte ilz accouruffent à luy à Nantes, auxquelz quant ils furent touz affemblez il commanda que à un fien petit filz nomé Drogon que il avoit engendré en fa femme & à fon feurourge Thebaud, oncle de fon dit filz, auquel il le cometoit en garde avecques toutes ces chofes feiffent foy & ferment que jamais de toute la region de Bretaigne & de tout l'honneur d'icelle ilz ne luy feroient defloyaux; lefquelles chofes ainfi parfoittes, promifes, jurées, il ne vefqui guères de temps après, ains tref-paffa de cefte mortel vie environ l'an de l'incarnation Noftre Seigneur neuff cens cinquante & neuff & fut enfepulturé ou cymetère de Saint Donacien & Saint Rogacien par fes prelaz, comtes & barons qui après ce qu'ilz l'eurent enfeveli f'en retournèrent à leurs maifons. Mais le lan-demain fut fon corps trouvé fus la terre tout defcouvert, qui fut grant merveille à touz ceulx qui l'avoient mis en fépulture : lefqueulx f'affem-blèrent touz de rechieff à l'entour & affin que jamés il ne peuft d'ilec reffoudre le chargèrent de groffes pierres, de gros troncs & de merrains. Et quant l'obfcurté de la nuyt fut furvenue, chevauchoient par toutes les rues hors la cité avecques grant tumulte & grant tourbe de chevaliers ne nul des cytoyens ne fe ofoit par nuyt lever ne yffir hors la cité, tant eftoient efpouvantez. Ainfy par troys jours fut celuy corps trouvé fus la terre, & la charge qu'ilz mettoient deffus déboutée & efpandue de l'une & de l'autre part, ne ne favoient les citoyens de Nantes qu'ilz devoient faire de luy, mais ainfy qu'ilz en cerchoient en plufieurs manières qu'ilz devoient ouvrer fus celle chofe non accouftumée, l'un d'eulx qui gran-dement en fa vie avoit efté familier d'icelui duc Allain, refpondift alors & dift que celui duc Allain devant touz les fains avoit toufjours amé la benoifte Vierge Marie Mère de Dieu & en toutes fes neceffitez l'avoit appellée. Et les ennorta qu'ilz le portaffent dans l'eglife d'elle, laquelle il avoit en fon temps fait édifier en la cité de Nantes, & que illecques certainement il auroit repos. Adonc les Nantais, celle chofe ouye, le prindrent & apportèrent à la ditte églife de la benoifte Vierge, en laquelle ilz l'enfepulturerent à grant follempnité, & illecques repofe le corps dudit duc Allain Barbetorte.



Chapitre Soixante-dix-neuviesme

¶ **Du comte Conan de Rennes filz Juhael Berengier, come Fulco le Roux, comte d'Anjou qui avoit espousée la femme Allain Barbetorte, fist eschauder Drogon filz de sa ditte femme, & des Normans qui retournèrent devant Nantes.**



L'AN de l'Incarnation Nostre Seigneur neuf cens saixante mourut aussi le prince Juhael Beranger, comte de Rennes, lequel tant comme vesqui deffendi puissamment ses contrées à l'encontre des Normans, avecques lesquelx il fist plusieurs batailles & en maintes les suppedita. Et aucunes foiz fut par eulx desconfit, ainsi que moult souvent il advient de la fortune des batailles. Auquel prince Juhael succéda Conan son filz, qui toute la monarchie de Bretaigne possida avant sa mort, comme il sera dit cy-après en l'istoire. Car il estoit home de grant engin, expert en armes & fort & puissant batailleur, par quoi il chacza touz estrangiers de Bretaigne & restaura le pays à son premier estat ainsi qu'il avoit esté avant les persécutions des Dannois & des autres pestillences qui y seurvindrent pour pugnicion de la cruelle mort de Sallomon le saint roy & de plusieurs autres vices détestables ausquels estoient les Bretons adonnez. Après la mort du duc Alain Barbetorte, avant le deceix du prince Juhael Berangier, avoit Thebaut le comte de Blois mariée sa seur qui femme dudit Allain avoit esté avecques Fulco le

Roux, comte d'Angiers, & lui avoit laiſſé avoir tandis que Drogon ſon neveu ſeroit moindre d'aaſge la moitié de la cité de Nantes & du territoire d'icelle & du tribut deus ſus les marchandiſes de la mer prins au rivage avecques toutes les couſtumes dont ce devoir eſtoit requis & auſſi la moitié de tout ce que ledit Allain avoit poſſidé en Bretaigne. Mais l'autre moitié des choſes deſſus nomées & l'autre part de la Bretaigne avoit ledit comte Thebaud de Blois retenu en ſa puiſſance & la avoit comiſe & baillée au prince Beranger deſſus nomé & à Ricohon archeveſque de Dol qui de lui la avoient receue, & des deniers qu'il en euſt il parfiſt la tour de Chartres, Bloys & Coinon. Le comte Fulco Ruffus d'Angiers print ſa femme & Drogon ſon filz en garde jucques à XLI ans & les envoiea à Angiers; puix envoiea ſes ſergens pour recuillir les rentes & poſſeſſions de la cité de Nantes qui lui avoient eſté données & leur commanda que toutes ces choſes lui apportaſſent à Angiers, & ung jour comme il jouaſt aux tables en ſa ſalle, il lui apporterent troys ſacs plains de deniers & quatre veſſeaux plains de grans poiſſons. Lequel Fulco quant il regarda ces choſes, il fut grandement eſmerveillé en ſon corage & raconta à touz les aſſiſtans que nul homme en tout le royaume de France n'eſtoit tant riche & tant puiſſant comme celui qui povait poſſider la cité de Nantes. Et adonc prins de tres mauvaiſe convetiſe ainſi comme il eſtoit deſloyal, tricheure & plain de toute mauvaiſe vint à la nourrice qui l'enffant Drogon nourriſſoit & la amonneſta qu'elle l'occiſt, lui prometans grans & riches dons & que ſi elle ne le faiſoit que jamais elle n'échapperoit vive; de laquelle choſe ouir fut la nourrice grandement troublée & du tout en tout engoeſſeuſe, penſant comme elle pourroit faire ſi grant cruauté. Mais en la parfin icelle grandement eſpoventée par les menaces Fulco le mauvais tirant, elle ſ'enquiſt avecques lui en quelle maniere elle pourroit perpetrer celle deſloyauté, lequel lui enſeigna que quant elle attremperoit le baign de l'enffant que elle le feiſt froit & que elle euſt une paeſle ſur le feu plaine d'eaue bouillante & d'icelle eſpendeiſt ſur la teſte de l'enffant, lequel acouſchaſt premierement en l'eau froide, affin que quant la mere grandement ententive à le garder & toujours craintive qu'il ne luy ſeurveniſt aucun empeſchement oyroit ſes cris & que elle accourroit celle part pour enquerir que ſon enffant auroit, quant

elle toucheroit le baign que elle le trouvaſt froid, & ainſi ſans eſtre accuſée d'aucune coulpe, elle pourroit parfaire celle inquiétude. A donc la nourrice ouyz ces enſeignemens fiſt comme ledit Fulco, homme diabolique, lui avoit demonſtré, & ainſi furtivement par tel engin fut mort Drogon, le noble enffant filz du tres fort Allain Barbetorte, duc de Bretaigne. Et en celui temps les Normans qui entendirent la mort du duc Allain retournerent en Bretaigne & la commencèrent à gaſter, ſi vindrent par le fleuve de Laire iceulx Normans jucques à la cité de Nantes & prindrent l'eveſque Gaultier avecques pluſieurs aultres chietiffs, puix tendirent les eſchauguettes affin qu'ils peuſſent prendre le chaſteau qui eſt autour de l'egliſe, lequel chaſteau le duc Allain avoit fait faire pour la doubte d'eux. Pour ceſte choſe furent les Nantais grandement craintiffs & mandèrent par leurs legats à Fulcho le comte d'Anjeou qu'il les ſecouruſt, lequel quand il entendi ceſte choſe, il leur renvoya leurs legas & leur manda par eulx qu'il les ſecoureroit briefvement. Et pour mieulx le encourager de ce faire, ſa femme qui en entendit la rumeur pour ce qu'elle cognoeſſoit aſſez ſa pareſſe, luy rapporta que ung grant pal eſtoit chaiſt du ciel qui ſ'eſtoit fichée en la bouche de Laire, lequel avoit fait peur & freur aux Normans. Mais quant les Nantais eurent attandu par l'eſpace de VIII jours & qu'ilz congneurent qu'ilz n'auroient nulle aide de Fulcho, ils combatirent à l'encontre des Normans & de leur cité par grant vertu les chacèrent. Et ſ'enfuirent leſdictz Normans & avec eulx emmenerent Gaultier l'eveſque & les autres chietiffs jucques Guerrande, où ilz receurent grans ſomes d'or & d'argent pour la redemption d'eulx.





Chapitre Quatre-vingtiesme

Comme les Nantais delaissèrent le Comte Fulco d'Angiers & constituèrent en son lieu Hoël filz du duc Allain Barbetorte, lequel Hoël entreprint guerre o Conan comte de Rennes qui se fist occire en traïson par un chevallier appellé Galuron.



APRÈS ces choses délaisserent les Nantais le comte Fulco & constituèrent Hoel & Guerech, deux filz de Allain Barbetorte, seigneurs & princes en la cité & en toute la comté de Nantes. Car ces deux nobles juvenceaux estoient nez d'une noble dame de France appellée Judith, ains que Allain eust sa femme la sœur Thebaud comte de Bloys, & avoit Guerech l'un d'eulx esté nourri à Orléans avecques les moynnes de Saint Benoist; mais Hoel qui estoit l'ainsné avoit dempuix son enffance tousjours demouré avec sa mère & ou ses parens. Et cestui print toute la principaulté & la puissance & fut vaillant & puissant comte & fist plusieurs batailles avecques Conan comte de Rennes filz Berangier qui lors tenoit celle partie de Bretaigne, laquelle le comte Thébaud de Bloys après la mort du duc Allain avoit retenu en sa main & bailla au comte Berangier dessusdit & requerroit ledit Hoël audit Conan que par le droit de son père il le recongneust à seigneur & à prince. Mais icelui Conan grandement estant né orgueilleux & de hault corage le reffusoit recevoir à seigneur; pourquoy Hoel pilloit & gastoit

par armes tout le territoire de Rennes & bruſloit les maiſons jucques aux murs de la cité. Et adonc Conan voieant qu'il n'avoit pas la plus grant force en armes & que riens ne lui proffitoit ſe rebeller envers luí, ainſi comme il eſtoit plain de ſubtilité & de fraude, parla ſecrétement avecques un ſien chevalier appellé Galuron, lui enquiſt par quel convenant il pourroit parfaire ceſte emprinſe, & Conan l'ennorta que à celle fin que Hoel n'en feuſt adverti, il eſmeut premierement diſcencion avecques aucuns de ſa famille & ſur ce l'eſchauguetaſt quant il yſtroit de la cité de Rennes & le navraſt, puix ſ'enfuiſt à Hoel comte de Nantes & lui remontraſt comme il eſtoit allé devers lui à garant, affin qu'il le receuſt ainſi comme vray diſant, leſquelles choſes parfaictes ainſi comme il lui avoit eſté commis, ſ'enfuiſt Galluron au comte Hoel, duquel il fut receu honorablement quant il entendi la rumeur d'icelle choſe. Et Galluron luy promiſt qu'il luy feroit bon conducteur à faire bataille contre Conan. En celuy temps treſpaſſa l'eveſque Gaultier, & Guerech frere du comte Hoel fut eſleu en ſon lieu par les clercs & par le peuple. Ceſtui Guerech donc bien inſtruit es lettres divines & bien pourveu en toute ſcience, eſtoit aſſez ydone à ce miſtere, pourquoy il appeilla toutes ſes neceſſaires & ſe parti de Nantes pour aller à l'archeveſque de Tours lui requerir qu'il le conſacraſt en eveſque. Et en la premiere nuit ſe logea à Varades, une ville du territoire de Nantes; en celui meſme jour que Guerech parti de la cité de Nantes, propoſa ſon frere le comte Hoel que il iroit aux boais prendre cerffs & autres venaiſons, & ſe parti de la cité pour ſon propos mettre à execucion, & comme il approuchaſt la foreſt & celui meſme jour arrivaſt, il envoiea davant tous ſes chevaliers pour lui preparer le logeis, excepté ſon chappelain ſeulement, qu'il retint afin que eulx deulx aſſembleement deiſſent leurs veſpres. Adonc le chevalier Galluron regardant ainſi touz les gens du comte courir à prendre les logeais, penſant que lors il avoit opportunité & moien convenable de parfaire ſon emprinſe, retourna erriere & deſcendant deſſus ſon cheval feignit de meptre à point ſa ſelle, puix remonta feignant courir apres les autres. Et en ouit le comte le bruit & le ſon & regarda erriere, & quant il vit Galluron, il eſpera que il enſuivoit ſes compaignons, mais Galluron lui courut ſus ſoubdainement & l'occiſt de ſon glaive, & ce fait laiſſa ſes armes & ſon

cheval & ſ'enfuit es boais. Quant le chappelain qui avecques le comte diſoit ſes veſpres vit ce merveillable fait, il ſ'enfuit aux chevalliers qui prenoïent les herbages & leur raconta comme Galluron de Rennes avoit occis leur ſeigneur, dont ils furent grandement triſtes & dollens & plorans à lermes améres vindrent touz au lieu où le comte giſoit mort & ſ'eſpandirent parmy les boais pour cercher Galluron, mais oncques ne le peurent trouver, car la nuyt qui eſtoit prouchene les aveugla. Et retournerent au corps grandement laſſez & travaillez, & l'apportérent en ſa cité de Nantes, où ilz le enſepulturérent, puix envoierent haſtivement leurs legats après ſon frère Guerech & lui mandérent que tantoſt il retournaſt, lui ſigniffians par eulx toute la choſe comme elle eſtoit advenue.





Chapitre Quatre-vingt-uniesme

¶ De Guerech qui après Hoël son frère fut comte & evesque de Nantes, & comme il appella les Angevins en son aide & fist guerre à Conan comte lequel le fist envenimer par Heroicus, abbé de Sainct Sauveur de Redon.



Le noble compte Hoël de Nantes ainsi occis par prodicion desloyalle, les Nantois constituèrent Guerech qui jà estoit ordonné evesque, comte & prince sur eulx ou lieu de son frère Hoël. Et fut Guerech bien pourveu en conseill, expert en armes & preux & vaillant combateur & commencza à faire batailles envers Cònan plus puissamment & par plus grant force que oncques n'avoit fait Hoël son frère, car il se acompaigna de Geffroy Grisgonnelle comte d'Angeou & de ses Angevins & envaÿ soubdainement ledit Conan en lui soustraieant toutes ses choses & en luy degastant son pays par embrasement jucques es murs de Rennes. Envers lequel s'esleva aussi Conan home fort corageux avec grant puissance des siens & des Normans & l'ensuivit jucques à Conquereuz, une ville du territoire de Nantes, & illecques combatirent ces deux osts entr'eulx & fut forte bataille. Mais Conan y fut grievement navré au braz, par quoy il ne se peut plus combattre, ains lui convint se retraire par fuitte. Et Guerech quant il l'eut chacé s'en retourna à la cité de Nantes avecques les siens. Et touteffois perirent plusieurs de une part & d'autre en ceste bataille qui fut en la grant lande du lieu de Conquereuz

l'an de l'Incarnacion Noftre Seigneur neuf cens IIII[xx] & ung. D'ilec an après divifa le comte Guerech de Nantes les territoires de fa comté fituez oultre le fleuve de Laire, & en paciffia avecques Guillaume de Poitiers, combien qu'ilz euffent efté occupez par les Poitevins & en furent les fins terminées es lieux deffus nomez, c'eft affavoir en la manière que elles avoient efté paravant entre le duc Allain Barbetorte, père Guerech, & Guillaume furnommé Tefte d'eftouppes, comte de Poitiers. En ceft temps demoura l'eglife de Nantes veufve de pafteur par l'efpace de fept ans & fut toufjours delaiffée en la puiffance du comte Guerech, lequel pleignant grandement fa deftrucion, defpenfoit en la reediffication d'elle toutes les chofes qu'il povoit avoir & lever de l'evefché, & tant que icelle deftruitte dempuix le fuperfice júcques ou fundement reforma du tout en tout & y reftitua maintes autres chofes qui jucques au jour de huy y appairent. Et apres l'acompliffement de ces chofes & de plufieurs autres, f'en alla le comte Guerech à la court du roy Lotaire de France. Et comme il en retourna par le pays d'Angeou, Geffroy Grifgonelle, comte d'Angiers, qui en toutes manieres contre lui avoit tendu fes efpies, le print fans ce qu'il f'en donnât garde & l'en emmena en la cité de Angiers, lui certiffiant qu'il ne povoit iffir de fes mains fi tout premierement il ne lui rendoit la cité de Nantes & celle partie de Bretaigne que Fulco le Roux fon pere avoit tenue & poffidée. Et fut Guerech grandement trifte & doloreux quant il entendi ainfi parler ledit Geffroy comte de Angiers & craignant que jamais il ne peuft efchapper de la prinfon, fift ferment de acomplir ce que Geffroy lui requieroit. Et ainfi fut délivré le comte Guerech, lequel en f'en retournant par le païs de Medalgie trouva illecques Reinaldus feurnomme Turignum, enfuivant avecques fes chiens les ours, les fangliers & les cerffs. Et le print Guerech & l'amena jucques à la cité de Nantes & en débatant le droit de fon boays promift Guerech audit Reinaldus par ferment que jamais il n'efchapperoit de fa prifon f'il ne lui faifoit foy que nullement fans fa licence il n'entreroit en touz les boais de Medalgie pour prendre venaifon. Pourquoi Reinaldus fift avecques lui tel convenant, c'eft affavoir que de toute la venaifon qu'il pourroit prendre en iceulx boais le comte Guerech en auroit la moitié. Et dampuix ce marché ainfi fait entreulx, Reinaldus f'en retourna franc

à ſa maiſon. Et retourna à la court Guerech, auquel il demanda qu'il luy octroiaſt licence de faire une maiſon à Chaſtoceaux pour ſoy heberger pour le proffit de Laire, mais certainement il ne lui voult ſa requeſte octrier, ains du tout en tout la luy reffuſa. Toutefois apres la mort de Geffroy Griſgonelle fils Fulco le Roux comte d'Angiers lui en parfiſt il la conceſſion ferme & entiere. Celui temps pendant que le comte Guerech fut à la court de Lotaire roy de France fut le chaſtel d'Ancenix composé & édiffié par Arremburgis ſa femme, qui avecques elle avoit ſon filz appellé Allain, lequel tant comme il veſqui le retint en ſon domaine. Guerech doncques ainſi retourné de la court du roy Lotaire de France plus aigrement & par plus grant force que jamais il n'avoit fait combatoit contre le comte Conan de Rennes & tellement le contreignoit que nul lieu ne lui eſtoit ſeur à deffence fors la cité de Rennes ſeullement. Mais Conan, qui eſtoit ſubtil & plain de toute tricherie, voyeant que riens ne lui prouffitoit contendre avec Guerech par batailles ne par aultre deffenſe, manda à Heroïcus, abbé du monaſtère de Redon, que il ſe tranſportaſt à lui à Rennes, lequel Heroïcus, quant il fut en ſa préſence il lui enquiſt pour quelle cauſe il l'avoit fait venir, & Conan, qui touzjours fut frauduleux, luy ſermonna en maintes manieres de langage, lui feſant complainte du comte Guerech qui gaſtoit ſa terre & en la parfin le promiſt enrichir de grans dons, affin que il l'envenimaſt & oceiſt, quar il eſtoit medicin & avoit de couſtume fréquenter la court dudit Guerech & de le ſeigner. Adonc Heroïcus corrumpu par les promeſſes de Conan lui promiſt ces choſes acomplir & vint à la court du comte de Nantes, auquel il remonſtra qu'il voulloit faire ung loingtain voïeage duquel il ne feroit retourné de longtemps, lui ennortant que il ſe feiſt ſeigner; & ſe appareilla le comte à celle choſe & lors print l'abbé Heroycus une lancette envenimée de laquelle il le ſeigna au braz & ce fait demanda licence de ſ'en retourner. Et aprez ſon departement commencza le bras du comte à enfler continuellement, de laquelle choſe il fut moult eſmerveillé & à touz ſes hommes monſtra ce merveillable fait leur enquerant que ce ſignifioit; leſquelx cognoeſſans aſſez la fraude & la mauvaiſeté de l'abbé Héroicus le prierent qu'ilz lui tranſchaſſent le bras, car aultre remide ne povoient trouver pour ſauver ſa vie. Mais icelui comte Guerech leur def-

fendit cefte chofe, difant que il vouloit recevoir la fin telle que Dieu la lui avoit donnée, & delaiffant tout fon honneur à fon filz Allain qu'il avoit de Aremburgis, fa femme, ainfi envenimé trefpaffa de ce fecle & fut enfeveli à Redon. Et peu de temps après fon filz Allain detenu de griefve enfermeté mourut. Et ainfi fut eftaincte toute la lignée de Barbetorte & n'en demoura nul fors deux enffans filz du comte Hoël appelez Judicael & Hoel qu'il avoit euz d'une concubine & lefquelx leur aieulle appellée Judith nourriffoit.





Chapitre Quatre-vingt-deuxiesme

Comme Conan, le comte de Rennes, occupa toute Bretaigne, à l'encontre duquel Haymon le Vicomte, frere desdits Hoel & Guerech aiant en son aide le comte d'Anjou s'esleva & le descomfist & occist ès plains de Conqueruz.

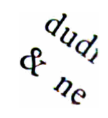


ADONC s'esleva de touz poins Conan le comte de Rennes qui lors envay & occuppa toute Bretaigne & la retint en sa puissance; car apres ce qu'il eut par force d'armes submises à lui toutes les contrées d'icelle, en la parfin il vint à la cité de Nantes avecques grant excercite & print le chastel où le duc Allain Barbetorte & ses deux filz, Hoel & Guerech, successivement comtes de Nantes, avoient habité. Lequel chastel Conan commist & bailla en garde à Auriscandus, l'evesque de Vennes, & fist premierement en l'anglet d'icelle cité vers la partie occidentelle jouste le fleuve de Laire edifier ung autre chasteau lequel est maintenant appellé le Bouffay. Et apres ces choses se fist Conan duc sur Bretons & regenta toute Bretaigne universelment & tint laditte cité de Nantes par deux ans. Mais Haymon le vicomte qui frere estoit desditz Hoel & Guerech non pas d'un mesme pere, mais de leur mere Judith, grandement pleignant la mort de ses freres s'en alla à Angiers à Fulco, filz Geffroy Grisgonelle comte d'Angeou, & en soy compleignant luy racomta comment Conan, comte de Rennes, avoit occis ses freres Hoel &

Guerech & frauduleusement trayz & aussi avoit envaye & occupée la cité de Nantes lui appartenante par le droit de ses peres. Lesquelles choses ainsi raportées par le vicomte Haymon, Fulco lors juvenceau de l'asge de vingt ans & puissant en armes, luy promist venger la mort de ses freres & reconquerir la cité de Nantes indeument par Conan occupée. Si assembla lors pour ce faire grant excercite d'Angeou, de Poitou, du Mainne & de toutes les provinces voisines & vint à la cité de Nantes, laquelle il assegea de toutes pars ou moys de juign & devant icelle tint son siege par l'espace de trois sepmaines. Adonc esmeut Conan tout l'excercite de Bretaigne & manda à Fulco que s'il ne se departoit de la cité de Nantes que il combatroit avecques lui; à laquelle chose respondi Fulco qu'il estoit appareillé de commettre bataille contre lui en la grande lande de Conquereuz où il avoit esté navré & desconfit paravant, comme dit est. Lors Conan, cestes choses ouyes, avecques ses Bretons vint premierement en celle lande & illecques se disposa attendre le comte Fulco & sa puissance qui leva son siege de Nantes pour illecques venir; & entre ces choses les Bretons foïrent ung grant, parfont & large fosse par le milieu d'icelle lande, affin que les Engevins ne peussent à eulx passer legierement & touz leurs chevaulx delaissez & leurs lances retranschées par le mylieu ainsi appareillerent se deffendre. Et Fulco d'autre part quant il eut touz les siens appareillez & tres sagement ordonnez à faire bataille, il se fist presenter Judicael, l'enfent du comte Hoel, & recorda à touz, espiciallement aux Nantais qui là estoient de sa part que à luy plus justement & plus droiturierement appartenoit la cité de Nantes que à nul autre quelconque; puix print de sa main la baniere portant le signe de ses armes & la comist & bailla à Haymon le vicomte, oncle de cestui Judicael, affin qu'il la portast à la bataille pour faire la vengence de la mort de ses freres & acquerir le droit de son neveu. Et ces choses ainsi faittes, chevaucha Fulco fiablement au lieu devantdit pour venir à ceste bataille; & entrant en la lande environna des siens le fossé que les Bretons y avoient fait & lesditz Bretons vigoreusement assaillit; mais il ne les trouva pas sans resistance, car de premiere venue ilz se deffendirent par tel hardement qu'ilz emplirent leurs fossez de leurs ennemis mors & navrez; & illecques Haymon le vicomte oncle Judicael qui portoit l'enseigne

cheut mort avecques mains autres de la partie Fulco. Mais Conan le prince des Bretons, home bouillant, chault & peu amoderé par trop ſe aventurer aux dangiers de ſes adverſaires, fut illec navré & occis; apres la mort duquel perdirent les Bretons toute eſperance de vittoire & triſtes & dollens ſe mirent à fuir. Et le comte Fulco avecques ſes gens qui de la bataille eſtoient eſchappez ſ'en retourna à petit de triumphe, car lui, le vicomte de Touars & preſque touz leurs gens avoient eſté griefvement navrez en celle bataille qui fut ès plains de Conquereuz comme dit eſt ès quintes kalendes de juign l'an de l'Incarnacion Noſtre Seigneur neuff cens IIII[xx] & doze.







Extraits de la Seconde Rédaction

Le chapitre XIV, consacré au règne de Nomenoé, débute ainsi :



N celuy temps, c'eſt à ſcavoir l'an deſſuſdit 819 que l'empereur Loys vint en Bretagne Armoricane, y avoit deux fréres germains de l'ancien lignage des rois Bretons, nommez l'un Rivuallonus & l'autre Nemenoius ; deſquels l'un, c'eſt à entendre Ruivallonus qui eſtoit l'ainſné, engendra un fils nommé Salomon, & depuis ne veſquit pas Ruivallonus longuement, mais mourut delaiſſant ledit Salomon ſon fils encore enfant, lequel demoura en la garde de Nemenoius ſon oncle qui le nourrit & enſeigna comme ſ'il fuſt à luy propre. Duquel Nemenoius dit la deſſuſdite Hiſtoire de ſainct Convoyon, qu'il es dit puiſſant aux armes, ſcient en conſeil & que l'empereur Loys l'ordonna Juge & Gouverneur de la région de Bretagne, laquelle région, ſcelon la Chronicque de ladite Egliſe de Redon, il regit un temps ſous l'empereur ; ais aprés il l'occupa & gouverna comme prince à ſon vouloir, ainſi l ſera dit aprés, & commença régner en celuy an.

ais les Bretons aprés la mort Morvannus leur roy, & que l'exercite npereur ſe fuſt départy en divers lieux, ſe raſſemblérent derechef, lants obéir audit empereur Loys, ne au prince Nemenoius,

combien qu'il fuſt du lignage de leurs rois parce qu'il favoriſoit la partie dudit empereur, eſlevèrent d'un commun accord un autre roy appellé Guihomarius, fils ou neveu de Morvannus, duquel a eſté parlé deſſus, & qui avoit ſuccédé en ſon lieu en la Vicomté de Leon. Contre lequel Guihomarius, ainſi qu'il eſt contenu au 140 chapitre du livre des faits dudit Loys empereur, les comtes qui gardoient la marche de Bretagne firent expedition après l'equinoxe d'automne, & pourtant qu'il ne vouloit obéir audit empereur luy gaſterent ſa terre par fer & par feu. Puis dit après ladite hiſtoire, que l'empereur Loys entreprint de grant courage luy même la ſeconde expédition en Bretagne contre Guihomarius; pour laquelle choſe faire il ordonna envoyer à Rome Lothaire ſon fils ainé, lequel eſtoit compagnon de ſon empire, afin qu'uſant de ſa puiſſance il confermaſt les choſes que neceſſité requeroit, avecques Eugene nouveau Pape & le peuple romain. Et pour leſdites choſes exécuter alla Lothaire après la my-aouſt en Italie. Toute ſſois differa l'empereur le veage qu'il avoit propoſé faire en Bretagne juſques au commencement d'automne pour la famine qui lors eſtoit moult grande. Auquel temps il aſſembla de toutes parts ſes multitudes, & vint premierement devant la cité de Rennes qu'il print & la deſtruiſit & bruſla ; puis après diviſa ſon excercite en trois parties, dont il bailla les deux parts à Charles & à Loys ſes fils, & la tierce retint à luy. Et ainſi entrans ces trois oſts plus avant en Bretagne, la degaſterent par fer & par flamme; en laquelle expedition faiſant ils emplierent & deſpandirent quarante jours, & plus. Et après que l'empereur eut receu oſtages du peuple de Bretagne il ſ'en retourna à Rouen ès premières kalendes de décembre, & fut en l'an 824. Et dit après ladite hiſtoire au 147 chapitre, qu'à la feſte de Paſques enſuivant allèrent au Parlement que tint l'empereur Loys à Aix la Chapelle, preſque tous les maires des Bretons, entre leſquels y fut Guihomarius qui avoit perverti toute Bretagne, & provocqué le courage de l'empereur y faire la deſſuſdite apprehenſion. Lequel uſant de plus ſain conſeil ne doubta point, ſi comme il le diſoit, aller au commandement de l'empereur & à ſa foy. Mais comme l'empereur luy euſt tout remis & pardonné, & après luy avoir donné pluſieurs dons il luy euſt permis avecques les autres plus grands de ſa gent ſ'en retourner à ſa maiſon, il alla contre ſa promeſſe, &

ne ceſſa de guerroyer & tourmenter ſes voiſins qui obéiſſoient audit empereur, tant comme il peut, par embraſemens & par débriſemens, juſques à ce qu'il fut ſurprins en ſa propre maiſon par les gens du comte Lambert, & y fut occis. Et après ſa mort en choiſirent les Bretons un autre en ſon lieu, lequel l'hiſtoire ne nomme point. Toutesfois eſt-il eſcrit au 36 chapitre du cinquieſme livre des deſſuſdites hiſtoires des rois de France, qu'après la mort Guihomarius les Bretons ſ'eſleverent derechef contre l'empereur ; mais leur commotion fut appaiſée parce que ledit empereur miſt ſon eſpérance en Dieu.

Ainſi affligèrent Charlemagne & Loys ſon fils, tous deux l'un après l'autre empereurs de Rome et rois de France, les Bretons par leurs batailles, l'eſpace de 43 ans : c'eſt à ſcavoir depuis l'an 786 que Charlemagne les aſſaillit, juſques à l'an 829 ſelon qu'il eſt trouvé ès hiſtoires des empereurs : car celle de Bretagne Armoricane n'en font auſſi comme nulle mention. Et combien que leſdits Bretons voulſiſſent de leur gré obéir auſdits empereurs, mais eſtrivaſſent par pluſieurs batailles, ainſi qu'il eſt contenu deſſus, à ſ'en exempter, & que lors ils ſe repentiſſent d'avoir eu diviſion enſemble, & pour retourner à leur franchiſe ſ'efforçaſſent pluſieurs fois choiſir aucuns de leurs princes pour le conſtituer roy ſur eux, afin qu'il les gardaſt & deffendit, toutesfois ils en furent empeſchez durant celuy temps : car avant que ceux qu'ils eſliſoient fuſſent confermez en union, ils eſtoient aſſaillis & ramenez ſous la puiſſance deſdits empereurs, auſquels leurs empriſes advenoient ſelon leurs déſirs. Car non pas les Bretons ſeulement, mais auſſi les Romains & les Lombards, avec toutes les Itales, les Eſpagnes, les Allemagnes, & leurs rois, les eſtrangers Danois, les fiers Saxons, & autres infinies nations firent par leurs puiſſances tributaires ; & à brief dire, ſuppediterent ceux qu'ils vouldrent aſſaillir juſques à l'an deſſuſdit 829 que fortune ſe retourna contre l'empereur Loys qui luy amena tribulations & ennuis contre ſon heur ancien. Si commença lors à amoindrir ſa puiſſance : car ſes fils & ſes barons conſpirerent contre luy, leſquels il irrita plus tort pour ce qu'il les voulut punir & chaſtier de leur entreprinſes, car il fut abandonné des ſiens, & enclos à faire penitence. Et celles conſpirations & mutations qui longuement durèrent, rapportées par Sigebert, recite Vincent au 33 cha-

pitre du 25 livre du volume Hiſtorial. Mais adoncques veants les Bretons les choſes de l'empire troublées par celles diſſenſions inteſtines, reprindrent eſperance de ſoy exempter de ſa ſeigneurie, quoy qu'ils fuſſent d'autre part oppreſſez par les Pyrathes de Norwegue & de Dannemarche, qui en celuy temps iſſants de leurs regions, gaſterent les provinces des Chreſtiens. Dont dit Sigebert, que l'an 836 ils gaſterent Bretagne, & autres terres, & que l'an enſuivant ils tourmenterent les Gaules, & firent les Frizons tributaires. Laquelle choſe Vincent recit au deſſuſdit chapitre, où il dit que ces Norwegiens iſſirent des Danois, & qu'ils ſont appellez en langue eſtrange auſſi comme hommes de North, pource que premierement ils vindrent de celles parties.

Contre leſquels Norwégiens ainſi qu'ils dégaſtaient Bretagne, le duc Nemenoius, qui encores lors par la permiſſion de l'empereur Loys la gouvernoit, aſſembla les Bretons & ſe combatit à eux près la cité de Lexovienſe qu'ils avoient prinſe & deſtruite. Si fut en celle bataille occiſe multitude d'hommes tant des Bretons que des Norwégiens, ſans ce que nulle des parties euſt victoire. Mais après ils firent paction enſemble que le duc Nemenoius bailleroit argent & vivres aux Norwégiens pour ravictailler leurs nefs & par ce moyen ils ſe départiroient de la région, ſans ce que de là en après ils y retourneroient pour la deſtruire, & ainſi fut fait.

Et quand les Bretons cogneurent la proeſſe du duc Nemenoius, & comme il avoit debouté les peans de celle terre, tous ceux qui demouroient en la region d'Occident, c'eſt à entendre la mer Occeane & le fleuve de Villaigne ſe ſubmirent à luy, & le ſervirent de bon gré, eſperans qu'il deffendroit leur liberté contre l'empereur. Et rapportèrent les eſcrits de ladite egliſe de Redon, que dès le temps dudit empereur Loys ledit Nemenoius regnant en Bretagne fut derechef diſcordé entre les François & les Bretons : car les François vouloient par force occuper toute Bretagne, ainſi qu'ils avoient de couſtume de faire par avant : mais que le fort prince Nemenoius, en tant qu'il pouvoit, leur contrarioit. Et advint celle diviſion par un comte nommé Gonfroy, qui eſperoit poſſéder la province de Vannes par l'ordonnance de l'empereur, mais il en fut débouté. En l'an de Noſtre-Seigneur 840 ſelon Sigebert, mourut ledit empereur

Loys. Et adonc Lothaire ſon fils, auquel l'an précédent il avoit donné la dignité & la couronne du royaume de France, uſurpa l'empire ; pour laquelle cauſe Charles & Loys ſes fréres dolents d'eſtre privez de leur porcion du régne ſ'appareillerent eſlever contre luy : & ainſi le dit Vincent au 35 chapitre du 25 livre hiſtorial.

Et dit l'hiſtoire de ſainct Convoyon deſſus alleguée que quand ledit empereur Loys fut tranſlaté au ciel, Nemenoius deſpriſa les Gaulois, & réduiſit Bretagne en ſa juridiction. Auſſi rapporte celle des rois bretons Armoricains, que Nemenoius debouta tous les tyrans & leurs hoirs du royaume de Bretagne, & occiſt aucuns d'eux, c'eſt à ſcavoir les comtes & Gouverneurs particuliers des citez & des provinces qui y avoient eſté ordonnez par les empereurs Charles & Loys. Et quand il euſt ainſi vuidé le royaume de Bretagne de ſes occupans juſques au fleuve de Villaigne, il alla à la cité de Rennes que l'empereur Loys avoit démolie, laquelle il referma & reedifia les murs ; & ce faiſant trouva une maſſe d'or qui de long temps y avoit eſté mucée, laquelle choſe luy creut ſon eſperance de meilleure & plus proſpère aventure pour le temps d'après. Et par celle cité de Rennes recouvra Nemenoius tout le territoire des Rennois juſques aux fleuves de Mayenne & de Coaynon ; & apres aſſaillit les Nantois & gaſta leur territoire : mais il ne print pas adonc leur cité pour la réſiſtance que fiſt contre luy Ricowinus que l'empereur Loys y avoit conſtitué, contre lequel favoriſant aux enfans dudit Loys la deffendit vertueuſement.

Ici se place le récit, emprunté à la *Chronique de Nantes*, de la rivalité de Rainaldus et de Lambert, « qui avoit occis Guihomarius », puis Le Baud reprend :

Et dit Sigebert que l'an 842 ces trois fréres diſcordants de la partition du régne firent bataille entr'eux au pais d'Auxerre en la ville de Fontenay, où il fut faite d'une part & d'autre ſi grand occiſion, qu'il n'eſt mémoire en avoir eſté nulle ſi grand en la gent des François, & que leurs forces en furent ſi affoiblies qu'ils ne peurent après deffendre leurs termes de l'invaſion des eſtrangers ; touteſſoiz advint la victoire à Charles & à Loys.

Après avoir raconté d'après la *Chronique de Nantes* les batailles de Messac et de Blain, Le Baud ajoute :

Et de cefte bataille rapportée par l'auteur des Chronicques de l'Eglife de Nantes, dient auffi les Chronicques annaux des rois, que Rainaldus très-grand duc du roy Charles de France, du lignage d'Acquitaine, & comte de la cité de Nantes, affembla grand puiffance de fes prochains & de fes amis contre les Bretons, & combatit contre eux en un lieu qui eft dict Meczac, fur le fleuve de Villaigne; & en la première affemblée les Bretons tournèrent le dos. Mais en aprés par le mean de Lambert qui leur fift aide, refiftèrent fi aigrement à ceux qui les perfecutoient, que ceux qui premier fuiffoient compellèrent après fuir ceux qui les fuivoient. Et fe forcennèrent les Bretons en fi grande occifion d'eux, que très-grand multitude avec leur duc occife ils en reportèrent à leurs maifons abondances des defpouilles, & en garderent grand tourbe pour en avoir loyer. Et que de celle bataille fut prefect Herufpogius le fils Nemenoius, parce que le dict Nemenoius fon père eftoit detenu de très-griefve langueur & avoit Erufpogius avec luy le deffufdit Lambert tranffuge, qui defirant avoir la comté de Nantes fut duc & perfuafeur de celle occifion.

Vient ensuite le récit de la prise de Nantes par les Northmans, d'après la *Chronique de Nantes*.

Et felon lefdits Annaux trante jours paffez après la bataille deffufdite au mois de juin, entrerent au fleuve de Loire, qui entre ladite neufve Bretagne & les dernieres fins d'Acquitaine fe plonge en l'Occéan, & vindrent à ladite cité de Nantes par avant affez cogneuë par Lambert leur explorateur. Et fans demeure ils iffirent des nefs, & environnèrent ladite cité : laquelle pource qu'elle eftoit fans deffenfe, ils prindrent, gaftèrent, & defrompirent. Là occirent les Norvvegiens l'evefque appellé Gohardus, fes clercs, & les moines d'un mouftier voifin fitué en une ifle de Loire, avecques grande multitude de peuple qui là eftoit affemblé pour la peur des ennemis, ou pour la folamnité de la fefte fainct Jean Baptifte, dont la Nativité eftoit celuy jour celebrée ; & les autres garderent pour en avoir rançon, lefquels ils menerent la nuict avecques leurs autres proyes en leurs nefs. Puis après le jour fainct Pierre & fainct Paul brûlerent ledit mouftier de l'ifle. Et denotent lefdits annaux, que ce fut en l'an de Noftre Seigneur 843, combien que Sigebert rapportant ladite prife de Nantes,

dit qu'elle fut l'an 853, en la veille de Pasques, & que de là en après ils occuperent Angers & Tours destrompants toutes choses comme tempeste : & Vincent le recite au 36e chapitre du cinquiesme livre.

En l'an 844 selon Sigebert, convindrent Lothaire, Charles & Loys les fils de l'empereur Loys en la cité de Verdun, & là partirent la succession dudit Loys leur père en trois parties : & eut Lothaire l'Empire, Loys Germanie, & Charles les royaumes occidentels, depuis la Bretagne qui sépare l'isle de Bretagne, c'est Angleterre, de Neustrie, jusques ou fleuve de Meuse, à laquelle partie depuis lors jusques à maintenant est demouré le nom de France. Lequel Charles, quand il entendit que Nemenoius, Lambert & les Bretons avoient assailly & occupé les citez & les territoires de Rennes & de Nantes que Charlemagne & Loys son ayeul & son père par leur force avoient acquis, & ne luy en vouloient obeir, mais appareilloient leurs armes contre luy, il assembla innumérable exercite, & l'envoya en Bretagne contre eux : contre lequel Nemenoius ne craignit point combattre; mais considérant que servitude imposée par violence de bataille se doit oster & descharger par resistence d'armes, leur alla à l'encontre. Et adonc les Bretons se confiants en la proesse de leur duc, & espérants meilleure fortune qu'ils n'avoient eue ès temps passez, ouvrèrent tellement par leurs proesses que jaçoit ce qu'ils eussent esté plusieurs foiz vaincus par avant, ils furent celle fois vainqueurs & firent merveilleuse occision de leurs ennemis. De laquelle bataille qui advint l'an dessusdit 844 dit Matthieu Palmier en sa Chronicque que les Bretons en celuy an prosperement combattans contre les François furent tellement animez qu'après celle bataille ils en recommencèrent souventes fois d'autres.

Après avoir emprunté à la *Chronique de Nantes* le récit des exploits de Lambert contre les successeurs de Renaud et celui des victoires de Nomenoé jusqu'à cette phrase : « Et tout premier assaillit celuy Nemenoius le monastère de Glonna, qu'on dit à présent sainct Fleurent le viel & le destruisit », Le Baud ajoute :

Dont dient les Chronicques de celuy moustier que comme les Bretons paravant eussent servy aux rois de France, s'esleva premièrement Nemenoius le breton contre Charles le Chauve, lequel quant il eut joint les Rennois avecques les Nantois, dédaigna leur obéir, & que le

monaſtére de Glonna, doté par Loys pére dudit Charles & conſtruit par Charlemagne ſon ayeul, fut adonc aſſailly par celuy Nemenoius, & par luy fut embraſé & degaſté cruellement, mais qu'il fut lors par le ſainct, auquel ce lieu avoit eſté divinement concédé, inviſiblement féru en une cuiſſe, pourquoy il donna aprés audit mouſtier grand pécune, & en tant qu'il peuſt amenda le dommage. Toutesfois porta-il touſjours avecques luy le ſigne de ſa percuſſion, car il demeura clop tant qu'il veſquit.

Pourtant ne laiſſa pas Nemenoius à perſécuter les autres lieux des François, ains procéda plus avant contre les Angevins. & ſ'efforça dépopuler le pais par fer & par flamme. Allencontre duquel vint le roy Charles avecques merveilleux exercite pour lui obvier : & fut faite bataille entr'eux, en laquelle ledit Charles fut ſurmonté & furent occis maints milliers des ſiens, l'an de grâce 847 dont dit Sigebert, qu'en celuy an ledit Charles combattit malheureuſement contre les Bretons.

Si ſe rapatria Nemenoius aprés celle victoire : mais l'an 849 il rentra à grant puiſſance au pais du Maine : & ſelon les Chroniques Annaux de l'égliſe Sainct Sauveur de Redon, combattit derechef contre ledit Charles venant ſur lui en une ville qui eſt appellée Ballon.

La déposition des évêques est racontée d'après la *Chronique de Nantes* et la *Vie de saint Convoion :*

Dont dient les Annaux de ladite égliſe de Redon, que regnans Lothaire empereur, Charles en France, Loys en Germanie & Nemenoius en Bretagne qui avoit dejetté le tiran Ratuils & Suſan eſtant eveſque de Vennes fut fait un Senne en Bretagne contre les eveſques en la ſalle qui eſt appellée Coitlouh.

En cette maniére doncques raconte ledit Acteur des Chronicques de l'Egliſe de Nantes, l'expulſion des eveſques de Bretagne avoir eſté faite par le duc Nemenoius, laquelle maniére n'eſt pas conſonante, ne auſſi la cauſe, à ce qu'en rapportent celles de l'égliſe de Redon, & la légende ſainct Convoyon. Mais fortune dominante en toute choſe, ſi comme dit Criſpe Saluſte, ſouventes fois ainſi célébre, ou obſcuriſt les choſes plus par volonté que par vérité.

Et dit l'Acteur de la Chronicque des roys Bretons armoricains, que Nemenoius debouta lesdits evesques pour deux causes : l'une pour recouvrer ses droicts qui luy avoient esté troublez par les empereurs Charles & Loys en instituant lesdits evesques : l'autre pour l'hérésie symoniacque, dont il a esté parlé dessus, qui avoit contagié l'Eglise, & que celuy Nemenoius ensuiveur de Jesus Christ, qui jetta hors du Temple les vendeurs & achetans, mist hors lesdits evesques simoniaux de son royaume.

Et quant à la création de trois nouveaux évesques, qui selon ledit acteur des Chronicques de Nantes fut lors faite, est à scavoir que sainct Sanson, qui selon Sigebert dès l'an 566 passa de l'isle en cette Bretagne Armoricane, peu de temps après, selon Vincent, fut ordonné evesque de Dol, ainsi qu'il a esté dit devant : auquel Sanson succéda audit siége sainct Magloire son cousin, & après Magloire Budoc fils du comte de Goetlo & d'Azenor, fille du prince de Legionense. Et de ces trois archevesques succédans l'un à l'autre au siége de Dol traicte ledit Vincent au 106 & au 122 chapitre du 22 livre du Miroir historial. Après lequel Budoc fut aussi archevesque de Dol sainct Geneveus, & luy succéda Restoaldus au temps du pape Severin, qui luy donna l'usage du pallium, & après luy sainct Thurianus : les vertus, les miracles & la vie desquels sont commandées en pages, legendes, & histoire de ladite Eglise de Dol.

Au temps doncques des dessusdits, & d'autres succedans en l'évesché de Dol, demoura celuy siége sans quelconque colonne par l'espace de 140 ans, & jusques au temps de Festinian, qui fut le quinziesme ; auquel Nicolas differa l'usage du pallium jusques à certain temps : pourtant que le roy qui lors régnoit en Bretagne avoit ignorantement proposé son nom au nom du pape, au commencement de ses lettres, & les luy avoit envoyées sans l'impression de son seel, & par legats non idoines.

Et au regard de ce que ladite Chronicque de Nantes rapporte, que Nemenoius fist l'evesque de Dol métropolle des autres evesques de Bretagne, selon l'archevesque Baldric en l'histoire dudit sainct Sanson, le prince Iudual, ainsi qu'il a esté dit devant, lui submist toute Donnonense, & ordonna que ledit Sanson y fust archevesque ainsi qu'il avoit esté à Eboracense, & semblablement les autres qui luy succédoient audit siége de Dol.

Auſſi, ſelon le cathalogue des eveſques de Lexovienſe, dès ce que la foy de Jéſus-Chriſt fuſt receue en Armoricque, c'eſt à ſcavoir dès le temps que ſainct Cler envoyé par les apoſtres vint à Nantes la preſcher, fut ordonné ſiége epiſcopal à Lexovienſe, dont Drennalus fut premier eveſque, Tongualus le ſecond, Hoſbertus le tiers, & y furent ſucceſſivement le nombre de 68 eveſques juſques à ſainct Tugdual, patron de l'égliſe de Trecorenſe : & depuis ledit ſainct Tugdual y furent huict juſques à la deſtruction de ladite cité faite par Haſtan duc des Danois, après laquelle le ſiége vacca ſans aucun eveſque juſques au temps de Nemenoius, qui reſtitua celuy ſiége à Trécorenſe, pourtant que Lexovienſe eſtoit deſtruite, comme dit eſt, & y ordonna eveſque un nommé Gracian, auquel ſuccéda Paulus.

L'expulsion d'Actard est racontée d'après la *Chronique de Nantes*, après quoi Le Baud continue ainsi :

Celuy roy Nomenoius doncques ainſi coronné à Dol, métropolle cité de Bretons, quand il conſidéra ſon chef aourné du diadème & ſa dextre annoblie de ſon ſceptre royal & que ſon royaume eſtoit vuide de ſes occupeurs, & remis à ſon premier eſtat, il ne ſe tint à tant, mais par convoitiſe qui lors creut plus grande en ſon courage jà par avant pour ſes victoires grandement élevé, il propoſa paſſer les termes de ſes pères, & comme vengeur de leurs injures, raſſaillir & moleſter par les armes les François ſes ennemis. Si raſſembla pour ce faire merveilleuſe multitude de ſes Bretons, & au ſecond an de ſon coronnement, qui eſtoit de l'Incarnation 857, entra au royaume de France, qu'il ſ'efforça de toute ſa puiſſance degaſter & deſtruire. Car les citez & les villes qu'il print à force, leſquelles lui refuſérent obéir, briſa & deſrompit & les villages & maiſons champeſtres bruſla & mis en flamme & en cendre. Dont dit Mathieu Palmier en ſa Chronicque, que en celuy an les Bretons entrez es Gaules depredèrent & pollèrent preſque toutes choſes ; & ne leur ſecourut point le roy Charles : car les François diviſez machinerent lors rebellion contre luy. De quoy dit Sigebert que l'an enſuivant, qui fut de l'Incarnation 858, leſdits François, ne pouvant porter la cruauté dudit Charles, inviterent

Loys ſon frère, roi de Germanie, à régner ſur eux. Et que l'an 859 par ce que les princes dudit roy Charles diſcordaient entr'eux, les Bretons aſſaillirent la terre qui eſtoit deſtituée d'aides, & allèrent gaſtant toutes choſes juſques à Poictiers. Mais ainſi qu'ils retournoient, le roy Charles les pourſuivit, entra en Bretagne & pres grand eſtrif de bataille les François furent vaincus, & les Bretons ſe vengèrent cruellement en l'occaſion d'eux.

Après leſquelles victoires acquiſes par Nemenoius, il demoura en paix & ne l'oſèrent nuls moleſter ne aſſaillir. Lequel Nemenoius, combien qu'il fut cruel à ſes ennemis, ſi aima-il l'Egliſe et ſes Miniſtres. Dont dit la Chronicque de Sainct Sauveur de Redon, ainſi qu'il eſt noté cy devant, & qu'il avoit amour à Dieu, combien qu'il n'en euſt pas la ſcience. Meſmes rapporte l'hiſtoire ſainct Convoyon qu'il alloit ſouvent à celuy benoiſt Convoyon & ſe delectoit en ſes ſermons, par leſquels il fut inſtruit à mieux vivre, & quand il eut probation de la pureté de ſa vie, il luy donna pluſieurs dons à relever l'indigence de ſon mouſtier, en ſe recommandant à ſes oraiſons.

Auſſi fonda ce roy Nemenoius un autre monaſtère nommé Lehon, ſitué près un ancien chaſtel appellé par ce meſme nom ſur le fleuve de Rance près la ville de Dinan, & envoya en l'iſle de Sargie querir le corps de ſainct Magloire, jadis archeveſque de Dol, qui y avoit eſté enſevely.

Et rapporte l'hiſtoire de celle tranſlation, qu'en celuy temps que le renommé roy appellé Nemenoius, reſplendiſſant par dignité d'empire & de nobleſſe, apres ce que non content des ſieges de ſes ayeulx il eut ſubjugué à ſon empire maintes provinces, & qu'annobly de royalle ſouveraineté il gouvernoit en paix Bretagne opulente & abondante de tous biens, un jour ainſi comme il alloit à la chaſſe trouva ſix moines moult devots & religieux à la raix d'une montagne ſur la rive du fleuve de Rance, auſquels quand il les vit maigres & pâles il demanda quelle vie ils menoient, & pour quoy ils habitoient ces lieux sauvages : & iceux cognoeſſants par la multitude des chevalliers dont il eſtoit environné ou par ſes ornemens royaux que c'eſtoit le roy, le saluèrent humblement, l'appelans pere du pais, & embraſſèrent ſes genoux, diſans que leur propos eſtoit mener vie monaſticque, & demourer au ſervice divin, en priant Dieu inceſſamment pour luy & ſes feaulx, & luy ſupplierent que

par ſa puiſſance royalle il luy pleuſt leur donner terre convenable pour eux ſubſtanter & nourrir. Et adonc le roy en leur octroyant leur demande ſ'enquiſt quelles reliques de ſaincts ils avoient avec eux, afin que quand il leur auroit donné terre il ſe recommandaſt à leurs prieres en oeſeuſe & en ſes affaires. Mais quand il connut qu'ils n'en avoient nulles, il leur donna de la pecune, & leur diſt que ſi Dieu regardant leur labeur & devotion leur concordoit avoir aucun du nombre des ſaincts qui honoraſt ce lieu de patronage, & qu'ils retournaſſent en ſa preſence & il leur donneroit largement terres & poſſeſſions.

Et quand il ſ'en fut retourné, leſdits moines prindrent conſeil d'envoyer l'un d'eux appellé Condanus à la dite iſle de Sargie, lequel quand il y fut ſalua les cuſtodes du corps de ſainct Magloire, & leur expoſa ſa legation de par le roy en ceſte manière : Noſtre roy, diſt il, juſques à maintenant, ainſi que vous avez bien cogneu, a eſté belliqueux, terrible à ſes ennemis, preſomptueux de ſes forces, deſirant eſpandre ſang humain & digne d'eſtre hay de Dieu : car non content du ſiege paternel, il eſt allé en lointaines terres, leſquelles il a embraſées, & les a jointes à ſon empire, les citez qu'il a prinſes les aucunes a confederées à luy, & les autres faites tributaires ; & ſi a bruſlé les lieux des ſaincts par feu, & ſouventes fois fait & exercé innumerables proyes & rapines. Mais au temps de preſent, apres que nulle gent n'oſe contredire à ſa puiſſance, il eſt calomnié par le regard divin, & a diſposé ſe tenir pacifiquement, corriger les vices paſſez, vivre du propre, hair rapines, amander ſa vie : & afin que je conclue briefvement, ramener toutes choſes mauvaiſes & indirectes, en directes & en bonnes. Et a eſleu en ſon royaume un lieu entre pluſieurs, lequel il a ordonné en tant qu'il pourra honnorer de dons royaux, de reliques de ſaincts, & de moines eſleus afin de prier pour l'âme de luy ; & pour ce qu'il a devotion à ſainct Magloire, vous mande luy envoyer ſon corps entier, & prenez le lieu perpetuellement ſous votre puiſſance.

Et pourchaſſa ledit Condanus tellement que le corps du benoiſt Magloire fuſt de l'iſle de Sargie par la volonté de Dieu apporté en Bretagne au monaſtère de Lehon, que le roy Nemenoius pour l'honneur de Dieu & de ſainct Magloire, fonda & dota de grands poſſeſſions.

Et cefte chofe de Nemenoius eft icy, felon ladite hiftoire, rapportée afin de mieux cognoiftre les mœurs & la converfion de luy.

Touteffois, aprés la bataille deffus touchée faite par les Bretons contre Charles le Chauve, voulant Nemenoius encores procéder à la deftruction des François & de leur royaume : car une victoire acquife efmeut toujours le courage du vainqueur à faire & entreprendre autre nouvelle pour adjoufter à la première, f'efforça en l'an d'aprés, qui fut de l'Incarnation 860, leur ingérer plus grands & plus griefs affauts, pour laquelle chofe faire il ne retourna pas en Acquitaine, que l'an précédent il avoit gaftée, mais paffa le fleuve de Mayenne avecques fon exercite. Et comme il trouvaft la cité d'Angers prefque toute deferte & vuidée de fes habitans, parceque les Norwégiens l'avoient paravant prife & deftruite, il l'affaillit de toutes parts & entra par force dedans. Et adonc fift violer les temples de ladite cité où le demourant des citoyens eftoient fuis & entrez à refuge ; dont les uns furent occis & les autres prins & emmenez captifs miférablement. Laquelle chofe moult dépleut à Dieu, fi comme manifeftement il apparut aprés : car quand il eut ainfi degaftée celle cité, il f'en départit & conduifit fon exercite felon les rives du fleuve du Loir, qui fe plonge en Mayenne au deffus de ladite cité & bruflant & deftruifant les territoires d'Anjou, du Maine & de Neuftrie depuis Loire jufque à Neuftrie, parvint à Vendofme, où il f'arrefta attendant y recueillir fes ofts qui eftoient efpandus par lefdits territoires afin d'affaillir le pais de Chartres ; mais comme ja partie de fon exercite commençait à gafter celle grand plaine qu'on appelle la Beauffe, il devint foudainement enferme, & par gravité de doleur finit dedans briefs jours fa vie.

Et la manière de fa mort rapporte Sigebert & dit que comme Nemenoius roy des Bretons f'efforçaft depopuler & gafter le royaume des François il luy fembla qu'il vit affifter prés de luy fainct Maurille, jadis evefque de la cité d'Angers, duquel il fut feru en la tefte d'un bafton & fentit l'ire de Dieu par fa mort. Et ainfi le récite Vincent de Beauvais au 38 chapitre du 25 livre du Miroir hiftorial.

Le chapitre XV, consacré au règne d'Erispoé, débute ainsi :

Après la mort dudit Nemenoius roy de Bretagne, lequel selon la Chronicque du monastère de Sainct Meen, puissamment deffendit Bretagne, & que ainsi que dit celle Chronicque, ne combattit pas seulement contre les Norwégiens, mais aussi contre Charles le Chauve empereur & roy de France, luy succéda Herispogius son fils, qui ne luy fut dissemblable en vertu, car il retint en sa domination & seigneurie la cité d'Angers & les territoires d'Anjou, du Maine & de Thouraine que le roy Nemenoius son père avoit conquis. Et furent en son temps les termes de son royaume jusques à Vendosme, selon qu'il est trouvé en l'histoire de la translation du corps sainct Brieuc, que celuy roy Herispogius porta au monastère de Sainct Sorge les Angers, qui lors estoit sa propre chapelle.

Et quand Charles le Chauve entendit la mort dudit Nemenoius apres petite intervalle, si comme rapportent les Annaux de l'eglise Sainct Sauveur de Redon, il esmeut tout son exercite a venir en Bretagne contre Erispogius : car il cuidoit selon lesdits Annaux, qu'il peust prendre par armes toute Bretagne & faire occisions & destructions d'hommes & amener toute la province a sa domination. Mais adonc Herispogius, qui lors gouvernoit Bretagne, quand il entendit l'entreprise dudit Charles, il commanda préparer son exercite & manda que tous fussent appareillez & le precedassent outre le fleuve de Villaigne. Et lors tous les Bretons se leverent de leurs lieux, & se logerent en la ville qui est appellée Jeniglina, pres l'eglise Sainct Pierre l'Apostre, & fut en l'an 859, dont dit Sigebert, qu'en celuy an, Herispogius fils Nemenoius roy des Bretons, se confedera & allia audit Charles : & dit aussi que par les dons que luy fist le dit Charles, il se soubmist à sa domination ; mais les Chronicques Annaux de Baldricque archevesque de Dol rapportent le contraire : c'est à scavoir que le roy Herispogius s'exempta du tout de la jurisdiction dudit Charles & qu'en son temps les évesques des Bretons avec leurs princes obeissoient à l'archevesque de Dol, & estoient exempts de la jurisdiction de l'évesque de Tours.

Ici se place, d'après la *Chronique de Nantes*, le récit de la réconciliation d'Erispoé et d'Actard.

Mefmes, dit la Chronicque du monaftère de Sainct Sauveur de Redon, que le vénérable Convoyon abbé dudit monaftère, lequel avecques l'aide & confentement du père Herifpogius roy de Bretagne, c'eft à fcavoir de Nomenoius & des autres nobles de Bretagne il avoit edifié, alla à la préfence dudit Herifpogius au mouftier de Gael, & luy requift devant plufieurs feaulx de Bretagne, tant evefques que lays, que felon que l'Ordre de Sainct Benoift ordonnoit, il concédaft à luy & à fes moines habitans au mouftier deffufdit tant aux vivans qu'à ceux qui viendroient après leur election, c'eft à fcavoir qu'ils n'euffent nul abbé eftranger, finon celuy que par unanime congregation & par commun confeil & confentement avecques la crainte de Dieu ils efliroient. Laquelle chofe celuy Herifpogius fcavant eftre raifonnable, confentit avecques le commun confeil de Salomon fon coufin, du fils dudit Herifpogius nommé Conan, & des evefques là affiftans, c'eft à fcavoir Conoantguen de Vennes, Ananwelen de Cornoüaille & Rethuvalard d'Alethenfe, et ce mefme Nomenoius père dudit Herifpogius avoit concédé, c'eft à fcavoir qu'ils n'auroient point d'abbé finon celuy qu'ils efliroient d'eux mefmes, felon la reigle fainct Benoift : & donna Herifpogius audit abbé de Sainct Sauveur la moitié de Brin, dont fon père Nomenoius leur avoit ja donné l'autre.

Au temps de celuy Herifpogius roy de Bretagne, retournèrent les Norwegiens ès Gaules à gafter les régions prochaines de la mer : & dit Sigebert, qu'ils vindrent à la my juillet de l'an 865, partie defquels Norwegiens que conduifoit un duc danois appellé Sideric, coufin de Bier fils de Lotry roy de Dannemarche, avecques lequel le roy Nemenoius en fon temps avoit fait paix, vindrent aux rivages de la mer de Bretagne pour gafter les terres prochaines. Mais quand Sidéric entendit que Herifpogius fils dudit Nemenoius régnoit en celle province, & la convention qui avoit efté faite entre les deffufdits Bier Nemenoius, il accorda celle mefme convention au roy Herifpogius qui avoit affemblé fon exercite & eftoit venu audit rivage prohiber la defcente aufdits Norwégiens, lefquels adonc rafraifchirent leur navire de vivres & d'autres chofes néceffaires & fe départirent de là pour aller aux autres régions.

Mais après le départ d'eux furvint derechef une autre multitude des dits Norwegiens, qui felon Sigebert en l'an 866 degaftèrent les termes de Nantes, d'Angers, de Poitiers & de Tours. A l'encontre defquels f'affemblerent Rannulfus duc d'Acquitaine, & Robert le fort marquis, lefquels incautement combattans furent occis comme brebis par loups. Et quand Sideric qui nageoit par la mer Occeane, entendit qu'ils avoient gafté le pais de Nantes qui appartenoit au roy Herifpogius fon allié, il vint felon la Chronicque de l'églife Sainct Sauveur de Redon, avecques cent cinq nefs occuper le fleuve de Loire, & environna les tentes des autres Peans qui avoient defpeuplée la cité de Nantes, & avoient gafté toutes les regions près & loin deftruifant toutes chofes par embrafement; & fi avoient mis leurs chafteaux en l'ifle qui eft appellée Biece : & comme il les eut enceints par navire tout à l'environ en maniere qu'ils ne pouvoient iffir, ne entrer, mais eftoient affiegez, incontinent Sideric envoya fes meffalgés à Herifpogius le roy de Bretagne, qu'il veneift courir fus avecques fon exercite à fes adverfaires qui avoient deftruit fes regions, & fuffent Herifpogius & Sideric d'un courage & d'une volonté, afin qu'ils les effaçaffent du fuperfice de la terre. Et quand Herifpogius l'entendit il envoya haftivement fes meffaigez par tout fon royaume aux Bretons qu'ils veniffent avecques leurs armes faire aide au duc des Normans à dechaffer les ennemis Peans qui jà par longtemps avoient irrité les regions & les provinces des Chreftiens. Adonc les Bretons fe leverent ignellement de leurs fiéges, c'eft à dire de leurs lieux, & coururent fus avecques Sideric & fon exercite aux deffufdits Norwegiens, qu'ils commancerent à combattre & à froeffer leurs chafteaux, & occirent d'eux très-grand multitude : mais Sideric duc des Norwegiens fut navré en celle bataille, laquelle dura du matin jufques à la nuict, qui departit leur eftrif, après lequel f'en retournèrent un chacun d'eux à leurs tentes : & le lendemain les Peans qui eftoient affiegez firent paix & baillerent les mains à Sideric duc des Normans, & luy offrirent très-grand nombre d'or & d'argent, & ainfy furent celuy jour alliez. Si f'en retourna Sideric & entra au fleuve de Senne où il fut occis avecques fon peuple par Charles roy de France.

Mais quand les Bretons f'en furent retournez à leurs tabernacles, les Norwegiens qui avoient efté affiegez refirent leurs nefs, & fe preparerent

afin de venir avec ire & indignation rendre aux Bretons le mal qu'ils leur avoient fait en ladite bataille. Si monterent adonc les barbares en leurs nefs, & iſſants du fleuve de Loire nagerent par la grand mer juſques à tant qu'ils entrerent au fleuve de Villaigne, & avec cent & trois nefs occuperent ſes rives & ſe logerent environ deux mil pas pres du mouſtier de Redon.

Quand les moines dudit mouſtier les apperceurent, ils furent moult eſpouvantez, & prierent Dieu tout puiſſant qu'il les daignaſt delivrer, & garder ſon ſainct lieu de la pollution des Peans & qu'il ne fuſt demoly par embraſement, & incontinent ſ'en allerent du lieu : entre leſquels l'un qui eſtoit preſtre de vie honorable appellé Conan, commença à dire devant ſes frères : Sauveur du monde, maintenant apparoiſtra comment tu ſauveras le lieu de ta conſecration, afin qu'il ne ſoit deſtruict par les peans, monſtre nous ta puiſſance & nous ſerons ſauvez. Et ainſy que le moine Conan proferoit celles paroles, les vents, ainſi que ſ'ils ſe fuſſent aſſemblez, ſoufflèrent les terres de tourbillons & ſi grands tonnerres & foudres reſplendirent du ciel, qu'il ſembloit aux peans que la mort leur fuſt preſente. Et comme entre ces choſes le ciel avecques grand murmure d'en haut & les foudres & choruſcations tres-vehementement continuaſſent, commencerent leſdits peans à ſ'aſtraindre par vœu que ſ'ils évadoient la mort ils ne violeroient nullement le ſainct lieu de Noſtre Seigneur, mais mettroient dons & preſens ſur ſon ſainct autel, & ainſi fut fait, car le lendemain tranſmirent or, argent & chandelles innumerables & les commandèrent allumer par le circuit du monaſtère, & ainſi ceſſa celle playe entre eux, & iceluy jour mirent gardes au circuit du ſainct lieu, afin que nul d'eux ne fuſt oſé aſſaillir ceux qui eſtoient dedans. Toute ſfois en entra-il ſeize en la ſacriſtie qui beurent du vin qui eſtoit ordonne à la célébration des meſſes, mais incontinent qu'ils l'eurent gouſté ils tournèrent en rage, & aprés qu'ils furent remenez à leurs tentes moururent tous enſemble celuy meſme jour.

Mais neanmoins de là en aprés les peans procédans outre en la province faiſoient proyes & captivoient hommes & femmes, embraſans les maiſons & edifices : pluſieurs toute ſfois des captifs evadèrent leurs mains fuiſſant par nuict en ce ſainct lieu, qui par jour ſe rapiſſoient es



maiſons d'iceluy. Et quand ces peans furent ainſi eſpandus, Heriſpogius qui cependant avoit raſſemblé ſon exercite les aſſaillit, & en occiſt grand partie, & les autres ſ'entrérent en leurs nefs qui ſe departirent de ſa région.

Après quelques mots empruntés à la *Chronique de Nantes* sur les nouvelles plaintes d'Actard Le Baud termine ainsi son chapitre :

Puis après le dict acteur de la Chronicque de Nantes, dit qu'un tiers an de l'ordination dudit Herard archeveſque de Tours qui fut l'an deſſuſdit 866, Salomon neveu du roy Nemenoius, meu de grand convoitiſe, aſſaillit furtivement le roy Heriſpogius ſon couſin & comme deſloal l'occiſt, & luy arracha ſa coronne, laquelle il impoſa a ſa teſte. Auſſi dit Baldric es Chronicques annaux de l'égliſe de Dol, que le roy Heriſpogius regnant, un jouvenceau né du royal lignage des Bretons nommé Salomon, diſant le royaume de Bretagne lui appartenir par le droict de ſes pères ſ'eſleva contre luy & le perſecuta ; ſi l'occiſt en bataille, puis par le conſentement & volonté du peuple, impoſa à ſon chief la couronne du royaume. Et dit auſſi Sigebert que le roy Heriſpogius fut occis par ſes propres ſujets, & denote que ce fut au dit an 866. Et l'auteur des Chronicques des roys de France, au 90 chapitre du 5e livre, dit que Salomon occiſt Heriſpogius ſuiſſant la perſecution en l'égliſe deſſus l'autier appellant Noſtre Seigneur.

Le chapitre XVI, consacré au règne de Salomon, débute ainsi :

Celuy Salomon doncques ainſi fait roy de Bretagne après la mort de Heriſpogius ſon couſin, fut très-débonnaire au peuple breton, & pluſieurs choſes violentes, que Nemenoius ſon oncle avoit faites en ſon temps, ramena à leur premier & deu eſtat. Entre leſquelles il rappella à leurs ſiéges aucuns des eveſques expulſez, & en demourérent auſſi aucuns sans pouvoir recouvrer leurs lieux : & ſelon Sigebert ſe confédéra & allia ce roy Salomon de Bretagne à Charles le Chauve roy de France venant contre luy.

Après quoi vient le récit du synode de Soissons, emprunté à la *Chronique de Nantes,* puis Le Baud reprend :

Et dit ledit acteur en ceſt endroit pluſieurs ledenges du roy Salomon & des Bretons, leſquels quant aux Bretons je ne vueil excuſer, pourceque je n'ay nulle probation de leurs meurs & de leurs conditions d'iceluy temps. Mais quand est dudit Salomon, il a eſté par les ſouverains eveſques, & meſme par ceux de l'Egliſe gallicane, approuvé très-ſainct & glorieux. Et dit de luy ledit Nicolas pape au commancement de ladite epiſtolle, que Noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt par la grâce de ſa miſéricorde daigna en tant illuminer le cœur de la ſublimité du roy Salomon qu'à bon droit pour la reſplendeur de ſa ſapience le pais où il habitoit ne reſſembloit pas Occident, mais Orient, car le ſoleil de juſtice y eſtoit naſqui & y eſtoient deffaillies les ténèbres d'infidélité. Et dit de luy ſa légende qu'il eſt certain qu'il eſtoit de la royalle dignité, c'eſt-à-dire extrait du tres-clair & tres-noble lignage royal des Bretons, & que par devoir accouſtumé de ſa génération luy ſuccedoit & appartenoit qu'il fuſt roy de celle gent. Dit auſſi celle légende qu'en ſon temps y eut ſi grande abondance de tous biens en ſon royaume que nulle choſe n'y deffaillit, car ſelon les ſaintes ordonnances des anciens, il gouverna ſi loablement la cure qui par la grâce de Dieu luy eſtoit commiſe, ſelon raiſon, juſtice & equité, qu'il fut réputé pére des bons, & bénin rétributeur de leurs bienfaits, & au contraire juſte juge & puniſſeur des mauvais.

Celuy roy Salomon, ſelon qu'il eſt contenu en ſes chartres, dont l'exemplaire eſt au monaſtère de Sainct Sauveur de Redon, eut une maiſon royalle en Plelen, en laquelle ſainct Convoyon abbé ſ'en fuit par deux fois avec ſes moines pour la perſecution des Norwegiens, qui en celuy temps retournerent pour par mer degaſter la province, laquelle maiſon royalle il donna au deſſuſdit Convoyon & à ſes moines de Sainct Sauveur à leur requeſte, & par l'interceſſion de la roine Guenwerch ſa femme : & non pas ſeulement leur bailla la dite maiſon, mais auſſi y fit moines, afin qu'ils priaſſent pour la redemption des ames de luy & de la roine, pour la proſperité de leur lignée, & pour la tranquillité & ſtabilité de ſon royaume & de ſes ſujets : lequel il voulut eſtre appellé le Monaſtère

Salomon, & y furent en apres ledit ſainct Convoyon & la roine Guenwerch honorablement enſevelis. Auſſi ordonna Salomon que ſon corps y fuſt mis apres ſa mort par le conſeil du clergé & des nobles de Bretagne, & à l'augmentation de la félicité & de la paix de ſon royaume, y fiſt colloquer le corps de ſainct Maxence qui pour grand don luy fut envoyé d'Acquitaine. Et en celuy lieu, ſelon ladite chartre, le jour de la Reſurrection Noſtre Seigneur, qui fut es 15 kalendes de may l'an 869, àinſi qu'il le viſitoit & honnoroit, offrit à ſainct Sauveur & à ſainct Maxence pluſieurs riches, grands & précieux dons : c'eſt à ſcavoir un calice de pur or, forgé de merveilleux ouvrage, ayant 313 gemmes peſant 10 livres & demie; un texte d'évangiles avecques la couverture d'or merveilleuſement ouvrée, peſante 8 livres, & garnie de 120 pierres precieuſes; une grand croix d'or auſſi de merveilleux ouvrage, peſante 23 livres, enrichie de 370 gemmes, & une caſſe d'yvere d'Inde faite ſubtilement pleine de tres-nobles reliques de ſaincts; une precieuſe chaſuble ſacerdotale couverte d'or que ſon compere le roy Charles de France pour grand don, ainſi comme il eſtoit, luy avoit tranſmis avec un paille de merveilleuſe grandeur à couvrir par deſſus le corps de ſainct Maxence, & ſon evangile de pareille yviere & d'or honorablement enrichy, qui par ſon aide par la providence divine avoit eſté au dit ſainct, couvert par deſſus d'yviere d'Inde; un autre livre orné par dehors & par dedans d'or & d'argent, contenant la vie d'iceluy ſainct Maxence compoſée en proſe & en metre; & un autre livre contenant la vie ſainct Legier martyr; ſans les autres dons que paravant il avoit fait audit monaſtere, c'eſt à ſçavoir un aultier paré d'or & d'argent, à une croix d'argent d'une part, & de l'autre l'image de Noſtre Sauveur faite de tres-bon or, couverte de riches & precieuſes pierres; une autre moindre croix d'or garnie de gemmes, & deux veſtemens ſacerdotaux & precieux poulpres, & trois cloches de merveilleuſe grandeur. Et conferma en celuy jour le roy Salomon à Rutandus abbé de Redon, qui avoit ſuccédé à ſainct Convoyon tout ce que ſes predeceſſeurs Nemenoius & Heriſpogius rois & les autres nobles avoient donné & donneroient en l'avenir ſelon meſure eſdits mouſtiers, & aux moines ſervants à Dieu ſous la regle de ſainct Benoiſt, & les print en ſa deffenſe & protection royalle, ſelon ladite chartre où il ſ'intitule roy de toute Bretagne, & prince de grand

partie des Gaules, prefents Rivallon & Guegon fils dudit Salomon, Ratuuils evefque d'Alethenfe, Pacuethan & Brannus fils Nemenoius.

Celuy roy Salomon en après, felon l'exemplaire d'une epiftole par luy tranfmife à Adrian pape, fit vœu d'aller à Rome pour caufe d'oraifon vifiter les apoftres fainct Pierre & fainct Paul, & les autres reliques: mais comme il voulfeift fur ce prouver la volonté de toute Bretagne, tous le refuferent, pourtant que les peans avironnoient de toutes parts les termes de fa puiffance. Et pour ce confiderant ledit roy Salomon la gravité de fes pechez, & recordant la volonté de Dieu & la faincte puiffance dudit Adrian pape, luy envoya de fes dons par Jeremie evefque de Vennes, par Felix archidiacre dudit lieu, & par autres fes feaulx, luy priant qu'il daignaft regarder, prendre & recevoir en la perfonne defdits apoftres : c'eft à fçavoir une ftatuë d'or de fa grandeur, tant en hauteur qu'en largeur, avec pierres de diverfes manieres ; une mulle ayant la felle, le frein & le collier d'or ; une coronne d'or aornée de pierres precieufes, trante chafubles, trante draps de laine taints de diverfes couleurs, & plufieurs autres dons & prefens d'or & d'argent ; le priant auffi que combien que les dites chofes fuffent petites & villes au regard de fa dignité, qu'il remembraft la pauvre vefve offrante deux querluis au Temple par devote penfée, & fcavoir par fes lettres & par fes meffages, qu'il avoit edifié un monaftere, lequel il n'avoit encore dédié en l'honneur d'aucun fainct ; & luy pleuft luy envoyer des reliques qu'il poffedoit approuvée de luy & des autres papes fes predeceffeurs, par lefquelles fon ifle peuft mieux eftre illuminée de la grace de Dieu. Lequel Adrian pape felon la teneur de fon epiftolle par luy envoyée audit roy Salomon, quand il eut oy fes legats prit induces de fept jours pour leur refpondre. Durant lefquels luy & tous les Romains prierent & jeufnerent, & après les fept jours paffez luy fut revelé & à trois de fes cardinaux par le Sainct Efprict qu'il luy envoyaft du corps de fainct Leon pape ; pour ce tranfmift Adrian à Salomon le bras du deffufdit Leon à l'illumination, aide & defenfe de fa région, lequel il avoit certainement prouvé avoir fait plufieurs miracles. Et afin que la foy de Salomon de plus en plus accreuft en luy, luy certiffia par ladite epiftole que c'eftoit du très-fainct pape Léon, qui par l'envie des Romains avoit efté privé des yeux & de la langue : mais par la grâce de Dieu ouvrant miraculeufement fut reftauré tellement,

que de ceux mesmes yeux il vit sept fois plus clairement, & de celle mesme langue prescha la parole de Dieu plus eloquentement. Et voulut l'authorité romaine que les habitans depuis le fleuve de Loire jusques à la région occidentale, que l'âge, le sexe ou la personne empeschoit, visitant trois fois en un an lesdites sainctes reliques, accomplissent le vœu qu'ils avoient voüé d'aller à Rome. Aussi dit Baldric es Chronicques annaux de l'église Sainct Sanson de Dol, que celuy pape Adrian envoya par les dessusdits legats à Festinian archevesque de Dol, le pallium avecques son privilége.

En après selon les Annaux, les Norwegiens, qui par long-temps avoient nagé par l'Occean, oppressans les régions prochaines, entrèrent en Loire & prindrent terre en Bretagne. Contre lesquels Salomon assembla tous les Bretons au pais & territoire nantois en un lieu appellé Clavizac en appareil de bataille, & en occist plusieurs. Et selon l'acteur des Chronicques des rois de France au 58. chapitre du 5. livre, fist ledit Salomon paix avecques les autres, & fist cueillir à ses Bretons tout le vin de sa partie d'Anjou.

Mais assez peu de temps après il les assiegea en la cité d'Angers, auquel assiégement vint aussi le roy Charles le Chauve de France, lequel selon le dessusdit acteur des Chronicques françoises au 82. chapitre du 5. livre, dénonça son exercite venir en Bretagne, afin que les Norwegiens ne doutassent qu'il venist contre eux, & finissent en autres lieux où il ne les peust si bien contraindre. Et dit aussi ledit auteur, que le roy Salomon de Bretagne qui estoit venu en son aide, residoit avecques son ost sur le fleuve de Mayenne, & qu'il envoya audit Charles son fils Gueguon avecques les principaux des Bretons, par lesquels il se recommanda à luy, & luy promist fidélité. Et de cest assiegement rapportent les Chronicques annaux de l'Eglise d'Angers, que en celuy temps, c'est à sçavoir l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur 873, le roy Charles assiégea la cité d'Angers; car après que les Norwegiens eurent occis Robert comte des Angevins, Rannoul comte des Poictevins, & maints autres hommes de noble lignée, qui par armes deffendoient les termes du pais, Nostre Seigneur adversant aux habitans de la terre, comme nul homme ne fust trouvé qui resistast à leur violence, sollicitez par la diruption du peu de citez ou de

regions, & confidérants en leur courage par la proye d'aucunes combien grandes eftoient les richeffes de toutes, entrerent en ladite cité d'Angiers qu'ils trouverent vuide, parce que les citoyens f'eftoient difperfez par fuite, & comme ils la viffent trés-garnie, & par fa fituation du lieu inexpugnable, ils furent moult joyeux, & ordonnerent qu'elle feroit à eux & à leurs multitudes tres-feur receptacle contre les gens qu'ils avoient irritez par leurs batailles. Pourquoy ils amenèrent par le fleuve de Mayenne leurs navires avecques leurs femmes & leurs enfants & entrérent dedans auffi comme à y demourer. Si reparerent les foffez, & renouvellérent leurs cloftures & faillants fouventeffois de celle cité par haftifs affaulx degafterent les régions prochaines. Et comme celle pernicieufe pefte enclofe es entrailles du royaume fuft noncée au roy Charles, il cueillit incontinent exercite de tous les royaumes qui obeiffoient à fa jurifdiction, ainfi comme à efteindre un commun embrafement, & mettant fes chafteaux au circuit d'elle la ceingnit par fiege. Et pourceque le fleuve de Mayenne, par devers les parties de Bretagne arroufoit le mur de ladite cité, il manda à Salomon roy des Bretons qu'il affemblaft fes aides & venift haftivement, afin que l'ennemy commun fuft débouté par communes forces. Lequel roy Salomon prenant avecques luy maints milliers des Bretons ficha fes tentes fur les rives du fleuve de Mayenne. Et lorfque la cité fut de toutes les parts avironnée par fiege, fut eftrivé d'une part & d'autre par merveilleufe vertu, & furent appliquées diverfes & exquifes manieres de machines; mais les efforts du roy Charles n'obtindrent pas profpéres effets; car la force du lieu ne donnoit pas facile entrée, & la vallable puiffance des peans, pource que la chofe eftoit pour leur vie, refiftoit par fouveraine force. Mais comme celuy exercite d'innumerable multitude fuft epouvanté par ennuy de long fiége & par maladie de griefve peftilence, les Bretons regardans la cité eftre inexpugnable, f'efforcèrent defvoyer le fleuve de fon chanel; afin qu'aprés qu'il feroit defeiché de fon cours naturel, ils peuffent affaillir les nefs des Norwegiens. Si commencerent adonc à ouvrir une foffe de merveilleufe grandeur, & auffi de largeur, laquelle chofe donna fi grand crainte aux Norwegiens que fans nulle dilation ils promirent grand pecune au roy Charles, f'il leur oftoit le fiege & leur donnoit liberalle iffuë à aller hors de fon royaume. Lequel Charles furmonté de laide con-

voitiſe receut la pecune, & departant ſon ſiege fiſt voye aux ennemis, qui montans en leurs nefs ſe mirent en Loire, & ne ſe deſpartirent pas pourtant ainſi qu'ils avoient promis, mais demourants en ce lieu firent pis qu'ils n'avoient fait par avant.

Et en celuy an ineſtimable multitude de langouſtes degaſta preſque toute la Gaule, dont dit Sigebert, qu'elles parvindrent juſques à la mer de Bretagne, où elles furent enfin par le ſoufflement des vents ſubmergées au parfont de la mer; mais elles furent rejettées au rivage par les ondes, & fut par leur pourriture l'air corrompu, dont pluſieurs hommes périrent. Et dit auſſi celui auteur Sigebert, que ces deux rois Charles & Salomon aſſiegerent par long-temps les dits Norwegiens en ladite cité d'Angers. Mais comme ils fuſſent amenez à deſeſperance, ledit Charles contre le vouloir de ſon exercite print argent d'eux, & les en laiſſa aller : & par ce convenant leur donna occaſion de pis faire. Et Vincent le recorde ainſi au 41 chapitre du 25 livre du Miroir Hiſtorial & denotent ces acteurs, que ce fut en l'an 875. Et ſelon Baldric es Chronicques Annaux de l'Egliſe de Dol, pour la cauſe que le roy Salomon fut à celuy ſiege d'Angers avecques le roy Charles de France contre les Norwégiens, & luy aida à les expeller de la cité, ledit Charles luy quitta pour luy & ſes ſucceſſeurs rois de Bretagne, la calumpne de ſes predeceſſeurs empereurs & rois de France, luy permettant porter coronne royalle, poulpre & avoir ſiège archiepiſcopal, faire forger monnoye d'or & d'argent, & généralement toutes autres choſes convenables à roy, que leſdits empereurs & roys de France, & meſmes ledit Charles, ſ'eſtoient efforcez empeſcher aux prédeceſſeurs dudit Salomon, & à luy.

Et aſſez toſt après celuy Salomon roy de Bretagne, qui eſtoit tres-devot & tres-religieux, ſelon que rapporte ſa legende, pourtant que luy ſembla qu'en ſe adherent aux choſes temporelles, il delaiſſoit à enfuir les ſpirituelles, manda tous les princes de ſon royaume, tant d'égliſe que ſéculiers & en leur préſence ſe demiſt de ſon authorité royalle, voulant, ſi comme aucuns dient, ſaire coronner ſon fils Guegon, & le conſtituer en ſon lieu. Et adonc aucuns particuliers qui l'avoient en haine, les uns pour cauſe de la mort de ſon couſin le roy Heriſpogius qu'il avoit occis en bataille, ſi comme il eſt dit devant : les autres pource qu'il les avoit

reprins & corrigez de leurs deffaux, conſpirerent contre luy, penſants, parce qu'il avoit ainſi depoſé ſa puiſſance, de ſ'en venger. Et eſt trouvé es Annaux qu'aucuns faux eveſques leſquels celuy roy Salomon, jouxte l'inſinuation du pape Nicolas, avoit redargué & reprins de leur mauvaiſe entrée en l'égliſe, procurerent celle choſe; car celuy Nicolas pape luy avoit eſcrit, comme il a eſté dit devant, une grande & longue epiſtole, en laquelle il decerna que les eveſques que Nemenoius avoit mis hors de leurs ſiéges avoient eſté mauvaiſement & injuſtement deboutez, & contre la forme de droict; mandant celuy Nicolas pape audit Salomon, qu'il reſtituaſt en leurs lieux ceux qui eſtoient dejettez, & rejettaſt ceux qui eſtoient mauvaiſement intrus. De laquelle epiſtole, ſi comme il a eſté dit devant, eſt prins le chapitre Hœc quippe, lequel eſt mis par Gracian au texte des décrets en la tierce cauſe, & en la 6. queſtion. Leſquels faux & intrus eveſques parce qu'ils eſtoient ſouſtenus par pluſieurs comtes & barons de Bretagne, ne peurent par nulle vertu ne ſpirituelle ne temporelle, c'eſt à ſçavoir pour le roy, ne pour le pape, eſtre oſtez des ſieges qu'ils avoient occupez : mais ainçois, comme il eſt dit, procurerent la mort au debonnaire roy Salomon qui avoit voulu proceder à les expeller jouxte les mandements du ſiege apoſtolique.

Auſſi dit ſadite legende, que l'ennemy du genre humain excita les cœurs de ſes féaux es aiguillons de diſcorde dont il fut fait que la déception des fraudateurs luy oſta ceux que le ſacrement de foy promiſe luy avoit adjoints, & que de toute la multitude de ſes familiers ne demoura que deux eveſques & deux comtes ſeulement obéiſſans à ſes ſervices imperiaux, & admoneſtoit jour & nuict la mauvaise impulſion, les penſées des autres; tellement qu'ils ne queroient que lieu & temps par leſquels ils peuſſent mener leur deſir à effet : car ils l'avoient cogneu eſtre deſtitué de tout confort, & eſtre tellement aggravé d'enfermeté corporelle qu'ils ne douterent point l'aſſaillir.

Et adonc ſelon les Annaux de l'Egliſe de Redon Pacuethan fils Nemenoius & Curwant deux comtes ſes couſins, le chaſſerent & perſecuterent, & en fin l'occirent. Et la manière de ſa mort rapporte ſadite legende, qui dit que la nuict de la Nativité ſainct Jean Baptiſte, allerent grand caterve avironner le lieu où il ſ'étoit retraict; mais que par la

juſtice divine, leur contrariété, & les merites du benoiſt ſainct Jean Baptiſte ils ſ'en retournerent ſans rien faire ; & le lendemain ſe fiſt ledit roy Salomon porter en un monaſtère, où ſemblablement la vertu de Noſtre Seigneur le deffendit. Car comme les conſpirateurs vinſſent avec grand compagnie de ſatellites l'environner, & que ledit Salomon n'eut ſuffiſant nombre de gens pour ſe garnir, nulle des entrées n'apparut aux aſſaillants, leſquels eſpouvantez de ce miracle, ne ſe repentirent pas pourtant, ains diſpoſerent par autre voye accomplir leur empriſe ; car ils feignirent faire accord avecques luy, & luy manderent paix par un eveſque, auquel il adjouta foy & confiance parce qu'il portoit image de preſtre. Si ſ'octroya de parler à eux, & apres qu'il eut prins le Sacrement de Noſtre Redemption ſe preſenta à ſes ennemis qui avoient decrété entr'eux avant qu'il parlaſt à eux, luy crever les yeux : & de celle execution faire print l'office celuy meſme que ledit Salomon avoit levé des ſaincts fonds. Et ainſy Salomon eſperant paix ſe bailla à ſes ennemis, deſquels il ſouffrit ſi grieſves injures que d'eſtre privé de la lumiere des yeux & finablement afin que plus longuement il ne fuſt affligé par longueur de tourmens, il rendit l'eſprit le 25. jour de juin en l'an de l'Incarnation 876.

Et de celle mort dudit Salomon, dit auſſi l'acteur des Chronicques des rois de France au 90. chapitre du 5 livre, qu'au roy Charles le Chauve ſéjournant à Compiégne furent en celuy temps rapportées diverſes nouvelles du dit Salomon ; car les uns diſoient qu'il eſtoit mort, & les autres qu'il eſtoit malade, mais que les plus vrayes furent de ſa mort en la maniere qui enſuit : c'eſt à ſçavoir que ledit Salomon avoit eſté aſſailly par perſécution Gurwant & Wigon fils de Riulli, & aucuns hommes François, leſquels il avoit affligez. parquoy ils le heioient & prindrent Guegon fils dudit Salomon, lequel ils mirent en chartre; mais Salomon eſchappa par fuite, & ſ'en alla en un lieu appellé Pancheron, & entra en un monaſtere afin qu'il ſe peuſt ſauver; mais qu'il fut circonvenu & environné par ſes ſujets & prins par eux. Et comme il ne deuſt ſouffrir aucune injure par les Bretons, ils le baillerent à Fuldradus & autres François, par leſquels il fuſt aveuglé, & le lendemain fut trouvé mort, recevant, ſelon ledit acteur, digne punition de ce qu'il avoit occis Heriſpogius

son seigneur & père de sa femme sur l'autier fuissant en l'eglise pour eschiver sa persecution, & appellant l'aide de Nostre Seigneur.

Si celuy roy Salomon, selon les chartres & Chronicques annaux de l'eglise Sainct Sauveur de Redon, après sa mort ensepulturé au moustier de Pleban, qui estoit appellé le monastere Salomon, pource qu'il l'avoit fondé, auquel estoient inhumez la roine Guenwerch sa femme, & sainct Convoyon premier abbé de Redon, comme il a esté dit dessus, combien qu'il n'y mourut pas. Mais selon plusieurs autres Chronicques annaux, fut occis à Brest en un lieu qui jusques auiourd'huy est appellé Merzer Salami, c'est à dire le Martyre Salomon. Parquoy il est veu estre vérité de luy, ce que Merlin en sa prophecie jadis escrivit de la moindre Bretagne. Après, dit-il, succedera Salomon, qui par felonnie sera aveugle, & illec sera un mont de terre qu'on nommera Merzer Salami. Et ceste chose attribuerent aucuns au premier roy Salomon, qui semblablement fut occis à Brest, mais elle ne se peut concorder : car celuy premier Salomon fut longtemps avant que ledit Merlin les propheciast.

Aussi rapportent plusieurs annaux la translation du corps sainct Mathieu avoit esté faite en Bretagne durant le regne de ce dernier Salomon, laquelle fut au temps du premier, regnant l'empereur Valentinian, selon que dit Paulinus evesque de Leonense en celle histoire. Mais celle controversité, ainsi qu'il est à croire, est procedée pour l'équivocation de leur nom, & qu'ils furent occis en un mesme lieu, pourquoy les acteurs ont aucunes fois pris l'un pour l'autre.

Et de ce dernier Salomon dient les Annaux, qu'il fut nombré entre les martyrs ; aussi le dit sa legende, & qu'au propre lieu où il souffrit mort fut veu par les hommes de saincte vie si grand clarté de feu resplendissant, qu'elle sembloit toucher au ciel ; parquoy l'un d'eux y edifia une eglise à honorer la mémoire du dit Salomon.

Et dit aussi ladite legende, que celuy Salomon s'apparut par trois fois en esprit à un homme devot, lequel il admonesta qu'il edifiast une autre eglise en son nom & luy donna expriment que là où ficheroit premier son rasteau pour ce faire, il en découvriroit une fontaine d'eau claire. Laquelle chose ainsi advenuë, & lesdites eglises parfaites, y furent par le

divin aide faits tant de miracles, que tous ceux qui là venoient détenus de maladie estoient restituez à santé.

Le chapitre XVII débute ainsi :

Selon les dessusnommées chartres & Chronicques annaux de l'Eglise de Redon, les comtes Pascuethan & Gurwant cousins Salomon, après ce qu'ils l'eurent occis, obtindrent son royaume qu'ils divisérent entreeux. Et dient autres Annaux que ledit Salomon mort s'esleva très griefve controverse sur le royaume entre les comtes & les barons du pais qui estoient procédés de la lignée royalle des Bretons. Car Salomon le comte de Rennes & Allain comte de Vennes, très puissants princes qui estoient neveux dudit Salomon, affectèrent la monarchie de Bretagne. Auquel au contraire les comtes de Léonense & de Goetlo Pascuethan & Gurwant qui l'avaient saisie & departie s'efforcèrent de leurs puissances contrarier & résister. Si fut lors la principauté divisée tellement que chacun en sa province s'appelloit roy des Bretons; pourquoy il est à conjecturer que les deux fils Salomon Ruivallon & Guegon desquels il a esté fait mention dessus furent occis comme leur père, car il ne se trouve point qu'ils le survequissent ne qu'ils luy succédassent en aucune partie. Aussi, comme il a esté dit devant, les dessusdits conspirateurs persécuteurs Salomon prindrent Guégon & l'emprisonnèrent.

Et en après se nourrit discorde entre Pascuethan & Gurwant, par laquelle le païs fut longuement désolé & destruit. Et de ces divisions dit Sigebert que les Bretons après la mort du roy Salomon, pour la contention de régner s'entr'affligèrent par batailles intestines; & ainsi contrains cessérent à destruire Gaule. Lesquelles choses dit Sigebert récite Vincent de Beauvais au 42. chapitre du 25 livre du Miroir Historial.

Aussi furent adonc selon les Annaux, ajoutées à celles grandes & intestines batailles autres adversitez non pas moins contraires aux Bretons, car la barbare nation des Norwégiens qui pour la crainte Salomon pendant qu'il vesquit, s'estoient tenus quoits en se cachant & tapissant, oyans sa mort & considerans la miserable contension & division des princes & tout le royaume divisé en soy repererent & renouvelerent leurs armes; &

pourtant que nul efficacement ne leur réſiſta, le dépopulerent & gaſtérent.

Et en dit l'acteur de l'Hiſtoire de la Tranſlation ſainct Gildas, qu'aprés que celuy religieux roy Salomon fut occis cruellement par les mauvais, les Bretons entr'eux meſmes diſcordans firent batailles inteſtines, & par dehors les pirates danois dégaſterent Bretagne, qui fut adonc tant des ſiens que des eſtrangers en cruelle maniere deſtruite : car les citez, chaſteaux, maiſons & monaſtéres furent bruſlez & mis en cendre; tant qu'en ſolitude, en gaſt & en deſert fut celle région par le jugement de Dieu preſque toute réduite.

Et en celuy temps, ſelon ladite hiſtoire, Alain & Paſcuethenus ſon frère, neveux du roi Salomon, c'eſt à ſavoir fils de ſa ſœur appellée Proſelon & de Paſcuethenus, prince de Vennes, le fils de Widon fils Rorigonis comtes gouvernoient ladite province de Vennes qui eſt dite Broguerech du nom dudit Guerech qui occiſt Bepolenus duc de Chilpéric roi de France & chaſſa l'exercite françois comme il a eſté dit devant.

Mais Paſcuethenus frère Allain combatant contre les péans fut prins par eux & d'eux racheté & finalement il fut occis par leurs aguets. Pourquoy Allain avec ſes fils nommés Judicael, Colledoc & Guerech, demoura au gouvernement d'icelle province qu'il deffendit au mieux qu'il peut : toutesfois furent les corps ſaincts de Bretagne ſous celle perſécution diſperſés par maintes provinces : car ſelon la Chronicque du monaſtère de Gaël, les éveſques, les abbés, les moines & les clers ſ'en fuirent aux eſtranges régions, & les emportérent avec leurs chartres, leurs livres & autres précieuſes choſes. Et rapportent les hiſtoires des neuf ſaincts & de ſainct Goueznou, meſmement pluſieurs tranſlations & légendes des anciennes égliſes de Bretagne, que ſainct Melainne & ſainct Cler ſont à Bourges, ſainct Patern & ſainct Corentin au Mairemouſtier prés Tours, ſainct Paul & ſainct Méen à Sainct Fleurent ſus Loire, ſainct Tugdual à Chartres en l'égliſe Noſtre Dame, ſainct Brieuc à Angers à Sainct Serge, ſainct Maclou à Xaintes, ſainct Sanſon à Orléans en un mouſtier dédié en ſon nom, avecques ſainct Tremoray & ſainct Melaire, ſainct Magloire à Paris en une abbaye appellée de ſon nom, ſainct Thurianus auſſi à Paris au mouſtier Sainct Germain, ſainct Judichael à Sainct Jouyu de Marne,

ſainct Maxent que ledit Salomon avoit fait colloquer en ſon monaſtère de Plelen, à Poictiers, & maints autres deſquels les noms ſont eſcrits au ciel, furent lors & par autres fois tranſportez de Bretagne, en l'honneur deſquels ſont pluſieurs vénérables égliſes conſtruites par France, où ils ont eſté retenus ſous couleur de dévotion. Mais combien qu'ils ſoient abſents de corps, ils ſe monſtrent eſtre preſens en eſprit par miracles, par leſquels ils ne ceſſent chacun jour d'enluminer les lieux où ils furent vivans, plus que ceux où à préſent ſont leurs corps. Laquelle choſe ils font afin qu'ils monſtrent qu'ils aiment leſdits lieux & qu'ils ferment mieux la foy en nos cœurs quand nous les voyons fréquenter par miracles les lieux où ils ne ſont pas, c'eſt à ſçavoir que nous ne doutons de leur puiſſance auſſi comme ſ'ils ne la peuſſent exercer fors ès lieux eſquels ils ſont corporellement.

Et dient encores les deſſuſdites Chronicques de l'Abbaye de Gaël, que celuy bon deffenſeur Salomon fortraict aux Bretons, les Norwégiens commencérent à gaſter Bretagne, & que leur malice creut tellement pour l'iniquité & offenſe du mauvais peuple que en après es jours de Charles le Simple roy de France, ils degaſtérent non pas ſeulement les contrées des François mais auſſi la moindre Bretagne & bruſlerent les habitans d'elle. Et rapportent celles de l'Egliſe de Nantes, qu'après que Salomon roy de Bretagne fut occis par ſes Bretons, les deſſuſdits Norwégiens oyans ſa mort commencérent à retourner par le fleuve de Loire juſques à la cité de Nantes, degaſtants toutes choſes. Pour la crainte deſquels Landranus qui avoit eſté ordonné eveſque de ladite cité de Nantes, après ce qu'Actardus fut fait archeveſque de Tours, ſ'enfuit à refuge au roy Charles de France, qui luy donna lieu & manſion en la cité d'Angers, & commanda que ſes deſpens lui fuſſent adminiſtrez & auſſi à ſes clercs des proprietez royalles qu'il avoit en ladite cité. Et en celuy temps, ſçavoir l'an 878, ſelon que dit le deſſus nommé acteur des Chronicques des rois de France, un nommé Gozfridus tourna partie des Bretons à la fidélité dudit roy Charles ; mais enfin ils firent comme Bretons, qui eſt à entendre qu'ils ſe retournérent & ne luy obéirent pas longuement.

Ainſi fut Bretagne en celuy temps oppreſſée & gaſtée ; car après que les princes du pais ſ'entreſurent occis en pluſieurs batailles par leurs

divisions, les autres furent destruits par les estrangers. De quoy dit Vincent de Beauvais au 45. chapitre du 25. livre Historial, que Rabanus duc des Danois vainquit en celuy temps les Bretons & les Flamans & ardit leurs citez, & que Rollo print le Mans. Mais Allain, comte de Broguerech, c'est à savoir de Vennes & de Porhoët, entre les comtes du pais le plus noble, comme celui qui était neveu du roy Salomon, & aussi le plus preux & vertueux, après ce qu'il eut vaincu Pascuethen & Gurwant avec leurs séquaces & alliés & qu'en vengeant en eux la mort dudit Salomon son oncle, il les eut tous occis ou contrains issir hors de Bretagne, reprint son espérance en Dieu, car il assembla les plus forts & robustes des Bretons ce qu'il en put trouver & commença à résister auxdits Danois, l'une fois manifestement, l'autre occultement & par embûche mises es chemins & es voies, se print à diminuer leur puissance & leur multitude en telle manière que peu à peu ils les occist ou chassa hors par ses batailles dont il fist l'une en Broguerech près un lieu nommé Keintembert où il fist si grand destruction desdits Danois qu'elle donna terreur aux autres qui délaissèrent la région. Semblablement desconfist, occist, debouta ou submist ledit Allain tous les autres comtes, princes & barons de Bretagne ses contraires. Et après maintes misérables batailles intestines obtint celle monarchie au tiers an après la mort de son oncle, c'est à sçavoir en l'an 879 auquel par la voix de tout l'exercite il fut fait duc de toute Bretagne, selon les Chronicques Annaux & fut par les Bretons surnommé le Grand pour la proesse de luy & pour la grandeur de ses faits victorieux & magnifiques.

Et audit Allain, selon que rapportent aucuns Annaux, commancèrent premierement les princes de la monarchie de Bretagne a estre appellez ducs. Car depuis Conan premier roy des Bretons Armoricains jusques audit Allain ils usoient de nom royal. Mais Allain, selon lesdits Annaux, print ce nom de duc, duquel peu de princes en celuy temps usoient. Touteffois trouve l'on en plusieurs lieux qu'il s'intituloit roy, si comme il sera dit ci-après.

Le récit des rapports du roi Alain et de l'évêque Foucher est emprunté à la *Chronique de Nantes*.



Au temps du règne d'Allain retournèrent les deſſuſdits Norwegiens ou Normans es Gaules, deſquels dit Guillaume de Malberienſe hiſtorien Anglois, que longue choſe feroit racompter par quants ans, & par quelle audace ils travaillèrent toutes choſes depuis la mer de Bretagne juſques à la mer Tyrienne, & maintenant Haſtan, puis après Rollo. Et dit d'eux Vincent de Beauvais au 45. chapitre du 25. livre du Miroir Hiſtorial, que celuy Haſtan paſſa la mer avecques ſa gent & print Paris & Tours, & moult d'autres citez ſus Saine & ſus Loire & les vuida de ſes citoyens juſques à la mer Tyrienne. A l'encontre deſquels Loys le Baube roy de France, qui avoit ſuccédé à Charles le Chauve ſon père, que Sedechias un medecin juif avoit evenimé à Mantoue & Allain le Grand prince de Bretagne, ſ'armèrent, dont dit l'acteur des Chronicques Françoiſes au 5. livre que celuy roy Loys vint à Tours pour recevoir les princes des Bretons à combattre contre leſdits Normans mais qu'il mourut : & ſelon Sigebert il laiſſa ſa femme enceinte & les François coronnerent Loys & Carlomans ſes fils, combien qu'ils ne fuſſent pas légitimes, leſquels regnèrent cinq ans en France.

En l'an 882, ſelon ledit Sigebert, les deſſuſdits Norwegiens, adjoints avec eux les Danois courants par France & par Lorraine, gaſtèrent par feu & par fer Amiens, Arras, Corbie, Cambray, Therouënne, & les regions de Theroüennois, des Menapiers, à preſent dits Guerlois, & des Brochocenſiens, & toute la terre juſques au fleuve de Leſcaut, avecques les monaſtères de ſainct Regnier & de ſainct Walery, puis après entrèrent au fleuve de Wal, & prindrent toute la terre, & embraſèrent les palais de Neomagus. Et Godefroy & Sigefroy rois deſdits Norwégiens aſſemblèrent jouxte Meuſe en un lieu nommé Haſſon & ardirent le Liege, le Treɛt, Tongres, Couloigne Agripine & Hunc, avec les chaſteaux d'entour, & eſtablerent leurs chevaux au palais d'Aix où Charlemagne avoit habité, lequel ils bruſlèrent avecques le chaſteau, & ſ'enfuirent les gens d'egliſe avecques leurs corps, où ils peurent. Leſquelles choſes rapportées par ledit acteur Sigebert, Vincent récite au 47. chapitre du 25. livre Hiſtorial. Et dit encores Sigebert, que l'an enſuivant, leſdits Normans embraſèrent la cité de Trèves, & vindrent à Mets dont ils occirent l'eveſque nommé Galléas, & vainquirent les chreſtiens : & l'an 884 exi-

gérent de Charlomans seul roy de France (car son frère Loys estoit mort l'an devant) douze mil unces de pur argent de tribut. Et l'an ensuivant 885 celuy roy Charlomans mort selon lesdits acteurs Sigebert & Vincent, ils retournerent en France, disans avoir seulement fait paix au roy, & non pas aux François, & recommencèrent à gaster le pais. Et adonc lesdits François contrains manderent l'empereur Charles à leur aide, & luy submirent France. Si regna sur eux ledit Charles cinq ans, & envoya par deux fois exercite contre lesdits Normans à Louvain : mais il ne fist rien digne de loenge.

En après vindrent ces Normans jusques à Laon, & gasterent le pais de Reims, de Soissons, & de Noyon : selon lesdits acteurs, lesdits Normans issants de Louvain l'an 887, vindrent assiéger Paris, contre lesquels le duc Henry mena son exercite, qui cheust en une fosse, & fut occis par eux, mais ils ne peurent vaincre Paris; pourquoy ils assaillirent Bourgongne & assiegerent Sens, puis l'an 892, ils retournèrent à Paris, dont ils furent chassez. Si s'en allérent par le fleuve de Marne, & assiegèrent la cité de Troye & gasterent les pais jusques à Toul & à Verdun. Mais selon Sigebert le roy Odon fils du duc Robert qu'ils avoient occis, lequel Odon les François desprisants Charles le fils de Loys Baube, enfant de l'âge de dix ans, avoient fait leur roy, les vainquit par bataille sur le fleuve d'Asse.

Et adonc s'en vindrent lesdits Normans destruisants France jusques en Bretagne Armoricaine, oppressèrent au commancement par leur subite venüe le peuple breton, parce que les princes du pais n'estoient pas assez appareillez à leur resister : mais après s'assemblérent partie des dits Bretons sous le vicomte Berenger de Rennes, fils du comte Salomon neveu & filleul du roy Salomon dessus nomme, fils de sa sœur & de Moderand comte de Rennes. Lequel Berenger & Allain comte de Dol qui deffendoient la région par devers Neustrie, se joignirent ensemble & firent bataille près le fleuve Croynon contre une multitude desdits Normans qu'ils occirent. Et Allain le Grand avec l'autre partie qu'il cueillit assaillit une autre partie desdits Normans au territoire Nantois assez prés du fleuve de Loire dont il occist la plusspart & les autres s'enfuirent : & ainsi chassèrent les Bretons lesdits Normans de leur région. Et en celuy



an ſelon ledit Sigebert, l'empereur Arnoul, fils de Charlomans, courant ſus à une autre aſſemblée des dits Normans qui avoient occis l'eveſque de Magunce & les chreſtiens près de Liège & ſur le fleuve du Tail, en fiſt très-grand deſtruction, pourquoy le demourant paſſa Meuſe, & ſ'en alla ardant tout le Rin & l'Ardenois paſſer la mer. Et de ces deſconfitures, dit le ſouvent nommé acteur Sigebert, que les Normans reboutez de Paris retournèrent es contrées des Bretons, & au commancement furent vainqueurs : mais en après ils furent vaincus par leſdits Bretons & furent occis douze mil d'eux en deux batailles, & fut en l'an 893. Et Guillaume de Malberienſe dit en ſa Chronicque, que les Normans tourmentèrent les François par l'eſpace de douze ans & juſques à ce qu'ils ſ'en retournerent vaincus par pluſieurs batailles, que firent l'empereur Arnoul & les Bretons, & Vincent de Beauvais le récite au 45. chapitre du 25. livre du Miroir hiſtorial.

Le chapitre XVIII, consacré au règne d'Alain Barbetorte, débute ainsi :

Ainſi chaſſèrent ce duc Allain & ſes princes les Normans de la région de Bretagne, après le département deſquels Normans, ledit Allain regna longuement en paix & en proſperité : c'eſt à ſçavoir juſques en l'an de Noſtre Seigneur 907 auquel an il mourut, ſelon aucuns Annaux.

Ici se place le récit, emprunté à la *Chronique de Nantes*, de la conquête de la Bretagne par les Northmans, et celui de leur échec devant Guérande, emprunté à la *Légende de ſainct Aubin ;* puis Le Baud reprend :

Et donc ſ'en allérent les dits Normans ainſi chaſſez par les Guerrandois par Seine & par la Soſne juſques en Auvergne & en la haute Bourgogne & gaſtèrent celles contrées juſques à Clairmont, puis retournèrent par Sens a Sainct Benoiſt de Fleurigny dont ils occirent les moines.

Et en après alla Rollo leur duc à Eſtampes & à Chartres, & aſſiegea la cité, contre lequel l'eveſque Gaultier appella en ſon aide Richard duc de Bourgongne, & Eboldus comte de Poictou, & portant entre ſes mains la chemiſe Noſtre Dame chaſſa Rollo, & delivra ladite cité, ſelon Sigebert, & Vincent le repete au 46. & au 53. chapitre du 25. livre Hiſtorial; &

advindrent ces chofes en l'an de Noftre Seigneur 908. Mais en après Rollo forcenné pour fes compagnons perdus en celle bataille enhorta fes gens à fe venger, & comme les loups affamez fe fièrent es troupeaux des aigneaux, auffi faifoient les peans contre les François, & ardoient eglifes & maifons, & captivoient les hommes & les femmes; fi que partout eftoient ois cris, pleurs, lamentations & gemiffemens. Pour lefquelles peftillences ceffer à la complainte des François, & par le pourchas de Francque archevefque de Rouën, le roy Charles le Simple fift alliance à Rollo, & felon Vincent es 53 & 54. chap. du 25. livre hiftorial, luy donna en mariage fa fille nommée Gille, avec la terre de Neuftrie, à prefent d'eux nômée Normandie : & fut Rollo baptifé par Francque archevefque de Rouën, & nommé Robert par Robert comte de Paris en l'an 912, felon Sigebert qui rapporte auffi que ladite Gille mourut fans enfans, & que Rollo reprint Pompa la fille Berenger comte de Bayeux, en laquelle il avoit paravant engendré Guillaume longue-efpée qui luy fucceda, & une fille nommée Gerloch, qui fut femme de Guillaume duc d'Acquitaine. Et de cefte perfécution faite par les Normans en Bretagne, qui fut felon les Annaux l'an 912, rapportent iceux Annaux, qu'ils gaftèrent la moindre Bretagne & qu'ils chaffèrent ou occirent les Bretons : car ils aimoient plus cher mourir, ou f'exiler d'eux mefmes que de venir en la fervitude des Normans.

La fuite d'Alain en Angleterre est empruntée à la *Chronique de Nantes*.

Et ainfi demourèrent les populaires cultivans les terres en la puiffance des Normans fans recteur & fans deffenfeur fors des comtes deffus nommez Berenger & Allain qui tenoient la marche prochaine de Normandie. Car Judichael, Colledoch et Guerech les fils du roy Allain le Grand duc de Bretagne, duquel il a efté traicté, ou f'ils eftoient vivans, ils ne f'efvertuoient aucunement à leur réfifter & f'adonnoient à repos, & celles grands négoces mifes arrière vacquoient à œufvre & n'ai trouvé en nulle hiftoire qu'ils firent ne qu'ils devinrent, fors que dit l'acteur de la Chronicque de Nantes rapporte qu'ils furent faillis ainfi qu'il a efté dict devant, & quand aucuns nobles qui eftoient demourez au pais remem-

brans leur ancienne gloire & nobleſſe eſſayoient à réſiſter, ils en eſtoient empeſchez par la multitude de leurs ennemis, & par deffaut de leurs compaignons : ou ſi par aventure, ils ſ'eſtoient aucuns peu reſſours, ils recheoient par fortune adverſe.

Mais cependant croiſſoit & enforçoit en vertu le deſſuſdit nommé Allain Barbetorte, fils de la fille Allain le Grand, en Angleterre où ſon pére Mathuedous l'avoit porté, lequel Allain Barbetorte, combien que ledit acteur de la Chronicque de Nantes dit qu'il paſſa en Angleterre ſous la premiére perſécution faite par Rollo, touteſſois ſemble-il mieux que ce ne fut juſques au temps de Guillaume Longue Eſpée, car le roy Adelſtane ſon parrain qui le nourrit & au temps duquel dit ledit acteur qu'il paſſa en Angleterre, ne commença régner, ſelon Guillaume de Malberienſe & Sigebert, juſques à l'an de l'Incarnation 923.

Ceſtes furent les derniéres peſtilences des Bretons faites par les Normans, car fortune qui depuis la mort de Salomon tiers de ce nom leur roy qui mourut en l'an 876 ſi comme il a eſté dit devant, leur avoit eſté adverſe, leur tourna adonc proſpére. Et ſelon qu'il eſt contenu en l'hiſtoire de la tranſlation ſainct Gildas, comme il pleut à Dieu le tout puiſſant, en la main duquel ſont les puiſſances & les droits de tous les royaumes, que les egliſes fuſſent reſtaurées en Bretagne, & que la gent de Bretons qui en miſérable maniére eſtoit exilée es eſtranges régions retournaſt à ſes propres ſiéges reprindrent les Bretons leurs forces. Et adonc ceux qui en la region eſtoient demourez, & les autres qui avoient eſté diſperſez ſ'aſſemblérent & armérent & leurs occupeurs aſſaillis chaſſérent par terre & par mer. Pourquoy il eſt à ſcavoir, que Juhael le comte de Rennes, fils de Berenger, duquel a eſté parlé devant, veant la liberté de ſes péres troublées par les moleſtations des Normans, aſſembla exercite des Bretons, & entreprint les débouter du païs. Si les aſſaillit à Kan par bataille, & premier Fleſtan leur duc qui avecques grand puiſſance deſdits Normans vint fierement contre les Bretons eſpérant les vaincre comme es temps de devant ; mais ledit Fleſtan fut navré dés le commancement de l'eſtrif & cheut mort entre les ſiens. Leſquels adonc par celle advanture deſtituez d'eſpérance de victoire cognoiſſants l'inimitié de leurs adverſaires furent moult angoeſſeux & cuidans ſe retraire en Neuſtrie à leurs compagnons

fuirent au rivage de la mer, où ils avoient plusieurs nefs ancrées; mais avant qu'ils peussent entrer dedans ils furent rattains par les Bretons qui s'en vengérent cruellement : car les uns navrez de plusieurs playes mortelles se précipitérent dedans la mer sallée & les autres detranchérent sur les bords de leurdits navires; & tant que de merveilleuse multitude desdits Normans qui s'estoient assemblez contre Juhael Berenger, n'en demoura que peu en vie, que les Bretons garderent pour en avoir rançon. Et de ce dit l'histoire sainct Gildas, qu'au temps de Juhael Berenger les Normans furent chassez de Bretagne. Et de ceste victoire survint autre misére aux autres Normans qui au pais estoient demourez : car les Bretons qui avoient vaincu Flestan prindrent audace d'envahir le demourant, & s'espandirent par la région : & selon les Chronicques Annaux, le jour Sainct Michel, en l'an de Nostre Seigneur 931, occirent tous les Normans qu'ils peurent trouver en Bretagne après Flestan leur duc. Après laquelle occision le surplus desdits Normans qui eschapperent effrayez par le péril de leurs compagnons se retrairent es forts qu'ils tenoient & par l'aide d'autres Normans qu'ils mandérent quérir en Neustrie les deffendirent contre les Bretons jusques à l'an 936 qu'ils en furent mis hors & deboutez & aussi de toute Bretagne selon les Chronicques Annaux, qui rapportent qu'en celuy an les Bretons retournans des regions d'outre mer par l'aide du roy Adelstane d'Angleterre reprindrent leur terre occupée par les Normans.

C'est d'après la *Chronique de Nantes* que Le Baud raconte le retour d'Alain. Puis il ajoute :

Et de l'expulsion desdits Normans de la région de Rennes, dient aucunes autres Chronicques Annaux que Bretagne demoura depopulée & fut en solitude jusques à ce que la gent des Bretons en chacun lieu disperse après aucuns ans fut de toutes parts rassemblée par le très noble comte de Rennes, qui avec l'aide des comtes voisins, c'est à sçavoir Allain de Nantes & Hugon du Mans, surmonta en publique bataille celle gent barbare des Normans & l'extermina du tout le jour des Kalendes du mois d'aoust : lequel jour en après pour celle cause ils décrétérent estre solemnel à la gent de Bretagne Armoricane par toutes générations : & que de

là en après commença Bretagne derechief eſtre habitée par les natifs & uſer des loix de leurs ayeulx. Ainſi le faiſoit celuy comte & les autres qui adonc regnoient en Bretagne, & alloient tout d'un pied, qui eſt à entendre qu'ils eſtoient concords & unis enſemble. Auſſi dient autres Annaux, qu'en celuy temps, ſçavoir l'an 939, les Bretons combattans contre les Normans eurent victoire & prindrent aucuns de leurs chaſteaux.

Et ainſi furent, ſelon lesdites Chronicques, les Bretons en celuy temps contraires aux Normans, combien qu'en celles deſdits Normans ſoit dit qu'ils obéirent à Guillaume longue eſpée, & à Richard ſon fils, & que Berenger comte de Rennes, & Allain comte de Dol eſtoient à Picquigny quand le duc Guillaume y fut occis en l'an 942 & es expéditions de Richard & d'Algrode roy de Dannemarche contre Loys tranſmarin roy de France, qui ne ſe peut accorder : car le comte Berenger n'eſtoit pas lors vivant, mais regnoit pour luy Juhael ſon fils. Auſſi que ſelon les Annaux, les Bretons avecques leurs princes allérent à Roüen en l'aide dudit roy Loys contre leſdits Normans l'an 943.

Pourquoy il eſt à ſçavoir qu'en celuy temps y eut pluſieurs guerres & diviſions entre ledit Loys roy de France & les Normans. Et dit Sigebert que celuy roy Loys deceu par ſes ducs fut prins par eux & par le conſeil de Hugues comte de Paris fut envoyé à Lan en garde publique, & Charles ſon aiſné fils mené à Roüen où il mourut. Mais l'empereur Othon duquel ledit Loys avoit eſpouſée ſa ſœur appellée Gerberge avec trante deux légions vint en France à délivrer Loys, qui pour la crainte de luy fut relaſché en priſon. Et adonc print Othon Lan & Reims & enclouyt Hugues dedans Paris, & après vint puiſſamment à Roüen & les citez & chaſteaux qu'il eut prins rendit audit Loys puis ſ'en retourna en Saxonne : mais après ledit Loys fut prins par Algrode roy de Danemarche que les Normans avoient mandé contre luy & bailla ſon fils Lothaire & les deux eveſques de Beauvais & de Soiſſons pleges pour luy à Roüen.

Le récit des exploits d'Alain au siège de Paris a été emprunté à la *Chronique de Nantes*.

Adonc ſe départit Allain qui eut conducteur en ſon chemin Thibauld

le comte de Blois & de Chartres fils de Gellon, coufin & compagnon Rollo : auquel Gellon felon Vincent au 53. chap. du 25. livre, Charles le Simple avoit baillé la comté de Blois, & il avoit acheté celle de Chartres de Haftan, un autre duc danois qui l'avoit exigée dudit Charles le Simple. Lequel Thibauld comte de Blois fit convention avecques Allain du mariage de fa fœur, & la mena au chafteau de Blois où Allain demoura par trois jours, & l'epoufa.

La fin du chapitre XVIII, relative à la mort d'Alain Barbetorte, et le début du chapitre XIX, où est raconté l'assassinat de son fils Drogon, sont empruntés à la *Chronique de Nantes*.

Quand auffi Conan de Rennes fils du comte Juhael Berenger eut entendu la mort de Drogo le fils d'Allain Barbetorte, il f'efleva en armes pour occuper Bretagne, pourtant que la generation légitime du roy Salomon en la ligne d'Allain le Grand eftoit deffaillie audit Drogo. Car combien que felon l'acteur de la Chronicque de l'Eglife de Nantes, de celuy duc Allain demouraffent deux autres fils appellez Hoel & Guerech, defquels il fera traicté cy après, & que ledit acteur ne die pas expreffement qu'ils fuffent baftards, toutesfois appert-il affez, parcequ'ils mefmes en rapporte qu'ils l'eftoient : car felon ledit acteur, Judith leur mère, de Allain les engendra, vivoit encores au temps qu'il print à femme la fœur du comte de Blois, laquelle il n'euft pas efpoufée, ainfi qu'il eft à croire, contre le droit des premieres nopces. Auffi que fi lefdits Hoel & Guerech euffent efté legitimes, Allain ne les euft pas deboutez de luy fucceder en Bretagne pour y preferer Drogo encore enfant allaittant fa nourriffe, auquel il fift faire, luy vivant, foy & hommage par tous les prelats, comtes & barons du pais, comme dit a efté.

Et maintenant ledit Conan Bretagne luy appartenir, comme celuy qui eftoit feul demouré extraict en ligne mafculine & légitime de la génération des rois & princes qui au temps de devant l'avoient régie & gouvernée, mefmement en la lignée du roy Salomon, car Moderand comte de Rennes efpoufa l'une des filles d'iceluy roy Salomon, en laquelle il engendra un fils qui fut auffi appellé Salomon comme fon ayeul, & celuy Salomon fils Moderand engendra Berenger, Bérenger Juhaël & Juhael ledit

Conan. Et de ces trois, Bérenger, Juhael & Conan & de Conan fils Geffroy qui lui fuccéda, traicte l'acteur de l'Hiftoire de la tranflation faint Gildas. Et de celuy Conan comte de Rennes dient aucunes Chronicques Annaux que de la femence du comte de Rennes qui comme il eft dit deffus, combattit & occift les Normans barbares à Tran, nafquit un noble & vaillant jouvenceau nommé Conan, dont le pere eftoit Juhael Berenger, certainement comte, mais plein d'empire, de puiffance & de nobleffe, lequel premierement retira fon père & fa mère avecques leur petite famille de la table Wicohenus, archevefque de Dol, où ils eftoient, ainfi qu'il eft à croire, contrains par les perfécutions des Normans. Et de là en après vendicant vertueufement leurs patrimoines & les fiens, remift ledit archevefque à fon propre fiége. Et non pas content de ces chofes, combattit tous les comtes de la région, qui lors par la divifion des barons occupoient aucunes portions de Bretagne & mift le pais en fa jurifdiction, excepté la comté de Nantes que les deffufdits Hoel & Guerech fils d'Allain Barbetorte deffendirent, par raifon de laquelle comté y eut plufieurs batailles entr'eux. Mais en après Conan les furmonta avecques leurs aides, les uns vaincus & pris par bataille, & les autres occis par art, & obtint la monarchie de tout le royaume.

Les paragraphes suivants, relatifs aux démêlés de Conan avec Hoël et Guerec jusqu'à leur mort, sont empruntés à la *Chronique de Nantes*.

Adonc Conan f'eflevant print & faifit toute Bretagne fans que nul la deffendift, & la tint en fa puiffance, puis vint à la cité de Nantes, avecques grand exercite, & print le chafteau où Allain Barbetorte & fes fils Hoel & Guerech avoient habité, lequel il commift en la garde d'Aurifcandus évefque de Vennes, & en l'anglet de celle cité en la partie occidentale près Loire, en edifia premierement un autre, qui maintenant eft appellé le Bouffay, & tint ladite cité deux ans : & felon l'acteur de la Chronicque des comtes d'Anjou, fe fift coronner roy de Bretagne.

Le récit de la bataille de Concruz est emprunté à la *Chronique de Nantes*.

Mais celuy des Chronicques des comtes d'Anjou dit que Foulcques le fift en fa propre querelle, & qu'il y eut plufieurs guerres & divifions



entre ledit Conan comte de Rennes & Geffroy Grifegone père dudit Foulcques & mefmement entre lefdits Conan & Foulcques pour les termes de leurs feigneuries : car Conan prétendoit le territoire d'Anjou luy appartenir jufqu'au fleuve de Mayenne qui decourt par la cité d'Angers : c'eft à fçavoir jufques à un pont de pierre qui fied deffus celuy fleuve & lefdits comtes le luy voulaient empefcher. Si ẏ eut durant celles diffenfions diverfes aventures de batailles : dont dit ledit acteur, que comme Conan eut envoyé quatre fils qu'il avoit courir jufques aux portes d'Angers avecques exercite, Foulcques faillit de la cité qui en occift partie & les autres emprifonna : mais qu'en après ils furent delivrez par le mean des evefques & du duc Richard de Normandie qui avoit la fille d'iceluy Conan à femme, combien que felon Guillaume de Jumeges, le mariage dudit Richard & de la fille Conan ne fut jufques après la mort dudit Conan.

Et dit auffi ledit acteur des Chronicques d'Angers, qu'en celle bataille de Conquereuz les Bretons par fubtilités mirent à mort plufieurs gens du comte d'Anjou, & qu'ils firent fecrettement un foffé au lieu où devoit eftre la bataille, lequel ils couvrirent de branchetes & après fe départirent de là fans le fceu des Angevins : puis quand vint le jour de la bataille les Bretons feignirent fuir, & les Angevins cuydant les chaffer trefbuchérent en celle foffe. Si retournèrent les Bretons qui en occirent grand multitude. Mais Foulcques réconforta les fiens & contraignit lefdits Bretons à fuir. Et dit celuy acteur que Conan y fut pris ; à quoy eft contraire celuy des Chronicques de Nantes, qui rapporte qu'il y mourut & femblablement font les Chronicques Annaux.

Et de celuy Foulcques comte d'Angers, dit la Chronicque de l'Eglife Sainct Fleurent, qu'il fut homme fubtil, & fort debellateur de fes ennemis, trop cruel, & dillatant fes termes & fa renommée par fes adventures profperes. Lequel après la mort d'Elifabeth fa premiere femme qu'il brufla pour caufe d'adultere, efpoufa une noble pucelle appellée Hildegarde, dont le fils premier né fut nommé Geffroy, qui pour caufe qu'il fut nourry par la femme d'un orfevre, print ce furnom de Martel. Et que ces deux, le pere & le fils, ainfi que leur nature f'adonnoit à ferocité furent plus cruels que nuls autres, fubmarchans leurs ennemis, infiftans

aux expoſitions ſans avoir nulle miſericorde de quelconque eſtat ne ordre. Dit auſſi ledit acteur, qu'il ſourdit guerre entre Conan de Rennes & ledit Fulco, & qu'aprés grand occiſion d'hommes d'une part & d'autre, & meſmement dudit Conan, Fulco eut la victoire : de laquelle adventure, ſelon celuy meſme auteur de ladite Chronicque de Sainct Fleurent, fut divulgué un proverbe qu'on diſoit communement quand il venoit à propos : c'eſt la bataille de Conqueruz, où le tort ſurmonta le droit : car jaçoit que ledit Conan y mouruſt, touteſſois avoit-il droict de vendicquer les deſſuſdits territoire d'Anjou & cité de Nantes.





TABLE DES MATIÈRES



CHAPITRE SOIXANTE-SIXIESME

CHAPITRE SOIXANTE-SEPTIESME

CHAPITRE SOIXANTE-HUITIESME

CHAPITRE SOIXANTE-NEUVIESME

CHAPITRE SOIXANTE-DIXIESME

CHAPITRE SOIXANTE ET UNZIESME

CHAPITRE SOIXANTE-DOUZIESME

CHAPITRE SOIXANTE-TREIZIESME

CHAPITRE SOIXANTE-QUATORZIESME

CHAPITRE SOIXANTE-QUINZIESME

CHAPITRE SOIXANTE-SEIZIESME

CHAPITRE SOIXANTE-DIX-SEPTIESME

CHAPITRE SOIXANTE-DIX-HUITIESME

CHAPITRE SOIXANTE-DIX-NEUVIESME



ACHEVÉ D'IMPRIMER

A RENNES

PAR FRANCIS SIMON

POUR LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

LE XXIIe JOUR DE JUILLET

MCMXI

944.1B77 L494
1-4

